



## Comment licencier ?

■ Lionel Jospin refuse de céder à sa majorité sur les plans sociaux

■ Le gouvernement est cependant prêt à des concessions sur le reclassement des licenciés

■ AOM-Air Liberté annonce la suppression de 1 328 emplois et la fermeture de plusieurs lignes

Lire pages 6 et 19

► www.lemonde.fr/restructurations

## La Kabylie dit la colère de l'Algérie

● Plusieurs centaines de milliers de personnes ont défilé contre le régime algérien à Tizi-Ouzou  
● C'est le plus grand rassemblement jamais organisé en Kabylie ● Au nom de la liberté, les manifestants ont dénoncé la brutalité du pouvoir ● La répression des dernières émeutes a fait des dizaines de morts

UNE « marée humaine », un « déferlement sans fin », du « jamais vu dans la ville » : les commentateurs algériens étaient en mal d'adjectifs, mardi 22 mai, pour qualifier la manifestation monstre qui, la veille, a réuni plusieurs centaines de milliers de personnes à Tizi-Ouzou, en Kabylie, à l'est d'Alger. Il s'agit de la plus importante manifestation jamais organisée en Kabylie - de 300 000 à 500 000 participants, selon les estimations. Elle a témoigné d'une mobilisation populaire sans précédent pour dénoncer la brutalité du régime algérien et, notamment, la férocité avec laquelle ont été réprimées les émeutes qui, du 22 avril au 6 mai, ont fait des dizaines de morts dans cette région (42 selon les autorités, 60 à 80 selon les manifestants).

Région frondeuse et symbole de la revendication berbère, la Kabylie exprime la colère algérienne dans son ensemble. Le rassemblement de Tizi-Ouzou témoigne d'une contestation continue du régime du président Abdelaziz



Bouteflika, pouvoir fractionné entre clans civils et militaires. La « marche noire » de Tizi-Ouzou avait été organisée par la coordination des comités de villages et de tribus de la région. La foule compacte de familles descendues de la montagne, souvent en costumes traditionnels, était venue dire sa solidarité avec les victimes des émeutes. Comme lors de celles-ci, les slogans ne portaient aucunement sur une revendication identitaire kabyle.

Ce qu'on est venu dénoncer, brassard noir au bras, c'est, une fois de plus, un pouvoir perçu comme violent, arrogant et indifférent au sort de la population. Les manifestants réclament démocratie et liberté. Ils ont dit le peu de crédit qu'ils accordent aux deux commissions d'enquête sur les émeutes mises en place par les autorités. Ils ont réclamé des poursuites judiciaires contre les responsables de la répression.

Lire pages 2 et 3

► www.lemonde.fr/algerie



## GRAND PRIX DU « MIDI LIBRE » Fottorino fait du vélo

Gamin, il rêvait de porter le maillot jaune. A quarante ans, son vélo dans la tête et sur les routes, Eric Fottorino, (photo) rédacteur en chef au Monde et écrivain, prend le départ, mardi 22 mai, du 53<sup>e</sup> Grand Prix du Midi libre qui inaugure une « charte éthique » du cyclisme. Chaque jour, il racontera sa course au cœur du peloton. Auparavant, dans Je pars demain (Stock), il raconte la genèse de ce défi à la fois physique, intime et professionnel. Bonnes feuilles.

p. 16 et nos informations p. 30

## La justice jugée par ses usagers

POUR la première fois, les usagers de la justice ont pu donner leur avis sur l'institution judiciaire, dans une enquête commandée par la chancellerie et rendue publique mardi 22 mai. Selon ce sondage Louis Harris, 55 % des justiciables font confiance à l'institution, mais ils sont en revanche 57 % à critiquer son fonctionnement. Les délais, la complexité des procédures et les lacunes dans l'information sont les principaux griefs mentionnés. L'accueil, les locaux et les personnels sont, en revanche, les points forts de la justice, pour les trois quarts des sondés. Le rôle des avocats est plébiscité : 91 % des personnes interrogées estiment qu'ils influent fortement sur l'issue d'une procédure.

Lire page 10

## L'homme-singe qui terrorise New Delhi est-il un nain ou un géant ?

NEW DELHI de notre correspondante en Asie du Sud Delhi vit dans la peur. A la nuit tombée, les gens rentrent chez eux, et dans certains quartiers les jeunes armés de bâtons montent une garde vigilante. La police a formé un groupe spécial pour tenter de venir à bout de la crise. Car un « homme-singe » s'attaque, surtout dans les quartiers défavorisés, à tous ceux qui dorment sur les terrasses, pour échapper à la fournaise de la ville. L'homme-singe, qui apparaît à plusieurs endroits à la fois, a pris des proportions de plus en plus exorbitantes au fil des jours, et ses descriptions par des témoins apeurés varient dans une telle proportion qu'il est impossible de s'en faire une idée précise. Aussi petit qu'un chat pour les uns, c'est un géant aux yeux sauvages et fluorescents, munis de ressorts sous ses pieds pour les autres. Pour les plus imaginatifs, il est équipé d'un petit ordinateur à sa ceinture pour lui permettre de sauter dans le vide ou de disparaître à sa convenance. Il porte aussi un casque noir et une main métallique avec laquelle il inflige des blessures à ses victimes.

Tout cela ne pourrait être qu'une mauvaise plaisanterie si trois personnes prises de panique n'étaient déjà mortes, en se jetant des terrasses où elles dormaient, et si une douzaine d'autres n'avaient été plus ou moins sérieusement molestées par des foules en colère qui les avaient associées à l'homme-singe. Sociologues, médecins, policiers, tentent d'expliquer cette hystérie collective. Pour l'Association des rationalistes indiens, toute cette histoire n'est que supercherie, et l'homme-singe n'existe pas. Les rationalistes reprochent même à la police de prendre au sérieux les soi-disant victimes. « En offrant une récompense de 50 000 roupies (7 500 F environ) à toute personne susceptible de faire arrêter le coupable, la police a crédibilisé l'histoire », commente un professeur. L'inspecteur de police Suresh Roy croit toutefois qu'« il y a des créatures qui nuisent à ces gens ». Star de la police, M<sup>me</sup> Kiran Bedi affirme dans un quotidien : « Je ne crois pas que ce soit un délire collectif. Il y a quelque chose et seul le temps nous dira ce que c'était. »

Pour les médecins, les blessures infligées, principalement des égratignures ou des morsures, ne sont pas d'origine animale et sont sou-

vent d'anciennes blessures rouvertes pour la circonstance. Des sociologues rejettent sur les médias, et en particulier les télévisions, la responsabilité de l'ampleur de la crise, expliquant qu'en donnant tant d'attention au phénomène ils encouragent la propagation d'histoires plus incroyables les unes que les autres. Pour le professeur Radhika Chopra, de l'université de Delhi, cela pourrait relever du désir inconscient des oubliés du développement d'obliger la société à se pencher sur leur cas.

L'affaire a aussi des aspects religieux. Le singe est pour les hindous un animal sacré. Les singes sont toujours très nombreux autour des temples, où les fidèles les nourrissent. Delhi ne compte pas moins de 5 000 singes dont certains arpentent les couloirs des ministères. Des séances de prières et d'offrandes aux dieux ont été organisées pour débarrasser Delhi de son homme-singe. La palme de l'histoire revient quand même aux partisans du Shiv Shena (extrémistes hindous) qui voient dans cette affaire la main des services secrets pakistanais.

Françoise Chipaux



## DROITS AUDIOVISUELS Fusion dans le sport-télé

Canal+ (groupe Vivendi) et RTL Group (Bertelsmann) vont fusionner leurs activités de droits de retransmission télévisée et de marketing sportif avec la société de Jean-Claude Darmon. Annoncé mardi 22 mai, cet accord crée un deuxième poids lourd européen face à l'allemand Kirch.

p. 21

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

## Israël-Palestine : un rapport...



GEORGE MITCHELL

ALORS que Washington vient de confier au diplomate William Burns le dossier du Proche-Orient, le rapport de la commission Mitchell sur les violences entre Palestiniens et Israéliens a été rendu public lundi.

Lire page 4 et les débats page 18

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (IN), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 523 - 7,50 F



## du Rêve à la Réalité

- 8 mars 2001 La Société des Trains Exposition remporte le trophée Fichtel 2001 de la meilleure manifestation événementielle itinérante de l'an 2000 pour le Train La vérité si j'y fume, organisé par Aventis.
- Mars 2001 Le Train de l'Emploi, réalisé par Le Monde, accueille 17 000 jeunes diplômés dans 11 villes de France.
- Avril 2001 Selecta, leader européen de la restauration d'appoint présente au grand public et à ses clients dans 16 gares de France une exposition exceptionnelle avec Würstler sur les plus beaux juke-boxes des années 50 à nos jours.
- Jun 2001 Tout savoir sur le net, grâce au Train de l'Internet RJK Nouveaux Mondes, dans 10 gares de France, avec 30 sociétés et de nombreuses institutions.

Alors, pourquoi pas vous ?



Société des Trains Exposition S.A.

Société des Trains Exposition S.A. - 92, rue Saint-Lazare - 75009 Paris  
Tél. : 01 53 25 16 40 - Fax : 01 53 25 61 58

## L'Allemagne, lanterne rouge de l'Europe

C'EST L'ALLEMAGNE aux deux visages : d'un côté, celle, apparemment moderne, du chancelier Gerhard Schröder, qui parvient à faire adopter les réformes que son prédécesseur Helmut Kohl n'était pas parvenu à imposer : ce fut en 1999 le virage de la rigueur budgétaire ; en 2000 l'adoption de la grande réforme fiscale ; en 2001 l'introduction des retraites par capitalisation.

Mais, à côté de ce bilan qui permet au chancelier d'aborder avec sérénité les législatives de l'automne 2002, il y a les chiffres, cruels, qui inquiètent les partenaires de l'Allemagne : le pays sera cette année la lanterne rouge de l'Union européenne avec 2 % de croissance, contre 3 % en 2000 ; l'inflation y frôle les 3 % ; le chômage, qui avait baissé de 700 000 depuis fin 1997, est reparti à la hausse depuis début janvier, et l'objectif fixé par M. Schröder d'avoir 3,5 millions de chômeurs en 2002 sera difficile à atteindre. Quel mal atteint l'Allemagne, que les réformes ne parviennent pas à dynamiser ? Le pays est-il condamné à vivre avec une croissance maigre comme dans les années 1990 (1,5 % en moyenne) ?

« Les réformes n'ont pas d'influence à court terme sur la conjoncture », déclare Gustav-Adolf Horn, écono-

miste de l'institut d'économie de Berlin DIW de tradition keynésienne, qui invoque des raisons conjoncturelles pour expliquer l'atonie de l'économie allemande. L'Allemagne subit plus que ses partenaires européens le choc du ralentissement américain et mondial.

La croissance 2000 avait été sauvée par les exportations, elles-mêmes dopées par la faiblesse de l'euro et des accords salariaux modérés qui ont permis à l'industrie allemande de regagner de la compétitivité. « Les conditions extérieures en 2000 étaient idéales. On a toujours dit que cela ne durerait pas l'éternité », déclare M. Horn. En l'an 2000, l'Allemagne avait gagné des parts de marché à l'étranger, mais les atouts d'hier deviennent handicap : très exportatrice, avant tout de biens industriels, elle est plus vulnérable qu'un pays comme la France, plus centrée sur les services et dont la croissance repose sur la demande intérieure. La vulnérabilité aux chocs externes est gênante, car ceux-ci sont fréquents - en 1999, c'étaient les crises russe et asiatique qui avaient brisé la croissance.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 17



## JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ Les « aliens » attaquent

La Journée mondiale de la biodiversité, qui se tient mardi 22 mai, est consacrée aux espèces invasives - animaux, végétaux, micro-organismes, etc. - qui colonisent leur milieu d'adoption. De *Caulerpa taxifolia* à *Sciurus carolinensis* (photo), une revue de ces « aliens » qui menacent de nombreux écosystèmes.

p. 28

International.....	2	Société des lecteurs.....	26
France.....	6	Aujourd'hui.....	28
Société.....	10	Météorologie.....	31
Régions.....	14	Jeux.....	31
Horizons.....	16	Culture.....	32
Entreprises.....	19	Guide culturel.....	34
Communication.....	21	Kiosque.....	35
Tableau de bord.....	22	Abonnements.....	35
Carnet.....	25	Radio-Télévision.....	36

**ALGÉRIE** La plus importante manifestation jamais organisée en Kabylie a rassemblé, lundi 21 mai, des centaines de milliers de personnes à Tizi-Ouzou, capitale de la Gran-

de Kabylie. ● LA « MARCHÉ NOIRE » s'est déroulée dans le calme, à l'appel des comités de villages de la région, en soutien aux victimes des émeutes qui ont fait des dizaines de

morts depuis le 22 avril. ● LES ORGANISATEURS ont réclamé des poursuites judiciaires contre les auteurs des « assassinations » et des « exactions » et le départ de toutes les brigades de

gendarmes de la Kabylie. ● FATIHA TALAHITE, chargée de recherches au CNRS, explique, dans un entretien au Monde, que ces mouvements sont l'expression d'une révolte générale,

plus que proprement kabyle, contre le régime en place. ● LES JOURNALISTES dénoncent les récents amendements qui restreignent la liberté de la presse dans le pays.

## Les Kabyles à la tête de la contestation du régime algérien

Des centaines de milliers de manifestants ont défilé, lundi, dans les rues de Tizi-Ouzou, pour soutenir les victimes des sanglantes émeutes de ces dernières semaines. Ils ont conspué le pouvoir, jugé « dictatorial » et « corrompu ». Les autorités restent silencieuses et paraissent miser sur l'essoufflement du mouvement

### ALGER

correspondance

Ce fut sans aucun doute la plus grande manifestation jamais organisée en Kabylie. La « marche noire » convoquée, lundi 21 mai, par la coordination des comités de villages et tribus de Kabylie a drainé des centaines de milliers de personnes : un million selon les organisateurs, quelque 300 000 selon toute probabilité, loin en tout cas des 35 000 rapportés par les médias officiels citant des sources policières.

La ville de Tizi-Ouzou s'est montrée bien étroite pour contenir cette foule venue marquer son soutien aux victimes des émeutes de ces dernières semaines, qui ont fait plus de 60 morts (42 selon les autorités). Adultes, jeunes et enfants, brassard noir aux bras et parfois totalement vêtus de noir en signe de deuil, ont marché pendant plus de trois heures dans des carrés de coordination de villages de Tizi-Ouzou, sur un parcours de six kilomètres menant jusqu'au siège de la wilaya (préfecture). Dans le premier carré, les familles des victimes des émeutes et des enfants en tenue noire, à commencer par les parents de Massinissa Guermouh, le jeune lycéen dont la mort par balle dans des locaux de la gendarmerie avait mis le feu aux poudres en avril.

Tizi-Ouzou a fait lundi sa « marche noire » sans céder au désordre, mais en conspuant copieusement et avec fougue le pouvoir algérien.

La Kabylie, très mobilisée, s'installe durablement dans la contestation d'un régime toujours silencieux et qui paraît miser sur l'essoufflement du mouvement. Le refus du ministre de l'éducation, Aboubakr Benbouzid, d'accéder à la demande de report des examens du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen (prévus pour le 9 juin), réclamé par les organisations sociales et l'association des parents d'élèves, est vécu comme une provocation supplémentaire et avive la colère.

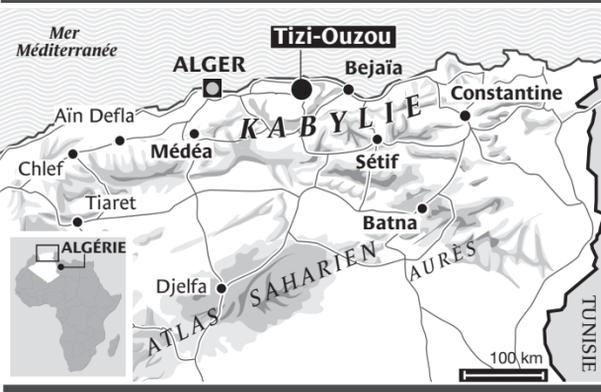
### « PAS DE PARDON ! »

Organisée au lendemain d'une reprise des incidents dans plusieurs villages de la wilaya de Bejaïa (Bougie), la « marche noire » a montré une Kabylie solidaire et déterminée à canaliser un « ras-le-bol » de manière pacifique – et ce, non sans difficulté. Les

### Naissance d'un front contre la réforme de l'école

Une « Coordination nationale de soutien pour une école algérienne authentique et ouverte » est née le 19 mai à Alger. Dirigée par un ancien ministre de l'éducation, Ali Benmohamed, elle vient couronner une vaste campagne menée dans les milieux nationalistes et islamistes contre le rapport de la commission de réforme de l'éducation, dont les conclusions sont jugées trop francophiles. Des chefs de partis islamistes, comme Mahfoud Nahnah, et des personnalités, comme l'ancien secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri, ont parrainé la naissance de ce « front contre la réforme de l'école » préconisée par la commission qui a remis en avril son rapport au président Bouteflika. Ce dernier semble encore hésitant sur la démarche à suivre : endosser le contenu du rapport ou recourir au référendum.

### Une manifestation organisée par les comités de villages



émeutes ont en effet révélé la radicalisation d'une jeunesse populaire fortement tentée par l'usage de la violence contre tous les symbo-

les d'un Etat associé à la *hogra*, expression typiquement algérienne qui signifie injustice doublée de mépris. Une jeunesse qui se reconnaît peu dans des structures partisans affaiblies par leur participation au pouvoir – comme c'est le cas pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) – ou absentes de la scène politique officielle, comme le Front des forces socialistes (FFS).

Encore une fois, ce ne sont pas les revendications identitaires qui ont pris le dessus lundi, mais la contestation d'un régime jugé corrompu et dictatorial. Les manifestants se sont arrêtés longuement devant le commandement de la gendarmerie, objet de toutes les

rancœurs, pour lancer à pleins poumons : « Pas de pardon ! », « Pouvoir, gendarmes criminels ! ». La commission d'enquête que dirige le juriste Mohand Issad a également été prise à partie par la foule qui criait : « Aghuru ! Tromperie ! » Aux classiques « Pouvoir assassin ! » ou « Y'en a marre de ce pouvoir ! » s'ajoutaient des banderoles qualifiant les gendarmes de « terroristes » ou bien exigeant de « libérer la liberté » et d'accorder un statut « de martyr de la démocratie » aux victimes de la répression.

### LA DÉMOCRATIE ET LES LIBERTÉS

La revendication pour l'officialisation de la langue tamazight n'a pas disparu, mais elle s'insère dans le combat général pour les libertés et la démocratie. La Kabylie ne veut pas se particulariser, elle se veut plutôt l'avant-garde du combat pour la démocratie et les libertés.

Les quelques rares déclarations lancées ces derniers jours en faveur de l'autonomie ont été battues en brèche par la plupart des acteurs politiques et sociaux. La « marche noire » a été le fait de la coordination des comités de villages, et les partis politiques n'y avaient aucune présence visible, même si leurs militants figuraient en force dans la manifestation.

Cette coordination a décidé de boycotter les commissions d'enquête mises en place – l'une par le président Bouteflika, l'autre par

l'Assemblée populaire nationale – ainsi que toutes les festivités sportives et culturelles. Elle réclame en outre des poursuites judiciaires contre les auteurs d'exactions, l'arrêt des interpellations, le retrait des poursuites contre les manifestants, le départ immédiat de toutes les brigades de gendarmerie et le report des examens. A cette mobilisation des structures traditionnelles s'est jointe celles des médecins, avocats, étudiants...

Des affrontements ont eu lieu dans l'après-midi, à Tizi-Ouzou, après des informations faisant état d'un refus catégorique du ministre de l'éducation de reporter la date des examens. Une quarantaine de personnes ont été blessées au cours de ces heurts qui ont opposé quelque trois cents jeunes aux forces de l'ordre.

Pour leur part, les autorités algériennes continuent de conserver le silence. Pour le journal *La Tribune*, la Kabylie a cependant libéré le champ politique en Algérie, « et il n'est plus question de le refermer, au risque de plonger le pays dans le chaos et la désolation. C'est là l'unique perspective qui est offerte à un pouvoir qui a mis du temps et de la violence pour comprendre que les Algériens n'acceptent aucune forme de coopération au détriment de leurs droits ou sur la base d'un consensus hypocrite dont les artisans confondent dangereusement restauration de l'Etat algérien et dérive autoritaire ».

### TROIS QUESTIONS À...

#### FATIHA TALAHITE

**1** Originaire de Mostaganem, vous êtes économiste et chargée de recherches au CNRS. Les revendications kabyles vous semblent-elles essentiellement identitaires ou expriment-elles un malaise plus général ?

C'est plus l'expression d'une révolte générale. En Kabylie, les protestations ont commencé avant même la mort d'un jeune dans une gendarmerie. Les commerçants ont fait grève contre le racket dont ils sont l'objet de la part des autorités. Les revendications portaient sur des sujets concernant l'ensemble du pays. La dimension identitaire existe, notamment à propos de la langue. Mais dans les autres régions d'Algérie, on trouve les mêmes frustrations nées du refus officiel de reconnaître la particularité.

En Algérie, le point de vue de l'opinion occidentale est très important. Or cette opinion est plus sensible à ce qui se passe en Kabylie qu'ailleurs. Des émeutes contre l'arrogance du régime militaire ont eu lieu dans d'autres régions ; elles ont été réprimées sans qu'on en entende parler.

**2** L'organisation de la manifestation de lundi est attribuée à des « comités de village » et aux chefs traditionnels. Qu'en pensez-vous ?

Quand vous parlez des chefs traditionnels aux gens de là-bas, ils sourient, car de ce point de vue, l'Algérie est, hélas, un pays « moderne ». Les structures traditionnelles ont été détruites. Il serait très étonnant

que ces manifestations émanent de ces « comités de village » et que dans le même temps il n'y ait pas de répression, qu'on les laisse faire.

Mon hypothèse, c'est qu'il faut considérer la situation politique générale. Ces derniers temps, l'armée et des militaires individuellement ont été mis en cause pour leurs crimes. Leur position s'est détériorée, et quand on voit comment ils se sont sortis de telles situations dans le passé, en chargeant les islamistes et en changeant le chef de l'Etat, on peut craindre qu'ils soient tentés par une diversion ethniciste. Leur attitude constante consiste à déplacer la contradiction et à faire en sorte que des révoltes politiques ou sociales soient perçues comme une lutte entre islamistes et démocrates, ou aujourd'hui entre Kabyles et Arabes. Une telle dérive serait très inquiétante.

**3** Jusqu'à maintenant, ça n'a pas marché ?

En effet. Mais on ne peut pas exclure que ça marche. Une autre hypothèse, avancée au moment des émeutes du mois dernier, c'est que les militaires veulent « mouiller » le président Bouteflika et la gendarmerie qui, jusqu'à présent, n'a pas participé aux grands massacres. Ainsi s'expliquerait la brutalité de la répression dont l'ordre est venu de très haut. Une telle manœuvre ne résoudrait pas les conflits entre les clans au pouvoir mais elle permettrait de les déplacer par rapport à l'enjeu véritable. Avec le danger de manipulation de l'ethnicité, comme le pouvoir a instrumentalisé l'islamisme.

Propos recueillis par Daniel Vernet

## Des personnalités réclament à l'Europe de sortir du « silence » et des « attermoissements »

LES GOUVERNEMENTS européens, qui s'en sont tenus jusqu'ici au maximum de la réserve diplomatique d'usage en direction de l'Algérie, n'en sont pas moins aux prises avec un mouvement d'opinion croissant qui attend d'eux plus de fermeté envers le régime d'Alger.

La dernière manifestation de ce courant est la pétition qui vient d'être lancée par des personnalités de plusieurs pays d'Europe (*Le Monde* du 22 mai) et qui s'ouvre par cette mise en cause : « Citoyens européens, nous jugeons inacceptables le silence ou les attermoissements de nos gouvernements et de l'Union européenne face aux événements en Algérie. Depuis 1992, aucun effort significatif n'a été entrepris par nos représentants pour contribuer au retour à la paix civile dans ce pays. »

Le texte met en cause la hiérarchie militaire algérienne : « Le doute n'est plus permis, ce sont bien les quelques généraux à la tête de l'armée qui constituent le pouvoir réel

en Algérie » ; il leur impute « une guerre d'éradication de toute opposition », l'impunité consentie à des islamistes armés, ainsi que la « politique du pire » mise en œuvre ces dernières semaines en Kabylie, comme elle l'avait été, disent-ils, lors de la répression des émeutes d'octobre 1988.

### FIN DE NON-RECEVOIR

Ce texte demande notamment que l'accord d'association entre l'UE et l'Algérie soit « conditionné » au respect des droits de l'homme dans ce pays et à la sanction de ceux qui les violent. « Cela implique notamment que l'Algérie accepte enfin les enquêtes des rapporteurs spéciaux des Nations unies sur la torture et les disparitions », écrivent les pétitionnaires. S'ils ne représentent qu'eux-mêmes – des personnalités du monde universitaire pour la plupart –, ils rejoignent sur cette dernière revendication le Parti socialiste européen qui, lors de

son congrès de Berlin, le 8 mai, avait également appelé l'Union européenne à réclamer la mise en place par l'ONU d'une commission d'enquête internationale.

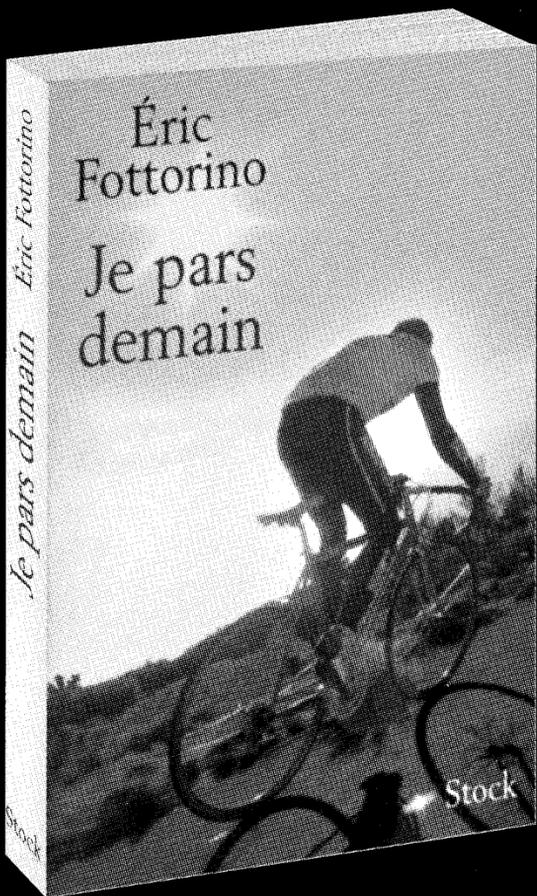
Alger oppose toujours la même fin de non-recevoir à une telle initiative internationale, qualifiée d'« ingérence dans les affaires intérieures ». Le ministre algérien des affaires étrangères, Abdelaziz Belkhadem, s'était chargé de le rappeler au lendemain de la résolution des socialistes européens, alors qu'il se trouvait en visite officielle à Madrid, en faisant valoir que son gouvernement était « le premier à déplorer les événements tragiques » de Kabylie et qu'il avait mis en place, avec le président Bouteflika, une commission d'enquête nationale.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, reflétant en l'occurrence l'attitude générale des gouvernements européens, avait fait droit sans réserve à cet argument de son interlocuteur.

### Un mois d'émeutes

- **18 avril** : le jeune Mohamed Guermah meurt dans les locaux de la gendarmerie de Beni Douala, à 20 kilomètres de Tizi-Ouzou.
- **22 avril** : des émeutes éclatent dans la région de Béjaïa.
- **23 avril** : des milliers de personnes enterrer dans le calme le jeune lycéen.
- **24 avril** : le chef adjoint de la police de Béjaïa est suspendu de ses fonctions, et le gendarme auteur de la bavure est mis aux arrêts de rigueur.
- **25 avril** : les émeutes s'étendent à une grande partie de la Kabylie.
- **27 avril** : neuf personnes sont tuées lors d'affrontements avec les forces de l'ordre. Le ministère de l'intérieur algérien confirme le chiffre de 15 morts parmi les manifestants en une semaine.
- **28 avril** : selon la presse, une cinquantaine d'émeutiers auraient été tués.
- **30 avril** : dans un discours radiotélévisé à la nation, le président Abdelaziz Bouteflika annonce la création d'une commission d'enquête nationale. Des renforts de police sont envoyés vers la Kabylie tandis que le ministre de l'intérieur présente la mise en œuvre d'un programme économique spécial pour la région.
- **1<sup>er</sup> mai** : le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) annonce son retrait du gouvernement auquel il participait depuis dix-huit mois.
- **2 mai** : après dix jours d'émeutes, les violences auraient fait plus de 60 victimes et de 600 blessés, selon des sources indépendantes.
- **3 mai** : le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, estime que la France ne peut rester silencieuse face « à la violence de la répression ». Son homologue algérien, Abdelaziz Belkhadem, considère « inacceptable » cette déclaration. A Alger, une manifestation rassemble plusieurs dizaines de milliers de personnes, à l'appel du Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed.
- **21 mai** : des centaines de milliers de manifestants défilent à Tizi-Ouzou à l'appel des comités de villages. – (AFP.)

Aujourd'hui  
mardi 22 mai  
Gruissan – Saint-Cyprien  
181 km



Un écrivain  
dans le peloton

Stock



## Une résolution du Parlement européen est vivement critiquée à Alger

ALGER

correspondance

Le Parlement européen n'a pas eu la main heureuse en rédigeant une résolution à caractère ethnique, plutôt que politique, sur « la répression en Kabylie ». Le texte, adopté le 17 mai, a suscité la désapprobation générale, tant au sein des partis proches du pouvoir que dans les rangs de l'opposition démocratique. Parler de « peuple berbère » comme il est dit dans la

tion du Parlement européen en visite à Alger depuis vendredi dernier. Pour le FFS, l'usage du vocable « peuple berbère » est une manière de « pervertir le sens politique véritable de cette mobilisation » – les événements de Kabylie – et de « conforter les intentions stratégiques du pouvoir algérien, qui a de tout temps tenté de créer une diversion berbériste en Kabylie ».

Pour le parti de Hocine Aït Ahmed, le fait que la résolution dise « s'en remettre et se féliciter de la mise en place de commissions d'enquête nationales revient à se rendre complice de l'opacité et de l'impunité (...), ce qui nous autorise aujourd'hui à nous interroger sur le degré de complicité de certains partenaires de l'Algérie avec le pouvoir algérien ». La colère du FFS est d'autant plus remarquable qu'il est, sur la scène politique algérienne, le seul à défendre une implication plus active de la communauté internationale dans la crise algérienne.

FAUX PAS RÉVÉLATEUR

Du côté des opposants à l'internationalisation de la crise, la colère est tout aussi grande. Le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune s'insurge contre cette approche « ethnique » et souligne que « l'Algérie est le pays d'un seul peuple, le peuple algérien, d'origine berbère, mais riche de deux composantes linguistiques arabophone et amazighophone, brassées dans toutes les régions du pays ». Pour sa part, le FLN voit dans la résolution du Parlement une « ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie » et dénonce « avec force les déclarations tendancieuses du Parlement européen qui visent à saper l'unité nationale dans ses dimensions géographique, humaine et culturelle ».

Lors de leur séjour à Alger, les membres de la délégation européenne se sont efforcés de réparer ce faux pas, révélateur, pour beaucoup ici, de leur manque de connaissance de la réalité algérienne. Pour preuve supplémentaire : un des députés n'a pas hésité à déclarer à la télévision que la situation en Algérie lui paraissait « plutôt bonne »...

déclaration est interprété ici, sinon comme une volonté de mettre en question l'unité du peuple algérien, du moins comme une très forte maladresse.

Le premier à exprimer son indignation a été le Front des forces socialistes (FFS), qui a remis une note de protestation à la délégation

## M. Juppé dément avoir fait échouer la libération des moines de Tibéhirine

L'ANCIEN premier ministre français, Alain Juppé, a démenti, lundi 21 mai, avoir été à l'origine de l'échec d'une opération de libération des moines de Tibéhirine, en Algérie, assassinés il y a cinq ans, contrairement à ce qu'affirme un livre publié récemment en France.

Dans ce livre, *Si nous nous taisions*, l'auteur, Jean Guitton, attribue à Jean-Charles Marchiani, ancien préfet du Var et émissaire du ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua, des propos incriminant M. Juppé : « Un communiqué du Quai d'Orsay, affirmant que "le préfet du Var n'a pas à connaître de ce dossier" », aurait « mis fin aux accords conclus » par les réseaux parallèles de Jean-Charles Marchiani en vue de la libération des moines.

Interrogé lundi sur la chaîne de télévision France 2, Alain Juppé a affirmé que s'il avait « eu connaissance, au moment des faits, de propositions crédibles susceptibles de sauver la vie des moines, [il] les aura[t] naturellement prises en con-

sidération ». « Cela n'a pas été le cas », a-t-il ajouté.

« J'accuse, comme responsable de cet énorme raté, Alain Juppé, avec son communiqué assassin, pour des petits motifs personnels contre les "réseaux" Pasqua. Il a préféré faire tout capoter plutôt que d'en passer par les réseaux parallèles », déclare Jean-Charles Marchiani dans le livre de Jean Guitton. M. Juppé a confirmé sur France 2 que « bien sûr, des réseaux parallèles plus ou moins fiables se sont activés », mais sans succès. « Le gouvernement a travaillé avec les services diplomatiques, avec les services spécialisés ; c'est avec eux que nous avons tout fait pour essayer de sauver la vie des moines », a-t-il dit.

De son côté, Jean-Charles Marchiani, interrogé lundi par l'AFP, a déclaré ne pas avoir lu le livre, avant d'ajouter : « Je n'ai jamais fait de commentaires sur les opérations que j'ai faites à la demande du gouvernement, je ne vais pas commencer aujourd'hui. »

# La presse algérienne indépendante fait de la résistance

Pour protester contre les nouveaux articles du Code pénal restreignant les libertés des médias, les journaux privés annoncent une « journée sans quotidiens »

ALGER

correspondance

En dix ans d'existence, les éditeurs de journaux algériens n'avaient jamais fait cause commune, mais le pouvoir vient de leur en offrir l'occasion. Le champ politique algérien ayant été réduit à sa plus simple expression, la presse est devenue au fil des ans le lieu par excellence des polémiques politiques et idéologiques stériles. Les multiples cassures entre éradicateurs et réconciliateurs, francophones et arabophones, modernistes et conservateurs, s'y étalent en effet à longueur de colonnes.

Or le président Bouteflika – qui ne peut plus se targuer d'avoir dans son gouvernement des « laïcs » et des islamistes, (depuis que le Rassemblement pour la culture et la démocratie RCD a claqué la porte du gouvernement) – a réussi la gageure d'unir dans une même fureur les titres de la presse indépendante, aussi antinomiques soient-ils : francophones et arabophones, « anti » et « pro » islamistes, partisans ou non du dialogue avec l'ex-FIS, etc.

« LOIS SCÉLÉRATES »

Tous se montrent résolus à s'opposer à ce qu'ils qualifient unanimement de « lois scélérates » du pouvoir. L'adoption par l'Assemblée nationale, le 16 mai, d'amendements au Code pénal instituant un dispositif répressif contre la presse, a été considérée par les éditeurs comme une « véritable déclaration de guerre » qui « n'épargne aucun citoyen, intellectuel, homme politique, artiste, parti et association. » Dimanche à Alger, un comi-

ments restrictifs] et le FLN et à recourir à la fraude à l'Assemblée nationale ».

Une journée sans journaux a été décrétée pour le 28 mai et un rassemblement, auquel partis politiques et associations sont conviés, est prévu sur la petite « place de la

auprès des défenseurs de la liberté des médias, des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que de la commission des droits de l'homme des Nations unies.

Pour l'heure, les caricaturistes et les chroniqueurs algériens continuent de pourfendre avec férocity les représentants du pouvoir, tout particulièrement le président Bouteflika. Présenté comme « l'homme des basses besognes », le ministre Ahmed Ouyahia, est brocardé sans pitié...

Le nouveau dispositif répressif n'entrera en vigueur que lorsque les amendements seront adoptés par le Sénat, ce qui devrait intervenir dans les jours à venir et ne fait aucun doute. Il faut dire que le Sénat a vu, il y a quelques semaines, le retour à sa tête du symbole même du régime de parti unique : Mohamed Cherif Messaadia. Celui-ci, à la faveur d'un véritable putsch institutionnel orchestré par les partisans de Bouteflika, est en effet devenu le président du Sénat, alors qu'il avait disparu de la scène politique, après avoir été mis sur la touche au lendemain des émeutes d'octobre 1988.

L'adoption des amendements par le Sénat ne sera de toute évidence qu'une simple formalité. C'est alors que les choses sérieuses commenceront pour les journalistes algériens.

### Les fameux « amendements Dilem »

Appelés par les journalistes « amendements Dilem », du nom du plus célèbre caricaturiste algérien que le pouvoir aimerait ramener à moins d'insolence, les modifications au Code pénal adoptées, le 16 mai, par l'Assemblée nationale, prévoient, notamment, des peines allant de deux mois à deux ans de prison et d'une lourde amende pour toute personne qui insulte un juge, un fonctionnaire ou l'un des représentants de l'ordre public, par une parole, un geste, une menace, une correspondance, un écrit ou un dessin. Est également passible d'une peine sévère celui qui porterait atteinte au président de la République par des expressions insultantes, par l'outrage ou la diffamation, que ce soit par un écrit, un dessin, une déclaration ou par la diffusion de son et d'image, ou au moyen d'un support électronique, informatique ou autre. Le parquet entamera automatiquement des poursuites pénales. En cas de récidive, les peines mentionnées seront doublées. – (Corresp.)

té de crise a été mis en place pour coordonner les actions et organiser la riposte au « coup de force du pouvoir qui n'a pas hésité à cet effet à instrumentaliser le Rassemblement national démocratique RND [dirigé par le ministre Ahmed Ouyahia, l'initiateur en tant que ministre de la justice des amende-

liberté de la presse », baptisée de ce nom il y a deux ans à Alger, en hommage à la soixantaine de journalistes assassinés pendant la décennie sanglante. Une pétition nationale exigeant le retrait des amendements contestés va être lancée tandis que se prépare une action au niveau international

## Le choix de Anna Kournikova



Star du tennis Anna Kournikova a choisi la Constellation « Carré » en or 18 carats

Ω  
OMEGA

LOUIS PION 56-60, AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES • PARIS VIII • TÉL 01 42 25 31 10

# Washington attend un signe fort des Israéliens et des Palestiniens

La nomination d'un diplomate en charge du dossier du Proche-Orient, William Burns, actuel ambassadeur en Jordanie, témoigne d'un revirement des Etats-Unis. Mais ceux-ci subordonnent leur engagement à la volonté des deux parties de « cesser la violence »

La nomination d'un diplomate en charge du Proche-Orient, William Burns, et l'approbation appuyée apportée par le secrétaire d'Etat, Colin Powell, aux conclusions du rapport Mitchell témoignent de la volonté des

Etats-Unis de jouer à nouveau un rôle. Echaudée par l'échec de l'ancien président Bill Clinton, qui s'était personnellement engagé jusqu'aux derniers jours de son mandat, l'administration américaine multi-

ple cependant les précautions. Elle se déclare prête à œuvrer pour la paix à condition que les deux camps témoignent de leur volonté à renouer le dialogue après huit mois de violences inégales. Pour Colin

Powell, qui fait siennes les conclusions du rapport, le retour au calme doit précéder les efforts pour restaurer la confiance, ainsi que le gel des colonies israéliennes dans les territoires occupés et la reprise des négocia-

tions. Le rapport de la commission Mitchell sur les causes des violences opposant Palestiniens et Israéliens a été rendu public dans sa forme finale, lundi, à New York. Il a été salué par toutes les parties.

## NEW YORK

de notre correspondant

Avant de se jeter à l'eau, l'administration Bush préfère tâter la température. Succombant à la pression, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a annoncé lundi 21 mai la nomination à ses côtés d'un « assistant spécial » pour le Proche-Orient, William Burns, et a exposé, à partir des recommandations du rapport Mitchell, les différentes étapes d'un processus de paix dans lequel les Etats-Unis – et M. Powell personnellement – s'engageront activement si le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne font la preuve de leur volonté de cesser les hostilités.

Manifestement, le message qu'ont voulu faire passer, lundi, à la fois l'ex-sénateur démocrate George Mitchell, qui a présenté son rapport à New York, puis Colin Powell, qui lui a apporté son soutien total, est que c'est à présent au tour du chef de l'OLP, Yasser Arafat, et du premier ministre israélien, Ariel Sharon, de prendre leurs responsabilités et de faire preuve de « courage politique ».

Plus question, donc, de tenir la main des protagonistes, ni de s'engager dans un processus sans fin. Cela posé, a souligné le chef de la diplomatie américaine, la communauté internationale et les Etats-Unis en particulier sont prêts à les aider à retrouver le chemin d'une paix durable dès qu'ils auront fait la preuve de leur bonne volonté. M. Powell a ainsi fait sienne la séquence du processus telle qu'elle est exposée dans le rapport Mitchell : 1/faire cesser la violence ; 2/restaurer la confiance entre les deux peuples et 3/reprendre les négociations.

Partant du principe que le rapport Mitchell « a fourni aux parties des idées susceptibles de les aider à trouver une solution », Colin Powell appelle Israéliens et Palestiniens à « cesser la violence immédiatement et de manière inconditionnelle et à reprendre leur coopération en matière de sécurité ». A cette étape, M. Powell estime que la charge incombe d'abord aux autorités palestiniennes de désavouer le terrorisme et d'en emprisonner les auteurs.

Ce n'est, dans l'esprit du secrétaire d'Etat, qu'à l'étape suivante, celle des mesures de restauration de la confiance, qu'il sera demandé à Israël de faire des concessions sur les colonies de peuplement ; et

M. Powell adopte la même ligne que le rapport Mitchell sur les colonies de peuplement : « Il doit y avoir un gel de ces colonies, et cela inclut la croissance naturelle des colonies existantes. Cela va être une question

deux côtés sur la question de l'expansion des colonies existantes ».

C'est donc au stade des mesures de restauration de la confiance que la diplomatie américaine prévoit d'intervenir activement, « en travaillant étroitement avec les deux côtés pour élaborer un cadre et un calendrier pour l'exécution des recommandations du rapport », ainsi que, si nécessaire, celle des propositions jordano-égyptiennes également avancées pour un retour au calme.

## « AUSSI SIMPLE QUE CELA »

Ce rôle est attribué à deux diplomates américains, l'ambassadeur en Israël Martin Indyk et le consul général à Jérusalem Ron Schlicher qui ont pour instruction de « se mettre au travail immédiatement ». Leurs efforts seront coordonnés par l'actuel ambassadeur américain en Jordanie William Burns, appelé à devenir sous-secrétaire d'Etat pour le Proche-Orient lorsque le Sénat l'aura confirmé, mais qui devient d'ores et déjà l'assistant spécial chargé du dossier israélo-palestinien auprès de Colin Powell. Pour l'heure, William Burns et

son équipe vont prendre contact avec les protagonistes pour des discussions exploratoires sur les perspectives de mise en œuvre des recommandations du rapport Mitchell, y compris celles d'une cessation des hostilités. C'est sur la base des résultats de ces discussions initiales que « je déterminerai ce que je peux peut-être faire de plus, d'une manière plus personnelle, pour aider à la réconciliation entre Israël et les Palestiniens et faire avancer le processus », a précisé Colin Powell.

C'est donc un engagement conditionnel et calibré que l'administration Bush propose aux dirigeants du Proche-Orient. « Les Etats-Unis ne présentent pas un nouveau plan de paix, a résumé le secrétaire d'Etat. La diplomatie itinérante (« shuttle diplomacy ») n'est pas ce dont nous avons besoin en ce moment. Il est devenu clair que si la violence ne baisse pas, il n'y a aucune perspective de négociations. C'est aussi simple que cela. Et c'est incontournable. »

Sylvie Kauffmann

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## Les recommandations de la commission Mitchell

VOICI des extraits du rapport de la commission Mitchell, rendu public lundi 21 mai à New York.

« Le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne devraient réaffirmer leur engagement à respecter les accords existants et devraient sans condition et immédiatement mettre fin aux violences. Ils devraient reprendre immédiatement leur coopération en matière de sécurité (...) [et] œuvrer ensemble pour établir une période d'accalmie significative. »

« L'Autorité palestinienne devrait affirmer clairement par des actions concrètes (...) que le terrorisme est inacceptable et condamnable et qu'elle n'épargnera aucun effort pour empêcher les actions terroristes et punir leurs auteurs. Le gouvernement israélien devrait geler toute activité de colonisation, y compris la croissance naturelle des colonies existantes. »

« Le gouvernement israélien devrait veiller à ce que son armée adopte et applique des procédures d'engagement non mortelles face à des manifestants désarmés. L'Autorité palestinienne devrait empêcher les tirs à partir des zones d'habitation palestiniennes sur des zones d'habitation israéliennes et des positions de l'armée israélienne. Le gouvernement israélien devrait lever le bouclage des territoires, transférer à l'Autorité palestinienne les sommes provenant des taxes et permettre aux Palestiniens qui travaillaient en Israël de retrouver leur emploi. »

La Commission souligne que l'arrêt des violences et l'adoption de mesures de confiance « ne dureront pas en l'absence d'un retour à des négociations constructives ».

## Les conclusions du rapport Mitchell reçoivent un accueil très favorable

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

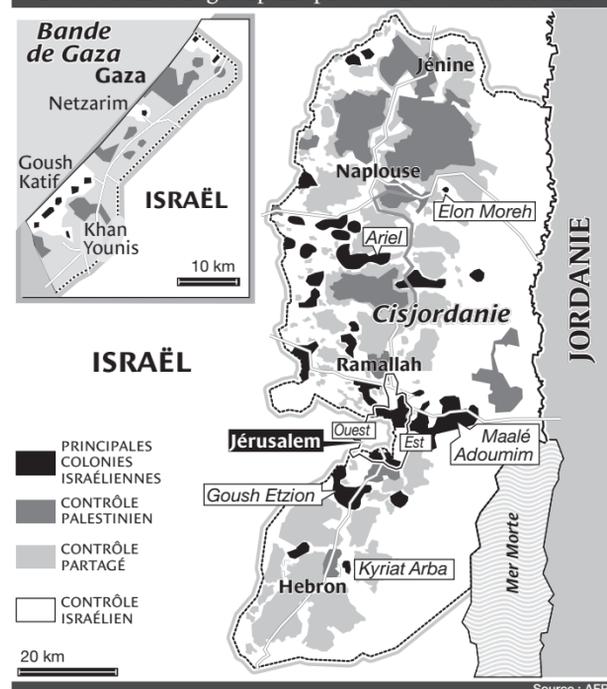
Rarement commission d'« établissement des faits », ainsi que s'intitule officiellement la commission Mitchell chargée d'enquêter sur les violences qui opposent Palestiniens et Israéliens, n'aura fait l'objet d'un tel consensus. Son rapport définitif était à peine remis que les Palestiniens, sans fausse note, en adoptaient toutes les propositions, appelant même à la convocation d'un sommet pour les mettre en œuvre ; quelques heures plus tard, les Israéliens, à leur tour, l'estimaient globalement positif, même s'ils émettaient des réserves sur certaines de ses conclusions et repoussaient, pour l'instant, toute idée de sommet. Américains, Européens et secrétaire général des Nations unies ont manifesté à l'unisson une satisfaction identique.

### RESTAURER LA CONFIANCE

Créée lors du sommet de Charm el-Cheikh, en octobre 2000, la commission Mitchell – du nom de son président George Mitchell, ancien sénateur démocrate américain qui avait déjà accompli un travail de médiation identique en Irlande du Nord – était chargée d'étudier les raisons de l'irruption de violences qui, depuis le 29 septembre, ont balayé tous les progrès faits dans le dialogue israélo-palestinien depuis des années. Un pré-rapport avait été remis, le 6 mai, aux deux parties (Le Monde daté 8 mai). C'est en tenant compte de leurs remarques que la commission a rédigé son travail définitif, rendu public lundi 21 mai, à New York.

Globalement, le rapport final ne diffère guère du rapport précédent. Avec le même nombre de pages, et en termes quasiment identiques, il décrit l'enchaînement des faits, évite de stigmatiser l'une ou l'autre partie même s'il ne juge pas toujours appropriée telle ou telle de ses initiatives, et, surtout, appelle à « l'arrêt immédiat et sans condi-

Des colonies regroupant près de 200 000 habitants



tions » de toutes les violences, invitant les parties à respecter « les accords existants » puis à « reprendre immédiatement leur coopération en matière de sécurité ». Diffé-

rentes mesures – dont, essentiellement, côté palestinien, la mise en œuvre d'actions concrètes indiquant une claire volonté de ne pas utiliser le terrorisme pour atteindre

### UNE JOURNÉE « ORDINAIRE »

Dans leurs lettres envoyées à la commission pour la remercier du travail accompli, Israéliens et Palestiniens, en des termes quasi identiques, ont estimé que son travail serait utile pour l'avenir. « Tentative constructive et positive pour briser le cycle de la violence et faciliter la reprise des négociations bilatérales », ont estimé les premiers ; « fondations raisonnables et cohérentes pour résoudre la crise actuelle et ouvrir le chemin conduisant à la reprise significative des négociations », ont assuré les seconds ; « rapport équilibré et honnête dont je partage les conclusions », a conclu le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Après huit mois d'affrontements sanglants, d'accusations réciproques et d'échecs répétés, une telle unanimité mérite d'être relevée, même si ses conséquences ne sont

pas évidentes. Si chaque partie peut se féliciter des conclusions qui vont dans son sens – pour les Israéliens la condamnation du terrorisme et pour les Palestiniens celle de la colonisation et des moyens militaires déployés contre eux –, l'arrêt des violences et la reprise des négociations sont loin d'être choses faites.

De ce point de vue, lundi aura été une journée « ordinaire », avec échanges de tirs dans les environs de Jérusalem et intervention d'hélicoptères au-dessus de la bande de Gaza, activités illustrant parfaitement le diagnostic posé par la commission Mitchell. Près du camp de réfugiés de Bureij, dans la bande de Gaza, deux militants du Fatah ont ainsi été tués par l'armée israélienne, qui affirme qu'ils s'approprièrent à mettre en place un engin explosif.

La nuit précédente, des hélicoptères israéliens avaient attaqué une petite usine métallurgique de la bande de Gaza, assurant que des mortiers y étaient fabriqués. Les Palestiniens affirment que l'usine ne fabriquait que des pièces détachées pour voiture. Lundi toujours, le quartier juif de Giló, à Jérusalem-Est, a fait l'objet de tirs qui ont provoqué une riposte israélienne. Les combats ont duré plusieurs heures, combats au cours desquels cinq habitants israéliens de Giló ont été blessés, deux par balles et trois par des éclats de verre.

G. M.

## Le combat impossible des implantations juives

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le gouvernement israélien aura beau ne pas vouloir l'admettre, rien n'empêchera l'opinion publi-

### ANALYSE

Une majorité d'Israéliens ne soutiennent plus l'expansion des colonies

que israélienne comme internationale de faire sienne l'une des principales conclusions du rapport Mitchell : il y a une forte corrélation entre la colonisation et les violences qui déchirent la région depuis huit mois. La visite d'Ariel Sharon sur le mont du Temple, l'espérance des Mosquées, fin septembre 2000, affirme la commission Mitchell, n'était que le prétexte qui les a déclenchés. Mais c'est bien, entre autres facteurs, la colonisation qui les a fait mûrir et qui continue à les nourrir.

Une récente étude de l'organisation La Paix maintenant établit que depuis l'élection d'Ariel Sharon, en février, quinze nouvelles implantations au moins ont été installées en Cisjordanie : extensions

de colonies existantes ou nouvelles communautés formées de quelques caravanes attendant des jours meilleurs. Parfois ces nouvelles implantations sont une réaction « spontanée » à l'assassinat sur les routes environnantes d'un colon ; plus souvent, il s'agit d'une installation visant à occuper un peu plus de terrain pour empêcher toute solution passant par l'évacuation. Plus les colons sont nombreux, plus leur éventuel recasement s'apparente à un insoluble casse-tête ; et plus le gouvernement sera hésitant à prôner une solution radicale.

L'Autorité palestinienne a fini par comprendre l'intérêt qu'il y avait à enfoncer le clou de la colonisation. Parler de l'Intifada d'Al-Aqsa, dénier aux juifs tout lien avec le mont du Temple et le mur des Lamentations, déclarer, comme encore récemment Yasser Arafat lors de la commémoration de la Naqba qui célèbre la « catastrophe » de la création d'Israël, que le combat ne s'arrêtera que lorsque le dernier réfugié aura exercé son droit au retour, ne peut que raidir les Israéliens dans un front commun dressé contre un danger qui, pensent-ils, menace leur existence en tant que juifs désireux de vivre dans un Etat juif.

Mais désigner les colonies comme un obstacle à la paix et à la coexistence est un discours largement compris dans la société israélienne, qui est susceptible de briser ce consensus national et, avec lui, la stabilité du gouvernement d'union qui le coiffe. Il y a belle lurette que personne, contrairement à Ariel Sharon, ancien ministre des infrastructures qui a tant fait pour leur expansion, ne voit plus dans les colonies des bastions stratégiques indispensables à la sécurité d'Israël.

### MILLE DANGERS

Trente-quatre ans après l'occupation de la Cisjordanie, les colonies sont vécues pour ce qu'elles sont : le reliquat d'une politique d'expansion territoriale et idéologique dans laquelle tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont trempé mais qui, aujourd'hui, exposent leurs habitants à mille dangers, mobilisent des régiments entiers pour les en protéger et n'empêchent pourtant pas le pays de s'enfoncer dans la guerre.

Un récent sondage publié par Yedioth Aharonoth indiquait que 61 % des Israéliens, contre 34 %, étaient favorables à un gel des constructions dans les colonies en

échange de l'arrêt des violences, comme plusieurs voix palestiniennes autorisées le proposent. Un résultat très significatif quand on connaît la défiance que les Israéliens nourrissent pourtant à l'égard de Yasser Arafat et de sa politique, et le soutien qu'ils ont accordé – 62 % ! – à l'emploi de F-16 pour riposter à l'attentat de Netanya. « Il est temps d'affûter les questions que la gauche compte présenter au jugement du public israélien, en concluant, dans Maariv, un éditorialiste. Accepterons-nous toujours de combattre les Palestiniens pour les implantations ? Accepterons-nous de tuer et d'être tués pour une idée qui n'est pas la nôtre ; une idée à laquelle n'adhère qu'une petite partie radicale de notre peuple ? »

Quelle que soit la façon dont on la tourne, la colonisation sera toujours vue, en Israël ou à l'étranger, de la même façon : l'occupation illégitime de terres qui appartiennent à d'autres. Avec une telle image, aucune guerre ne peut être gagnée, quels que soient les moyens techniques et militaires déployés, quelles que soient les subtilités des arguments juridiques assésés.

Georges Marion

**AFIG** **BAC + 1** **ISG**

**RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**

**L'AFIG**  
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)  
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER  
**L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION**

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris  
**Tél. 01 56 26 26 10**

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Sept ans de prison pour un militant des droits de l'homme en Egypte

LE CAIRE. Un tribunal a condamné, lundi 21 mai, l'universitaire Saadedine Ibrahim, à sept ans de prison pour avoir « diffamé » l'Egypte au travers de rapports sur les droits de l'homme et sur les relations entre chrétiens et musulmans. Vingt-sept des employés du centre Ibn Khaldoun que dirige le professeur Ibrahim ont également été condamnés à des peines allant de un à cinq ans de prison, dont sept avec sursis. Au terme d'un procès qui s'était ouvert en novembre 2000, l'homme, qui a la double nationalité égyptienne et américaine, a également été condamné pour avoir reçu illégalement des fonds de la Commission européenne afin de surveiller les élections législatives. Il a été emprisonné dès le prononcé du verdict.

Des diplomates occidentaux et des militants des droits de l'homme ont exprimé leur consternation après la condamnation de l'un des militants les plus actifs et connus en Egypte. — (Reuters.)

## Les groupes armés du sud de la Serbie acceptent d'être « démobilisés »

BUJANOVAC. Les principaux chefs de l'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac (UCPMB) ont signé, lundi 21 mai, un accord acceptant que cette guérilla albanaise du sud de la Serbie soit « entièrement démilitarisée, démobilisée et démantelée avec l'assistance de la communauté internationale ». L'accord vise à mettre fin à plus d'un an d'affrontements avec les forces yougoslaves dans la région. Plusieurs dizaines de combattants de l'UCPMB se sont livrés, lundi, à la force multinationale déployée au Kosovo (KFOR). Muhamet Xhemajli, l'un des combattants les plus radicaux de l'UCPMB, a par ailleurs été arrêté le même jour par les forces yougoslaves. Ces dernières sont autorisées depuis une semaine à pénétrer dans la « zone de sécurité » de cinq kilomètres entourant le Kosovo, à partir de laquelle les rebelles albanais opéraient.

Selon l'envoyé spécial de l'OTAN pour le sud de la Serbie, Pieter Feith, « ce dénouement adresse un puissant message à la région tout entière, particulièrement à la communauté albanaise au Kosovo et autour ». « L'OTAN espère que ce message sera entendu en Macédoine », a-t-il ajouté. — (AFP.)

## Allemagne : vers l'indemnisation des travailleurs forcés

BERLIN. Otto Lambsdorff, négociateur allemand dans le dossier des travailleurs forcés sous le troisième Reich, a estimé, mardi 22 mai, que les entreprises allemandes étaient suffisamment à l'abri de poursuites judiciaires aux Etats-Unis pour pouvoir indemniser les anciens travailleurs forcés. Le Bundestag doit désormais déclarer que la « sécurité juridique » a été obtenue avec la justice américaine, préalable à tout versement d'indemnités. Le vote pourrait avoir lieu avant la pause estivale et les premiers versements durant l'été.

Le dossier s'est débloquenté, lundi 21 mai, lorsque la juge new-yorkaise, Shirley Kram, a définitivement classé des plaintes de travailleurs forcés. Elle avait auparavant exigé des fonds supplémentaires pour les travailleurs forcés ou les anciens clients de banques autrichiennes, passées sous contrôle allemand après l'Anschluss. La Cour d'appel de New York a estimé qu'elle avait outrepassé ses prérogatives. Les décisions du juge Kram et de la Cour d'appel de New York devraient faire jurisprudence et inciter les juges américains à déclarer les autres plaintes déposées outre-atlantique irrecevables. — (AFP.)

### DÉPÊCHES

■ **CAMBODGE : plusieurs dizaines de membres de minorités ethniques** ayant fui récemment le Vietnam ont été renvoyé de force vers leur pays d'origine, a accusé, dimanche 20 mai, l'organisation humanitaire Human Rights Watch (HRW). Au moins 89 réfugiés originaires des Hauts plateaux vietnamiens ont été expulsés du Cambodge ces dernières semaines, a déploré HRW, en considérant que « ces retours forcés violent la règle cardinale des lois internationale sur les réfugiés ». — (AFP.)

■ **ONU : la Journée internationale de la biodiversité**, célébrée le 22 mai, a été placée sous le signe des « bio-invasions », ou invasions des écosystèmes par des espèces de flore ou de faune étrangères. « Les espèces invasives constituent la plus grande menace à la biodiversité après la destruction des habitats », a déclaré Klaus Toepfer, le directeur exécutif du Programme des Nations unies sur l'environnement (PNUE), basé à Nairobi. Favorisées par le tourisme et le commerce, les espèces envahissantes tendent à éradiquer les espèces locales, avec des conséquences économiques qui peuvent atteindre, selon le PNUE, des milliards de dollars (Lire aussi page 28).

■ **ÉTATS-UNIS : pour la première fois de son histoire, la Banque mondiale** vient d'annuler une conférence par crainte de mouvements de contestation. Quelque 20 000 manifestants ont annoncé leur venue à Barcelone pour une conférence prévue du 25 au 27 juin sur le thème de la pauvreté, en présence de 200 intellectuels, dont Martha Suplicy, le nouveau maire de Sao Paulo, membre du Parti des travailleurs brésilien. « Nous annulons non pas pour des questions de sécurité mais pour des raisons de sérénité », a justifié la Banque mondiale qui ne veut pas se donner l'image d'une citadelle assiégée. « On ne voulait pas d'un nouveau Prague, Nice ou Québec ». Entre 50 000 et 100 000 manifestants sont d'ores et déjà prévus pour le G8 de Gênes en juillet. — (AFP.)

■ **RUSSIE / ÉTATS-UNIS : les deux pays ont achevé**, lundi 21 mai, la destruction de leurs arsenaux respectifs de missiles à courte et à moyenne portée, suite à un accord conclu en 1987 et portant sur ce qu'on a appelé les Euromissiles. Selon le ministère russe de la défense qui l'annonce, 1.846 missiles russes et 846 missiles américains de cette catégorie, voués à être stockés en Europe, ont été démantelés. — (Reuters.)

## Un guide pratique du Congrès américain

PARIS. Comme on l'ignore trop souvent en France, où l'on imagine l'hôte de la Maison Blanche omnipotent, le Congrès est en politique étrangère, et à l'évidence en politique intérieure, l'un des acteurs essentiels de la vie publique américaine. Mais c'est aussi l'un des plus mal connus. Pour y remédier, le Centre français sur les Etats-Unis (CFE, à l'Ifrri, l'Institut français des relations internationales) publie, en anglais, un guide pratique du 107<sup>e</sup> Congrès (élu pour deux ans en novembre 2000) à l'intention des Européens : système des commissions au Sénat et à la Chambre des représentants, profil politique de leurs présidents et vice-présidents (numéros de téléphone et adresses électroniques), mécanismes de la procédure législative, etc. Un instrument de travail pour les chercheurs, les politiques et les entreprises. (*The international leadership of the 107TH Congress of the United States, A Handbook for French and European Users*. 59 pages. Ifri, 27, rue de la Procession, 75740 Paris Cedex 15. Tél.: 01-40-61-60-33.)

# Le président de Taïwan effectue une visite non officielle et controversée aux Etats-Unis

Chen Shui-bian se rend à New York sur fond de tensions sino-américaines

Critiquée par Pékin, la visite effectuée, du lundi 21 au mercredi 23 mai, par le président taïwanais, Chen Shui-bian, aux Etats-Unis a été pré-

sentée comme un simple séjour de « transit » par Washington. « Nous ne voyons pas pourquoi il devrait en résulter un impact sur les rela-

tions avec la République populaire de Chine », a commenté, lundi, le porte-parole du département d'Etat américain.

### TAÏPEH

de notre envoyé spécial

Dans un entretien au quotidien *USA Today* en avril, le président de Taïwan, Chen Shui-bian, évoquant ses prochaines escales « non officielles » aux Etats-Unis, disait espérer rentrer chez lui « coiffé d'un chapeau de cow-boy ». Cette réflexion n'a pu qu'être appréciée à sa juste valeur diplomatique à Pékin, où l'on se souvient encore du voyage historique de feu Deng Xiaoping en Amérique, fin janvier 1979 : le dirigeant chinois s'y était affiché Stetson sur le chef, et la célèbre photo avait symbolisé l'ouverture volontariste de son pays sur l'ancienne « puissance impérialiste » honnie.

M. Chen, chef controversé d'un Etat que peu de pays au monde reconnaissent, compte bien regarder une partie du terrain diplomatique alors perdu par son île, dont Pékin revendique l'entière souveraineté, à la faveur d'un nouveau paysanet : les tensions sino-américaines ne cessent de monter (notamment avec l'affaire de l'avion espion contraint à l'atterrissage dans l'île de Hainan le 1<sup>er</sup> avril), et l'élection du

républicain George W. Bush redonne espoir à un Etat désormais présidé par un homme issu de la mouvance indépendantiste de l'île, quoique prudent.

M. Chen était parvenu, à la fin de 2000, à effectuer une escale « technique » à Los Angeles en route vers l'Amérique centrale, mais avait été confiné dans son hôtel. Sa « récurrence », à la faveur d'une nouvelle tournée dans les Etats latino-américains qui sont presque les seuls à avoir des relations officielles avec Taïwan (El Salvador, Guatemala, Panama, Paraguay, Honduras), prend une tournure plus visible. Il visite New York à l'aller, jusqu'au mercredi 23 mai, et rencontre son maire Rudolph Giuliani, puis, au retour, fait étape, les 2 et 3 juin, à Houston, au Texas, le fief de M. Bush, devant passer la nuit chez le chef de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, Tom DeLay.

La première fois que les Etats-Unis, sous Bill Clinton, avaient autorisé un chef de l'Etat taïwanais à séjourner à titre « privé » en territoire américain (Lee Teng-hui, visitant l'université Cornell, dont il était

diplômé, en juin 1995), l'affaire avait déclenché une grave crise militaire entre Washington et Pékin. Le Pentagone avait dépêché, en mars 1996, deux porte-avions dans les parages de Taïwan pour faire pièce à des tirs de missiles à blanc opérés par Pékin en direction de l'île.

### TERNE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Certes, Chen Shui-bian s'efforce de mettre du liant à un geste en partie destiné à son opinion intérieure. Depuis son élection voilà un an, il s'est gardé de déclarations fracassantes sur le statut international de l'île, pour ne pas donner raison à l'hostilité de Pékin. Trois jours avant son départ, il a exprimé le souhait d'être autorisé à se rendre en octobre à Shanghai, au sommet du Forum sur la coopération économique de la région Asie-Pacifique (APEC), afin d'y prendre langue avec le chef du régime de Pékin, Jiang Zemin. La Chine a répondu non.

Mais le président taïwanais est aussi prisonnier de son agenda politique intérieur. Ses premières élections législatives, en décembre, s'annoncent difficiles alors qu'il est res-

té minoritaire au Parlement depuis son accession au pouvoir et que les ressorts du jeu politique jouent contre lui. L'économie est plutôt terne. Pékin préfère courtiser la classe d'affaires taïwanaise que revenir sur son refus de reprendre le dialogue (interrompu depuis six ans) sur des relations politiques nouvelles entre les deux entités chinoises.

Surtout, le programme anticorruption auquel M. Chen doit en grande partie son élection n'a donné presque aucun résultat, en particulier dans les affaires de commissions suspectes sur les achats d'armes (dont les frégates françaises La Fayette) sous le précédent règne du parti Kuomintang (KMT, « nationaliste »). Pour l'image, M. Chen avait été conduit à célébrer le premier anniversaire de sa prise de fonctions, dimanche 20 mai, à la veille de son départ pour les Etats-Unis, en lavant des pare-brises de voitures et en ramassant des ordures.

Francis Deron

► www.lemonde.fr/chineusa

Design © 2001 Van Cleef & Arpels Agency: Arnet Free Giesberg  
"FLEURETTE"

Van Cleef & Arpels

PARIS PLACE VENDÔME - FBG ST HONORÉ - CANNES - MONTE-CARLO - GENÈVE - LONDON HARRODS

**GAUCHE** Lionel Jospin a rendu ses derniers arbitrages, mardi 22 mai dans la matinée, avant l'examen en deuxième lecture du projet de loi de modernisation sociale à l'Assemblée

nationale. Sur la question centrale du contrôle des licenciements, le premier ministre ne veut pas bousculer l'équilibre général du texte, en dépit des demandes des communistes, des

Verts et d'une partie des socialistes. ● **LES DÉPUTÉS COMMUNISTES** sont nombreux à être partagés entre le principe de la solidarité gouvernementale et le combat pour la défen-

se des salariés licenciés. Plusieurs ont l'intention de voter contre le texte, en tout état de cause. ● **LA CGT** organisait, alors que débutait l'examen du projet, une journée nationa-

le d'action interprofessionnelle. Elle déterminera, à l'issue de cette journée, sa position vis-à-vis de la manifestation nationale contre les licenciements prévue le 9 juin.

# Lionel Jospin refuse de céder aux pressions du PCF sur les licenciements

Le projet de loi de modernisation sociale, réexaminé par l'Assemblée nationale mardi 22 mai, a été précédé d'après négociations dans la majorité. Le premier ministre est prêt à renforcer les conditions de reclassement des salariés licenciés et le rôle du comité d'entreprise, mais pas davantage

**Y AURAIT-IL** un malentendu entre Maxime Gremetz (PCF) et Elisabeth Guigou ? Lundi 20 mai, en quittant le bureau de la ministre de l'emploi et de la solidarité,

## RÉCIT

Vingt-quatre heures de négociations entre le gouvernement et sa majorité

le député de la Somme était plutôt optimiste : « Je ne pensais pas qu'elle serait aussi ouverte », commentait-il en début de soirée, en n'excluant pas d'appeler à voter « pour » le projet de loi de modernisation sociale, et son dispositif sur les licenciements économiques, qui doit être examiné en deuxième lecture, mardi 22 mai, à l'Assemblée nationale. M. Gremetz appelait de ses vœux « une définition plus stricte du licenciement économique » (lire ci-dessous) et un « renforcement » du pouvoir des représentants de salariés en leur permettant de contester le motif économique des licenciements.

La tonalité était toute différente, mardi, en fin de matinée, à la sortie du petit déjeuner qui réunit, chaque semaine, les dirigeants socialistes à Matignon. « Il y a plein de choses bien pour les salariés dans ce texte. On sait pourquoi le Medef vote contre. Voter contre, c'est voter comme le Medef... », insinue-t-on dans l'entourage du premier ministre. Pas question, donc, pour Matignon, de paraître céder à la pression des communistes qui, depuis une semaine, menaçaient de voter contre. « J'ai peur, en effet, qu'un malentendu ne se soit glissé entre Gremetz et Guigou », euphémise un dirigeant socialiste.

Il fallait toutefois faire un geste. Celui-ci a été calibré au millimètre.

Mardi, en fin de matinée, le gouvernement devait déposer « deux ou trois » amendements. L'un vise à allonger la durée des congés de conversion pour le reclassement des salariés licenciés. En réponse aux Verts et à la CGT, une seconde mesure inscristrait dans la loi la jurisprudence « Samaritaine » permettant au juge d'ordonner la réintégration de salariés lorsque le plan social est jugé « nul et non avenue ». Eventuellement, un troisième viserait à renforcer les procédures de concertation du comité d'entreprise. Sans aller jusqu'à créer un droit d'opposition du CE, comme le souhaitent le PCF et la CGT. La Rue de Grenelle a une dernière cartouche sur la sous-traitance.

## « LES VOIES D'UN ÉQUILIBRE »

Cela suffira-t-il à satisfaire les alliés du PS ? Lundi, en fin d'après-midi, le premier secrétaire du PS laissait entrevoir des ouvertures plus importantes. Il faut « sans doute repréciser la notion de licenciement économique, sans doute permettre une meilleure information et consultation des comités d'entreprise, une intervention plus forte

## Une bataille de définitions

Plusieurs rédactions permettant de définir le licenciement économique sont proposées. ● **L'article L. 321-1 du code du travail.** « Constitue un licenciement pour motif économique le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification substantielle du contrat de travail, consécutives notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques ».



de l'administration à certains moments », déclarait-il. Optimiste, François Hollande ajoutait : « Le Parti communiste trouvera avec nous les voies d'un équilibre qui ne sera pas honteux. » Jusqu'au der-

nier moment, cela n'allait pas de soi. Lundi 21 mai, la majorité plurielle a défilé dans le bureau d'Elisabeth Guigou. Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir) est arrivée en premier. Pendant « une

autres, par la Gauche socialiste et par le président de la commission des finances, Henri Emmanuelli (PS).

● **La version du PCF.** Rédigé par Maxime Gremetz, Muguette Jacquaint et Jacqueline Fraysse, l'amendement supprime l'adverbe « notamment » et propose d'encadrer une troisième cause de licenciement, relative aux « nécessités de réorganisation indispensables à la préservation de l'activité de l'entreprise ». Il précise les termes « mutations technologiques » et « difficultés économiques » afin que le licenciement soit le « recours ultime ».

● **L'amendement « Le Garrec ».** Le président de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec (PS), propose de modifier l'article L. 321-1 en supprimant l'adverbe « notamment » et en ajoutant la notion de « réorganisations destinées à sauvegarder la compétitivité des entreprises ». ● **La formule « Attac ».** L'amendement supprime l'adverbe « notamment » pour éviter, selon l'exposé des motifs, que des licenciements soient « autorisés » pour des raisons liées à la « compétitivité » des entreprises. Il est cosigné, entre

demi-heure », la députée a défendu les amendements des écologistes auprès de la ministre de l'emploi, avant d'aller donner une « conférence sur les OGM » à l'université d'Assas. « On ne votera pas le texte en l'état », a prévenu l'élue de Châteaudun, qui a toutefois exclu de voter « contre ». Les écologistes souhaitent donner aux tribunaux la possibilité d'« annuler les licenciements économiquement injustifiés » – notamment quand ils visent à « augmenter les profits » – et d'autoriser, par conséquent, la « réintégration » du salarié. Selon la députée, M<sup>me</sup> Guigou n'a « pas fermé la porte » à certaines revendications.

Au suivant, Bernard Charles (PRG), président du groupe Radical, Citoyen, Vert de l'Assemblée, a réclamé un renforcement des « mesures de reclassement » des salariés.

## LES « PERLES » DE M. LE GARREC

Vers 18 heures, c'était au tour de Maxime Gremetz. Le député de la Somme a passé « une heure » en compagnie d'« Elisabeth ». Le temps de présence est proportionnel au péril. « On a besoin d'une avancée sur le code du travail », insiste le député d'Amiens, qui, au passage a égratigné le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, Jean Le Garrec (PS) : « Il enfle des perles. »

Adopté sans trop d'accros en première lecture, à l'Assemblée nationale, en janvier, le volet « emploi » du texte s'est corsé avec l'annonce des licenciements chez Marks & Spencer, Danone et Valeo. Le parti de Robert Hue, affaibli au lendemain des élections municipales, a eu besoin d'air. Lors du passage du texte au Sénat, fin avril, les sénateurs communistes, ont plaidé en faveur de « l'interdiction des licenciements économiques dans les entreprises

bénéficiaires (Le Monde du 27 avril). En vain. Leurs collègues députés ne reliaient pas cette proposition. Pilotée par M. Gremetz, l'offensive des députés communistes porte sur deux fronts : outre une définition « plus stricte » du licenciement économique que celle prévue dans le code du travail, ils réclament un renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise en amont du plan social.

Le climat s'est dégradé à l'approche du débat en deuxième lecture, à l'Assemblée, y compris dans les rangs socialistes. La nouvelle définition du licenciement économique, prévue par le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, M. Le Garrec, qui introduit la notion de « compétitivité des entreprises », n'a pas fait l'unanimité et a suscité un vif débat lors du bureau national du PS, mardi 15 mai, puis le lendemain, lorsque la commission des affaires sociales s'est réunie (Le Monde du 18 mai). « Depuis quatre ans, de Vilvorde à Marks & Spencer, les licenciements économiques nous auront empoisonné la séquence... », soupire M. Hollande.

Depuis, le gouvernement s'est attaché à calmer l'attelage. Jeudi, le directeur de cabinet de M<sup>me</sup> Guigou, Christian Vigouroux, le conseiller social du premier ministre, Jacques Rigaudiat, et son conseiller parlementaire, Pierre Guelman, se sont réunis avec M. Le Garrec, au Palais-Bourbon, pour « faire le point ». Lundi, la Rue de Grenelle a envoyé aux députés de la majorité un « argumentaire » qui rappelle, point par point, le contenu du texte. Au chapitre « licenciements économiques », la note précise les « propositions de gouvernement pour la deuxième lecture ». Aux députés de la majorité de les apprécier.

Récit du service France

## Les communistes s'essaient à la « protestation constructive »

Le parti de Robert Hue reste tenu par la solidarité gouvernementale

**ZONE** à risques, pour le Parti communiste. Alors que le projet de loi de modernisation sociale revient en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, lesté de ses amendements, le PCF va devoir démontrer toute sa virtuosité en matière de « protestation constructive », selon l'expression de Robert Hue. Dans un domaine aussi emblématique, l'exercice est rien de moins que périlleux.

Accusé de courir après l'extrême gauche, depuis les déconvenues municipales, M. Hue s'est d'avance dédouané de ce reproche, samedi 19 mai, à la sortie du conseil national : « Nous ne faisons pas de la surenchère, je ne suis pas le « Monsieur Plus » de la majorité », a plaidé le secrétaire national. Sans bien convaincre, puisque les députés communistes avaient voté le texte en première lecture. La « prétendue surenchère » ? Sylvie Jan, membre du collège exécutif char-

gée du rapport d'activité, l'a balayée devant le conseil national : « Notre prise de responsabilité dans le maximum de lieux de décision (...) tend à vouloir arracher toutes les avancées possibles. Notre départ aujourd'hui déroulerait un tapis de soie sous les pieds de la droite », a asséné la responsable des relations avec les partis et les syndicats.

## M. GREMETZ, POISSON-PILOTE

Toutefois, au moment où, pour la première fois, le débat est ouvert sur la désignation du candidat du parti à l'élection présidentielle, l'unité est plus que jamais de façade. Au groupe communiste, c'est tempête sous les crânes. Il n'y en a qu'un qui se sente « comme un poisson dans l'eau », c'est Maxime Gremetz ! Longtemps confiné dans le rôle de l'électron libre, le député de la Somme joue désormais le fédérateur. « Avant, j'étais isolé dans le groupe, maintenant tout le monde se réfère à moi, se réjouit l'élue. J'observe que le conseil national du PCF, réuni le week-end dernier, s'est placé sur la même ligne que moi », affirme-t-il sans modestie excessive.

Après avoir critiqué sans retenue les amendements « rouges » présentés au Sénat par les élus communistes (Le Monde du 27 avril), qui demandaient l'interdiction des licenciements en sachant cette voie sans issue, M. Gremetz veut, plus modestement cette fois, donner de nouveaux droits aux salariés (lire ci-dessus). Pour d'autres, il est déjà trop tard. Patrice Carvalho, envisage de voter contre le projet de loi, jugeant l'attitude du groupe trop timorée. « Nous sommes trop accommodants alors que se joue en ce moment notre survie. Nos élec-

teurs potentiels s'abstiennent, votent Verts, Laguiller ou FN. On ne peut pas continuer ainsi, et ne comptons surtout pas sur le PS », s'empare le député de l'Oise. Amendements ou pas, André Gerin (Rhône) votera contre aussi. « C'est bien du point de vue du ton, mais cela ne suffit pas. Il faut aller beaucoup plus loin sur la façon globale d'aborder les questions. » Pour le maire de Venissieux, deux questions essentielles sont négligées : le bilan de la gauche plurielle depuis 1997 et le projet « alternatif et combatif dont le PCF devrait être porteur ».

Moins pessimiste, Jean-Claude Lefort veut encore croire que le gouvernement finira « par s'ouvrir » aux revendications des salariés. Le député du Val-de-Marne plaide pour des signes forts. « Lionel Jospin se déclare pour la loi du marché et contre la société de marché mais il faut des éléments pour étayer l'interface. Quand le PS réalise le consensus avec la droite comme ce fut le cas pour le PARE, cela ne peut être que mal perçu par l'opinion », juge-t-il.

Jean-Claude Gayssot, lui, avait pris soin de faire entendre auparavant sa petite musique, par voie de presse. Dans une tribune publiée par Libération le 14 mai, le ministre de l'équipement propose sa propre version de la lutte contre les effets de la mondialisation : alors que les moyens de production sont aujourd'hui l'intelligence et la matière grise, pourquoi ne pas donner aux salariés « un véritable droit de codécision dans la vie et la gestion de l'entreprise » ? Pour l'heure, le président du groupe de l'Assemblée, Alain Bocquet, est resté des plus discrets.

Élie Barth et Béatrice Gurrey

## La CGT contrainte à faire cavalier seul

**C'EST** un gros test pour la CGT. La confédération dirigée par Bernard Thibault organisait, mardi 22 mai, dans toute la France, une journée nationale d'action interprofessionnelle destinée à la fois à protester contre les licenciements et à obtenir des droits nouveaux pour les salariés, notamment en matière de consultation, d'information et de contrôle s'agissant des plans sociaux. Des défilés et actions diverses devant les préfectures et les chambres patronales étaient prévues dans une soixantaine de villes, dont Bayonne, Caen, Montpellier, Lyon, Toulouse, Rennes et Marseille, en passant par Amiens, Nancy, Roanne, Pau, Nevers, Mâcon, Romorantin ou Vesoul.

A Paris, le cortège devait quitter à 15 heures la gare Montparnasse pour gagner les abords de l'Assemblée nationale, où devait débiter l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur la modernisation sociale. Une vingtaine de cars venus de l'Aisne, du Nord et de la Sarthe devaient se joindre à ce défilé. Auparavant, la Fédération CGT de l'agroalimentaire avait prévu de se rassembler sous les fenêtres du siège social du groupe Danone. Dès 7 heures, mardi matin, une centaine de militants de la CGT-Ile-de-France ont donné le coup d'envoi à cette journée d'action en se rassemblant pour une manifestation « surprise » place du Palais-Bourbon, afin d'accueillir les députés au son de cornes de brume.

M. Thibault conduira le défilé parisien, en tête duquel devaient prendre place les salariés des entreprises affectés par des plans sociaux. La CGT souhaite « élargir la mobilisation à l'ensemble du public et du privé » pour revendiquer « de nouveaux droits à l'intervention économique » : elle veut notamment conditionner les projets de restructuration à l'accord majoritaire des représentants du

personnel dans le privé et assurer le droit « des citoyens à être informés sur les projets de restructuration dans les services publics et sur l'avis des personnels ». Elle veut surtout pousser l'idée d'« un nouveau statut du travail salarié assurant à chaque salarié l'emploi stable, la pérennité du contrat de travail, le développement de sa qualification et de sa

De la réussite de cette journée dépendra la participation de la confédération au 9 juin

rémunération, ses droits à la formation continue, tout au long de la vie professionnelle quels que soient ses employeurs, quelles que soient les évolutions de telle ou telle entreprise ». Dès lors, plusieurs dizaines d'appels aux débrayages ont été lancés concernant les secteurs de l'agroalimentaire, du commerce, de la fonction publique, des entreprises comme Snecma, Renault, Peugeot

Poissy, Saint-Gobain emballage, EDF, Alstom, Alu Pechiney, GIAT Industries, la Mutualité agricole, La Poste.

La CGT entendait aussi ne pas laisser aux différentes composantes de la majorité plurielle, et plus particulièrement au groupe PCF de l'Assemblée nationale, le soin d'apparaître, mardi, seuls, en pointe de la bataille sur les licenciements. En revanche, elle n'est pas parvenue à rallier sur son initiative les quatre autres centrales traditionnelles. Après la CFDT, FO et la CGC, la CFTC, qui a beaucoup hésité, n'a pas lancé d'appel confédéral à la journée du 22 mai. Pour autant, certains cortèges régionaux vont prendre une forme unitaire, comme à Dijon (CGT-FSU-UNSA), à Besançon (CGT-SUD-FSU-UNSA-CFTC), à Auch (CGT-CFDT-FSU-UNSA-SUD) ou à Nancy, avec la présence de FO.

Par ailleurs, l'ampleur de cette journée ainsi que l'attitude du gouvernement conditionneront la participation ou non de la CGT, au niveau confédéral, à la manifestation nationale contre les licenciements prévue à Paris, le 9 juin, à l'initiative de syndicalistes d'entreprises à plans sociaux.

Caroline Monnot

## Formation linguistique



L'anglais à Oxford Cambridge Boston  
L'allemand à Heidelberg  
L'espagnol à Madrid  
L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. Stages pour adultes, étudiants et jeunes.  
☎ 0825 00 10 70 www.oise.net  
Bureaux conseil à Bordeaux, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg et Versailles

O I S E

**PROFESSION POLITIQUE**  
**LA NEWSLETTER**  
Chaque mercredi  
Dès la sortie du Conseil des ministres, le compte-rendu et les nominations.  
Les élections, mouvements et nominations de la semaine.  
Gratuitement sur : [professionpolitique.com](http://professionpolitique.com)

**ISTH**  
Enseignements Supérieurs Privés  
**SUP'AVOCAT SUP'ENM**  
Session d'été intensive sur place  
Cours par correspondance : annuel et été  
Tél. : 01 42 24 10 72  
[www.isth-es.com](http://www.isth-es.com)

# Le Sénat s'apprête à durcir la répression des mineurs délinquants

Un couvre-feu pour les moins de 13 ans est évoqué

UNE MAILLE à l'endroit, une maille à l'envers. Du projet de loi sur la sécurité quotidienne, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, le 27 avril, ne subsistera guère plus que l'intitulé après son examen par les sénateurs. La majorité sénatoriale, de droite, entend défendre sa propre philosophie au long d'un débat qui s'engageait mardi et qui pourrait se prolonger au-delà du 23 mai, selon le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne). « Ce n'est pas tant ce qu'il y a dans le texte mais ce qui n'y figure pas qui nous gêne », déclare le rapporteur Jean-Pierre Schosteck (RPR, Hauts-de-Seine).

A l'origine, le projet défendu par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, était destiné à encadrer la vente des armes à feu, à renforcer la répression des délits à la carte bancaire, à élargir les prérogatives des adjoints de sécurité, à contrôler les filières d'immigration illégale vers le Royaume-Uni et à ordonner l'euthanasie des chiens dangereux. Pendant la discussion à l'Assemblée, le canevas a été élargi, parfois avec l'assentiment des députés socialistes qui ont, à l'occasion, outrepassé les souhaits du gouvernement. L'interdiction de la vente par correspondance des armes à feu des sept premières catégories a été levée pour satisfaire les chasseurs. Le fichier national des empreintes génétiques a été étendu aux crimes de vol, d'extorsion et de destruction.

En revanche, la révision de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, réclamée par une partie de la droite, n'avait pas été retenue. La commission des lois du Sénat a repris pour l'essentiel les amendements des députés de l'opposition sur ce sujet. Elle propose de permettre de

prononcer une peine, à l'exception de l'emprisonnement, à l'encontre des délinquants de dix à treize ans et envisage le placement des mineurs de treize à seize ans en détention provisoire. Elle prévoit aussi de confier le versement des prestations familiales à un tuteur lorsque l'enfant méconnaît à plusieurs reprises un arrêté interdisant la circulation sur la voie publique.

## « CHIFFRES INQUIÉTANTS »

Concernant les attributions des élus locaux, il est fait obligation au procureur de la République d'informer le maire des crimes ou délits commis dans sa commune et de motiver les classements sans suite. Dans son rapport, M. Schosteck donne aux maires la possibilité de « déclarer le couvre-feu pour les moins de treize ans » circulant seuls sur la voie publique « entre minuit et six heures du matin ».

« Les chiffres de la délinquance juvénile sont très inquiétants », estime Henri de Raincourt (RI, Yonne), qui souhaite la création d'une commission d'enquête « pour évoquer les moyens de faire face ». Après l'éclatement du Front national, la droite sénatoriale se sent désormais légitime pour exprimer ses convictions en matière de sécurité. « On ne nous traite plus d'extrémistes quand on aborde le sujet », observe Alain Joyandet (RPR, Haute-Saône). Jean-Claude Peyronnet (Haute-Vienne), au nom du groupe socialiste, s'insurge contre « l'aspect très répressif du rapport de Jean-Pierre Schosteck. On veut faire des maires des shérifs et accabler les jeunes. Pour la droite, la campagne électorale a déjà commencé ».

Elie Barth

► www.lemonde.fr/insecurite

# La droite accuse M. Delanoë de créer une « police municipale déguisée »

APRÈS les annonces conjointes du maire de Paris, Bertrand Delanoë, et du nouveau préfet de police, Jean-Paul Proust, le débat sur la sécurité a largement occupé la séance du conseil municipal, lundi 21 mai, ravivant l'un des débats de la campagne entre l'ancienne majorité et la nouvelle. M. Delanoë a exposé le dispositif qu'il va mettre en place pour améliorer la sécurité dans les rues de la capitale : embauche de 500 emplois-jeunes affectés à la sortie des écoles et recrutement de 500 nouveaux « professionnels formés » pour lesquels 21 millions de francs ont été inscrits au budget 2001. Ces personnels seront, pour cent d'entre eux, des « correspondants de nuit » travaillant comme médiateurs sociaux dans les cités HLM les plus sensibles. Deux cents inspecteurs de la Ville prendront en charge la surveillance des parkings souterrains municipaux et l'accompagnement des personnes âgées. Enfin, sur deux ans, 400 agents de surveillance de Paris (ASP) seront recrutés.

Le projet prévoit aussi l'élargissement, par voie législative, des compétences des ASP - les « pervenches » parisiennes -, placés sous l'autorité de la préfecture de police mais pour le moment cantonnés à la verbalisation des véhicules en stationnement. Un amendement au projet de loi sur la sécurité, actuellement débattu au Sénat (lire page 7), leur attribuerait la qualité d'agent de police judiciaire adjoint afin qu'ils puissent effectuer des relevés d'identité et verbaliser d'autres infractions, en matière de propreté, de déjections canines notamment.

La préfecture de police entend compléter le dispositif, a expliqué M. Proust, en déployant 1 000 policiers supplémentaires « à pied » (Le Monde du 22 mai). « Cet objectif est réaliste », a commenté le préfet de police, qui souhaite « mieux employer » les 19 000 fonctionnaires en poste à Paris et qui s'est engagé à suivre « à l'unité près » l'utilisation de ces nouveaux moyens. Ces manifestations de bonne

volonté et l'évocation, par M. Delanoë, d'un « partenariat sans précédent » entre la Ville et la préfecture de police n'ont pas ébranlé le scepticisme de la droite, qui reste arc-boutée sur son idée de création d'une « police municipale ». Le président du groupe RPR, Philippe Séguin, dont c'était la première intervention devant le Conseil de Paris depuis son échec aux municipales, a qualifié « d'usine à gaz » les propositions du maire. La création d'une police municipale « n'est pas contraire aux principes de la République », a répété M. Séguin, qui estime que la « police de proximité » ne « saurait être le refuge de l'emploi précaire, le lieu de la sous-qualification, le prétexte à des dérives préto-riennes ».

## « USINE À GAZ »

Pour Claude Goasguen, président du groupe DL, le plan de la gauche parisienne est « timoré et sans perspective ». « Arrêtons cette politique qui recrute des effectifs de police municipale déguisée sous d'autres noms », a-t-il lancé. Quant au balladurien Philippe Goujon, ancien adjoint (RPR) à la sécurité de Jean Tiberi, il a raillé « une monstruosité politico-juridico-administrative unique en son genre ». Les deux vœux du RPR et de l'UDF, réclamant la création d'une police municipale et le transfert des pouvoirs de police au maire de Paris, ont été rejetés.

Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

■ BERNARD BLEED, ancien secrétaire général de la Ville de Paris, devient directeur général des services administratifs du conseil général des Hauts-de-Seine, que préside Charles Pasqua (RPF). Cette décision a été annoncée, lundi 21 mai, à la commission permanente du conseil. Le directeur du cabinet de M. Pasqua sera François Asselineau, conseiller (RPF) de Paris, en remplacement d'Edouard Lacroix, qui prend sa retraite.

# L'Elysée s'inquiète de plus en plus des conséquences des « affaires » sur la candidature de Jacques Chirac

L'opposition accuse Lionel Jospin de soutenir en sous-main l'initiative d'Arnaud Montebourg

La signature, par trente députés de la majorité, de la proposition de résolution d'Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, tendant à

faire comparaître Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice, a déclenché un tir de barrage à droite. A l'Elysée, on ne croit pas aux chances

d'aboutir de cette initiative. On craint en revanche que la candidature de M. Chirac à la présidentielle ne pâtisse de l'effet des « affaires ».

L'ÉLYSÉE ne veut plus dire un mot, officiellement, sur les tentatives d'Arnaud Montebourg pour mettre en accusation Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. « Pas de commentaires, pas de remarques, pas d'allusion, rien », assure l'équipe présidentielle. Cela n'empêche pas les proches du chef de l'Etat de s'inquiéter.

Ce n'est pas tant le renvoi du président devant la Haute Cour qui inquiète l'Elysée. Car les conseillers du président ont vite noté que, lourdeur de la procédure aidant, le mécanisme juridique ne pourrait aboutir à une comparution du président, « au pire », qu'en 2005. Depuis que le député de Saône-et-Loire a entamé sa démarche, les proches du chef de l'Etat se sont aussi convaincus qu'il ne parviendrait pas à réunir les signatures des parlementaires nécessaires. Les présidents des groupes de la droite de l'Assemblée nationale tiennent leurs pointages à jour. Ils savent la résistance des groupes socialistes. « Ceux qui signent sont des députés peu connus, souvent fraîchement élus », assure un conseiller du chef de l'Etat, « ceux qui sont res-

ponsables dans l'appareil PS, même au niveau de leur département, ne bougeront pas ».

Mais l'Elysée s'inquiète de plus en plus de l'effet que peut avoir dans l'opinion, de la perturbation que peut provoquer dans la campagne électorale, la référence constante aux « affaires » qui touche M. Chirac. Alors que le président lui-même répète à tous ses amis que « les Français se détermineront sur un homme et un projet, pas sur des critères judiciaires », alors que les chiraquiens les plus optimistes assurent sans cesse : « Il ne peut rien nous arriver de pire que la cassette Méry. Nous sommes blindés », des conseillers discutent désormais les conséquences politiques des scandales judiciaires qui cernent M. Chirac. Le fait qu'il ne puisse être à nouveau candidat à la présidentielle de 2002, en raison des affaires, est ainsi évoqué comme une hypothèse possible par des proches qui, jusqu'ici, la balayaient d'un revers de main.

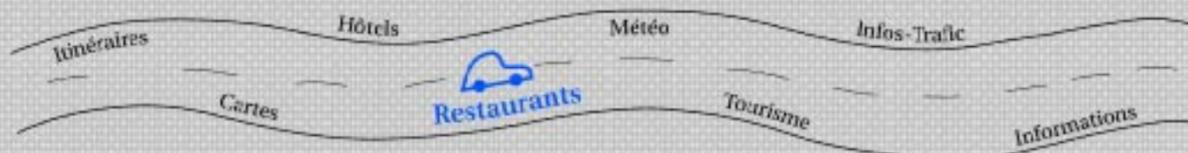
De la même façon, l'Elysée est convaincu que l'extrême gauche, voire le Mouvement des jeunes socialistes, se prépare à systématiquement perturber les voyages présidentiels en accueillant le chef de l'Etat avec des slogans faisant référence aux affaires. Les organisateurs des voyages du président de la République gardent un épouvantable souvenir de la visite de M. Chirac à Caen, le 5 avril dernier, où un petit groupe de militants d'AC! (Agir ensemble contre le chômage) était parvenu à lancer des « Chirac en prison », « Halphen avec nous ». Pour la visite du président à Orléans, le 3 mai, la consigne a donc été strictement donnée au RPR local et au service d'ordre de repérer et de neutraliser tout perturbateur éventuel.

Enfin, les amis de M. Chirac se chargent de répondre pied à pied à la gauche, et tentent d'impliquer un Lionel Jospin qui jure pourtant ses grands dieux qu'il désapprouve M. Montebourg. Mardi matin 22 mai, sur Europe 1, Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR, a accusé les « responsables socialistes » d'avoir « diligné » la proposition de résolution. « Parler du président de la République permet d'oublier les turpitudes du PS » et « les quatre affaires dans lesquelles le

nom de M. Jospin est cité sur des emplois fictifs », a ajouté M. Devedjian. La veille, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, qui participe chaque mardi matin, avec son homologue de l'Assemblée Jean-Louis Debré et la présidente du RPR Michèle Alliot-Marie, à une réunion politique avec le président, avait dénoncé l'« opération purement médiatique » de M. Montebourg. « Si les chefs du PS désavouent M. Montebourg, qu'ils le disent clairement et non qu'ils le laissent entendre », avait-il ajouté. De la même façon, le président du groupe DL de l'Assemblée, Jean-François Mattéi, régulièrement reçu à l'Elysée, a qualifié « d'ignoble » la démarche du député socialiste, assurant qu'il s'agit d'« une opération politique savamment orchestrée ». Même François Léotard (UDF) a accusé, mardi, le premier ministre de jouer « un double jeu » en lui reprochant « d'animer en coulisse l'initiative » de M. Montebourg.

Raphaëlle Bacqué

► www.lemonde.fr/chirac-affaires



ViaMichelin est le nouveau service de référence pour tous les automobilistes courants. Vous pouvez consulter les nombreuses adresses sélectionnées en France et en Europe pour trouver l'hôtel de vos rêves, un bon petit restaurant, ou un grand d'ailleurs ! La réputation des adresses testées et recommandées par Michelin n'est plus à faire. C'est une bonne nouvelle pour vos papilles, non ?

Sur 3515 ViaMichelin\* et sur Internet www.ViaMichelin.fr

ViaMichelin  
.fr

C'est une bonne idée de passer ViaMichelin

# Certains députés de droite favorables au nouveau statut de la Corse devaient s'abstenir sur la réforme

Valéry Giscard d'Estaing et Nicolas Sarkozy s'inquiètent de l'aménagement du littoral de l'île

L'Assemblée nationale devait se prononcer par un vote personnel, mardi 22 mai, sur le projet de loi relatif à la Corse. Les annonces du gouverne-

ment, sur un élargissement des compétences des régions dans le cadre du projet de loi sur la démocratie de proximité, ont eu pour effet de

troubler l'opposition, mais la question du littoral corse incitait des personnalités de droite favorables au texte à s'abstenir plutôt que de le voter.

« **TOUS CORSES ?** », demandait en « une », le 18 mai, le quotidien *Ouest-France*, s'enthousiasmant des « nouvelles compétences pour toutes les régions » proposées par Daniel Vaillant, se réjouissant sur quatre colonnes de savoir « la République plurielle ne marche ». Eh bien, pas encore. La main tendue du ministre de l'intérieur, qui a proposé d'amender, après son examen en conseil des ministres, mercredi 23 mai, le projet de loi sur la démocratie de proximité et les institutions locales, en s'inspirant du projet de loi relatif à la Corse, n'a pas fait changer d'avis le RPR, qui devait voter, mardi, contre le texte relatif à la Corse. Et les transferts de compétence qui pourraient être proposés aux régions devraient rester très limités.

Il n'empêche : la « nouvelle étape de décentralisation » du gouvernement devait alimenter, mardi, les explications de vote des groupes de l'Assemblée nationale, dont la plupart, à l'exception des Verts et des socialistes, sont déchirés.

Le gouvernement a fait d'une annonce trois coups. D'abord, comme le dit un député socialiste, il permet de « sortir du placard » le rapport Mauroy d'octobre 2000, qui y dormait « dans la poussière ». Ensuite, reconnaît-on à Matignon même, il donne « un peu de chair » à un projet de loi un peu maigrichon : le texte prévoyait surtout des mesures de démocratie locale (obligation de conseils de quartier pour les villes de plus de vingt mille habitants), des mesures visant à faciliter l'exercice des élus (congés, retraites, etc.) et, enfin, une réforme des déclarations d'utilité publique pour davantage de transparence, notamment dans la programmation des équipements.

Transformé en une série de « diverses dispositions de décentralisation », le texte permet au gouvernement, avant l'élection présidentielle, d'afficher sa bonne volonté décentralisatrice, même si ses amendements – qui seront déposés très rapidement, puisque le texte doit être débattu le 12 juin par l'Assemblée nationale – devraient rester limités. Déjà, les administrations des ministères grondent, dit-on au ministère de l'intérieur. A la

monuments historiques ; et l'environnement pour les réserves naturelles ou les plans d'élimination des déchets.

## PAGAILLE DANS L'OPPOSITION

Dernier avantage pour la majorité : la « proposition Vaillant » accroît la pagaille dans l'opposition. Dès le 18 mai, le député de la Sarthe, François Fillon, qui devait donner, mardi, l'explication de vote du groupe RPR, affirmait,

## Les militants d'Indipendenza examinent le projet

Les militants du nouveau parti nationaliste, Indipendenza, créé le 13 mai après la fusion de quatre mouvements, dont les deux principaux, A Cuncolta indipendentista et Corsica Viva, devaient se réunir, mardi 22 mai, à Corte (Haute-Corse), pour « analyser la nouvelle loi sur le statut de la Corse », comme ils l'avaient annoncé, le 8 mai, à Ponte-Nuovo. Les membres de la formation nationaliste, qui représente la tendance la plus radicale en matière de revendication indépendantiste, souhaitent aborder en même temps le sort « des détenus politiques ».

Le 20 mai, cent cinquante membres de la nouvelle « Fédération corse des élus nationalistes » avaient adopté une motion demandant la libération des « prisonniers politiques » corses et l'arrêt des poursuites contre les personnes recherchées. Quatre commissions ont été créées lors de cette assemblée constituante : « culture, sport, social » ; « aménagement du territoire » ; « développement agricole » ; « fiscalité, services publics ».

tribune de l'Assemblée, M. Vaillant avait précisé que le gouvernement ne retiendrait que les dispositions « les plus simples et les plus consensuelles » : pas question de se mettre à dos les syndicats de personnels ! Les transferts « de compétences » ne devraient donc concerner que trois ou quatre domaines : les aides économiques ; la formation professionnelle, mais sans transférer les IATOS (personnels administratifs des universités) ; peut-être la gestion les

dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que « les annonces de M. Vaillant ne changent rien à l'affaire : pour que notre vote soit lié à ces mesures, il faudrait que ces mesures soient liées au texte sur la Corse ». Le groupe RPR devait donc voter « massivement » contre, même si Michel Hunault (Loire-Atlantique), orateur du groupe RPR pour la proposition de loi sur l'expérimentation locale de Pierre Méhaignerie, qui devrait s'abstenir, se lamente que « le RPR s'arc-

boute sur des principes du passé et refuse de se moderniser ».

Edouard Balladur indiquait le 15 mai que, « si l'enseignement du corse n'était pas obligatoire et si les adaptations législatives étaient contrôlées par le Parlement », il voterait pour. En revanche, Nicolas Sarkozy hésitait encore, mardi matin, entre le vote pour et l'abstention, « à cause des atteintes à la loi littoral ». « Cet article 12 a fait beaucoup de ravages dans notre groupe », confiait Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF. Dans *Libération* du 22 mai, François Léotard (UDF, Var) confirmait qu'il voterait pour. Sur France Inter, Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) a dit que son « intention était de voter pour », mais que l'article 12 l'amènerait à s'abstenir.

Dans la majorité, quelques députés de la Gauche socialiste, tels Catherine Picard (Eure) devraient s'abstenir, comme la moitié des radicaux de gauche. Les députés du Mouvement des citoyens (MDC) devaient voter contre, d'autant plus que « les propositions de M. Vaillant aggravent la situation », selon Georges Sarre (Paris). Le groupe communiste a choisi l'abstention. « Une synthèse entre la fédération communiste de Haute-Corse et celle de Corse-du-Sud », persiflait-on à Matignon, qui tenait à faire savoir haut et fort sa « déception ». Le PCF avait une chance de se rattraper, aux yeux de Lionel Jospin, en votant le projet de loi sur la modernisation sociale...

Ariane Chemin

► www.lemonde.fr/corse

## Huit élections cantonales partielles

### CHER

**Saint-Amand-Montrond (second tour).** I., 12 567 ; V., 5 244 ; A., 58,27 % ; E., 5 017. Yves Puret, RPR, 3 600 (71,76 %)... **ÉLU** Olivier Darbas, PS, 1 417 (28,24 %).

[Yves Puret (RPR), qui avait obtenu la majorité des suffrages au premier tour mais n'avait pas recueilli les voix de 25 % des électeurs inscrits, à une voix près, est élu sans surprise au second tour.

13 mai 2001 : I., 12 570 ; V., 5 470 ; A., 56,48 % ; E., 5 252 ; Yves Puret, RPR, 3 142 (59,82 %) ; Olivier Darbas, PS, 930 (17,71 %) ; Jean-Claude Coffin, PCF, 919 (17,50 %) ; Erwan Le Mintier, MNR, 261 (4,97 %).

22 mars 1998 : I., 13 101 ; V., 8 143 ; A., 37,84 % ; E., 7 717 ; Serge Vinçon, RPR, sén., m., 3 895 (50,47 %) ; Jean-Pierre Charbonnier, PS, 3 822 (49,53 %).]

### Vierzon-I (second tour).

I., 10 993 ; V., 4 528 ; A., 58,81 % ; E., 4 386. Jean Rousseau, div. d., 2 301 (52,46 %)... **ÉLU** Nicolas Sansu, PCF, 2 085 (47,54 %).

[Jean Rousseau (div. d.), réélu maire de Vierzon en mars, retrouve au conseil général du Cher le siège qu'il avait occupé de 1992 à 1998. Grâce à une meilleure mobilisation au second tour, il prend sa revanche sur le PCF, cette fois-ci représenté par Nicolas Sansu.

13 mai 2001 : I., 10 995 ; V., 3 897 ; A., 64,56 % ; E., 3 807 ; Jean Rousseau, div. d., 1 639 (43,05 %) ; Nicolas Sansu, PCF, 1 216 (31,94 %) ; Philippe Fournié, PS, 492 (12,92 %) ; Régis Robin, LO, 195 (5,12 %) ; Sandrine Martin, MNR, 183 (4,81 %) ; David Tamencew, div. d., 82 (2,15 %).

22 mars 1998 : I., 11 276 ; V., 6 255 ; A., 44,53 % ; E., 5 835 ; François Dumon, PCF, c. r., c. m., 3 176 (54,43 %) ; Jean Rousseau, app. UDF, m., 2 659 (45,57 %).]

### GERS

#### Fleurance (second tour).

I., 7 468 ; V., 4 426 ; A., 40,73 % ; E., 4 236. Pierre Combedouzon, div. d., 2 203 (52,01 %)... **ÉLU** Hermine Espinasse, PRG, 2 033 (47,99 %).

[Pierre Combedouzon (div. d.) retrouve le siège que lui avait ravi en mars 1998 Raymond Vall (PRG), maire de Fleurance, qui, concerné par la loi sur le cumul des mandats, a choisi de siéger au conseil régional. Hermine Espinasse (PRG), pourtant arrivée en tête au premier tour, a finalement moins mobilisé les abstentionnistes que son rival de droite. Elle est devancée de 170 voix. La majorité de gauche au conseil général du Gers ne tient désormais plus qu'à un siège (16 contre 15). Et, à l'heure de la parité, il n'y a toujours pas de femme.

13 mai 2001 : I., 7 468 ; V., 3 834 ; A., 48,66 % ; E., 3 719 ; Hermine Espinasse, PRG, 1 498 (40,28 %) ; Pierre Combedouzon, div. d., 1 408 (37,86 %) ; Patrick de Lary, div. d., 269 (7,23 %) ; Marie-Thérèse Bergé, FN, 246 (6,61 %) ; Georges Sénat, PCF, 218 (5,86 %) ; Raphaël Lozano, div., 80 (2,15 %).

22 mars 1998 : I., 7 399 ; V., 5 544 ; A., 25,07 % ; E., 5 322 ; Raymond Vall, PRG, c. r., m., 2 820 (52,99 %) ; Pierre Combedouzon, div. d., 2 502 (47,01 %).]

### MAYENNE

#### Laval-Saint-Nicolas (second tour).

I., 9 822 ; V., 1 240 ; A., 87,38 % ; E., 1 009. Olivier Richefou, div. d., 1 009 (100 %)... **ÉLU**

[Seul à briguer les suffrages au second tour, Bruno Bertier (DL) lui ayant laissé le champ libre à la suite d'un accord au sein de la majorité départementale, Olivier Richefou (div. d.) succède à Roland Houdiard (DL).

13 mai 2001 : I., 9 822 ; V., 3 155 ; A., 67,88 % ; E., 3 066 ; Olivier Richefou, div. d., 949 (30,95 %) ; Bruno Bertier, DL, 789 (25,73 %) ; Pierre Kuntz, PS, 488 (15,92 %) ; Sophie Duval-Illand, Verts, 414 (13,50 %) ; Philippe Minzières, RPR, 155 (5,06 %) ; Yannick Peltier, PCF, 149 (4,86 %) ; Paul Morvan, FN, 122 (3,98 %).

22 mars 1998 : I., 9 640 ; V., 4 645 ; A., 51,81 % ; E., 4 335 ; Roland Houdiard, DL, 2 396 (55,27 %) ; Pierre Kuntz, PS, 1 939 (44,72 %).]

### SAÔNE-ET-LOIRE

#### Mâcon-Centre (second tour).

I., 10 786 ; V., 3 127 ; A., 71,01 % ; E., 2 971. Stéphane Voisin, UDF, 1 706 (57,42 %)... **ÉLU** Joëlle Marziot, PS, 1 265 (42,58 %).

[Stéphane Voisin, soutenu par la majorité départementale UDF, RPR et DL, l'emporte largement sur son adversaire socialiste, Joëlle Marziot. Près de trois électeurs sur quatre ne sont pas allés voter.

13 mai 2001 : I., 10 786 ; V., 3 204 ; A., 70,29 % ; E., 3 120 ; Stéphane Voisin, UDF, 1 198 (38,40 %) ; Joëlle Marziot, PS, 757 (24,26 %) ; Jacques Tourny, RPF, 715 (22,92 %) ; Denis Tranchant, PCF, 220 (7,05 %) ; Maurice Martin, FN, 143 (4,58 %) ; Paul Cochet, MNR, 87 (2,79 %).]

### Matour (second tour).

I., 2 811 ; V., 1 950 ; A., 30,63 % ; E., 1 907. Armand Charnay, div. g., 1 021 (53,54 %)... **ÉLU** Jean-Paul Aubague, div. d., 886 (46,46 %).

[La mobilisation de l'électorat entre les deux tours a permis à Armand Charnay (div. g.), maire de Matour, de l'emporter sur son adversaire, Jean-Paul Aubague (div. d.), maire de Trambly, faisant basculer le canton dans les rangs de l'opposition départementale.

13 mai 2001 : I., 2 811 ; V., 1 746 ; A., 37,89 % ; E., 1 695 ; Jean-Paul Aubague, div. d., 838 (49,44 %) ; Armand Charnay, div. g., 783 (46,19 %) ; Pierre Chaudagne, PCF, 30 (1,77 %) ; Pierre Loir, FN, 28 (1,65 %) ; Gilles Lobut, MNR, 16 (0,94 %).]

### SAVOIE

#### Aix-les-Bains-Centre (second tour).

I., 10 327 ; V., 2 661 ; A., 74,23 % ; E., 2 478. Jean-Claude Loiseau, RPR, 1 417 (57,18 %)... **ÉLU** Georges Daviet, PS, 1 061 (42,82 %).

[Largement en tête à l'issue du premier tour, Jean-Claude Loiseau, maire RPR de Tresserve, l'emporte logiquement au second tour face au socialiste Georges Daviet. Près des trois quarts des inscrits, au premier comme au second tour, ne se sont pas déplacés.

13 mai 2001 : I., 10 329 ; V., 2 638 ; A., 74,46 % ; E., 2 553 ; Jean-Claude Loiseau, RPR, 1 061 (41,56 %) ; Georges Daviet, PS, 605 (23,70 %) ; Jean-François Portay, div. d., 410 (16,06 %) ; Nicole Mina, MNR, 252 (9,87 %) ; Bruno Dugas, div. d., 173 (6,78 %) ; Roger Sibuet, div. d., 30 (1,18 %) ; Ahcène Madani, div. g., 22 (0,86 %).

22 mars 1998 : I., 9 907 ; V., 4 664 ; A., 52,92 % ; E., 4 379 ; Dominique Dord, UDF-DL, d., 2 917 (66,61 %) ; Fabrice Maucci, PS, c. m., 1 462 (33,39 %).]

### LOT-ET-GARONNE

#### Villeneuve-sur-Lot-Sud (premier tour).

I., 11 671 ; V., 4 114 ; A., 64,75 % ; E., 4 004.

**Ball.** : Patrick Cassany, PS, 1 313 (32,79 %) ; Jean-Jacky Larroque, div. d., 1 016 (25,37 %).

**Elim.** : Marie-Christine Le Nouène, RPR, 530 (13,24 %) ; André Colliard, FN, 315 (7,87 %) ; Yvan Ventadoux, Verts, 300 (7,49 %) ; Patricia Dezile, PCF, 186 (4,6 5 %) ; Eddy Marsan, ext. d., 179 (4,47 %) ; Roger Claverie, div., 90 (2,25 %) ; Georges Cartigny, div., 75 (1,87 %).

[Le premier adjoint socialiste de Villeneuve-sur-Lot, Patrick Cassany, et le maire de Bias, Jean-Jacky Larroque (div. d.), se disputent au second tour la succession de Jérôme Cahuzac (PS), touché par le cumul des mandats.

15 mars 1998 : I., 11 894 ; V., 7 280 ; A., 38,79 % ; E., 6 839 ; Jérôme Cahuzac, PS, d., 2 317 (33,88 %) ; Serge Dubois, UDF-AD, m., 1 736 (25,38 %) ; Catherine Martin, FN, 1 245 (18,20 %) ; Thérèse Campas, Verts, 421 (6,16 %) ; Marie-Françoise Bournazel, PCF, c. m., 359 (5,25 %) ; Christiane Ducos, div. d., 334 (4,88 %) ; Lucien Baumlin, div. d., 307 (4,49 %) ; M'hand Meziane, div., 120 (1,75 %).]

### DÉPÊCHE

■ **CONJONCTURE** : les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés se sont repliées de 0,8 % en avril, après avoir progressé de 0,9 % en mars. Ces chiffres, publiés par l'Insee mardi 22 mai, portent à 3,2 % la progression sur un an de ce poste, qui représente près du tiers de la consommation des Français. Dans le seul champ du commerce (hors automobile, pneus, pièces détachées et produits médicaux), la consommation a chuté de 1,5 %. Les dépenses de biens durables ont baissé de 0,7 % ; celles de textile-cuir ont diminué de 4,7 %.

Avec Médiapost, vous ciblez qui vous souhaitez. Pas les autres !

NON. OUI. NON.

Pour identifier les profils susceptibles de réagir à vos messages, vous profitez de l'expertise en géomarketing de Médiapost, ainsi que d'une base de données locales unique, segmentée en 51 000 quartiers de 500 foyers. Avec le concours de l'INSEE, SECODIP, la SOFRES, CONSODATA et CLARITAS, vous affinez les informations dont vous disposez pour optimiser votre politique de marketing de proximité en boîte à lettres.

THE SALES MAN INC. - RD Nevers 0342 110 000 - Illustration Bruno Girard

Pour en savoir plus : 01 58 07 10 32 ou www.mediapost.fr

mediaPOST

La puissance, tout en finesse.

**SONDAGE** La première « enquête de satisfaction » réalisée auprès des usagers de la justice est rendue publique, mardi 22 mai, par la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, en marge

des entretiens de Vendôme, portant sur l'avenir de l'institution judiciaire. ● SELON CE SONDAGE Louis-Harris, une majorité de justiciables (55 %) fait confiance à la justice, mais une même

proportion (57 %) estime qu'elle fonctionne mal. ● L'ACCUEIL, les locaux et les professionnels sont, pour les trois quarts des sondés, les points forts de l'institution judiciaire. ● LES DÉLAIS

ET LA COMPLEXITÉ des procédures, en revanche, ainsi que les lacunes dans l'information, sont montrés du doigt. ● LE RÔLE DE L'AVOCAT est plébiscité : 91 % estiment que son action a

influé fortement sur le résultat d'un procès. ● DANS DES ENTRETIENS réalisés par Ipsos, les justiciables racontent leur expérience et l'image de l'institution qu'ils se sont forgée.

# Les usagers de la justice lui font confiance mais critiquent son fonctionnement

La chancellerie rend publique, mardi 22 mai, la première « enquête de satisfaction » réalisée auprès de 1 201 personnes représentatives des justiciables. Les sondés saluent la qualité des locaux et des professionnels de l'institution judiciaire mais ils plaident pour un raccourcissement et une simplification des procédures

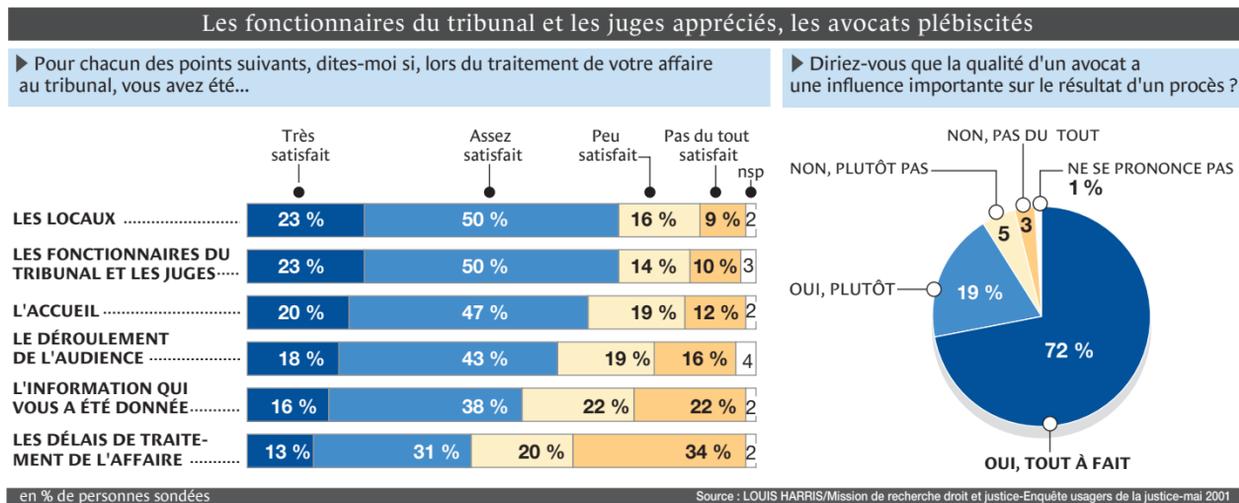
À L'HEURE où l'institution judiciaire débat, dans le cadre des entretiens de Vendôme, de la manière d'améliorer son fonctionnement, la première « enquête de satisfaction » menée auprès des usagers de la justice est rendue publique, mardi 22 mai, par la garde des sceaux, Marylise Lebranchu. Nul doute que ce sondage, réalisé par l'Institut Louis-Harris pour le compte de la mission Recherche droit et justice, devrait éclairer utilement le monde judiciaire sur les attentes des justiciables. Il révèle que si ces derniers ont, pour 55 % d'entre eux, confiance dans la justice, ils estiment toutefois à 57 % que ce service public fonctionne mal. Dans leur grande majorité, les usagers de la justice réclament un raccourcissement et une simplification des procédures, ainsi qu'une meilleure information sur le fonctionnement de la justice en général.

Si la majorité absolue des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête, réalisée par sondage téléphonique (lire ci-dessous), déclare avoir confiance dans la justice, cette opinion est largement conditionnée par l'issue de leurs affaires judiciaires. Au civil (affaires familiales, litiges entre propriétaires et locataires...), un quart des personnes qui ont gagné leur procès estiment que cette expérience a modifié positivement l'image

## Un échantillon représentatif des justiciables

Après avoir confié une première étude prospective à l'Institut Ipsos, qui a effectué une soixantaine d'entretiens approfondis avec des personnes ayant eu affaire à la justice (lire ci-contre), la mission Recherche droit et justice, dirigée par Jean-Paul Jean, s'est tournée vers la société Louis Harris pour la réalisation du sondage téléphonique. 24 010 personnes ont été contactées pour constituer un échantillon de 1 201 personnes représentatives des usagers de l'institution judiciaire.

Ces personnes ont toutes été confrontées à la justice au cours des trois dernières années pour un contentieux relevant du tribunal d'instance ou de grande instance, au civil, et du tribunal de police ou du tribunal correctionnel, au pénal. La comparaison de cet échantillon à la structure socio-démographique de la population française montre que sont davantage représentées les personnes âgées de 25 à 64 ans, et plus particulièrement les 35-49 ans, les cadres supérieurs, les professions libérales, les employés et les personnes ayant suivi des études supérieures.



qu'elles avaient de l'institution. À l'inverse, 55 % de ceux qui l'ont perdu jugent qu'elle l'a modifiée négativement. « Cela s'explique par le fait que la très grande majorité de ceux qui l'ont perdu ont le sentiment que la décision rendue a été injuste », explique l'Institut Louis-Harris. Dans la même logique, 42 % des victimes d'une infraction pénale estiment que cette expérience a altéré leur image de la justice, ce qui n'est le cas que de 28 % des auteurs d'infractions.

Outre leur expérience, le jugement de confiance des sondés repose également sur leur perception du rôle social de la justice, notamment au travers de sa fonction punitive. Les deux tiers environ des personnes interrogées estiment que les jugements des tribunaux envers les délinquants ne « sont pas assez sévères », tandis qu'un petit quart juge qu'ils sont « juste comme il faut » et que seulement 8 % les considèrent « trop sévères ». Là encore, les victimes qui sont majoritairement défiantes envers la justice sont proportionnellement les plus nombreuses à estimer que les tribunaux ne sont pas assez répressifs (77 %, pour une moyenne de 64 %).

Les justiciables sont plus sévères quant au fonctionnement de la justice : 57 % d'entre eux estiment qu'elle fonctionne mal. Contrairement au jugement de confiance, cette question n'est pas corrélée avec le fait d'avoir gagné ou perdu son procès : la majorité absolue de ceux qui ont gagné dénoncent en effet le mauvais fonctionnement du service public de la justice. Le point de critique le plus vif concerne, sans surprise, le délai de traitement des affaires, qui est jugé insatisfaisant par 54 % des personnes interrogées. Si le déroulement des audiences est jugé positif à 61 %, les sondés estiment, dans la même proportion, qu'il y avait trop d'affaires à juger durant leur audience.

L'information donnée aux usagers lors du traitement de leur dossier est également jugée non satisfaisante par 44 % des sondés.

### ÉLOGE DE L'AVOCAT

En revanche, les locaux et les professionnels remportent les suffrages. Près des trois quarts des interviewés (73 %) se déclarent satisfaits des conditions matérielles des palais de justice, ainsi que des personnels (fonctionnaires, greffiers et magistrats) qui y exercent. Tous contentieux confondus, ils reconnaissent à leurs interlocuteurs des qualités humaines (courtois, respectueux, humain) et professionnelles (accueil, orientation dans les locaux, compétence, clar-

té et qualité des conseils). La très forte majorité des usagers déclare ainsi que le juge auquel elle a eu affaire a été honnête (81 %), qu'il s'est exprimé simplement (79 %), qu'il a été compétent (77 %) et humain (73 %).

Ce jugement global est cependant largement pondéré selon que les personnes ont gagné ou non leur procès. Dans les juridictions civiles, 82 % de ceux qui ont perdu leur affaire en attribuent avant tout la responsabilité au juge - 41 % estiment que « le juge a mal jugé » - et, en second lieu, à la loi, qu'ils considèrent mal faite pour 34 % d'entre eux. De manière générale, 84 % des justiciables qui sont sortis vainqueurs de leur procès

déclarent que le juge a expliqué clairement sa décision, alors que ce n'est le cas que de 55 % de ceux qui l'ont perdu. De la même manière, 80 % des usagers dont le jugement a été rendu en leur faveur estiment que le juge a pris le temps nécessaire à l'examen de leur affaire, contre 47 % de ceux qui ont perdu leur procès.

Plus surprenante est l'appréciation portée sur l'avocat, qui fait ici l'unanimité, à rebours de sa mauvaise image traditionnelle. La grande majorité de ceux qui ont recouru au service d'un conseil estiment en effet que ce dernier a été honnête (86 %), qu'il est indispensable (80 %), que c'est un bon avocat (79 %), qu'il les a bien conseillés

(76 %) et qu'il a bien défendu leurs intérêts (74 %). Quelles que soient la nature de l'affaire (civile ou pénale) et la posture de l'utilisateur (demandeur ou défendeur), « l'avocat est reconnu par tous comme étant un personnage indispensable au bon déroulement d'une affaire ». 91 % estiment ainsi que la qualité d'un avocat a une influence importante sur le résultat d'un procès. Par ailleurs, cette satisfaction est toujours majoritaire, que l'avocat ait été choisi par le justiciable ou désigné par le barreau dans le cadre d'une commission d'office et qu'il ait été payé intégralement par l'utilisateur ou par le système de l'aide juridictionnelle.

### LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Au final, si l'accueil, les locaux et les professionnels sont les points forts de l'institution judiciaire, l'information délivrée au tribunal et les délais de traitement des affaires devraient être améliorés, selon les personnes interrogées. Par ailleurs, les usagers, qui sont en attente de procédures plus courtes et plus simples, seraient disposés à tenir une place aux côtés des juges dans les affaires correctionnelles - une idée avancée par Marylise Lebranchu dans le cadre des entretiens de Vendôme. Parmi les 63 % de personnes qui aimeraient voir se développer la participation des citoyens dans la justice, 42 % souhaitent qu'ils soient désignés par tirage au sort, 39 % qu'ils soient sélectionnés et 18 % élus.

Cécile Prieur

## « Si on ne connaît rien sur le droit, le débat nous passe par-dessus la tête »

DANS LE CADRE d'une première enquête prospective effectuée pour la mission Recherche droit et justice, l'Institut Ipsos a recueilli, en décembre 2000, lors

### TÉMOIGNAGES

« L'histoire des robes et des hermines, ce décorum, (...) ça paraît désuet »

d'entretiens en face à face, des témoignages de justiciables. Nous en publions ici des extraits.

● **Homme, cinquante et un ans, cadre EDF, condamné pour détention d'armes de 1<sup>re</sup> catégorie.**

« Après avoir été confronté à la justice, quel regard portez-vous sur elle ?

« C'est une machine assez lourde, assez lente, assez pesante, avec des us et coutumes : l'histoire des robes et des hermines, on dirait une entrée de la cour sous Louis XIV. Ce décorum, ces vêtements un peu spéciaux pour se démarquer, ça paraît désuet. Je ne sais pas si les gens éprouvent plus de crainte avec l'avocat en robe noire et le juge avec son hermine rouge. »

● **Homme, trente-sept ans, agent administratif, poursuivi pour un refus de priorité, aide juridictionnelle.**

« On veut garder un côté opaque à la justice. Il y a une méconnaissance des rouages. On a l'impression d'être le pot de terre contre le pot de fer. C'est comme au théâtre : en face, ils sont en tenue. J'y suis allé confiant mais j'avais peur en attendant les arguments donnés. Quand on est coupable, on le sait, mais, quand on est innocent, on se demande si on sera convaincant. »

« Il est très important que les juges fassent l'effort de désacraliser leur fonction et se mettent à notre niveau. Si on ne connaît rien sur le droit, le débat nous passe par-dessus la tête. L'avocat parle en notre nom, on ne comprend pas ce qui est dit, les gens en face parlent un langage qu'on ne comprend pas. Il y a un effort à faire de ce côté. L'avocat tient à garder l'aura de mystère sur son rôle. Il doit justifier l'agent qu'il vous récla-

me. C'est à la justice de [désacraliser], si elle veut s'en donner la peine, et si elle a les moyens. Elle doit aller vers le citoyen. On paie des impôts. Ce n'est pas à nous d'aller vers elle. »

● **Femme, procédure de divorce, aide juridictionnelle.**

« Avez-vous eu l'impression, au cours de toute cette procédure, d'être bien informée de vos droits ?

« Non, mais j'ai eu plutôt l'impression d'une bonne prise en charge. J'étais très perturbée, [mais] je me suis sentie très épaulée. C'est vrai que si, en plus, il avait fallu que je fasse [moi-même] des démarches, vu l'état dans lequel j'étais, c'est le genre de choses qui m'aurait freinée pour le divorce. »

● **Homme, poursuivi pour vol de voiture. Relâché.**

« En fait j'aurais aimé pouvoir régler la question sans passer au tribunal, qu'on puisse confronter tout ça avec le juge et l'avocat et qu'il me représente, et que moi je ne vienne pas. »

« Pourquoi ?

« C'est normal. Ils sont tous là les juges... C'est trop fort. Il y a du public, des jeunes qui viennent des faits et qui vous regardent comme si vous étiez un grand bandit. Bon, on est un peu obligé de passer par là... Mais admettons qu'ils auraient admis d'emblée que j'étais innocent... Ça m'aurait évité tout ça. A la barre, on tremble... On a beau se savoir innocent, on a peur de plonger. On ne sait jamais... »

● **Homme, poursuivi pour excès de vitesse.**

« J'étais parti dans cette audience en me disant que j'étais en tort, je reconnaissais les faits. Je roulais à 170 km/h au lieu de 110, donc j'en assumais la responsabilité. J'ai besoin de mon permis pour travailler, mais j'étais en tort et je ne voulais pas revenir sur la faute. Je voulais aller à l'audience sans prendre d'avocat. Je pense que c'était une erreur magistrale parce que, ce qui est important, c'est d'être entendu. J'avais fait une faute, j'en assumais les conséquences, mais je n'étais pas forcément prêt. Ce qu'il m'a semblé, c'est que l'individu a peu de chances de se faire entendre par l'appareil judiciaire. »

« Je n'avais pas choisi d'avocat, mais comme on est tous convoqués à la même heure et qu'il faut attendre, j'ai été convoqué à 14 heures et je suis passé à 17 heures. C'est pénible, mais j'ai eu le temps de me dire : « Tu as fait une erreur, il fallait prendre un avocat. » Je suis allé voir un avocat qui était là. Il a construit une plaidoirie en deux minutes qui était inexacte, j'ai payé, je suis passé, j'ai dit un certain nombre de choses mais je n'ai pas été entendu par le juge. La personne qui représentait le parquet a expliqué, et c'était vrai, que mon comportement était inadmissible et qu'il proposait 2 ou 3 mois de retrait de permis et 5 000 francs d'amende. Ce qui posait des problèmes pour mon activité professionnelle. L'avocat, de son côté, a sorti sa plaidoirie et j'ai eu 15 jours de suspension et un peu moins de 2 000 francs d'amende. Donc j'ai bénéficié d'une clémence, mais j'ai réalisé que l'appareil avait des règles de fonctionnement internes qui lui étaient propres. »

● **Homme, gérant de pressing, conduite en état d'ivresse et excès de vitesse.**

« La justice a-t-elle été conforme à vos attentes ?

« Dans la logique de la loi, oui. On fait une bêtise et il faut en supporter les conséquences. Maintenant, je pense qu'on ne prend pas assez en compte le domaine humain de la personne. J'ai eu le sentiment que le juge, il avait commencé à 9 heures le matin et fini son audience à 12 heures. Il avait tant de minutes à consacrer à chaque cas, et s'il devait consacrer 30 ou 45 minutes à chaque cas, il serait allé déjeuner à 15 heures. Pour moi, c'est une personne qui a trop de dossiers, ou alors ils manquent de personnel. »

● **Femme, locataire, demandait la récupération de sa caution à son propriétaire.**

« Qu'avez-vous trouvé d'impressionnant ?

« Je ne sais pas... C'est la salle d'audience : il y avait plein de monde. J'étais très stressée en fait. J'avais l'impression de me faire juger, ce qui était le cas d'ailleurs, mais je trouve qu'il y a une grande distance. On a l'impression qu'on est tout petit. Je me sentais coupable, alors que je venais défendre

ma cause, que j'étais demandeur. Le juge était une femme très bien, ce n'est pas le problème, mais on sent une grande distance. C'est quelque chose de... Je veux pas dire pas très humain mais... C'est comme quand on est mort, qu'on se fait choper par les parents et qu'on a fait une bêtise. J'ai pas vraiment les mots pour l'exprimer, mais c'est vraiment très particulier. Une chose est sûre : j'étais pas à l'aise. »

● **Homme, victime d'une agression à l'arme blanche.**

« J'ai été invité au tribunal, j'y suis allé, je suis passé en troisième. Il y avait des gens devant moi ; il y avait une affaire pour un accident de voiture où le jeune avait été écrasé et il y avait une atmosphère de pénibilité importante. Ça a été compliqué parce que, juste devant moi, il y avait le père de mon agresseur, et son frère et sa sœur. Ça, c'est très dur. Moi, j'ai su qui ils étaient et j'avais l'impression qu'ils savaient qui j'étais. Je n'avais pas de rancoeur, parce que j'avais suffisamment discuté autour de moi, et on m'avait dit que la justice s'occupait de lui [de l'agresseur] et que je n'étais qu'un acteur sur la situation. Donc, on peut entendre toutes les raisons qu'il a eues d'agresser, ça reste une agression. Il avait un avocat qui lui a trouvé toutes les circonstances atténuantes. J'en voulais plus à l'avocat qu'à lui-même. J'avais envie de lui dire : « Non, mais il se fout de ma gueule ! » Je sais que c'est son boulot et qu'il est payé pour ça, mais je me dis qu'il faut être un beau menteur pour être avocat. »

● **Homme, trente ans, logisticien. Infraction au code de la route. Avocat commis d'office.**

« Des éléments vous ont-ils surpris ?

« Je ne pensais pas que les juges avaient un sens de l'humour comme celui-là. Ça m'a surpris. Parce que j'ai joué un coup du sort. Il y avait des personnes agressives et le juge n'était pas cool avec elles. J'ai joué le contre-pied et ça a marché. Je ne pensais pas que ça marcherait dans la sphère des juges, on ne se représente pas le juge comme ayant beaucoup d'humour. »

C. Pr.

  
**GAP**  
 Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.  
 Le stock neuf et occasion en ligne  
 Cotations express location longue durée  
 Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans  
 Les tarifs et les stocks GAP  
[www.gap.fr](http://www.gap.fr)  
 Villiers      Etoile      Concorde

## M. Mélenchon présente ses pistes contre la violence scolaire

Devant une centaine d'enseignants, à Saint-Denis, le ministre délégué à l'enseignement professionnel a réclamé la mise en commun des expériences réussies

LES RÉFLEXIONS autour de la prévention de la violence scolaire se sont intensifiées ces derniers jours. D'ores et déjà, le ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, a donné un avant-goût de ce que pourront être ces mesures destinées à favoriser la lutte contre les comportements violents. Lundi 21 mai, devant une centaine d'enseignants en fin de formation à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), il a exposé les axes de son action centrée autour du « travail en équipes » et de la « responsabilisation des élèves ». « Il ne s'agit pas de tout inventer, a déclaré le ministre délégué, mais de généraliser les bonnes pratiques. Souvent, on sait faire, mais il n'y a pas de communication. »

L'heure est donc à la valorisation des expériences réussies, laissant à chaque établissement le soin de s'approprier son « modèle ». Pour cela, des « fiches pratiques » seront disponibles sur le site du ministère dans la deuxième quinzaine de juin. L'auteur de ces vade-mecum, Jean-Louis Auduc, directeur adjoint de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil et chargé depuis deux mois de réfléchir à un dispositif anti-violence dans les établissements professionnels, a néanmoins rappelé à cet auditoire de jeunes professeurs « l'aide que peuvent apporter les plus expérimentés », évoquant le « compagnonnage » qui sera mis en place dans les collèges à la rentrée et étendu par la suite aux lycées professionnels. Thématiques et concrètes, ces fiches donnent des pistes de réflexion : à chaque fois sont développées en annexe des expériences réussies par d'autres. Par exemple, la fiche consacrée au « comité de prévention » mentionne que l'existence d'une

structure est « fondamentale » dans tous les établissements mais que c'est au « conseil d'administration de chaque lycée professionnel de déterminer l'instance la plus adéquate ».

### « BALANCE » OU « VEILLEUR »

Parmi les éléments forts de prévention, que l'on retrouvera, en juin, dans le bilan des huit mois de travaux du comité national contre la violence scolaire, M. Auduc a souligné le besoin d'avoir, autour de l'élève, une équipe cohérente d'adultes qui se respectent – éviter « la cacophonie d'injonctions qui empêche le jeune de se structurer » –, l'importance du « travail d'appropriation des règles », notamment à travers le réexamen par chaque établissement de son règlement intérieur, et la nécessité de faire des élèves les « acteurs de la prévention ». Les représentants des lycéens l'ont déjà compris. Réunis en Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) le 17 mai, ces jeunes, élus par leurs pairs, ont longuement réfléchi au rôle de l'élève témoin de violences, qui ne doit pas être considéré comme une « balance » mais comme un « veilleur », pour reprendre les mots de M. Auduc. Cette question du témoignage devrait constituer l'un des axes du concours de scénarios qui sera lancé à la rentrée par le CNVL. Enfin, les lycéens ont insisté sur l'importance de la qualité de la vie à l'intérieur des établissements. Réunis les 19 et 20 mai à l'initiative du conseil régional d'Ile-de-France, d'autres délégués franciliens ont à leur tour réclamé, entre autres, la création d'une maison des lycéens, « véritable lieu de vie et d'expression géré par les élèves ».

Marie-Laure Phélippeau

## Deux frères soupçonnés d'escroquerie aux vacances en temps partagé jugés dans un procès-fleuve à Paris

Avec leurs huit coprévenus, ils répondent, jusqu'au 8 juin, d'une arnaque qui a fait 2 700 victimes

Le procès de Lagon vert, l'entreprise de « timeshare » créée par Scott et Steven Miller, a commencé, lundi 21 mai, devant le tribunal correc-

tionnel de Paris. Les deux frères sont soupçonnés d'avoir escroqué 2 700 personnes en leur vendant des résidences en temps partagé.

Devant le président, les deux frères ont multiplié pirouettes, jeux de mots et facéties, jetant un épais brouillard sur un dossier déjà complexe.

SCOTT MILLER a peut-être des tonnes de défauts, mais il n'est pas timide. « Je me souviens de la cassette de mon mariage, rigole le prévenu. Il y avait plein de monde, et j'ai dit, avec un petit sourire coïncé, "euh, merci d'être venu". Maintenant ça va, je n'ai plus peur de parler. » Le président le regarde, atterré. Le jeune



PROCÈS

Ecossois, hilare et ravi d'être là, parle un français tout à fait passable, surtout les gros mots ; il a déjà usé un interprète dans la matinée et achève le second avec une bonne humeur contagieuse. « Dans les affaires, si tu travailles avec moi, tu m'écoutes, explique le prévenu au président, parce que ce que je dis est pas con. » Sans doute, mais ce n'est pas toujours très clair, et le premier jour, lundi 21 mai, l'énorme procès de l'escroquerie aux vacances devant la 12<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris s'est perdu dans un brouillard des plus écossais.

Les quelque 2 700 victimes n'avaient pourtant pas trop le cœur à rire. Près de 300 d'entre elles ont fait la queue une bonne heure, lundi matin, pour pouvoir s'inscrire auprès du greffe afin de voir les dix prévenus qui ont saboté leurs vacances, de 1994 à 1999 : les deux frères Miller – Scott et Steven – et huit seconds couteaux dont sept Français, accusés de « publicité mensongère », « escroquerie en bande organisée » et « abus de confiance ». Ce sont les deux frères qui font le spectacle : Scott, beau gosse de trente-sept ans, le cheveu sur

l'épaule et le pantalon blanc, a l'air de débarquer de Palm Beach plutôt que de la Santé ; Steven, trente-six ans, costume gris, cravate d'expert-comptable, a l'humour un peu plus fin. « Qu'est-ce qui vous différencie, demande le président Serge Portelli, en dehors de la coupe de cheveux ? » « Je suis un peu fou, il est sérieux, plaisante Scott Miller, je suis un désastre pour l'administration, lui il s'occupe de la gestion, et j'espère, de la légalité. » Scott avoue avoir toujours eu « les idées géniales », c'était « le boss » et si son nom n'apparaît dans aucune des sociétés familiales, c'est sans doute « par hasard ».

Il se défend d'ailleurs hautement d'être un escroc, et sent qu'il va s'entendre avec le président : « Si tu remplaces victime, qui est un grand mot, par client potentiel, on va être d'accord. » Il n'y a que le procureur qui ne veut rien entendre. L'honorable substitut a d'ailleurs un peu toussoté quand Scott Miller a expliqué que « ce mec » posait « des questions ridicules » : le parquet fait pourtant son possible pour éclaircir le débat. « Vous faisiez bien du timeshare ? », demande le procureur. « Ah ! pas du tout », répond le prévenu. « Alors, du temps partagé ? » Scott Miller opine. « In english, timeshare ? », s'époumone le magistrat, qui s'agace : « I don't know, I don't know ! C'est facile monsieur Miller ! ». Alors le président intervient, suppliant : « Parlez en français, monsieur le procureur ».

Le tribunal n'a pas beaucoup plus de succès. Il ressort mollement de l'audition des deux frères que Scott se passionnait pour l'élevage de poissons exotiques. Comme sa petite entreprise boitillait, il a acheté en 1993, avec son frère, le Lagon

vert, une société qui dirigeait les touristes potentiels vers les grandes entreprises de « timeshare », cette activité de vente de semaines de vacances en temps partagé. Lorsqu'une honnête famille allait s'acheter un canapé dans un magasin de meubles, elle recevait un petit ticket à gratter et gagnait à coup sûr une semaine au soleil, à Tenerife ou Malaga – billet d'avion et nourriture à leurs frais. Les frères Miller versaient une petite commission au marchand de divans et en tou-

« C'était en raison d'une mauvaise gestion du groupe, cette déconfiture ? » Scott Miller embraie aussitôt sur des histoires de marmelade

chaient une plus grosse des compagnies de timeshare. L'affaire a prospéré au point que les Miller ont créé leur compagnie de voyage pour acheminer les touristes, puis une société pour vendre directement des vacances : en 1995, ils expédiaient au soleil jusqu'à 1 500 couples par mois, harcelés pour acheter des semaines de congé. C'est là que le système s'est effondré : les uns sont restés coincés à l'aéroport, les autres ont acheté des destinations qui n'existaient pas, d'autres ont avancé plusieurs centaines de milliers de francs à des intermédiaires qui ont disparu.

Les raisons de la faillite restent

obscur. Steven Miller a expliqué qu'un cyclone avait « nettoyé », en 1995, à Saint-Martin, l'une de leurs destinations et que la grève des postes avait lessivé leur trésorerie : le groupe allait se refaire quand la justice a mis Steven à l'ombre. Scott, parti refaire fortune en Russie, n'a été extradé qu'en janvier 2000. On ne sait pas trop combien d'argent a disparu : la comptabilité a malheureusement été égarée dans un cambriolage. « Ce sont les personnes qui n'ont pas payé qui ont ruiné le système, assure Scott Miller. Nous, nous sommes morts, et les gens ont gardé leur titre de propriété : ils ont toujours les moyens de voyager dans 2 000 destinations » (« Hou hou », fait la salle).

Le président retente sa chance : « Mais je croyais que c'était en raison d'une mauvaise gestion du groupe, cette déconfiture ? » Scott Miller embraie aussitôt sur des histoires de confiture. « Je ne parle pas de marmelade, s'agace le magistrat, mais de déconfiture. » « Mais sinon on n'en serait pas là, explique avec bon sens le prévenu, on a donné beaucoup de marmelade gratuite ! » La confiture devenant contagieuse, M<sup>r</sup> Pierre Alfredo, l'avocat de plus de 1 700 victimes, tente de recentrer le débat sur les brochures publicitaires avant de fourcher à son tour sur « des brochettes ». « Je ne suis pas un escroc, c'est tout, jure Scott Miller, je voulais faire du poisson, une fortune, et pas entendre les plaintes de tous ces gens qui ont acheté des vacances légalement. » La salle gronde, le président est tout ouïe. « Il y a une expression française qui dit noyer le poisson », observe le magistrat.

Franck Johannès

## Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES DE LA PRIVATISATION ET DU TOURISME

Département de l'Économie, des Finances et de la Privatisation  
Direction des Affaires Administratives et Générales  
Division des Équipements Spécialisés et de la Maintenance  
Service des Équipements Informatiques

Avis d'appel d'offre ouvert  
n° 11/2001/MEFPT/SEI - Séance publique

Le mercredi 20 juin 2001 à 9 heures et 30 minutes, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Économie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet la réalisation des missions d'assistance juridique et fiscale pour la mise en œuvre de la libéralisation du secteur des tabacs au Maroc.

Ces missions sont lancées en deux lots distincts à savoir :

- Lot n° 1 : mission d'assistance juridique,
- Lot n° 2 : mission d'assistance fiscale.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des équipements informatiques.

Le prix d'acquisition du dossier d'appel d'offres est fixé à 5 DH la feuille.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 29 et 30 du décret n° 2-98-482 du 11 Ramadan 1419 (30 décembre 1998) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des équipements informatique, Ministère de l'Économie et des Finances, de la Privatisation et du Tourisme, quartier administratif, Rabat-Chellah,
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n° 2-98-482, à savoir :

Dossier administratif comprenant :

- a. la déclaration sur l'honneur comportant les indications et les engagements précisés au §1-a de l'article 26 du décret n° 2-98-482 précité,
  - b. la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent,
  - c. l'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an, certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement, qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 25 du décret n° 2-98-482 précité,
  - d. l'attestation de la CNSS délivrée depuis au moins un an, certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions de l'article 25 du décret n° 2-98-482 précité,
  - e. le récépissé du cautionnement provisoire ou une attestation bancaire justifiant d'un cautionnement de 20 000 DH pour chacun des lots.
- Toutefois sont dispensés de fournir les pièces c. et d., les concurrents non installés au Maroc.

L'engagement solidaire ainsi que la pièce justifiant la qualité du mandataire agissant au nom du groupement, sont exigés en cas de soumission par un groupe.

Dossier technique comprenant :

Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou auxquelles il a participé.

## Malgré une directive, les litiges autour du « timeshare » continuent

LES 2 700 PLAIGNANTS du procès fleuve de la société Lagon Vert témoignent des difficultés que connaissent les acheteurs de parts de « timeshare », c'est-à-dire de semaines dans des résidences dites à temps partagé ou à tour de rôle. L'éparpillement des propriétaires et des résidences dans tous les pays d'Europe et la nature transfrontalière des conflits compliquent la tâche des juges et rendent difficile la réparation des préjudices subis : « Nous savons que nous aurons beaucoup de mal à récupérer nos fonds, indique Lise Nicolle, vice-présidente de l'Association des propriétaires adhérents français de vacances en temps partagé (Apaf-Vtp), mais le procès doit permettre d'assainir le timeshare [...] Nous nous réjouissons que l'Organisation du Timeshare en Europe (OTE), qui représente les professionnels, se soit portée partie civile. »

Devant les nombreux litiges, les organisations européennes de consommateurs se sont coordonnées et ont poussé l'Europe à adopter,

le 26 octobre 1994, une directive qui devait être intégrée dans les droits nationaux avant le 29 avril 1997. La France a attendu le 8 juillet 1998 pour le faire, et l'Espagne, le 15 décembre 1998.

Cette directive interdit notamment le versement de sommes d'argent lors de la signature du contrat et en laissant aux clients la possibilité de se rétracter dans les dix jours suivant cette signature.

### FLOT DE PLAINTES

L'association UFC Que Choisir, elle aussi partie civile dans le procès en cours, reçoit régulièrement son lot de plaintes sur les méthodes de vente, le montant des charges ou le fonctionnement des bourses d'échange. Selon la Maison catalane de la consommation, qui suit ces dossiers, certaines sociétés espagnoles ont habilement requalifié leurs contrats en « vente de packs vacances », ce qui leur permet d'échapper aux rigueurs de la loi européenne. Ils vendent ainsi la jouissance d'un appartement

durant un certain nombre de semaines ou des points qui, cumulés, permettent de séjourner dans une ou plusieurs résidences et le contrat n'a donc plus pour objet un appartement et une semaine précise, mais des périodes flottantes dans divers lieux...

Les litiges portent, aussi, sur les difficultés de vente des parts. Au-delà des escroqueries flagrantes, le « timeshare » pose d'autres questions : les méthodes de vente sont toujours très offensives, les techniques de marketing discutables et la gestion des résidences souvent approximative, ce qui fait grimper le montant des charges à 1 500 ou 2 000 francs par semaine : « Dans ma résidence de Malaga, la société de gestion avait déserté, les lieux étaient abandonnés et pillés, les charges avaient augmenté de 40 % », raconte Pierre Lemesle, fondateur et président de l'Association de défense des propriétaires de périodes d'occupation (Adepo).

Isabelle Rey-Lefebvre

## « Bavure judiciaire » au bénéfice d'un voleur au cœur fragile

CE N'ÉTAIT au départ qu'une interpellation banale. Un dysfonctionnement judiciaire en a fait la cause d'une polémique feutrée entre la police et la justice. Jeudi 17 mai, la brigade de répression du banditisme (BRB) a fait irruption dans deux camps de gens du voyage de la Seine-Saint-Denis, à Sevran et Villepinte. Elle a arrêté deux hommes soupçonnés d'avoir commis 37 vols à la fausse qualité à Paris et en région parisienne. Le dernier en date remontait à la veille : à Alfortville (Val-de-Marne), un faux employé des eaux avait pénétré chez une femme de quatre-vingt-cinq ans. Il s'était fait fictivement interpellé un peu plus tard par son complice, qui se prétendait policier. Celui-ci avait alors demandé à la vieille dame de vérifier ses valeurs. Et en avait profité pour s'emparer de 6 000 francs en liquide. L'intervention inopinée de la fille de la victime, elle-même âgée de soixante-trois ans et invalide à 80 %, avait provoqué l'affolement des deux voleurs. Ils avaient aspergé les deux femmes de gaz lacrymogène et étaient parvenus à s'enfuir avec l'argent.

### FIN DE LA GARDE À VUE

Depuis plusieurs jours, un groupe spécialisé de la BRB avait pris en filature deux hommes, Antoine Vise et Archange Mayer, déjà suspectés dans plusieurs affaires du même type. Peu après le vol d'Alfortville, ils étaient aperçus par les enquêteurs, rentrant précipitamment à leur domicile. Après leur interpellation, seul Archange Mayer fut reconnu formellement par

la victime. Antoine Vise se plaignit, lui, d'avoir mal au cœur. Pendant sa garde à vue, il fut transporté au service de cardiologie de l'hôpital Cochin à Paris, où un officier de policier assura sa surveillance.

Lorsque sonna l'heure de la fin de la garde à vue, samedi 19 mai, à 7 h 25, Antoine Vise était toujours à Cochin. Mais la représentante du parquet de Créteil – compétent pour poursuivre des infractions commises à Alfortville – n'était pas là pour décider de la suite de la procédure, alors qu'elle avait garanti aux policiers sa présence, lors d'un contact téléphonique. Comme l'y autorise la loi, l'avocat du gardé à vue, qui, lui, était bien présent, put aussitôt réclamer la remise en liberté de son client. Les policiers tentaient de retarder l'échéance le plus possible, d'autant qu'Antoine Vise était par ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt délivré au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis). En dépit des recherches, il fut impossible de retrouver le document. A 12 h 30, le suspect quitta donc librement l'hôpital Cochin, sans que, comme l'indique un officier de la BRB, la police ait pu légalement s'y opposer. Elle perdit aussitôt la trace du malade, qui avait soudainement recouvert la santé.

Au tribunal de Créteil, le parquet refuse pour l'instant de se prononcer sur ce que des policiers appellent « une bavure judiciaire ». Il a cependant demandé communication du dossier.

Pascal Ceaux

# Deux responsables chrétiens critiquent la nouvelle proposition de loi antisectes

Mgr Billé et le pasteur de Clermont ont adressé une lettre commune à Lionel Jospin

Le président de la Conférence des évêques de France, le cardinal Billé, et celui de la Fédération protestante de France, le pasteur de Clermont, font part, dans une

lettre adressée au premier ministre, de leurs « réserves » sur la proposition de loi About-Picard, examinée en seconde lecture par l'Assemblée nationale le 30 mai.

L'ŒCUMÉNISME n'a pas pour unique but de rapprocher les chrétiens. Il peut servir aussi à peser dans la décision politique. Les deux principaux responsables des Eglises catholique et protestantes de France viennent d'adresser une lettre commune au premier ministre, Lionel Jospin, pour lui faire part de leurs « réserves » sur la proposition de loi About-Picard contre les sectes, qui doit être examinée en seconde lecture par l'Assemblée nationale le 30 mai (Le Monde du 5 mai). Dans ce courrier, dont Le Monde a eu une copie, le président de la Conféren-

ce des évêques de France, le cardinal Louis-Marie Billé, et le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Jean-Arnold de Clermont, affirment porter « un regard très positif sur les améliorations dont ce texte est porteur, notamment après l'abandon du délit de manipulation mentale ».

## TROIS POINTS CONTESTÉS

Cependant, les deux signataires émettent des réserves sur trois points de la proposition de loi, qui seraient, selon eux, à terme, de nature « à dévoyer l'esprit de cette loi et à porter atteinte aux libertés fondamentales ». Les responsables religieux souhaitent ainsi que le mot « sectaire » disparaisse du titre de la loi, la notion de groupement sectaire étant « juridiquement indéfinissable ».

En ce qui concerne l'article le plus controversé de la proposition About-Picard, qui instituait à l'origine un délit de manipulation mentale, les signataires se félicitent de la rédaction finalement retenue par les parlementaires, qui consiste à élargir le délit d'abus frauduleux d'état d'ignorance ou de situation de faiblesse. Est ainsi pris en compte, dans le texte adopté par le Sénat, le cas d'« une personne en état de sujétion psychologique ou physique résultant de l'exercice de pressions graves ou répétées ou de techniques propres à altérer son jugement, pour conduire ce mineur ou cette personne à un acte ou à une abstention qui lui sont gravement préjudiciables ». Mais, s'interrogent les responsables religieux, « qui jugera du caractère préjudiciable » de cet acte ou de cette abstention ? Pour eux, l'interprétation de cet article est livrée « à l'appréciation personnelle des juges » : « Le jugement sera soumis aux modes, aux variations dans le temps ou aux pressions extérieures ».

Les deux signataires déplorent

également que, bien que le délit de manipulation mentale ait disparu officiellement de la proposition de loi, sa définition (« créer, maintenir ou exploiter la sujétion psychologique ») reste présente dans l'article 1 du texte. « N'y a-t-il pas une autre logique [dans la nouvelle version de proposition de loi] qui a consisté à "calmer" les craintes des religions qui se sont manifestées contre l'article concernant la manipulation mentale, tout en la conservant explicitement dans cet article 1 ? », demandent les responsables religieux.

Depuis que la proposition de loi About-Picard contre les « groupements à caractère sectaire » a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, le 22 juin 2000, les représentants des grandes religions ont fait part, à plusieurs reprises, de leurs inquiétudes sur les « dangers » que ferait courir ce texte à la liberté religieuse. A leur demande, ils avaient été entendus, à la fin de l'année 2000, par la commission des lois du Sénat et reçus au cabinet de Lionel Jospin.

Xavier Ternisien

## Un service de « médiation pour la vie religieuse »

La Conférence des évêques de France a annoncé officiellement, lundi 21 mai, la création d'un service permanent pour remédier aux dérives sectaires de certains communautés religieuses (Le Monde du 16 mai). Cette instance, nommée Accueil-médiation pour la vie religieuse et communautaire, a pour objectifs « d'accueillir et d'écouter les personnes », « de prendre la mesure des situations présentées », de jouer un rôle de « médiation » et, éventuellement, de « transmettre aux instances qualifiées les dossiers relevant de leurs compétences ». Mais cet accueil « n'a pas à résoudre par lui-même les problèmes qui n'ont pu trouver d'issue par la voie de la recherche de la conciliation », précise l'épiscopat.

Ce nouveau service, composé de 11 personnes (religieuses, psychologues, canonistes et théologues), est placé sous l'autorité de la commission épiscopale de la vie consacrée, présidée par Mgr Lucien Fruchaud, évêque de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

# M. Balladur bientôt entendu pour ses comptes de campagne 1995

VISÉ PAR UNE ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE ouverte en 1998 sur les comptes de la campagne présidentielle de 1995, l'ancien premier ministre Edouard Balladur pourrait être entendu prochainement comme témoin par la brigade des affaires sanitaires et des libertés publiques (Baspl). M. Balladur est soupçonné d'avoir versé 6 millions de francs sans facture à la société OST chargée de son service d'ordre pendant la campagne, comme l'a rapporté L'Est républicain du lundi 21 mai, qui reprenait une information parue la veille dans Le Journal du dimanche. Une source proche de l'enquête a contesté la précision du chiffre, tout en confirmant que M. Balladur « allait être entendu par les policiers pour vérification ». Dans le cadre de cette enquête vieille de trois ans, les policiers ont déjà entendu le député et maire du 15<sup>e</sup> arrondissement René Galy-Dejean, qui était le trésorier de la campagne présidentielle de M. Balladur.

# Des harkis veulent poursuivre la France pour « crimes contre l'humanité »

LE COMITÉ NATIONAL DE LIAISON des harkis prépare une plainte pour « crimes contre l'humanité » visant l'abandon par la France, en 1962, des supplétifs musulmans employés par l'armée pendant la guerre d'Algérie. L'avocat de cette association, M<sup>e</sup> Philippe Reulet, a annoncé, samedi 19 mai, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), à l'occasion d'une assemblée générale, son intention d'introduire cette procédure devant le tribunal de grande instance de Paris sur la base de « dizaines de témoignages de harkis abandonnés en Algérie où refoulés du territoire français à leur arrivée à Marseille et réexpédiés en Algérie ». Cette démarche s'inscrit dans le contexte du débat sur l'utilisation de la torture par l'armée française : « La France, avant de se repentir à l'égard de ses ennemis d'hier [les Algériens], devrait le faire pour ceux qui l'ont défendue [les harkis] », explique Boussad Azni, président du Comité national de liaison. En 1962, entre 30 000 et 150 000 harkis ont été tués après avoir été désarmés et abandonnés par la France aux repréailles du FLN triomphant. Seuls 20 000 d'entre eux, soit un dixième des supplétifs employés, sont venus en métropole.

## DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : Jean-Luc Villeneuve a été réélu secrétaire général du SGEN-CFDT, vendredi 18 mai, à l'issue du congrès du syndicat, deuxième organisation représentative des enseignants dans les collèges et les lycées. Le SGEN qualifie la réforme du collège engagée par Jack Lang de « replâtrage » et appelle à « de vraies mesures de réforme ».

■ **VIOL COLLECTIF** : six jeunes gens soupçonnés d'avoir pris part au viol collectif d'une femme sortant d'un hôpital psychiatrique d'Aix-en-Provence ont été placés en garde à vue, lundi 21 mai. La victime, âgée de trente-cinq ans, aurait été accostée par quatre jeunes, samedi 12 mai, dans le parking d'une grande surface, avant d'être violée dans un local à poubelles. Ses agresseurs l'ont ensuite emmenée dans une maison abandonnée ou d'autres jeunes, âgés de quatorze à vingt-cinq ans, l'ont violée à leur tour. Trois personnes ont déjà été mises en examen dans cette affaire.

# Olivier Spithakis placé en garde à vue dans l'enquête sur la gestion d'une fondation

Logement de fonction, billets d'avion, notes de repas, téléphone : l'ex-directeur général de la MNEF est soupçonné d'avoir utilisé illégalement les fonds de la Fondation santé des étudiants de France en 1999 et 2000

L'ANCIEN directeur général de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Olivier Spithakis, déjà mis en examen dans l'affaire visant les dérives de cette mutuelle, était toujours en garde à vue, mardi 22 mai, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte sur la gestion de la Fondation santé des étudiants de France (FSEF). M. Spithakis, président d'honneur de cette fondation, liée à la MNEF, s'est vu notifier cette mesure, lundi, par les policiers de la brigade financière qui le soupçonnent d'avoir utilisé illégalement, entre 1999 et 2000, les fonds de la FSEF. « Mon client conteste le bien-fondé de cette garde à vue », a déclaré l'un de ses avocats, M<sup>e</sup> Jean-Dominique Lovichi. M. Spithakis a déjà été placé à quatre reprises dans le dossier MNEF. Il était prêt à répondre à toutes les questions de la justice en tant que témoin. Il a donc décidé de refuser de répondre et de s'almériter.

La Fondation Santé des étudiants de France gère des cliniques et des établissements hospitaliers accessibles, notamment, aux étudiants de la MNEF devenue,

depuis, la Mutuelle des étudiants. L'enquête, ouverte en janvier 2001, sur la gestion de cette fondation est intervenue après la dénonciation au parquet par les commissaires aux comptes de faits relevant, selon eux, de l'abus de confiance. Ces éléments viseraient, en particulier, M. Spithakis qui aurait utilisé cette fondation comme base de repli après son départ de la MNEF puis obtenu une prise en charge de ses frais personnels alors qu'il n'y exerçait qu'une fonction honorifique.

## AVANTAGES EN NATURE

Les enquêteurs désirent l'interroger sur un certain nombre d'avantages en nature que lui a octroyés la FSEF. Il aurait, ainsi, disposé d'un appartement de fonction, à Paris, propriété de la FSEF, en 1999, jusqu'à son placement en détention provisoire dans l'affaire de la MNEF, et de mars 2000 à ces dernières semaines. La justice semble estimer qu'il se serait approprié ce logement au détriment des administrateurs de la fondation en poste en province et de passage à Paris.

« Cette affirmation est fautive, insiste son défenseur. La consommation d'eau et d'électricité de l'appartement a été identique lors de son incarcération, ce qui prouve qu'il est utilisé par d'autres personnes. »

Les policiers s'intéressent également à l'utilisation d'un téléphone portable dont l'abonnement et les factures étaient réglés par la fondation. De même, ils disposeraient de documents attestant le remboursement par la FSEF de billets d'avion et de notes de restaurant. Le montant total des fonds jugés suspects s'élèverait à plusieurs dizaines de milliers de francs. Ses défenseurs estiment ces reproches infondés. « La mesure coercitive prise à l'encontre de mon client n'a d'autre objet que d'en faire un bouc émissaire, nous a déclaré M<sup>e</sup> Lovichi. Il n'est pas la victime expiatoire d'une affaire MNEF qui s'est dégonflée. Les administrateurs provisoires de cette mutuelle ont bradé les actifs de la MNEF et personne n'y trouve rien à redire : c'est deux poids deux mesures. »

Jacques Follorou

## TOTALFINAELF

# Assemblée Générale du 17 mai 2001 Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2001

Réunie le 17 mai 2001, sous la présidence de Thierry Desmarest, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de TotalFinaElf a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

Les comptes de l'exercice 2000 ont été approuvés, de même que la mise en paiement d'un dividende au titre de l'exercice 2000 de 3,3 euros par action, en hausse de 40% par rapport à celui de l'année précédente, auquel s'ajoute l'avoir fiscal selon les conditions en vigueur.

Le détachement du coupon relatif au dividende aura lieu le 29 mai 2001. Le versement du dividende en espèces s'effectuera à partir de cette date.

## Extraits de l'allocation du Président

"L'année 2000 fera date dans l'histoire du Groupe avec la concrétisation au rapprochement de TotalFina et d'Elf Aquitaine. En l'espace de quelques mois, les organisations des différents secteurs de TotalFinaElf ont été mises en place. La réalisation des premières synergies a confirmé le potentiel de rapprochement des deux entreprises. En 2000, la croissance et les programmes de synergies / productivité ont permis d'augmenter le résultat opérationnel de 1,2 milliard d'euros, en ligne avec le programme annoncé d'amélioration du résultat opérationnel sur la période 1999-2003 de 4,4 milliards d'euros par an à horizon 2003 (...)

Pour l'année 2001, TotalFinaElf prévoit d'augmenter son niveau d'investissement à 9,4 milliards d'euros avec une priorité au développement du secteur Amont tout en maintenant de stricts critères de sélection (...)

TotalFinaElf a lancé un programme de rachat d'actions qui

a porté sur 11,9 millions de titres entre septembre et décembre 2000. Ce programme est fixé à au moins 2% du capital pour 2001. Il pourra être modulé en fonction de l'évolution de l'environnement pétrolier. Entre janvier et fin avril 2001, le Groupe a déjà racheté 7,5 millions d'actions (...)

Le nouveau Groupe a souhaité formaliser sans attendre ses principes d'action et de comportement, dans un Code de Conduite et dans une nouvelle Charte "Sécurité Environnement Qualité".

De plus, par la création d'une Mission Développement Durable, j'ai souhaité que tous les secteurs opérationnels de TotalFinaElf inscrivent dans leurs activités et leurs objectifs à long terme les dimensions de responsabilité sociale, économique et environnementale du développement durable, contribuant ainsi à une utilisation efficace et maîtrisée de l'énergie, prenant en compte les besoins des consommateurs actuels et les intérêts des générations futures."

## Résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2001

Le Conseil d'Administration de TotalFinaElf, réuni le 17 mai 2001, a réélu Thierry Desmarest dans les fonctions de Président-directeur général. Le Conseil a par ailleurs pris connaissance des résultats estimés du Groupe pour le premier trimestre 2001.

Le résultat net part du Groupe du 1<sup>er</sup> trimestre 2001 est en hausse de 33% à 2,20 milliards d'euros contre 1,65 milliard d'euros pour la même période en 2000. Ces résultats ne comprennent aucun élément non récurrent.

## Résultats 2000

	2000	1999	Variation
• Résultat net part du Groupe (hors éléments non récurrents) en G€	7,54	3,35	+128%
• BNPA (hors éléments non récurrents) en €	10,80	4,77	+126%
• Rentabilité des fonds propres en %	27	13	-
• Ratio d'endettement en %	33	50	-

## Dividendes



## Chiffres clés du 1<sup>er</sup> trimestre 2001

Données financières (G€)	1 <sup>er</sup> trimestre 2001	1 <sup>er</sup> trimestre 2000	Variation
Résultat opérationnel des secteurs	3,75	3,26	+15%
Résultat net part du Groupe	2,20	1,65	+33%
BNPA en €	3,13	2,34	+33%
Investissements	2,17	1,48	+47%

Données opérationnelles	1 <sup>er</sup> trimestre 2001	1 <sup>er</sup> trimestre 2000	Variation
• Production d'hydrocarbures (Mtep/j)	2,24	2,22	+1%
• Liquides (Mb/j)	1,48	1,48	-
• Gaz (Gpc/j)	4,15	4,04	+4%
• Volumes raffinés (Mb/j)	2,50	2,48	+1%
• Chiffre d'affaires chimie (en G€)	5,25	5,03	+5%

Information des actionnaires

[www.totalfinaelf.com](http://www.totalfinaelf.com)

N° Vert 0 800 039 039

Le Rapport Annuel 2000 peut être obtenu auprès de la Société

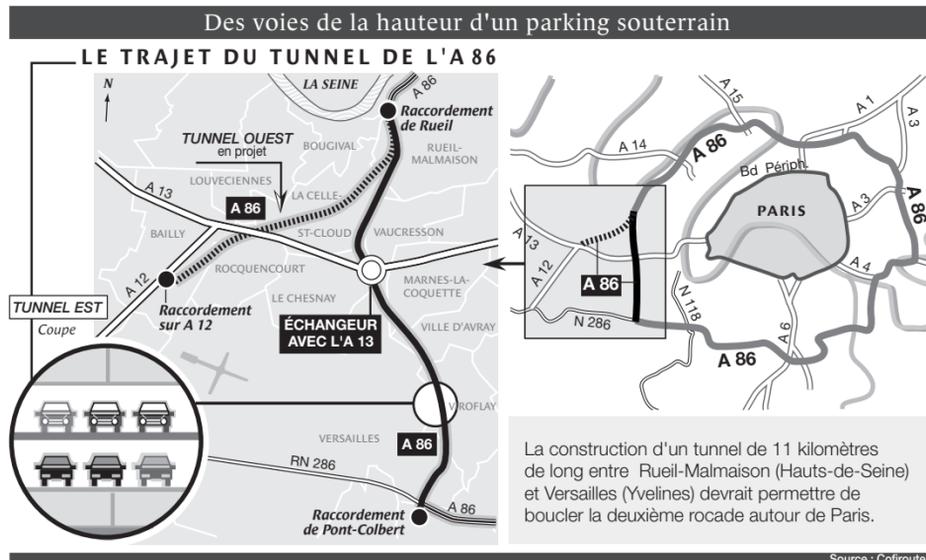
TOTAL FINA ELF S.A.  
2 place de La Coupole - 92400 Courbevoie  
Capital social 7 404 657 980 euros-542 051 180 RCS Nanterre

# Un gigantesque chantier à l'ouest de Paris pour détourner une portion de l'A 13

L'autoroute qu'empruntent chaque jour 160 000 véhicules va être déviée sur 600 mètres, à partir du 29 mai, afin de construire le futur échangeur de l'A 86. Le coût de l'ouvrage, qui permettra d'achever la rocade contournant la capitale, est estimé à 11,5 milliards de francs

UNE des autoroutes les plus fréquentées de l'Hexagone va être déviée sur une partie de son parcours. Cette opération spectaculaire devrait avoir lieu à partir du 29 mai à la sortie ouest de Paris, sur l'A13 qu'empruntent plus de 160 000 véhicules chaque jour. L'opération, qui s'achèvera début juillet pour le sens province-Paris, pourrait sensiblement aggraver les embouteillages qui paralysent une bonne partie de la journée cette importante voie d'accès à la capitale. Une déviation va permettre de transférer sur 600 mètres le trafic de l'autoroute existante vers six autres voies actuellement en cours de construction.

Pendant l'été, la portion de l'A 13 située immédiatement à l'ouest de l'échangeur de Vaucresson (Hauts-de-Seine), historiquement le premier de France, sera ensuite démantelée à plusieurs endroits. Il s'agira ainsi d'y faire passer les nombreuses voies d'accès souterraines du futur échangeur de l'A 86. Cet ouvrage restera la seule partie visible du gigantesque chantier qui vient de démarrer à l'ouest de Paris. Il doit permettre d'achever le bouclage de la rocade qui contourne la capitale à la limite extérieure des départements de la petite couronne. Après plus de dix ans de rebondissements techniques et juridiques, autant sur le choix du tracé que sur celui du concessionnaire, les travaux ont pu reprendre, à la fin 2000, aux deux extrémités du seul tronçon



La construction d'un tunnel de 11 kilomètres de long entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Versailles (Yvelines) devrait permettre de boucler la deuxième rocade autour de Paris.

Source : Cofiroute

inachevé de cette voie rapide essentielle pour le trafic en région parisienne, c'est-à-dire entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Versailles (Yvelines).

## 1 200 ARBRES RAYÉS DE LA CARTE

C'est un concessionnaire privé, la société Cofiroute, qui a obtenu la réalisation et la gestion de cet ouvrage à péage, dont la construction est estimée à 11,5 milliards de francs, soit plus de la moitié du coût des infrastructures du TGV Méditerranée. Le tunnelier de

200 mètres de long et de 2 400 tonnes a commencé à creuser, sur environ 500 mètres, un ouvrage de 10,4 mètres de diamètre intérieur à partir de Rueil-Malmaison depuis novembre 2000. Il lui reste 4,5 kilomètres à percer avant d'atteindre, théoriquement en deux ans, Vaucresson, sa première étape. Il sera ensuite entièrement démonté pour être transféré au Pont-Colbert, à Versailles, d'où il repartira pour creuser, dans l'autre sens, un nouveau tunnel de 5,5 kilomètres jusqu'à l'échangeur

de Vaucresson. Le déplacement de l'A 13 n'est pas la principale difficulté du chantier ouvert à Vaucresson. La proximité de nombreuses habitations oblige les responsables de Cofiroute à multiplier les précautions. Les habitants du secteur, qui ont longtemps été à la pointe de la contestation du projet actuel, vivent déjà très mal la perspective de voir des dizaines de milliers de voitures supplémentaires envahir la voirie locale, de mi-2004, ouverture prévue du seul tronçon Rueil-Vaucresson, jus-

qu'en 2006, date à laquelle l'ensemble de l'ouvrage devrait être mis en service après la réalisation du tronçon Vaucresson-Versailles.

D'ici là, le chantier va connaître plusieurs phases. La première, qui est en train de s'achever, n'a pu que traumatiser les riverains, puisqu'elle a consisté en l'abattage de mille deux cents arbres, nécessaire pour faire passer l'autoroute provisoire. Même si ceux-ci devraient être remplacés par cinq mille nouvelles plantations d'ici à la fin du chantier, la disparition d'un rideau de verdure, qui s'est ajoutée aux ravages de la tempête du 26 décembre 1999, a eu un effet esthétique désastreux. Cofiroute multiplie donc les « gestes » en direction des riverains. Ainsi le merleau de protection qui se trouvait au bord de l'actuelle autoroute a été déplacé pour les protéger du bruit des voies provisoires. Un merleau définitif, planté d'un « écran végétal », devrait par la suite, selon le concessionnaire, radicalement limiter les bruits de circulation en provenance de l'autoroute.

## 30 FRANCS AUX HEURES DE POINTE

De nombreuses dispositions, destinées à limiter au minimum les nuisances ressenties par les riverains, sont également prises au fil des travaux. Ceux-ci sont déjà volontairement réalisés par petites unités pour ne pas donner l'impression de gigantisme qui aurait pu être provoquée par un chantier de cinq hectares : partiellement enterré, l'échangeur ne comportera pas moins de onze portes de péage. Une voie spécifique va également être construite pour permettre aux camions d'évacuer par l'A 13, et non par la voirie locale, les 200 000 tonnes de terre extraites du chantier.

Si les risques techniques sont nombreux pendant le chantier (fontis, accidents matériels ou humains...), l'enjeu économique et financier du plus grand chantier privé de France tient aussi beaucoup dans l'accueil qui va être fait par les automobilistes à la seule section à péage d'une voie urbaine en Ile-de-France. Cofiroute vient de consacrer 20 millions de francs à l'ouverture d'un somptueux pavillon d'information à Rueil-Malmaison, et 1,5 million de francs pour une très savante étude, réalisée par des chercheurs et par des universitaires en sciences sociales, pour « montrer l'utilité du projet, tout en étant à l'écoute des gens ».

A 30 francs, aux heures de pointe, les onze kilomètres, rien ne dit en effet que les usagers de la

région vont choisir d'emprunter un tunnel dont les caractéristiques techniques ne cessent d'interroger les spécialistes après la catastrophe du Mont-Blanc.

Après une phase de mise en route, en deux fois deux voies de circulation, sur les chaussées superposées dans le cylindre dont le diamètre intérieur excède celui des galeries sous la Manche, ce tunnel devrait être mis à deux fois trois voies. Les bandes d'arrêt d'urgence disparaîtront alors. Et les automobilistes, les seuls autorisés à emprunter avant qu'un deuxième tunnel ouvert aux camions ne soit

## Un trafic record prévu pour l'Ascension

Le transfert du trafic de l'A 13 sur son nouveau tracé était initialement prévu dans la nuit du 27 au 28 mai : celle des retours du pont de l'Ascension. Les autorités ont fait remarquer aux responsables du chantier qu'il valait mieux retarder cette opération à haut risque de vingt-quatre heures.

La soirée du 27 mai donne, en effet, des cauchemars aux responsables de la circulation routière. En Ile-de-France, comme sur tout le reste du territoire, elle est classée « rouge » par Bison futé. Un long week-end de quatre jours, des prévisions météo optimistes et la Fête des mères devraient entraîner un trafic record sur toutes les routes de France à partir du mercredi 23 mai dans l'après-midi. Les retours vers toutes les grandes villes devraient être difficiles dès le milieu de l'après-midi du dimanche 27 mai, et particulièrement entre l'ouest de la France et Paris... Un trafic qui passe en grande partie par l'A 13.

construit à l'ouest de Versailles, devront compter sur l'efficacité du dispositif prévu par Cofiroute, en cas d'incident, d'accident ou d'incendie. Celui-ci a été jugé suffisant par les experts de la direction des routes consultés par le ministère des transports après la catastrophe du Mont-Blanc. Il reste cependant des routes consultés par le ministère des transports après la catastrophe du Mont-Blanc. Il reste cependant une inconnue de taille. Quelle va être l'impression de sécurité ressentie par les usagers de l'A 86 dans un boyau de 2,55 mètres de haut, soit les dimensions d'un parking souterrain ?

Christophe de Chenay

## Jouars-Pontchartrain savoure sa tranquillité retrouvée

LE CÉLÈBRE BOUCHON de Jouars-Pontchartrain, dans les Yvelines, à l'ouest de Paris, vient enfin de sauter. La déviation de la RN 12 était attendue depuis 1977, lorsque le ministère de l'équipement retint le principe d'un tracé au sud de l'agglomération. Les trente à trente-cinq mille véhicules, dont 8 à 10 % de camions, qui traversaient quotidiennement la commune empruntent désormais une route à deux fois deux voies : 10,5 kilomètres de voie rapide, qui commencent par une tranchée couverte de 450 mètres, pour éviter un quartier urbanisé. L'affaire aura coûté 805 millions de francs, dont 70 % ont été financés par la région Ile-de-France.

En 1965, déjà, il avait été question de construire une autoroute, parallèle à l'A 13, qui devait passer au sud de Mantes-la-Jolie et croiser Jouars-Pontchartrain au nord, afin de rallier l'A 86. Le projet est abandonné et le trafic routier ne cesse d'augmenter. « Ce dossier s'est d'abord heurté à une forte opposition des élus », se souvient Marie-Laure Roquelle, l'actuelle maire de la ville. « Quand on évoquait la déviation au conseil municipal, on nous fusillait du

regard », poursuit M<sup>me</sup> Roquelle, alors jeune conseillère élue en 1983. Il faudra attendre les élections municipales de 1989 pour que la commune soit enfin convaincue de sa nécessité et que l'on commence à plancher sur la déclaration d'utilité publique, qui ne sera adoptée qu'en... 1993.

## « MAINTENANT, ON S'ENTEND PARLER »

Toutefois, les opposants se regroupent autour d'associations de défense de l'environnement, multiplient les recours et les batailles de procédure contre le tracé proposé. Certains craignent que la déviation n'entraîne un « bétonnage » de cette partie des Yvelines, située entre la RN 10 et la RN 12, s'ajoutant au développement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. D'autres veulent préserver leur tranquillité et la valeur de l'immobilier. A leur demande, la direction départementale de l'équipement (DDE) étudiera même un tracé passant sous le parc du château de Pontchartrain ! Selon M<sup>me</sup> Roquelle, « il y a eu entre douze et quinze variantes étudiées ».

Parallèlement, les chefs d'entreprise se mobi-

lisent et constituent un groupe de pression en faveur de la déviation. En 1987, avec l'accord du directeur de la DDE de l'époque, qui avait vertement critiqué la « thrombose » dont souffrait la circulation dans les Yvelines, la chambre de commerce et d'industrie de Versailles crée l'Association régionale pour le développement des infrastructures routières et la sécurité (Ardies). « Lors de l'enquête publique, nous avions recolté deux cent cinquante pétitions de chefs d'entreprise », se souvient Didier Gans, secrétaire général de l'association. En 1995, les derniers recours épuisés, le Conseil d'Etat rend une décision favorable. Les travaux, commencés en 1996, dureront cinq ans.

Aujourd'hui, la rue principale paraît presque vide. « Quand la déviation a ouvert, les gens ont eu du mal à dormir les premières nuits, tant ils étaient habitués au bruit », raconte une employée de la mairie. « Maintenant, on s'entend parler dans la rue, on va pouvoir ouvrir les fenêtres », poursuit M<sup>me</sup> Roquelle, qui rêve de « redonner une vie au village et au commerce » et, pourquoi pas, d'« y ramener un marché ».

(Correspondance)

## 29 et 30 Agenda



Institut de Relations Internationales et Stratégiques

# Savoir

et relations internationales

29 et 30 mai 2001

Salle Victor Hugo  
101, rue de l'Université  
75007 PARIS

Traduction simultanée français/anglais

6 conférences stratégiques annuelles de l'IRIS

Thèmes : Savoir et exportation de modèles culturels - Le savoir dans la mondialisation économique - Information, savoir et activités stratégiques - Société de l'information et relations internationales

Avec Jacques Attali, Patrick Bloche, Pascal Boniface, Jean-François Bureau, Philippe Caduc, Franck-Emmanuel Caillaud, Jean-Michel Charpin, Jérôme Clément, Michèle Cotta, Renaud Donnedieu de Vabres, Jean Fournet, Jean-Louis Gergorin, Laurent Giovachini, Laurent Joffrin, Mireille Lemaesquier, Chris Marcich, Patrick Masterson, Jean-Pierre Maulny, Stéphane Millière, Alain Minc, Jean-Claude Moyret, Jean Musitelli, Nikolaus van der Pas, Baudouin Prot, Philippe Quéau, Paul Quilès, Alain Richard, Jeremy Rifkin, André Santini, Catherine Tasca, Daniel Vernet, Patrice Vidon, David Wachtel, Serge Weinberg.

En partenariat

Le Monde

2 France  
L'Observateur

FRANCE info 105.5

Avec le soutien

EADS

ENTRÉE LIBRE

Inscription obligatoire

Informations :  
Tél. 01 53 27 60 65  
Fax 01 53 27 60 70  
www.iris-france.org

## Le mauvais enneigement a pénalisé les stations de ski nordique

### CHAMBÉRY

de notre correspondant

Le ski de fond est en mauvaise forme. Les pluies, abondantes cet hiver dans des massifs comme les Vosges, le Jura, la Chartreuse, le Vercors, le Massif central ou les Pyrénées, ont en effet considérablement pénalisé la fréquentation des sites nordiques. En fin de saison, il manque ainsi près de 20 millions de francs dans les caisses, soit le tiers du chiffre d'affaires annuel (60 millions de francs en 2000), alimentées par la redevance payée par les pratiquants.

Gestionnaires des sites nordiques, les collectivités locales se retrouvent donc en première ligne. « Depuis dix ans, nous n'avons pas connu de saison avec des résultats aussi catastrophiques. La moyenne montagne est vraiment sinistrée », estime René Peltier, président de France Ski de fond, qui fédère vingt et une associations départementales réunissant deux cent trente villages et stations de ski nordique. Cette fédération réclame à l'Etat une aide exceptionnelle de 1 million de francs. Louis Ours, directeur de France Ski de fond, rappelle que cette activité génère deux mille emplois directs : « Cette mauvaise saison risque de déstabiliser gravement toute une économie locale », assure-t-il.

Seuls les sites d'altitude sont par-

venus à tirer leur épingle du jeu, sans arriver, néanmoins, à attirer la majorité de la clientèle perdue par la moyenne montagne. Dans le département de la Savoie, où trois d'entre eux - le plateau Le Revard - La Féclaz, Bessans et les Saisies - concentrent 90 % du chiffre d'affaires départemental (10 millions de francs), la saison est ainsi considérée comme correcte. Mais sur les dix-sept sites départementaux, une dizaine sortent fragilisés de cet hiver particulier : en Chartreuse, le domaine des Entremonts a été obligé de cesser toute activité dès le 10 février.

### UNE CRISE DE FOND

Ces difficultés conjoncturelles masquent une crise plus profonde. Le ski nordique a en effet considérablement évolué ces dernières années, avec l'arrivée du pas de patineur - le skating -, pratique plus sportive et ludique qui tend à supplanter le traditionnel « alternatif ». Or les parcours, tracés à l'origine pour l'alternatif, s'avèrent souvent trop difficiles pour les adeptes du pas de patineur. De leur côté, les alternatifs, d'avantage contemplatifs, ont tendance à abandonner les pistes de fond (payantes) pour les parcours raquettes (gratuits).

Philippe Révil

## DÉPÊCHES

■ **MIDI-PYRÉNÉES** : l'itinéraire à grand gabarit pour le transport des éléments du futur A-380 (Le Monde du 24 avril) ne doit pas se faire au détriment des autres investissements routiers prévus au contrat de plan, a souligné Martin Malvy, président du conseil régional Midi-Pyrénées dans une lettre adressée, lundi 21 mai, au préfet de région Hubert Fournier. Selon M. Malvy, « il est inenvisageable que des crédits d'Etat mobilisés sur les itinéraires routiers retenus au titre du contrat de plan soient affectés à l'itinéraire de l'A-380 ». Le contrat de plan 2000-2006 prévoit 5,2 milliards de francs de travaux routiers dont 2 milliards financés par l'Etat et 2 milliards par la région.

■ **MONTPELLIER** : la concertation publique en vue de la construction d'une deuxième ligne de tramway vient d'être lancée par la communauté de communes de Montpellier un an à peine après l'inauguration de la première ligne. Sur une distance de 18 kilomètres, ce nouvel équipement reliera, en 2005, l'agglomération d'est en ouest. Les travaux doivent durer deux ans pour un budget fixé à 2,8 milliards de francs.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES** : selon la direction générale des impôts, qui a présenté récemment les tendances pour 2000, la santé financière des collectivités locales est bonne : l'autofinancement augmente de 4 %, les investissements de 13,1 % et les dettes diminuent. Cette situation résulte de l'augmentation des revenus de la fiscalité locale.

# Un vélo dans la tête

**N**OËL 2000. Constance, ma petite fille au regard grave, a deux ans et demi. Aujourd'hui au jardin des Planètes, pour la première fois de sa vie, elle a donné quelques coups de pédale sur son vélo tout neuf. Je n'ai pas résisté à le lui offrir avant l'arrivée officielle du Père Noël. Un adorable vélo rouge qui ressemble à l'enfance comme les ballons rouges, sans marque ni slogan publicitaire. Je l'ai déniché derrière la rue Mouffetard, il semblait nous attendre là. Le marchand est un Tunisien de Gafsa, une ville du Sud dont mon grand-père fut autrefois le maire, dans les années d'après-guerre ! « Un vélo artisanal, m'a assuré son épouse, une solide Néerlandaise. Le fabricant est à Montreuil. » Je l'ai pris sans hésiter. Une selle Royal, de petits pneus ventrus, une ravissante pompe blanche crochétée le long du cadre, un porte-bagages de métal, les deux roues stabilisatrices et le bourdonnement de la roue libre. Le vélo devrait toujours rester ce gentil mystère du premier âge, un objet d'équilibre et de détente, de souplesse, d'harmonie. Il y a un petit écusson sur l'arrière du garde-boue, en bas : Geppetto, c'est l'enseigne du magasin. J'y vois aussitôt l'allusion à Pinocchio, au nez qui s'allonge de mensonge en mensonge. C'est vrai que, ces temps-ci, vélo et vérité...

Qui m'aurait dit que l'année 2000 s'achèverait pour moi avec cet incroyable projet ? Tout a été si vite. La semaine dernière, le directeur de la communication du *Monde*, Gérard Morax, est venu dans mon bureau. Il a su que j'avais couru à vélo, dans le temps. Il croit que j'ai été un champion. Je lui avoue ma passion de jeunesse mais tempère son enthousiasme : je n'étais pas un crack, loin s'en faut. J'avais le virus, je n'ose pas dire que tout petit j'ai été vacciné avec un rayon de bicyclette, on pourrait y voir malice. J'ai gagné une vingtaine d'épreuves sur route et sur piste, décroché deux titres de champion universitaire, remporté quelques belles courses dans les côtes de Vendée, des Deux-Sèvres et de Charente. J'aimais bien cet effort long et violent à la fois, cette sensation de la nature toute proche, le défilé des paysages dans le cliquetis des dérailleurs et le frôlement des roues, ce petit peuple des campagnes et des usines, du port maritime de La Pallice (je vivais à La Rochelle), qui se rendait à la course comme on va à la messe, pour communier, encourager les coureurs aux gambettes de majorettes, rasées de frais, huilées, chauffées au Musclor – il y avait le 1 et le 2, je crois que le premier était moins fort... La course, c'était un jeu, et je suis joueur.

Morax est chargé d'étudier l'impact de la course du *Midi libre*. Première réflexion : qu'est-ce que *Le Monde* vient faire dans cette « galère », un sport à l'image désastreuse, contaminé par les affaires de dopage ? Nous qui, dans un éditorial, avons titré « Ce Tour doit s'arrêter » (à propos de la Grande Boucle 1998), nous nous retrouvons, par le biais des prises de participation dans le grand quotidien *Midi libre*, propriétaires d'une épreuve-clé du calendrier professionnel, une compétition que gagnèrent les plus grands champions, de Merckx à Hinault, de Geminiani à Indurain, une course test où les équipes se mettent sur orbite en vue du Tour de France. Gérard est dubitatif et se sent un peu seul.

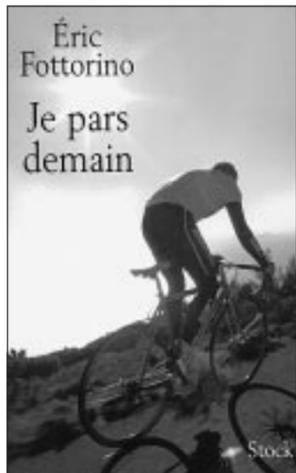
Morax est un homme chaleureux et enthousiaste. Il est venu à bout d'une terrible maladie et le sport, dit-il, l'a sauvé. Pas n'importe quel sport : le vélo. En Normandie, il roule tous les dimanches ou presque cinquante kilomètres, je l'imagine grimaçant tête baissée dans le vent, tenace et heureux d'être là sur son vélo, souffrant mais vivant. On a parlé ensemble de cet amour de fous, on s'est vite compris. Il fallait de la complicité pour se jeter dans une telle aventure. Quand il est venu me voir, il voulait juste me consulter sur un projet de charte éthique. Il se demandait si le romancier que je suis pourrait aussi relayer le journaliste et tenter de redonner au *Midi libre* un peu de lustre en chantant sa légende plume à la main, au printemps.

Le lendemain, j'ai dit à Gérard Morax : la charte éthique, c'est pas

*Eric Fottorino à l'entraînement, à Esnandes, près de La Rochelle (Charente-Maritime).*



1 COURSE LIBRE



**Le 53<sup>e</sup> Grand Prix du « Midi libre » prend le départ mardi 22 mai. Rédacteur en chef au « Monde » et écrivain, Eric Fottorino sera parmi les coureurs et racontera sa course. Un défi dont il décrit la genèse dans « Je pars demain ». Bonnes feuilles**

mal. Jouer les Blondin ou les Fallet sur le *Midi libre*, c'est bien aussi. « Que dirais-tu, ai-je lancé à Morax, si je participais à l'épreuve du *Midi libre*. Je me prépare comme un pro, je cours, et chaque soir je raconte "ma" course. Pas question de raconter "la" course, je ne la verrai pas. Je "passerai par la fenêtre" au mieux au bout de cinquante ou cent bornes. Mais je pourrai donner l'image d'une autre manière d'aimer le vélo, la performance, le dépassement de soi. On défendra les valeurs du *Monde*. Mieux, mon maillot immaculé sera une idée, l'indépendance, le refus de l'intimidation. » Il y a quelque chose de vertigineux à porter une idée plus grande que soi. Je garderai toujours en mémoire l'éclat dans le regard de Gérard, ses yeux joyeux, comme quelqu'un à qui on vient de faire une incroyable surprise et qui la découvre avec une gourmandise d'enfant...

A mesure que la course approche, j'essaie de répondre à cette question que l'on m'a posée cent fois ces quatre derniers mois, et à laquelle je n'ai jamais répondu que par bribes laconiques, avec des mots simples, toujours les mêmes : la passion, le défi, l'envie de réaliser un rêve de gosse. Bon, très bien, mais encore ? Pourquoi s'aligner dans une compétition si rude, parmi des coureurs professionnels le plus souvent très jeunes et en pleine possession de leurs moyens, ambitieux, avides de victoires, des gars qui font carrière, moi qui ne suis qu'un dilettante animé par des songes ? Je sais. Je sais pourquoi. Cela pourrait se résumer en trois ou quatre mots : retarder l'instant du crépuscule. Faut-il expliquer, justifier, se perdre en paroles là où seuls comptent les actes pour transformer son expérience en conscience, comme préchait Malraux ?

Retarder l'instant du crépuscule. Cela suffit. Les jambes qui tournent sur la terre qui tourne, c'est la vie qui repousse ses limites, qui agrandit ses frontières. Le temps perdu à rouler dans le vent, sous la pluie ou contre la montre, c'est du temps retrouvé pour affronter plus tard les jours gris qu'on tapisse avec ses souvenirs, tant mieux s'ils furent heureux, et s'ils ne le sont pas, au moins qu'ils soient riches en aventures. Jour après jour, sur mon vélo, j'ai joué les Schéhérazade qui repousse l'heure fatale en disant des histoires. Moi, je me suis raconté une histoire, je l'ai prise en cours de route, le début était déjà loin, il a fallu raccommode le temps et, après le *Midi libre*, il me faudra le secours de l'imagination pour me projeter

dans ce qui était mon rêve original, mon rêve au grand air, cette envie de Tour de France qui au fond ne m'a jamais quitté.

Etre écrivain, c'est sans doute combler les trous de sa propre vie avec l'étoffe rapiécée des destins qui nous dépassent. Je l'avoue : à chacun de mes anniversaires, depuis que j'ai trente ans, je me dis : une année de plus, les espoirs de courir un jour le Tour de France s'amenuisent. Jusqu'à trente ans, j'ai cru que le petit ange du vélo apparaîtrait dans mon bureau du *Monde* pour me dire : « Viens, on a besoin de toi sur les routes du Tourmalet ou d'Aspin, dans l'zoard ou le Galibier. » Je me serais contenté d'être coureur greffier, lanterne rouge érudite. Bien des observateurs ont suivi le peloton, l'ont précédé, l'ont côtoyé de près. Pas un ne s'est glissé à l'intérieur pour butiner avec lui les fleurs de pavé ou de bitume au parfum de légende et de gloire, de drame et d'héroïsme. J'étais prêt pour cette folie. Rouler ma bosse et rouler ma bille, ma devise était tou-

différents, même si les commentateurs l'appelaient « le professeur » à cause de ses lunettes cerclées et de sa réussite au bac...

Longtemps j'ai suivi les crises africaines, de l'Éthiopie à l'Afrique du Sud. J'ai enquêté sur le général Noriega au Panama, vu la misère des favelas du Brésil, des bidonvilles de Mexico. J'ai connu l'Union soviétique de la perestroïka, les paysans de Pologne, les femmes en gants blancs et voilette juchées sur leurs vélos dans les rues de Saïgon. J'ai aperçu à Hanoi des paysans pédalant à toute allure avec, ficelés sur leur porte-bagages, des porcelets tout ronds, quand ce n'étaient pas d'incroyables échafaudages de tuiles empilées qui, par miracle, ne tombaient pas. J'ai arpenté Madagascar et Carthage de l'Inde en Colombie, j'ai remonté le fleuve Niger jusqu'à Tombouctou, admiré les sources du Nil blanc où nageaient des hippopotames, j'ai cherché les liens de Charles Pasqua avec les machines à sous de

**Pas question de raconter « la » course, je ne la verrai pas. Mais je pourrai donner l'image d'une autre manière d'aimer le vélo, la performance, le dépassement de soi**

te trouvée. J'aurais été coureur – voyez mes jambes sans poils –, j'aurais été chroniqueur – voyez ma plume, légère dans les montées, au plomb pour les descentes...

**V**OILÀ pourquoi ce matin-là, sous mes yeux comme un hochet le Grand Prix du *Midi libre*, je n'ai pu résister à l'appel venu de mes jeunes années. J'ai parlé de fidélité, c'était aussi une dette envers moi-même, c'est le mot, je me devais bien ça puisque je me l'étais promis, quand j'avais quinze ans, dans les lignes droites interminables du bord de mer où déjà le vent s'en donnait à cœur joie pour me couper le souffle et la route. Je me voyais en jaune, en champion du monde, en coureur radieux, en presque dieu. L'année où Fignon remporta son premier Tour de France, je venais d'obtenir mon diplôme de Sciences-Po. Fignon et moi avons exactement le même âge. J'aurais donné cher pour échanger mon parchemin contre sa tunique, mais je n'étais pas envieux, nos chemins étaient

Libreville et le pétrole de l'enclave de Cabinda, en Angola, j'ai vécu les mille vies des reporters quand on les laisse libres de tremper leur plume dans l'air du temps, l'air fût-il vicié et le temps compté.

Pendant toutes ces années, à l'instant où ces impressions vivaces s'entrechoquaient dans mon esprit, quand de cette réalité noire ou bigarrée il fallait, par la magie des mots, écrire un article, je songeais : ce sera moins dur que de monter le Tourmalet. Combien de reportages rédigés dans les avions de nuit me ramenant vers la France, griffonnés au dos des menus, sur les pages blêmes des carnets à spirale, sous l'éclairage vacillant des plafonniers. Le dos courbé au-dessus de la tablette, j'écrivais comme on pédale, cherchant la meilleure trajectoire pour les verbes et les adjectifs, allant au plus court comme on coupe un virage, allant au plus pressé, au mieux pesé, n'oubliant jamais la règle première du coureur : se faire léger, souple et délié.

Se faire oublier, aussi, pour

mieux surgir là où personne ne vous attend, au détour d'une phrase, au sortir d'un tournant. Aujourd'hui encore, quand me guettent des pages d'écriture, mes ordres de grandeur sont convertis en intensité physique. Cela peut sembler incongru ou trivial de comparer le noble effort des lettres et celui du rémouleur de bitume. Pour moi ils sont égaux et, pour tout dire, la fibre cycliste, parce qu'elle m'a souvent remué la chair, m'est apparue comme une préparation sans pareille pour affronter le vertige des mots, l'épaisseur du langage au milieu duquel le chemin est étroit pour trouver le ton juste, le bon rythme, l'image, la couleur, la musique, l'émotion, la grâce. « On pense à vélo », prétendait Cioran. Je crois aussi qu'on écrit beaucoup quand on n'écrit pas. De ces longues virées à bicyclette me sont restées des phrases, et pas n'importe lesquelles : des débuts, des commencements, tous ces « il était une fois » qui rendent les histoires possibles, et belles.

**C**ES pages que j'achève comme on sort d'un rêve, je les dois à cette mécanique roulante qui m'a fait parcourir quelque cinq mille kilomètres à la force des muscles et de la volonté. Quand il pédale sur la route sous les yeux du public, le coureur est roi. Tous les regards, tous les égards sont pour lui. Puis la roue tourne, c'est une image pour dire que le temps passe. Le coureur devient une ancienne gloire, il est rentré dans le rang. Quand il a brillé, on se souvient de lui, Bobet, Poulidor, Anquetil, Merckx, Thévenet.

Même les queues de peloton sont des queues de comète pour ceux qui ont la passion intacte du vélo. Je les ai vus à Compiègne, s'approchant des anciens pros avec des photos remontant à vingt ou trente ans en arrière, quémantant un autographe, un souvenir – « Vous avez bien gagné à Superbagères, en 72 ? » –, le signe qu'eux aussi ont bien vécu ces moments de légende, les étapes du Tour dans le brouillard, les voitures suiveuses, tous phares allumés, avec klaxon à l'italienne comme dans une scène du *Fanfaron*, la pluie ricochant sur le haut des pavés, les arrivées dantesques au sommet du Télégraphe, de la Croix-de-Fer, de l'Alpe d'Huez, du puy de Dôme, quand l'effort et le dépassement de soi laissent aux témoins de ces faits d'armes le sentiment contradictoire de la grandeur et des fragilités humaines.

Retarder l'instant du crépuscule. Ce soir, j'ai gagné du temps.

*Eric Fottorino*

★ *Je pars demain*, d'Eric Fottorino, éd. Stock, 266 pages, 102 F, 15,55 €.

FRANCK FERROCON/VS



# L'humain 2002 est arrivé !

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

C'EST DÉCIDÉ (on ne sait par quelle officine de communication, mais c'est décidé) : de même que la mode féminine de 2002 sera mi-courte, transparente, etc., la politique se portera humaine ou ne sera pas. Deux candidats à la présidentielle ont déjà annoncé la couleur, comme dit l'usine à métaphores médiatiques : il s'agira de mettre l'Homme à sa « juste place », c'est-à-dire, on ne souffle pas... la « première » ! Qui dit mieux ! Essayez de soutenir le contraire ! Un troisième larron a risqué l'adjectif *personnaliste*, mais ça n'a pas pris, trop compliqué, obscur, on ne pêche pas aux voix centristes avec un cours sur Emmanuel Mounier ! « Humanisons » sera donc le mot d'ordre d'un peu tout le monde.

On ne peut imaginer plus creux. Raison de plus. Une devise tarte-à-la-crème qui dispense de préciser programmes et moyens et s'inscrit dans le droit-fil de l'actuel « faire en sorte que », mis à toutes les sauces. Ce n'est pas d'hier, trop compliqué, obscur, on ne pêche pas aux voix centristes avec un cours sur Emmanuel Mounier ! « Humanisons » sera donc le mot d'ordre d'un peu tout le monde.

Parfois, la faiblesse gage l'humanité, mieux que la compassion. « Napoléon était violent et léger ; et par là profondément humain » (Anatole France, *Le lys rouge*). On aura noté l'automatisme de l'adverbe « profondément ». Il fleurit sur les tombes, de même qu'« huma-

niste », à l'heure des compliments passe-partout. « Ah, et puis quel humaniste ! » Ca sonne autrement mieux que « philanthrope » – ce grand singe des tropiques.

Julien Benda entendait « ranimer le culte de l'Homme » (*La Trahison des clercs*). Même Sartre, quitte à se renier ensuite, crut prudent d'affirmer, contre ses détracteurs, que l'existentialisme était bien un « humanisme » (conférence et plaquette mémorables, en 1946). Marcel Aymé montrait plus d'humour : « La France, dont le sens de l'homme fait l'admiration et l'envie des autres peuples » (*Le Vin de Paris*). La charité bien ordonnée commençant par soi-même, glissons sur le fait que la « patrie des droits de l'homme », la nôtre, n'y regardait pas de trop près, à en croire un certain général, lors des combats de la décolonisation.

C'est l'avantage, et la limite, de la notion d'humanité : on ne sait trop ce qu'elle recouvre. Les tribunaux peinent à démêler le crime contre l'humanité du crime de guerre. Suffit-il que la victime soit un enfant désarmé ? Fallait-il une attaque concertée du seul « Axe » ? En attendant que se fixe une jurisprudence universelle, la lutte contre l'inhumain se contente du qualificatif d'humainitaire, déjà controversé...

« Prendre l'homme pour fin », propose-t-on. Fort bien, mais quel idéal idéal consensuel d'homme, sous quelle latitude, quel régime ? Le salarié ou l'épargnant ? Le licencié de LU ou le retraité de Floride ? On n'aurait pas cru

que le correctif « à visage humain » reprendrait du service avec le libéralisme et la mondialisation, après l'usage peu probant qu'en a fait le socialisme. Nietzsche ramenait nos velléités d'idéal à de l'« Humain, trop humain » (1878) ; or sa modestie sans issue compte de nouveau plus d'adeptes que les visionnaires d'un salut collectif.

Concrètement, comme on dit beaucoup ces temps-ci, tout ce que les réformateurs scolaires ont trouvé pour « humaniser » les mentalités de demain, c'est de réduire à la portion congrue l'étude des lettres antiques alors que, sous le beau nom d'humanité, elles enseignaient précisément « le culte de l'humain sous le mode universel » (Benda).

Ils auraient tort de se priver. Toute la société semble coalisée pour révoquer en doute, et réduire à des blagues, les instruments d'intelligibilité et de liberté que sont les mots. A preuve, la vogue, qu'on espérait éphémère et qui s'est étendue jusqu'à devenir la règle, des calembours et à-peu-près dans les slogans publicitaires et, par contagion, dans les titres de journaux ou de livres. Sous couvert de jeux innocents avec le public, le message partout martelé ne fait pas de doute : dormez tranquilles, bonnes gens, consommez, circulez, il n'y a rien à comprendre.

L'actualité incontournable du printemps 2001 – « Loft Story » – est à l'image de cet écervelage, par son titre même : de vagues assonances assimilant l'amour à des bafouilllements de hangar. Et en anglais !

## La ville, le bistrot par Kiloffer



## L'Allemagne, lanterne rouge de l'Europe

Suite de la première page

Depuis longtemps, l'Allemagne espère que la consommation intérieure va prendre le relais des exportations. Ce retard à l'allumage s'expliquerait, selon certains, par la politique macroéconomique suivie. Ainsi, pour M. Horn, l'Allemagne n'a pas bénéficié, avec la marche vers l'euro, d'une aussi forte réduction de ses taux d'intérêt réels que la France et a souffert d'une politique de réduction des déficits « plus agressive ». Depuis des années, les économistes conseillent de faire jouer les « stabilisateurs économiques » : ne pas distribuer l'argent de la cagnotte en période de vaches grasses, mais ne pas décider non plus de nouvelles économies en cas de ralentissement.

La réforme fiscale, entrée en vigueur début 2001, devait stimuler la consommation en donnant un gain de pouvoir d'achat immédiat aux ménages, puisque l'impôt sur le revenu est prélevé à la source. Mais l'inflation a mangé le gain de pouvoir d'achat des Allemands, qui a peu progressé du fait d'accords salariaux modérés, et la consommation n'a pas décollé. La hausse des prix s'explique par le niveau élevé des prix pétroliers – l'Allemagne, qui a moins d'électricité nucléaire que la France, y est plus sensible –, la hausse des prix des produits alimentaires causée par la crise de la

vache folle qui a frappé l'Allemagne fin 2000, et le relèvement de certains impôts, comme l'écotaxe, la taxe sur les véhicules ou la redevance télévision. « L'Etat a en partie repris d'une main ce qu'il avait donné de l'autre », explique M. Horn.

L'Allemagne semble donc embourbée, avec une croissance atone, un chômage qui ne baisse plus, des déficits plus élevés que prévu en 2001 à cause du recul des rentrées fiscales. Entre ceux qui invoquent, avec un certain fatalisme, les chocs externes ou le coût exorbitant de la réunification et la crise du bâtiment, contrecoup du boom de la réunification, transparaît la volonté de ne rien faire à dix-huit mois des élections. A quoi bon, puisque les réformes de structures ont été faites et que l'ouest du pays, en particulier la Bavière, le Bade-Wurtemberg et la Hesse, connaît quasiment le plein-emploi ? En raisonnant ainsi, on évite de poser la question taboue de la manière dont sont distribués depuis dix ans les fonds dans l'ex-RDA, puits sans fonds qui finance non pas l'investissement, mais le pouvoir d'achat des habitants des Länder de l'Est.

Surtout, « tout d'un coup, l'on s'aperçoit que le gouvernement a beaucoup réformé – le système fiscal et les retraites, par exemple –, mais que quelque chose est resté en plan : la réforme du marché du travail », écrit le *Spiegel* lundi 21 mai. Dans la foulée de son élection, M. Schröder est même revenu sur les réformes de M. Kohl, qui avait facilité les licenciements dans les PME et diminué les remboursements de congés maladie. Il a donné plus de droits aux salariés en réformant la loi sur la cogestion, au grand dam du patronat, ou tor-

pillé une proposition de loi prévoyant de libéraliser les heures d'ouverture des magasins. Certes, M. Schröder s'en est pris il y a quelques semaines aux chômeurs, en clamant qu'« il n'existe pas de droit à la paresse dans notre société ».

Mais les incitations concrètes au retour au travail sont faibles. L'institut économique patronal IW a calculé qu'une famille de deux enfants gagnant un salaire de 3 000 marks (10 000 francs) n'avait que 1 000 francs de revenu en plus que s'il vivait de l'aide sociale. « Pour les gens qui ont beaucoup d'enfants, souvent, il n'est pas rentable d'accepter un travail », reconnaît Kurt Beck, ministre-président social-démocrate de Rhénanie-Palatinat. L'un des objectifs est de rendre le travail meilleur marché, dans un pays où il n'y a pas un vendeur dans les magasins pour servir les clients et seulement 40 000 femmes de ménage déclarées. Mais l'on voit mal le chancelier entreprendre de vraies réformes, très sensibles dans son électorat, à dix-huit mois des élections.

### MENTALITÉS FIGÉES

De l'autre côté de l'échelle, le chancelier Schröder avait fait début 2000 un coup médiatique en déclarant vouloir accorder des visas aux informaticiens étrangers pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur en Allemagne. L'idée avait provoqué un vaste débat sur la formation en Allemagne. Mais, dans la pratique, seuls quelques milliers de visas ont été accordés, tandis que Horst Siebert, président de l'institut d'économie mondiale de Kiel, note que l'on ne décèle pas encore dans les statistiques le poids de la « nouvelle économie » en

Allemagne. Gerhard Schröder ne manque pas une occasion de vanter les technologies de demain – quitte à se heurter au président de la République, Johannes Rau, sur l'utilisation de la génétique.

L'atonie actuelle de l'Allemagne éclaire combien les mentalités, figées dans les années 1970, celles du succès, peinent à évoluer. On peut attendre plusieurs semaines une ligne téléphonique, le travail est organisé pour le travailleur, pas pour le client ; les magasins, fermés à 16 heures le samedi, ont souvent un service après-vente catastrophique ; les étudiants s'éternisent à l'université pour décrocher leur titre de docteur ; société sans enfants, faite pour les vieux et qui fuit le risque, l'Allemagne est un pays qui ne jure que par l'Amérique. Mais elle n'est pas aussi jeune et moderne que voudrait le laisser croire le sourire de son chancelier.

Arnaud Leparmentier

### RECTIFICATIFS

#### LAURENT FABIUS

Invité du « Grand Jury RTL-Le Monde - LCI » le 20 mai, Laurent Fabius a parlé non de « l'Europe-préférence », comme l'indique le compte-rendu de l'émission dans *Le Monde* du 22 mai, mais de « l'Europe-préférence ».

#### PIERRE-YVES LIGEN

Dans l'article nécrologique consacré à Pierre-Yves Ligen (nos éditions du 22 mai), ancien directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, il était indiqué qu'une des initiatives de l'APUR avait été la protection des quartiers du XX<sup>e</sup> siècle. Il fallait lire du XIX<sup>e</sup> siècle.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## L'Europe des étudiants

L'EUROPE des étudiants est en marche. Elle vient de recevoir une très sérieuse impulsion de la part des ministres de l'enseignement supérieur de trente-deux pays, réunis à Prague. Leur objectif ? Réaliser d'ici à 2010 l'espace universitaire européen, idée lancée fin 1998 à la Sorbonne par Claude Allègre, alors ministre de l'éducation nationale, et ses homologues allemand, italien et britannique. Comme les bonnes idées servent d'aimant, en 1999, à Bologne, il y avait déjà vingt-neuf pays représentés. Et trois de plus cette année à Prague pour confirmer que le « processus de Bologne » fonctionne et doit s'accélérer.

Il s'agit de permettre à tous les étudiants d'Europe (et non à une infime minorité comme actuellement) d'accomplir à l'étranger tout ou partie de leurs études supérieures. Pour ce faire, il est essentiel d'harmoniser les cursus. Les études doivent être organisées en trois niveaux : la licence ou *bachelor* (niveau bac + 3), le *master* (bac + 5) et le doctorat (bac + 8). Les années universitaires sont elles-mêmes divisées en semestres et en modules sanctionnés par des « crédits ». Une fois ce cadre commun construit – le chantier est lancé dans toute l'Europe, et il bouleverse des traditions parfois séculaires –, il va falloir trouver une « monnaie commune ». Elle existe déjà, c'est le système européen de transfert de crédits (ECTS, dans son acronyme anglais). L'année d'études vaut 60 crédits, la licence en vaut

donc 180. Pour l'instant, moins de 200 établissements d'enseignement supérieur sur 3 000 en Europe l'ont adopté, mais Jack Lang en a promis la généralisation en France d'ici à 2004.

Le plus dur sera de s'assurer de la valeur de ces crédits transférables. Comment faire accepter un morceau de licence d'une quelconque université de province par des établissements prestigieux d'Oxford ou de Heidelberg ? Evoquer une évaluation externe, c'est réveiller le spectre de la concurrence mercantile, du « palmarès européen » des universités. On se dirigerait donc plutôt vers des systèmes nationaux qui se « reconnaîtraient » les uns les autres. Sans attendre de décisions d'en haut, la plupart des grandes écoles françaises et de très nombreuses universités européennes ont déjà développé des échanges, voire créer des diplômes communs.

Pour que cette construction ne reste pas lettre morte, il faut enfin que les moyens suivent. Actuellement, en France, des programmes européens déjà anciens comme Erasmus ou Socrates ne profitent qu'à 17 000 étudiants sur près de 2 millions.

Cette Europe-là – soucieuse de relever le défi des universités américaines, qui attirent 500 000 étudiants du monde entier –, c'est l'Europe qui avance. Capable de se donner des objectifs concrets, utiles à tous, et de les réaliser dans un cadre pluriel : les gouvernements, les universités, les associations d'étudiants, les instances de l'Union européenne, tous tirent dans le même sens.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Secrétaire général du directoire : Alain Fontaine

#### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençik, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

#### Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

#### Rédaction en chef :

Alain Deboue (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Bueb (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

#### Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

#### Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### La troisième force sociale

LA SITUATION générale des cadres demeure en France très médiocre et très précaire. Par rapport à son niveau intellectuel, à ses capacités techniques, à son caractère irremplaçable, à son rôle dans la nation, cette catégorie sociale est la plus défavorisée de toutes à cause de sa faiblesse politique en face de la masse industrielle et commerciale d'une part, de la masse des ouvriers et petits salariés d'autre part. L'une ne veut pas supporter sa part de sacrifices, par égoïsme naturel ; les autres ne le peuvent pas, n'étant guère au-dessus du minimum vital ; les deux ont le nombre et l'organisation, d'où l'écrasement naturel des cadres.

Pendant longtemps leur mode de vie, leur éducation, leurs sentiments, leurs idées, les plaçaient à côté du premier groupe. Mais les choses sont en train de changer : avant 1914 le chef de bureau, l'in-

génieur ou le directeur commercial partageaient l'indignation du patronat en face d'une grève ; aujourd'hui ils partagent l'indignation des ouvriers en face de la disparité des revenus et souhaitent le succès de la grève, dont ils espèrent un relèvement du salaire de base. Ils constatent d'autre part que l'évolution technique augmente leur importance sociale et diminue celle des capitalistes, dont les privilèges se justifient de moins en moins par les services rendus. Aujourd'hui le progrès économique dépend beaucoup plus de l'organisation à grande échelle que du moteur du profit : celui-ci cesse d'être la prime de l'audace pour devenir une dîme prélevée sans contrepartie au nom des situations acquises.

Robert Escarpit  
(23 mai 1951.)

## Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Jérusalem, la bataille des échos

par Nathan Englander

VIVRE ici, en ce moment, c'est d'abord reconnaître qu'on pourra aussi y mourir. Effacez les pourtours du conflit, oubliez les cartes, dessinées, redessinées et encore modifiées. Imaginez ce lieu comme un tourbillon, un maels-tröm. Les morts se trouvent au centre, les blessés sont comprimés autour. Et les autres, nous tous, contribuent au mouvement par le simple fait d'être là, d'être à l'intérieur du typhon.

Le destin, le hasard, une certaine perspicacité ou un simple coup de chance nous déposent un par un, à chaque instant, à des places plus ou moins proches du centre – et dans ce vide nous nous mouons en permanence. Je voudrais simplement évoquer ce qu'est la vie ici, à cet endroit, et le fait que ces derniers mois tout a changé, et rien n'a changé.

La nuit tombant sur Jérusalem est beaucoup trop chaude pour la saison. Nous – mon amie Iris et moi – avons invité à dîner un couple d'amis, Joël et Caroline. Joël est l'un de mes anciens colocataires de l'université – arrivés à Jérusalem, nous avons continué à vivre ensemble un moment. De tous nos amis américains de Jérusalem, c'est aussi le seul qui ne soit pas encore rapatrié. Profitant du climat, nous dînons sur le balcon – Jérusalem est une ville d'où l'on peut encore voir à l'œil nu l'épaisse couverture d'étoiles. Joël et Caroline nous expliquent que leur quartier est beaucoup plus proche des combats de Gilo et Beit Jallah, mais qu'ils n'entendent rien. Je leur demande des nouvelles d'une femme dont l'appartement se situe juste en dessous du leur. « *Et elle, elle entend ?* » Oui, elle entend. D'ailleurs tout le bâtiment entend, sauf eux. Un véritable miracle acoustique.

Soudain, violemment, un « *boom* ». Pas un « *boom* » assourdissant, pas un sifflement rasant le sol tel celui des bombardements récemment ravivés. C'est un tir qui émane d'un blindé. Nous dînons. Rien de formel, pourtant nous réagissons formellement. Nous faisons comme si un événement anodin était venu perturber notre table. Nous nous taisons. Nous l'ignorons. Nous

nous occupons de nos assiettes. Quelqu'un, peut-être Iris, murmure : « *C'était un char.* » Nous répétons tous la phrase, dans des versions différentes, nous l'essayons comme un vêtement. La décision de donner suite à ce type d'événement n'est pas instantanée. C'est un choix plus ou moins délibéré. Une résolution qui correspond au moment où l'on décide qu'une bombe, qu'un « *boom* » ou qu'une modification silencieuse des équilibres locaux n'a pas eu lieu – que le corps ait commencé ou non à réagir.

N'évoquons pas la profusion de formes que peut prendre l'écho, oublions les échos historiques et les échos politiques : restons au pied de la lettre, parlons bruit

Joël, qui a passé une année comme tankiste dans l'armée, remplit son rôle de pondérateur et rassure : « *Ça pourrait être n'importe quoi. Personne ne peut savoir ce que c'est.* » Caroline apprécie sa réponse, elle se sent soulagée. « *Bon, alors ce n'était pas un char* », dit-elle. « *Oh non, reprend Joël, c'était tout à fait le bruit d'un tir de canon. A mon avis c'était un tir de canon. Mais, techniquement, cela pourrait être n'importe quoi.* » Jérusalem est une cité d'échos. Mais n'évoquons pas la profusion de formes que peut prendre l'écho, oublions les échos historiques et les échos politiques : restons au pied de la lettre, parlons bruit.

C'est la mi-novembre 2000. Les combats sont plus intenses que les jours derniers. Contrairement au coup sec à demi désavoué lancé par le char, ce soir il n'y a rien à nier. Les canons tirent, les hélicoptères bourdonnent incessamment ; au loin les mitrailleuses ne tombent jamais à court de munitions. Cela fait plus de quatre heures que cela dure.

J'essaie tant bien que mal d'agir comme si de rien n'était, je suis mon propre double de Jérusalem. Au cours des deux dernières semaines, une voiture piégée a tué deux

personnes dans mon quartier, et c'est la première fois que je commence à sentir la réalité, à la laisser m'envahir.

Le Blockbuster du coin me servira d'antidote : je sors et loue la casquette vidéo de plusieurs épisodes des Sopranos. A ces moments précis, mon américanité, mon « *étrangé* » font surface. Au bout de cinq ans à Jérusalem, j'ai fini par comprendre que, dans ces moments, la plus apaisante solution était d'accueillir ces sentiments. Ici, j'ai vécu mes plus grandes crises d'angoisse attablé au

Dunkin'Donuts du kitch et spacieux centre commercial, ou lors de parties de hockey sous une arcade – deux adultes, Joël et moi, insérant jeton sur jeton, le corps entièrement pris par le jeu.

Iris s'est endormie sur le canapé. Mon ami Scott est assis auprès d'elle. Il sirote une bière en regardant *Die Hard* sur Channel Two. Absurde échappatoire : regarder des gens se tirer dessus, sur le petit écran, alors que le bruit de véritables coups de feu parvient de l'extérieur. J'ai l'impression d'être le seul à entendre ce que j'entends. Encore une de ces expériences kafkaïennes dont regorge la vie à Jérusalem : je ne parviens jamais à savoir si les autres sont tous fous, ou si je suis le seul fou.

Mais, dans cet exemple précis, notons une chose en particulier : je ne suis pas en danger. Les Palestiniens tirent dans la rue Ha'Anafa, pas dans la mienne. Les chars et les hélicoptères qui ripostent sont israéliens, ils pointent en sens inverse. Et si le bruit des tirs et leurs échos arrivent jusqu'à moi, ils atteignent aussi, sans aucun doute, les foyers palestiniens. C'est là, il me semble, que la guerre secondaire, que la terreur secondaire se déchaine.

Les nombreux bombardements que nous avons subis, à Jérusalem, dans mon quartier m'ont permis de comprendre une chose : au-delà du point où la mort et la destruction se rejoignent, où tout s'enchevêtre, il y a aussi une bataille d'échos. Pas une terreur immédiate, mais une terreur effroyable, l'ample et perpétuelle conséquence de ces actes mortels, une terreur dont l'objectif est de répandre l'angoisse. Ces bruits sont comme les odeurs de notre enfance qui nous rappellent le passé, ce sont les bruits de la mort, des bruits qui visent le véritable enjeu, et qui attendent leur libération pour rebondir dans tous les recoins de nos têtes. La normalité, ici, se base sur une capacité à ne pas entendre. A ne pas sursauter lorsqu'un avion de combat déchire le ciel.

Au milieu des années 1990, en pleine vague de terrorisme, je mange un hamburger au McDonald's, satisfaisant mon ardent et violent appétit de culture populaire américaine. A l'étage, toutes les tables sont occupées – comme dans tous les restaurants du centre-ville à cette heure. Un bruit blanc, réconfortant, sature la salle, les voix se mêlent, les gestes s'entrecroisent. Soudain, une petite fille fait éclater un ballon. Un moment de silence brutal s'installe, les taux d'adrénaline montent. Puis une gêne générale envahit la salle où personne ne se connaît. Et enfin, les doigts se referment sur les hamburgers, les discussions reprennent leur cours, les bouches recommencent à mâcher et les cigarettes posées sur des cendriers d'aluminium retrouvent le chemin des lèvres. Retour aux gestes quotidiens, comme si rien ne s'était passé – d'ailleurs, rien ne s'est vraiment passé. Sauf que nous avons été surpris. Surpris à revendiquer la normalité, surpris à vouloir affirmer notre surdité, nous venons de passer un premier test de santé auditive. Nous sommes peut-être sourds, mais nous entendons quand même, semble-t-il.

**Nathan Englander** est écrivain. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Emmanuelle Rivière. ©Nathan Englander.

# Non-assistance à peuples en danger

par Georges Corm

LE regain de violence et la perte de l'espoir de la paix en Israël et en Palestine ne sont pas surprenants. Les accords d'Oslo, en contournant le processus de Madrid, et en laissant dans l'ombre toutes les questions épineuses dans le contentieux israélo-palestinien, ouvraient la voie à des risques de dérapages graves.

Pour les Israéliens, cependant, ils ont permis à la fois l'arrêt de la première Intifida, qui avait considérablement porté ombrage à l'image de l'Etat d'Israël, et laissé la porte ouverte à la poursuite de la colonisation des territoires occupés.

Pour l'OLP, ils ont permis un retour sur le devant de la scène diplomatique du Moyen-Orient et une présence importante sur le terrain même du conflit : les territoires occupés depuis 1967, la Cisjordanie et Gaza.

Il faut accepter de revenir à une forte dose de laïcité dans l'analyse du conflit et les remèdes proposés. Il faut demander aux Etats-Unis de cesser d'appliquer la politique des deux poids deux mesures

Les deux parties ont pris des risques considérables par rapport à leurs opinions, mais ont pensé que les avantages acquis étaient supérieurs aux risques pris. En laissant les bases finales d'un règlement de paix définitif pour plus tard, Israël et l'OLP ont cependant fait un mariage de dupes, en toute connaissance de cause. On en voit aujourd'hui les ravages.

Entre 1993 et 2000, les Etats-Unis ont laissé faire ce mariage de dupes, sans rien tenter pour le consolider, alors qu'il aurait été possible d'avoir une attitude différente de celle du laisser-faire vis-à-vis de la politique de colonisation israélienne.

La rancœur est montée, au fil des années, non seulement chez les Palestiniens, mais dans l'ensemble de l'opinion arabe. Dans le même temps, l'opinion israélienne se désintéressait de la question de la paix. Dix ans après le lancement du processus de Madrid, au lieu d'avancer dans les solutions de fond, le contentieux israélo-palestinien a totalement pourri. Les négociations sur l'évacuation du Golan occupé par Israël n'a plus progressé d'un pas depuis 1996. Seul le Liban, grâce à une alliance étroite entre l'Etat et la résistance du Hezbollah sous le gouvernement de Selim El Hoss (décembre 1998-octobre 2000) et avec le plein appui du président de la République, le général Emile Lahouad, a obtenu une évacuation inconditionnelle du territoire occupé par l'armée israélienne depuis 1978 au sud du Liban.

C'est dans ce contexte qu'éclate la seconde Intifida et que M. Sharon parvient à la tête du gouvernement israélien, tenant le langage cru de tous les dirigeants du Likoud, qui considèrent que la libération de toute la Palestine reste à faire au profit de l'Etat d'Israël et non des Palestiniens.

Face à cette tragique impasse, il faut avoir le courage aujourd'hui de reconnaître que seule une approche différente et nouvelle du conflit israélo-arabe peut empêcher encore plus de dérives violentes au Moyen-Orient. Pour cela il convient, en fait, d'avoir un double courage. Premièrement, il faut accepter de revenir à une forte dose de laïcité dans l'analyse du conflit et les remèdes proposés. On ne peut laisser le conflit s'embraser dans des passions de nature religieuse, ni continuer de mettre

de côté le droit international laïque, qui a été élaboré en la matière depuis 1947. Ce n'est pas parce que les Israéliens sont juifs que les Palestiniens leur résistent. Auraient-ils été bouddhistes que la résistance à la création d'un Etat ex nihilo sur les terres palestiniennes aurait été aussi vive et la solidarité des populations arabes avec les Palestiniens aussi forte. Mobiliser le judaïsme et l'islam, et laisser faire une telle mobilisation est très grave.

Le droit international a préconisé depuis longtemps l'internationalisation des Lieux saints et le droit au retour des réfugiés palestiniens. On voit mal d'ailleurs comment les communautés juives qui ont obtenu, avec raison, des compensations et des restitutions pour tout ce qu'elles ont subi ou dont elles ont été spoliées en Europe, pourrissent, à la longue, dénier les mêmes droits aux autres victimes que sont les Palestiniens. Si un droit au retour existe pour tous les juifs sur la base de leur affiliation religieuse et de la Bible, peut-on dénier ce droit aux Palestiniens sur la base de leur possession continue de ce terroir au cours des vingt derniers siècles ?

Seule une optique laïque peut remettre un peu de bon sens dans le conflit. L'exaltation religieuse et mystique, musulmane ou juive, conduit directement au suicide des deux populations. Il est très grave de ne pas leur porter secours moralement en donnant d'autres clés de solution que l'invocation de « *droits* » de nature religieuse ou les accusations réciproques de fanatisme religieux ou de racisme.

L'autre courage requis consiste à dire leur fait aux Etats-Unis. En faisant preuve constamment de partialité du fait de leur sympathie profonde pour Israël, ces derniers n'ont pas été les arbitres impartiaux requis pour mener à bonne fin le processus de paix. Il convient donc de leur faire toucher du doigt les responsabilités graves qu'ils portent dans les impasses du processus de paix et il devrait être mis fin au monopole qu'ils exercent en la matière.

C'est certes le droit le plus absolu des Etats-Unis d'être aux côtés d'Israël, mais dans ce cas ils ne sont sûrement pas les arbitres impartiaux dont la communauté internationale a besoin pour calmer le jeu. La porte doit donc être ouverte à d'autres pour aider au processus de paix. Il faut demander aux Etats-Unis de cesser d'appliquer la politique des deux poids deux mesures dans cette région du monde.

La difficulté de critiquer les Etats-Unis dans cette politique est un des facteurs qui favorisent la montée de l'antisémitisme dans le monde arabe, comme substitut facile à un antiaméricanisme interdit.

Se trouvera-t-il en Europe et dans le monde arabe des dirigeants capables de dire haut et fort au gouvernement américain que cela suffit et qu'il faut avoir pitié des peuples de la région ? Ou bien continuera-t-on dans les clichés, les langues de bois et la dénonciation incantatoire des « *extrémistes* » des deux bords, sans rien faire pour que les « *modérés* », de moins en moins nombreux, on peut le comprendre, puissent effectivement triompher.

Sur cette terre minuscule, seule une conception laïque du monde et de la société, respectueuse des différences religieuses mais non écrasée par elles, permettra de trouver des solutions à la coexistence. Seul aussi un équilibre minimum des forces en présence permettra d'influencer la société israélienne, tout comme la société blanche d'Afrique du Sud a pu l'être autrefois par des pressions morales et matérielles continues.

Laisser ainsi les Palestiniens dans la solitude et sans aide efficace face à la puissante machine de guerre israélienne ne sert pas à long terme la cause de la paix et de la stabilité.

En réalité, ne rien faire constitue véritablement le crime de non-assistance à peuples en danger.

**Georges Corm** est consultant économique et financier, ancien ministre libanais des finances.

# Intifada : les armes du mensonge

par Marius Schattner

QUI se souviendra de Mustafa el Ramlawi ? Les caméras de télévision ne sont pas là, lorsqu'il est abattu par des soldats israéliens, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars, après avoir pénétré dans une zone interdite par l'armée, le long d'une route menant à la colonie juive de Netzarim, dans la bande de Gaza. Un incident comme il s'en produit tous les jours depuis le déclenchement de l'Intifida d'Al-Aqsa, fin septembre 2000.

Pour les Israéliens, l'armée avait abattu un « *terroriste* ». Pour les Palestiniens, elle avait assassiné un nouveau « *martyr* », en ayant recours de surcroît à une arme mystérieuse et terriblement meurtrière. Selon les siens, Mustafa el Ramlawi n'était qu'un simple d'esprit, un vagabond, qui avait tous les jours un sac à la main. Ce qui devait le perdre, les soldats ayant cru qu'il portait un engin explosif. L'armée annonça sa mort par un communiqué laconique : « *Un terroriste qui s'apprêtait à poser une bombe au passage d'un convoi a été tué dans la bande de Gaza.* » Mais l'engin n'a jamais été retrouvé. L'homme n'avait rien d'un militant ; simplet, il était tout à fait incapable de comprendre le risque d'entrer dans une zone militaire fermée pour un habitant de Gaza.

N'empêche : jusqu'à ce jour, la version officielle de l'armée est que les soldats n'ont fait que leur devoir, en tirant à vue sur un « *suspect* », car quiconque « *entre dans cette zone interdite doit être considéré comme terroriste* ». Pas un regret. Le corps avait été déchiqueté par les tirs de mitrailleuse, selon un rapport médical. Aussi-

tôt le bruit court parmi les Palestiniens qu'une mystérieuse arme spéciale israélienne « *à fléchètes* » avait été employée. Episode révélateur. Il illustre la difficulté de faire la part des choses, une tâche d'autant plus ardue que la très large couverture télévisée des événements donne une impression de transparence, aussi illusoire que dans d'autres conflits contemporains.

La très large couverture télévisée des événements donne une impression de transparence, aussi illusoire que dans d'autres conflits contemporains

Amira Hass ne prétend pas à l'objectivité. Cette journaliste israélienne n'oublie pas un seul instant qui sont les occupants et qui sont les occupés, qui colonise et qui est colonisé. Correspondante du journal *Haaretz*, elle continue à séjourner en zone autonome palestinienne, à Ramallah, en Cisjordanie, malgré les risques encourus. Elle est de cœur avec les victimes, qui sont d'abord à ses yeux les Palestiniens. Mais elle ne prend pas pour argent comptant

toutes leurs affirmations, surtout quand elles proviennent de l'Autorité palestinienne, dont elle dénonce avec vigueur la corruption et le népotisme.

Témoignage direct d'affrontements, Amira Hass accuse l'armée israélienne d'en donner une version « *tendancieuse* » pour justifier le fait que « *des soldats ouvrent systématiquement le feu sur des manifestants, même s'il s'agit d'enfants qui lancent des pierres et ne mettent pas en danger leurs vies* ». « *Il est exact que des militaires essuient des coups de feu et qu'il y a de plus en plus d'attaques armées, mais les réactions de l'armée sont tout à fait disproportionnées* », estime-t-elle.

Les mensonges ne sont pas toujours délibérés. Il y a une part de confusion et les porte-parole ne sont pas forcément tenus au courant par les hommes du terrain de ce qui se passe, ou bien ils ne font pas tout savoir. Néanmoins B'Tselem, le principal organisme israélien de défense des droits de l'homme, estime que, depuis la première Intifada (de 1987 à 1993), « *les comptes rendus de la police ou l'armée sont de plus en plus sujets à caution* ».

Jusqu'en octobre 2000, toute mort de Palestinien, lors d'un affrontement, faisait l'objet d'une enquête de l'armée. Il était rare que des militaires fussent poursuivis, mais du moins ils avaient à rendre des comptes. Or cette consigne a été supprimée, note B'tselem, le 29 septembre dernier, et la nouvelle Intifada a été assimilée par Tsahal à un « *conflit armé* ». Les soldats ont licence pour tuer, s'ils jugent que leur vie est en danger. Facteur aggravant, ils ne sont ni entraînés ni équipés pour dis-

perser des émeutes en évitant de faire des victimes.

Mensonges délibérés ou demi-vérités ? Tsahal, masque ses bavures, fait de la désinformation, ni plus ni moins que d'autres armées du monde. Ce qui est spécifique, c'est que les Israéliens, une fois de plus, se sentent victimes. L'Intifada devient le fruit d'une machination ourdie par Arafat, qui ne s'est pas contenté d'exploiter l'explosion de violence mais l'aurait orchestrée. Mais les Palestiniens ont leur propre théorie du complot. Elle repose sur un fait incontestable : la visite d'Ariel Sharon, le 28 septembre 2000, sur l'Esplanade des Mosquées, le mont du Temple pour les juifs. Mais rien ne prouve qu'Ariel Sharon, le chef d'état major Saul Mofaz et une partie de l'armée aient monté de concert cette provocation, avec de surcroît la complicité de Barak : une théorie avancée par Yasser Arafat, entre autres, et relayée par des médias dans la coupe de l'Autorité palestinienne.

On ne s'étonnera pas que, dans un tel contexte, le pouvoir palestinien ne fasse pas grand chose pour démentir les rumeurs alarmistes, nourries des terreurs d'une population qui fait face à une répression sanglante, vit enclavée dans des zones isolées par la colonisation israélienne et l'occupation militaire. Dans certains cas, l'Autorité propage elle-même ces rumeurs auxquelles elle semble la première à croire.

**Marius Schattner** est journaliste à l'Agence France-Presse, en poste en Israël.

**TRANSPORTS AÉRIENS** La direction de la compagnie aérienne AOM-Air Liberté a présenté, lundi 21 mai, aux syndicats un plan de redressement. ● MARC ROCHET, Pré-

sident de l'entreprise, prévoit de supprimer plus d'un tiers de ses effectifs, si l'on prend en compte les mi-temps ou travail à temps partiel. ● DE NOMBREUSES LIGNES inté-

rieures seront fermées dès le 11 juin, dont Paris-Marseille. ● LES SYNDICATS, qui appellent à des grèves dès mercredi, contestent ce plan. Ils constatent qu'officiellement aucun candi-

dat ne s'est manifesté. ● LES ACTUELS ACTIONNAIRES, Swissair et Marine-Wendel, présidé par Ernest-Antoine Seillière, sont invités par la direction de la compagnie à appor-

ter 3 milliards de francs. ● DANS LES DOM-TOM, on s'inquiète de la fermeture éventuelle des lignes d'AOM et de la situation de quasi-monopole dont profiterait Air France.

## Les syndicats contestent le plan de sauvetage d'AOM-Air Liberté

Le président de la compagnie, Marc Rochet a annoncé, lundi 21 mai, la suppression de 1 328 emplois et la fermeture de nombreuses lignes. Alors qu'aucun repreneur ne s'est encore manifesté, les représentants du personnel lancent un appel à la grève à compter de mercredi

« **INCOHÉRENT** », « *calamiteux* », « *inacceptable* » : à l'issue du comité central d'entreprise, lundi 21 mai, les syndicats d'Air Liberté (nouveau nom d'AOM-Air Liberté) n'avaient pas de mots assez durs pour condamner le plan de sauvetage présenté par le président de la compagnie aérienne, Marc Rochet. Le projet de restructuration, qui tient dans un rapport de plus de 800 pages élaboré avec l'aide du cabinet d'audit Andersen, dépasse toutes leurs craintes. Pour survivre, la compagnie doit, selon la direction, réduire d'au moins un tiers ses effectifs, ses liaisons et sa flotte.

« *Le choix retenu a été de faire d'Air Liberté un transporteur français régulier et généraliste, desservant principalement les régions et territoires français* », explique la direction de la compagnie, dans un communiqué distribué à l'ensemble des

salariés. Dans le cadre de cette stratégie, le groupe aérien veut supprimer 1 328 emplois équivalents temps plein sur 5 000 personnes. Les personnels au sol seraient les plus touchés avec la disparition de 719 emplois, tandis que 360 emplois seraient supprimés chez les hôtesses et les stewards et 260 chez les pilotes et les mécaniciens. « *Dans les faits, les suppressions seront bien plus élevées car il y a beaucoup de salariés qui travaillent à mi-temps* », souligne Sylvie Faure, déléguée syndicale CGT. Selon les premières estimations des syndicats, entre 1 500 et 1 600 personnes pourraient être touchées, sans parler des quelques centaines de salariés en CDD.

Tirant les conséquences d'une concurrence meurtrière avec la SNCF et Air France sur le territoire national, M. Rochet a décidé d'arrê-

ter dès le 11 juin, les lignes vers Bordeaux, Marseille et Montpellier. En France, la compagnie ne conserverait que des dessertes aériennes à destination de Nice, Toulouse, Toulon et Perpignan auxquelles viennent s'ajouter deux nouvelles destinations vers Nîmes et Lourdes. A destination des DOM-TOM, Air Liberté, qui a déjà arrêté depuis mars les dessertes vers Nouméa, Nassau, Saint-Domingue, se propose d'arrêter la liaison vers Cayenne et de ne conserver que les lignes vers Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Saint-Denis de La Réunion et Papeete.

### « L'ÉQUILIBRE EN 2004 »

Quant aux vols long-courrier, « *le management de l'entreprise* » indique dans son communiqué qu'il « *solicite d'Air France la possibilité d'exploiter son réseau long courrier en code-share [en vol partagé] afin de pouvoir bénéficier de l'image de marque* » de la compagnie nationale. « *Nous attendons d'être sollicités. Nous ne sommes pas demandeurs. Nous examinerons les demandes d'Air Liberté* », nous a déclaré une porte-parole d'Air France.

Au total, Air Liberté pense restituer 30 000 créneaux horaires sur les 75 000 qu'elle possède. « *Comment allons-nous pouvoir nous redresser si nous cédon ces créneaux ? Ils vont être récupérés par des concurrents qui souhaitent se développer en France* », remarque Geoffroy Lamade, représentant CFDT au comité d'entreprise. Pour

s'adapter à ce nouveau contexte, la direction prévoit de conserver seulement 27 avions sur 50. Les activités charter ont, pour l'instant, à peine été évoquées.

D'après la direction, la réorganisation prévue du réseau devrait permettre de réaliser une économie de 900 millions de francs et la réduction de personnel de 100 millions tandis que l'amélioration

« *sont toujours inférieures de 30 % à la réalité* », réplique M<sup>me</sup> Faure.

Les syndicats sont sur la réserve. Ils ont le sentiment que la direction « *cherche à gagner du temps* ». « *Mais au bout, il n'y a rien* », insistent-ils. Aucun des « *six ou sept investisseurs candidats à la reprise* » évoqués par M. Rochet il y a une quinzaine de jours, ne s'est manifesté. Aucune étude préliminaire

en finir avec le passé, M. Rochet demande aux actionnaires sortants – Swissair et Marine Wendel – d'assumer une dernière fois leur rôle avant de passer la main. D'après ses calculs, le groupe d'Ernest-Antoine Seillière et la compagnie suisse devraient apporter à nouveau 3 milliards de francs pour apurer les dettes passées et financer le plan de réorganisation. La compagnie aérienne pourrait alors être reprise pour un franc symbolique. Dans l'esprit de M. Rochet, le nouvel actionnaire devrait investir, dans la foulée, entre 500 millions et 1 milliard de francs.

### CRAINTE D'UNE FAILLITE

Pour convaincre à la fois les syndicats d'accepter son plan de sauvetage et les actionnaires de le financer, Marc Rochet n'a comme seule arme que la menace d'un dépôt de bilan. Pour de nombreux salariés, cette issue est à prendre très au sérieux. La crainte d'une faillite fait resurgir les peurs et les vieilles querelles. Certains salariés, notamment les pilotes d'AOM qui s'estiment les plus menacés par la réorganisation parce que les mieux payés, se demandent s'il ne serait pas dans leur intérêt de revenir sur la fusion avec Air Liberté.

L'intersyndicale tente de prouver le contraire et de consolider l'union. Un appel à la grève pour l'ensemble des salariés a été lancé pour mercredi 23 mai. Tous ont le sentiment d'engager la... lutte finale !

Martine Orange

### Dès le 11 juin, des lignes seront supprimées

La restructuration du réseau d'AOM-Air Liberté va se traduire par l'« *abandon des routes les plus déficitaires* », celles notamment en concurrence avec Air France et le TGV, et une réduction du nombre de fréquences pour les dessertes maintes.

● **Dès le 11 juin**, seront supprimées les lignes reliant Paris à Bordeaux, Marseille et Montpellier.

● **A partir de la fin octobre**, fermeture des dessertes de Genève et Carcassonne, ainsi que

Cayenne. Les lignes vers Annecy, Brive, Rodez, Metz-Nancy seront maintenues dans le cadre d'un « *réseau régional sous-traité et optimisé* ».

● **Le programme pour l'hiver 2001-2002** prévoit, dans l'Hexagone, le seul maintien de vols vers Nice, Toulouse, Perpignan, Nîmes, Lourdes et Toulon ; pour les DOM-TOM, les dessertes de Pointe-à-Pitre, Fort de France, Saint-Denis de La Réunion et Papeete (via Los Angeles).

## Les habitants des DOM-TOM redoutent la toute-puissance d'Air France

**LES DIFFICULTÉS** d'AOM-Air Liberté inquiètent particulièrement les habitants des départements et territoires d'outre-mer, qui craignent qu'une baisse de la concurrence n'incite Air France à augmenter ses tarifs.

● **Guyane.** La liaison Paris-Cayenne assurée par AOM sera-t-elle supprimée ? Cette annonce entendue, lundi 21 mai, sur les radios nationales a ravivé les inquiétudes. A l'agence AOM de Cayenne, les clients se sont bousculés aux guichets. « *C'était la panique* », confie une hôtesses. En fin de matinée, les hôtesses ont cependant reçu des directives : « *Renseigner le public mais ne plus émettre de billets jusqu'à nouvel ordre* ». Philippe Serrure, le délégué régional d'AOM en Guyane, a préféré rester discret, en attendant l'aval de sa direction nationale. Il y a quinze jours, il était pourtant catégorique : « *Tous les vols seront maintenus pendant les congés de juillet et d'août* ». Si la suspension de la desserte d'AOM se confirme, Air France se retrouvera en situation de monopole. Déjà il y a un an, la compagnie Corsair du voyageur Nouvelles Frontières annonçait l'arrêt de ses vols. La compagnie nationale est la seule qui assure un vol quotidien entre Cayenne et l'Hexagone. Air Outre Mer se cantonne à deux vols hebdomadaires mais renforce ses rotations pendant l'été. Selon le directeur régional d'Air France, Michel Lecalot, si AOM jette l'éponge en Guyane à la fin juin, « *Air France n'aura pas les moyens nécessaires pour absorber les passagers, qui resteront sur le carreau pendant les vacances* ».

Outre les problèmes d'AOM, la compagnie Air Guyane, qui dessert les communes enclavées de l'intérieur, est en redressement judiciaire depuis deux mois. L'armée a pris momentanément le relais en acheminant les passagers à bord d'un transatlantique. Depuis le 1<sup>er</sup> mai, un accord a bien été trouvé mais les avions d'Air Guyane n'ont toujours pas quitté le tarmac de Rochambeau. Les communes du fleuve restent donc coupées du monde.

● **Guadeloupe.** Avec au moins un vol quotidien en provenance et à destination de Paris, AOM et Air Liberté assurent 25 % du trafic avec la métropole. Les deux compagnies transportent plus de 26 000 passagers chaque mois entre la métropole et la Guadeloupe et autant entre la métropole et la Martinique.

La suppression, fin mars, de l'escale d'AOM dans l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin a plongé dans le marasme les professionnels locaux du tourisme, qui ont vu se tarir le flux de leur clientèle française et européenne. Leur inquiétude est partagée, à une moindre échelle, par leurs homologues de Guadeloupe et de Martinique, qui craignent un retour de la prépondérance d'Air France, longtemps en situation de monopole, et qui sont confrontés depuis le début de l'année à une politique de réduction de l'offre en sièges et en fret (effectuée aussi bien par AOM-Air Liberté que par Air France et, dans une moindre mesure, par Corsair) qui s'est traduite par une envolée de leurs tarifs.

A cette préoccupation des professionnels du tourisme se sont ajoutées les protestations des familles d'étudiants, contraintes de déboursier entre 7 500 et 12 000 francs pour un billet entre Paris et Pointe-à-Pitre durant les vacances universitaires au lieu des 3 500 à 5 000 francs habituels.

Cette envolée des tarifs sur une liaison où les vols transatlantiques assurent une continuité territoriale avec la métropole prélude, selon les professionnels, à la situation qui résulterait de la disparition d'AOM-Air Liberté.

Certains d'entre eux commencent à demander, à l'instar de Lucette Michaux-Chevry, sénateur RPR et président du conseil régional de la Guadeloupe, récemment convertie à une revendication autonomiste, que l'Etat contribue, « *comme il le fait en France métropolitaine dans le transport ferroviaire, et en Corse dans le transport maritime* », à un dispositif financier « *garantissant un service minimum entre la France et la France* ».

● **La Réunion.** Verra-t-on à la Réunion une mobilisation autour des transports aériens aussi vive que celle naguère provoquée par le projet de bidépartementalisation ? Jean-Paul Virapoullé, président départemental de l'UDF, a déjà lancé le slogan : « *Coupe pas nos ailes* », inspiré du populaire « *coupe pas nous* » des militants anti-« *bidep* ». M. Virapoullé n'est pas le seul à s'être alarmé des difficultés d'AOM-Air Liberté. L'ensemble de la classe politique craint un retour possible d'un monopole d'Air France sur les lignes régulières, qui existait jusqu'au milieu des années 1980 ; le président de la République, en visite dans l'île du 17 au 19 mai, n'a pas manqué dès son premier discours de demander une « *remise à plat rapide* » de la desserte aérienne.

L'année dernière, le pôle AOM-Air Liberté a transporté 32 % des passagers voyageant entre la Réunion et la métropole (21 % pour AOM, 11 % pour Air Liberté). Air France possédait 42 % des parts de ce marché d'un peu plus de 900 000 passagers, et le quatrième opérateur, Corsair, 26 % des parts.

AOM-Air Liberté, qui emploie localement une cinquantaine de personnes au sol, assure dix rotations par semaine, jusqu'à treize en période de pointe. En cas de disparition, Air France et Corsair ne peuvent remplir à elles seules les créneaux vacants, au moins à court terme. Tout comme la compagnie régionale Air Austral, qui milite depuis longtemps pour assurer une liaison directe Mayotte-Paris et s'est déclarée prête à opérer aussi sur la ligne Réunion-Paris. Mais si son deuxième actionnaire, la Sematra, société d'économie mixte regroupant Région et département, soutient une extension des activités aux vols long-courriers, l'actionnaire majoritaire, Air France (36 % des parts), s'y est jusqu'ici toujours opposé.

Eddy Nedeljkovic (à Pointe-à-Pitre), Hervé Schulz (à Saint-Denis de la Réunion) et Stéphane Urbajtel (à Cayenne)

# France 3

« Chaîne préférée des Français »

(sondages Ipsos Stratégies)

mars 2000  
mars 2001...

« Meilleure chaîne TV de l'année »

(3<sup>e</sup> Grand Prix des médias CB News)

mai 2001...

FRANCE 3, DE PRÈS ON SE COMPREND MIEUX.

# PSA Peugeot Citroën rejoint Covisint, la place de marché automobile sur Internet

Le site de commerce en ligne entre les constructeurs et leurs fournisseurs a du mal à décoller

PSA Peugeot Citroën a annoncé, mardi 22 mai, son intention de rejoindre Covisint, la place de marché sur Internet lancée en 2000 par les

grands constructeurs américains. Le groupe français souhaite ainsi accélérer le développement européen de ce site, déjà rejoint par Renault et

Nissan. Le démarrage est plus lent que prévu pour ce site censé apporter des économies substantielles pour toute la filière.

**FINALEMENT**, PSA Peugeot-Citroën ne fera pas bande à part. Le constructeur automobile français a décidé de rallier Covisint, la plus grande place de marché sur Internet du monde, lancée par General Motors (GM), Ford et DaimlerChrysler, rejoints depuis par Renault et Nissan. PSA a annoncé, mardi 22 mai, qu'il allait prendre à son tour une participation au capital de la société créée en octobre 2000.

L'idée de départ est d'optimiser la chaîne d'approvisionnement entre les constructeurs et leurs fournisseurs. Les négociations s'effectuent sur un site spécialisé réunissant l'ensemble des acteurs d'un marché. Le modèle, lancé dans l'euphorie de la nouvelle économie, devait permettre d'économiser des milliards de dollars, d'accélérer et de faciliter de façon considérable les processus de fabrication. Quelques mois après l'éclatement de la « bulle Internet », les places de marché en ligne tentent de trouver un nouveau souffle. Car, pour le moment, force est de constater que Covisint n'a pas tenu les promesses initiales.

On est encore loin des 2 000 à 3 000 dollars d'économie par voiture que certains promettaient. « Le discours de départ a été trop orienté sur les réductions de coûts et sur les prix », reproche Hervé Guyot, direc-

teur des achats de PSA. « Le principal intérêt de Covisint ce n'est pas de tirer les prix systématiquement vers le bas, c'est avant tout de structurer la filière des fournisseurs en permettant de rationaliser et de simplifier les échanges », souligne Eric Pelletier, vice-président de Booz Allen & Hamilton. Les constructeurs espèrent également que le site facilitera la co-conception sur certaines pièces.

Les initiateurs du projet avaient beaucoup communiqué sur les « enchères inversées ». Pour un produit donné, les fournisseurs en lice fixent des prix, sans cesse revus à la baisse. A la fin du temps imparti, le moins cher emporte le contrat. Ce redoutable procédé a effrayé certains équipementiers, qui déjà se plaignaient de la pression des constructeurs sur leurs marges. D'où leur peu d'empressement à rejoindre Covisint. Selon une étude publiée en mai par Cap Gemini Ernst & Young, plus de 60 % des fournisseurs interrogés estiment que l'adhésion à une place de marché ne fait pas partie de leur priorité. « Pour beaucoup d'équipementiers, Covisint est plus ressenti comme une menace, alors que c'est en fait, pour eux, un formidable atout », affirme Pierre Durand, directeur du secteur automobile chez Cap Gemini. Aujourd'hui, ils subissent une forte pression en matière

de délais de livraison. Ils sont obligés de faire des stocks qui leur coûtent cher. Covisint devrait permettre de fluidifier le système en transmettant les commandes en temps réel, ce qui permet de fonctionner en flux tendu. » Reste à convaincre les équipementiers. Sur les 30 000 fournisseurs de GM, seuls une petite cinquantaine ont pour l'instant suivi leur client sur les places de marché.

## UN BILAN MODESTE

Opérationnel depuis octobre, le site, sur ses trois premiers mois de fonctionnement, n'a organisé qu'une centaine d'enchères, pour un montant total de transactions de 350 millions de dollars (400 millions d'euros). Bilan modeste lorsqu'on sait que les achats de GM, Ford et DaimlerChrysler s'élèvent à eux seuls à près de 750 milliards de dollars par an. Le bilan européen est encore plus mitigé avec un montant de 85 millions de dollars d'enchères. « Nous souhaitons que notre adhésion à Covisint accélère le développement du site en Europe. C'est pourquoi nous voulons jouer un rôle actif, pas seulement en tant que client », souligne M. Guyot, qui rappelle que les achats de PSA représentent chaque année un peu plus de 25 milliards d'euros.

Renault ne réalise pour sa part que 10 % de ses achats sur Covisint. Il a testé le système sur des petites

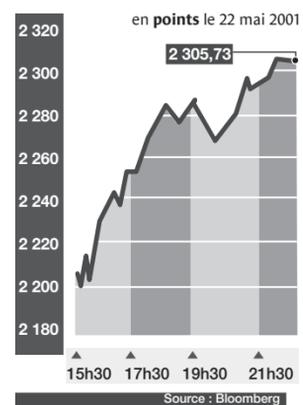
commandes, comme des planchers pour ses succursales ou des filtres à air. A la clé, une économie de 15 à 20 %. « Ce n'est pas une fin en soi, concède Laurent Bourrellet, directeur de projet B2B chez Renault. Covisint va surtout nous permettre d'améliorer l'efficacité de nos approvisionnements. Les relations avec nos fournisseurs directs, dits de "premier rang", sont maîtrisées. En dessous, c'est plus compliqué, nous n'avons pas de contrôle. La décision de standardiser un composant sur toute la gamme peut surprendre un petit fournisseur et provoquer une pénurie avec de graves conséquences pour le constructeur, c'est pourquoi nous faisons de la prosélytisme pour Covisint ».

Reste que la montée en puissance se révèle plus compliquée que prévu. Kevin English, ancien spécialiste du e-commerce au Crédit suisse First Boston, nommé le 18 avril à la tête de Covisint n'est pas inquiet : « 80 % d'un pont se trouve sous l'eau au début de sa construction », explique-t-il. La direction de Covisint promet que l'activité devrait s'accroître à partir du second semestre. DaimlerChrysler vient ainsi de passer une énorme commande de 3,5 milliards d'euros sur des pièces détachées. Un début encourageant mais qui reste loin des objectifs.

Stéphane Lauer

## L'indice Nasdaq a atteint son plus haut niveau depuis 3 mois

L'INDICE DU MARCHÉ TECHNOLOGIQUE



L'INDICE Nasdaq des valeurs technologiques a gagné 4,85 %, lundi 21 mai, à 2 305,59 points, son plus haut niveau depuis le 26 février. Les poids lourds de la cote ont mené la danse : les équipementiers Cisco (+ 13,22 %) et JDS Uniphase (+ 10,9 %), le fabricant de serveurs Sun (+ 14,97 %), l'éditeur de logiciels Oracle (+ 11,2 %) ou le portail Internet Yahoo! (+ 11,05 %). Les analystes s'attendent à de meilleures perspectives d'activité pour le secteur technologique pour les mois à venir. Depuis le plancher qu'il a atteint le 4 avril, à 1 638,80 points, le Nasdaq a regagné 40,7 %. Mais il vaut moins de la moitié de son niveau record du 10 mars 2000, à 5 048,62 points

## Pechiney envisage de vendre deux autres usines

**PECHINEY ÉLECTROMÉTALLURGIE (PEM)**, qui a annoncé son intention de fermer l'usine de magnésium de Marignac (Haute-Garonne), envisage de vendre deux autres usines en région Rhône-Alpes. Selon le délégué syndical CGT, Gérard Barbé, interrogé par France 3 Sud, lundi 21 mai, il s'agirait de celle de Bellegarde-sur-Valsernie (Ain), et de celle de la Roche-de-Rame, « qui va être vendue à la société SKW », une entreprise allemande récemment fusionnée au sein du groupe Degussa. Un porte-parole du groupe a confirmé à l'AFP qu'« une réflexion est engagée, un projet en cours d'élaboration, mais pas encore finalisé en vue de la cession de ces deux unités de calcium et carbure de calcium, pour les rapprocher d'un groupe dont ce serait une des principales activités ».

Le redémarrage de l'usine de Marignac, en veille depuis le 2 mai, lorsque le personnel s'était mis en grève, est prévu pour le mardi 29 mai. Les salariés avaient voté la reprise du travail le 11 mai.

## Négociations serrées sur le prix de l'énergie éolienne

**ANDRÉ ANTOLINI**, président du Syndicat des énergies renouvelables, a exprimé, mardi 22 mai, son inquiétude sur l'avenir de la filière éolienne. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, avait promis, en décembre 2000, la mise en place rapide de tarifs incitatifs pour développer ce type d'énergie et produire ainsi 5 000 mégawatts en 2010. Mais, six mois plus tard, ces tarifs de rachat par EDF sont toujours en négociation. « Les propositions actuelles ne sont pas à la hauteur des espérances et ne permettront pas à l'éolien de véritablement démarrer », estime M. Antolini. Du côté du secrétariat d'Etat à l'industrie, on dément tout retard mais on admet que « la concertation a modifié le projet initial ». Bercy estime par ailleurs que le rachat de l'énergie produite par la filière éolienne coûtera, chaque année, 4 milliards de francs à EDF. Ce coût sera répercuté sur la facture des usagers à hauteur d'« un centime par kilowatt ». Le gouvernement doit arrêter sa position vers la mi-juin.

## Lagardère ne quittera pas EADS avant juillet 2003

« **AUCUN PLAN** consistant à se dégarer d'EADS ne verra le jour au sein de notre groupe d'ici à juillet 2003. Ce n'est que lorsque cette société aura atteint sa maturité que nous pourrions réfléchir », a déclaré Jean-Luc Lagardère, lundi 21 mai, lors de l'assemblée générale des actionnaires de son groupe, dont il est cogérant. Un pacte d'actionnaires lie le groupe Lagardère, l'Etat français et le groupe allemand DaimlerChrysler, cofondateurs d'European Aeronautic Defence and Space (EADS), jusqu'en juillet 2003. Lagardère avait cédé, le 8 décembre 2000, 2 % d'EADS pour revenir, comme prévu, à un niveau identique à celui de l'Etat français (15,15 % chacun, soit 30,3 % pour la partie française, à égalité avec DaimlerChrysler). Cette opération lui avait rapporté une plus-value de 180 millions d'euros (1,18 milliard de francs). Lundi, M. Lagardère a qualifié de « foutaises » les rumeurs de désengagement de son groupe, niant toute divergence de vues entre lui et son fils Arnaud, cogérant du groupe.

## Marks & Spencer gagne encore de l'argent

**LE GROUPE** de distribution britannique Marks & Spencer, qui a décrété fin mars la fermeture de la totalité de ses 38 magasins en Europe continentale, a annoncé, mardi 22 mai, avoir dégagé un bénéfice avant impôt et éléments exceptionnels de 480,9 millions de livres sterling (775,6 millions d'euros) pour l'exercice 2000-2001, clos le 31 mars. Ce résultat marque une baisse de 7 % par rapport à l'exercice précédent, mais se révèle supérieur aux prévisions des analystes. Le chiffre d'affaires est lui aussi en recul, de 1,2 %, à 8,1 milliards de livres (13,1 milliards d'euros). Il s'agit de la troisième baisse consécutive des bénéfices annuels pour l'entreprise. Son président, Luc Vandeveld, a confirmé les projets de restructuration et annoncé le déménagement du siège social, qui restera à Londres mais au sein de locaux plus petits.

## Les centres Leclerc trouvent un allié en Italie

**LE GROUPEMENT** de supermarchés français Leclerc a approuvé, lundi, un projet d'alliance avec le groupement italien Conad, après avoir rompu des discussions avec Sisa, un autre réseau de grande distribution. Selon le quotidien *Les Echos*, les deux parties sont convenues de jeter les bases d'une coopération dans le domaine de l'amélioration des conditions d'achat, l'échange de savoir-faire, et le développement d'un réseau d'hypermarchés en Italie. Réalisant un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros en 2000, Conad, numéro deux italien de la distribution, est crédité par ACNielsen de 9,9 % de parts de marché à la fin 2000, derrière Coop Italia (11,93 %), mais devant Carrefour (8,25 %) et Auchan-Rinascente (7,59 %).

## Firestone met fin à ses relations commerciales avec Ford

### NEW YORK

de notre envoyé spécial

Firestone, la filiale américaine du fabricant de pneumatiques japonais Bridgestone, a annoncé, lundi 21 mai, qu'elle mettait fin à plus d'un siècle de relations commerciales avec Ford. Mardi, à Tokyo, l'action Bridgestone a perdu plus de 9 %.

Henry Ford, le fondateur du groupe – devenu le numéro deux de l'automobile mondiale –, avait acheté en 1895 des pneus Firestone pour équiper sa première voiture. Les deux groupes sont aujourd'hui en conflit ouvert et se rejettent la responsabilité des centaines d'accidents, des 174 morts et des 700 blessés comptabilisés sur le seul territoire des Etats-Unis à la suite de l'éclatement à haute vitesse de pneus Firestone Wilderness équipant le tout-terrain Explorer de Ford.

Des procédures judiciaires collectives (*class action*) regroupant plus de 200 plaignants ont été engagées au Texas et dans le Tennessee pour déterminer les responsabilités dans ces accidents. Le coût pour Firestone ou Ford, si des défauts étaient prouvés, pourrait largement dépasser le milliard de dollars. Au cours de l'été 2000, Firestone a rappelé 6,5 millions de ses pneumatiques.

Mais la polémique depuis n'a cessé d'enfler

entre les deux groupes tandis que la sécurité routière américaine (la National highway traffic safety) mène une enquête pour déterminer les causes des accidents. « Les relations commerciales, comme celles entre personnes, sont construites sur la confiance et le respect mutuel. Nous en sommes arrivés à la conclusion que nous ne pouvons plus fournir des pneus à Ford depuis que le principe de base de notre relation a été sérieusement écorné », a annoncé, lundi, John Lampe, le PDG de Firestone, dans une lettre à son homologue de Ford, Jacques Nasser, et lors d'une conférence de presse organisée à la hâte.

### « UN PROBLÈME DE SÉCURITÉ »

« Les pneus sont sûrs », a indiqué fermement M. Lampe, nommé à la tête de Firestone le 10 octobre pour sauver la marque. « Nos études montrent qu'il y a un problème de sécurité avec une partie des Ford Explorer [un des 4 x 4 les plus vendus aux Etats-Unis avec 4 millions d'exemplaires en circulation]. Nous avons expliqué à Ford nos inquiétudes. Ils ont refusé de reconnaître ces problèmes », a ajouté le patron de Firestone. M. Lampe a enfin accusé le constructeur d'avoir « cherché à éviter un examen de son véhicule en rejetant le doute sur la qualité des pneus Firestone ».

Ces graves mises en cause font suite à des rumeurs insistantes selon lesquelles Ford pourrait annoncer dès mardi le remplacement de 10 millions à 15 millions de pneus Firestone montés sur des Explorer et d'autres modèles. Le constructeur automobile s'est déclaré « profondément déçu » que les dirigeants de Bridgestone ait décidé « de ne plus travailler ensemble pour la sécurité de nos clients ». Ford a par ailleurs annoncé qu'il allait communiquer, mardi, des études menées par ses ingénieurs sur les pneus Firestone Wilderness. Ford a rejeté les accusations du fabricant de pneumatiques sur les défauts de son 4 x 4 affirmant que les statistiques fédérales « démontrent que, depuis plus de dix ans, l'Explorer a toujours figuré aux premières places en matière de sécurité ».

Depuis l'été 2000, Ford a choisi d'autres fournisseurs de pneumatiques pour équiper ses 4 x 4 Explorer, et notamment le français Michelin. Coïncidence, lundi, Ford a annoncé le rappel de 52 729 Explorer et Mercury Mountaineer 2002 pour remplacer leurs pneus qui pourraient avoir été endommagés au montage, mais ne présentant pas de risques pour les passagers.

Eric Leser

## Après avoir racheté Liberty Surf, l'italien Tiscali entre au Nouveau Marché

**DÈS QUE** la Commission des opérations de Bourse (COB) aura donné son visa, Tiscali sera coté à Paris, sur le Nouveau Marché. La décision fait suite à l'acquisition en janvier, par le groupe italien, du fournisseur d'accès à Internet, Liberty Surf. Après ses différentes emplettes, A Telecom, Liberty Surf, Intercall, et l'intégration de la filiale de World Online, Tiscali emploie en France près de 800 personnes et pèse environ 200 millions d'euros.

L'appétit de Tiscali ne se limite pas à la France. Le groupe, fondé par l'homme d'affaires sarde Renato Soru, met les bouchées doubles pour étendre ses ambitions à l'ensemble de l'Europe. Son objectif : suivre le modèle de l'américain AOL et décrocher le titre de premier fournisseur d'accès Internet européen. Les déconvenues boursières des ex-stars d'Internet et un trésor de guerre capté lors de la prise de contrôle de World Online lui en donnent les moyens. Aujourd'hui, Tiscali est le numéro deux européen, derrière T-Online, filiale de Deutsche Telekom, et devant Wanadoo, filiale de France Télécom. « Nous comptons plus de neuf millions de clients actifs. Nous souhaitons encore nous renforcer en Espagne et en Grande-Bretagne », affirme Renato Soru.

Mais les analystes s'interrogent

sur la rentabilité de cette société atypique, seul groupe indépendant face aux poids lourds des télécommunications. M. Soru leur a donné rendez-vous en fin d'année, date à laquelle il espère atteindre l'équilibre. « Si vous atteignez une taille suffisante et que vous possédez votre propre réseau, vous pouvez être rentable », précise M. Soru, qui a également acheté la société Nets, dont la mission est de déployer un réseau paneuropéen.

### FRUGALITÉ DE MISE

Tiscali, dont le succès en Italie s'est bâti sur une offre d'accès gratuit à Internet, réalise 70 % de son chiffre d'affaires dans l'accès, un métier où les marges sont réduites. La frugalité est donc de mise. Les entreprises récemment acquises en savent quelque chose : « Nous allons lancer un plan social qui touchera les 90 personnes du centre d'appel technique de World Online », déclare Rafi Kouyoumdjian, représentant de Tiscali en France.

M. Soru compte aussi se développer sur le marché des services mobiles : « Nous avons acheté Intercall en France, pour bénéficier de l'accord d'opérateur mobile virtuel signé avec Bouygues Telecom. Nous négocions des accords similaires en Grande-Bretagne et en Allemagne. »

Laurence Girard

## La grève dans les transports urbains est diversement suivie

**LES SYNDICATS** des transports publics urbains appelaient les salariés à cesser à nouveau le travail, mardi 22 mai (*Le Monde* du 22 mai) pour obtenir la retraite à 55 ans. C'est la sixième journée d'action organisée par les syndicats sur ce thème depuis deux mois. Les agents de la RATP et de la SNCF bénéficient déjà d'une retraite à 55 ans, tout comme les chauffeurs routiers longue distance et les conducteurs des transports interurbains, qui bénéficient de systèmes de préretraite accordés par leur branche professionnelle.

En revanche, l'Union des transports publics (UTP), le patronat des transports urbains de voyageurs, ne veut pas entendre parler de la retraite à 55 ans. L'UTP accepte tout au plus de négocier des préretraites avant 60 ans pour les salariés ayant cotisé durant 40 ans, voire à 50 ans pour certains roulants. Selon elle, la pénibilité du travail découle surtout de problèmes liés à la sécurité. Et la solution réside davantage dans l'accompagnement des conducteurs que dans des mises à la retraite précoces. Par ailleurs, l'UTP estime qu'au moment où le patronat envisage de retarder l'âge de la retraite, toute mesure contraire prise actuellement risque d'être prochainement remise en question, ne serait-ce

qu'à cause des futurs arbitrages financiers qui seront rendus.

Ce mouvement était diversement suivi, mardi. En début de matinée, le trafic était normal dans l'agglomération bordelaise, peu perturbé à Toulouse, Roanne, Saint-Etienne, tout comme à Metz, Nancy et Strasbourg. En revanche, aucun bus ne circulait à Lille, à Brest ni à Clermont-Ferrand. Le trafic était très perturbé à Nice et Marseille. Un bus sur deux circulait à Besançon.

### RÉUNION DE CONCILIATION ?

Le ministère des transports a refusé jusqu'ici de prendre position dans ce conflit, où l'on souligne qu'il concerne des entreprises privées, comme Vivendi, ou des filiales privées de groupes publics tels que la SNCF et la Caisse des dépôts. Mardi matin, le ministère n'excluait cependant pas de convoquer une réunion de conciliation... sans qu'aucune nouvelle date ne soit fixée.

En privé, certains conseillers du gouvernement estiment que les revendications des syndicats ne sont pas illégitimes mais que ni le gouvernement ni le patronat ne peuvent se permettre un effet d'annonce avant les échéances électorales.

Frédéric Lemaître

# Naissance d'un nouveau géant du sport à la télévision

Canal + (Vivendi Universal) et RTL Group (Bertelsmann) fusionnent leurs activités de gestion de droits sportifs avec la société de Jean-Claude Darmon. Ce nouvel ensemble, concurrent de l'allemand Kirch, commercialisera 320 clubs dans le monde. Sa valeur boursière est évaluée à 1,1 milliard d'euros

APRÈS PLUSIEURS MOIS de négociations, le groupe français Vivendi et l'allemand Bertelsmann se sont mis d'accord dans le domaine des droits sportifs. Le mariage de leurs filiales a été annoncé mardi 22 mai : UFA Sports (RTL Group) et Sport + (Canal +) vont fusionner avec le groupe Jean-Claude Darmon. Le nouvel ensemble – qui emploiera environ 350 personnes pour un chiffre d'affaires de plus de 570 millions d'euros – verra le jour d'ici à la fin 2001. Implanté à Paris, il sera présidé par Jean-Claude Darmon, entouré de deux directeurs généraux, Bernd Hoffmann (UFA Sports) et Jérôme Valcke (Sport +). A terme, RTL Group (détenu à 67 % par Bertelsmann) et Canal +, filiale de Vivendi Universal, devraient détenir entre 39,5 % et 46,6 % de la nouvelle entité, M. Darmon en possédant 5 % directement, et 5 % indirectement.

Le rapprochement entre les trois opérateurs va leur permettre de conforter leur position face à l'allemand Kirch. Cet accord doit permettre à Canal + et RTL Group d'alimenter leurs chaînes en se libérant quelque peu des tarifs et contraintes fixés par les géants du secteur. Dans le seul secteur du football (qui représentera 90 % de son activité), le nouveau groupe gèrera les contrats de commercialisation de droits de plus de 320 clubs dans le monde entier, et de plus de 40 fédérations et ligues nationales. Le nouveau Groupe Jean-Claude Darmon sera également présent dans le handball, le tennis, le rugby. Mais il reste encore faible dans des disciplines hautement médiatisées, comme la Formule 1, spécialité de Kirch.

Pour Didier Bellens, directeur général de RTL Group, le nouvel ensemble sera « constitué de trois

éléments complémentaires sur le plan géographique, Darmon et Sport + en France et en Afrique, et UFA Sports, dans les pays germaniques et l'Europe de l'Est », ajoutant que « le nouveau groupe a vocation à se développer dans d'autres sports que le football, comme le basket et le rugby ». Le nouveau groupe peut aussi espérer une réduction du prix d'achat de certains événements.

La transaction annoncée mardi doit se réaliser en trois étapes, et s'articulera autour du Groupe Jean-Claude Darmon, dont RTL Group détient déjà 28 % du capital. Dans un premier temps, le transfert des actifs d'UFA Sports et de Sport + à l'actuel Groupe Jean-Claude Darmon seront rémunérés en actions de cette société, à l'issue d'une augmentation de capital. RTL Group recevra 2,2 millions de nouveaux titres, Canal +, 1,6 million. En paral-

lèle, Canal + doit acquérir la majorité des titres détenus par Jean-Claude Darmon, au prix de 155 euros par action. Dans un deuxième temps, une offre publique d'achat sera faite (à 155 euros) aux actionnaires minoritaires du Groupe Jean-Claude Darmon (à 155 euros), qui détiennent actuellement 32 % de l'entreprise introduite à la Bourse de Paris en décembre 1996. À l'issue de ces différentes opérations, RTL Group et Canal + doivent équilibrer leurs participations respectives pour être à parité. Le nouvel ensemble restera coté à la Bourse de Paris ; sa valeur boursière est évaluée à 1,1 milliard d'euros.

Lors de la reprise, ratée, de la société de marketing sportif ISSM-ISL, Vivendi Universal, maison-mère de Groupe Canal +, visait les droits de la Coupe du monde 2002. Mais « malgré sa volonté de faire

aboutir ce rachat, Vivendi Universal a préféré arrêter » les frais, signale M. Darmon. Outre les incertitudes sur la situation financière d'ISSM-ISL, Vivendi Universal aurait aussi renoncé à cause du coût et des difficultés de mise en place de l'infrastructure technologique et informatique de la prochaine Coupe du monde.

## ENJEU DE LA COUPE DU MONDE

Toutefois, la nouvelle société commune, qui en est encore à se chercher un nom, n'a pas abandonné toutes prétentions à obtenir les droits des prochaines Coupes du monde. « La seule question est de savoir si la Commission européenne va laisser un seul opérateur, le groupe Kirch, contrôler les droits mondiaux des Coupes du monde 2002 et 2006 ainsi que les droits de la Formule 1 », laisse entendre un dirigeant de la nouvelle société. Les trois nouveaux partenaires ont l'obligation de faire tomber une importante compétition dans son escarcelle. « Pour réussir cette fusion, il nous faut rapidement acquérir des droits pour ne pas vivre sur nos actifs », prévient Jérôme Valcke, directeur général de la société commune.

Évoquée depuis plusieurs mois, l'alliance dans les droits sportifs pourrait annoncer d'autres accords entre les deux poids lourds européens des médias que sont Vivendi Universal et Bertelsmann. Jean-Marie Messier, patron de Vivendi Universal, et Thomas Middelhoff, président du directoire de Bertelsmann, se connaissent bien. Et ne cachent pas que leur mariage dans les droits sportifs pourrait faire école dans d'autres activités. Pour Pierre Lescure, PDG de Canal +, un rapprochement dans le cinéma est « illusoire ». « Outre que les besoins des chaînes sont très différents dans chaque pays, les majors américaines sont plus que réticentes à vendre leurs droits pour tout un

continent », précise-t-il. Toutefois, les deux groupes pourraient s'allier dans la production audiovisuelle. « Si nous aboutissons dans nos négociations avec le groupe Expand, principal fournisseur de prime time

## ISL est déclaré en faillite

Le groupe de marketing sportif ISSM-ISL a été déclaré officiellement en faillite, lundi 21 mai, par le tribunal cantonal de Zoug (Confédération helvétique). Cette décision fait suite à celle du groupe Vivendi Universal de ne pas reprendre ISSM-ISL (Le Monde du 19 mai), a indiqué le juge des faillites. Numéro un mondial du marketing sportif, ISL possède notamment les droits télévisés et marketing mondiaux des Coupes du monde de football 2002 et 2006 en dehors de l'Europe et des Etats-Unis. Selon la Fédération internationale du football (FIFA), ces droits « ne font pas partie des biens placés sous liquidation judiciaire ». Le groupe allemand Kirch, qui détient les droits audiovisuels des deux prochaines Coupes du monde pour l'Europe et les Etats-Unis, s'est déclaré intéressé par la reprise de ceux d'ISSM-ISL, tout comme le nouvel ensemble formé par RTL Group, Canal+ et Jean-Claude Darmon.

pour la chaîne britannique Channel 5, contrôlée par RTL Group, il existe des complémentarités évidentes », qui pourraient être mises en œuvre au travers de Studio Canal, studio européen de Groupe Canal +.

Guy Dutheil et Philippe Ricard, à Francfort

## « Loft Story » de M6 bat « Le Bigdil » de TF1

AVEC 6,1 millions d'auditeurs lundi 21 mai pour « Loft Story » contre 3,5 millions pour « Le Bigdil », l'émission de jeux de TF1, M6 a largement gagné le pari de la programmation à 19 heures de son émission de « fiction réalité ». La chaîne gagne 1,3 million d'auditeurs par rapport à la diffusion à 18 h 30. La cadette des chaînes privées réalise ainsi 36,3 % de parts de marché, contre 22,7 % pour TF1, qui recueillait une moyenne de 31,8 % (5,6 millions de téléspectateurs) sur cette tranche depuis janvier.

Par ailleurs, soucieux d'éviter tout conflit avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui s'interrogeait sur l'application de sa recommandation du 14 mai sur la préservation de moments d'intimité pour les participants au jeu (Le Monde du 19 mai), Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6 a promis, dans une lettre à Dominique Baudis, président du CSA qu'« à partir du 22 mai, (...) aucune image de l'intérieur de l'appartement ne sera plus enregistrée, ni diffusée, ni sur M6, ni sur TPS, de 11 à 12 heures et de 15 à 16 heures ».

## L'Europe examine l'interdiction de la publicité télévisée pour les enfants

LES MINISTRES de la culture de l'Union européenne (UE) ont entrepris l'examen, lundi à Falun en Suède, d'une interdiction communautaire de la publicité télévisée destinée aux enfants. La Suède, qui assure la présidence semestrielle de l'UE et interdit elle-même depuis 1991 la publicité de produits destinés aux enfants de moins de douze ans, souhaite étendre cette interdiction à l'ensemble de l'UE par le biais de la directive européenne « Télévision sans frontières » de 1989, qui doit être réexaminée en 2002 à Bruxelles. Le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique soutiennent cette démarche contre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, partisans de l'autorégulation dans le cadre de « codes de bonne conduite ».

### DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS** : « Les Etats-Unis sont le cœur des médias, il est nécessaire d'y être présent », a déclaré Arnaud Lagardère, cogérant de Lagardère SCA, lundi devant les actionnaires du groupe Lagardère, en ajoutant que « d'ici à la fin de l'année des opportunités vont se présenter à des prix attractifs ».

■ **Le groupe Vivendi Universal a débuté des discussions** en vue d'une éventuelle acquisition de l'éditeur américain Houghton Mifflin C°, dans une transaction estimée à 1,7 milliard de dollars (1,94 milliard d'euros), selon le Wall Street Journal Europe du mardi 22 mai.

■ **PRESSE** : L'hebdo de Nantes a été condamné à une amende de 20 000 francs, lundi, pour diffamation à l'égard de Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes, pour des affichettes publicitaires collées pendant la campagne des municipales. La direction de l'hebdomadaire va faire appel.

## Les acteurs du marketing sportif

Avant la fusion annoncée mardi 22 mai, quatre sociétés se partageaient l'essentiel du marché des droits et du marketing sportif.

● **Sport +** : filiale à 100 % de Canal+ créée en 1998, Sport + gère les droits télévisés des ligues de football française, anglaise, italienne, espagnole et portugaise hors de leur territoire.

Sport+ commercialise également les droits télévisés et marketing de la Fédération internationale de handball, de la Fédération internationale de basket et de la Ligue nationale de rugby.

● **UFA Sports** : créée en 1998, cette filiale de RTL Group commercialise les droits télévisés et marketing d'une cinquantaine d'associations nationales de football et ceux de 300 clubs de football, parmi lesquels ceux du Hamburger SV et du Spartak de

Moscou. UFA Sports gère également le marketing de l'écurie de formule 1 Prost Grand Prix.

● **Groupe Jean-Claude Darmon** : le groupe fondé par Jean-Claude Darmon il y a vingt ans gère les droits de quatorze clubs français de football de première division, dont Nantes, Bordeaux, Paris-Saint-Germain et Marseille. Il opère également dans le rugby.

● **KirchSport** : cette filiale du groupe allemand Kirch détient les droits télévisés des Coupes du monde de football de 2002 et 2006 pour l'Europe et les Etats-Unis, ainsi que des événements tels que le tournoi de tennis de Wimbledon ou le championnat allemand de football. KirchSport est également détenteur des droits mondiaux du championnat du monde de Formule 1.

## La consécration du grand argentier du football français

LE PORT ALTIER et l'accolade facile, Jean-Claude Darmon, cinquante-sept ans, est un personnage incontournable du football français. La fusion de son groupe avec Sport + et UFA-Sports consacre le parcours pavé de succès de cet hom-

croire au succès des panneaux que les clubs commencent, timidement, à placer autour des pelouses. De cette activité, il va faire une spécialité. Année après année, il va convaincre les clubs français de s'associer à lui.

### PORTRAIT

Homme d'affaires connu pour son entregent, M. Darmon a convaincu les clubs, les uns après les autres, de s'associer à lui

me d'affaires connu pour son entregent, sa façon et son art d'« anticiper les coups », comme il le dit lui-même. « J'ai inventé mon propre métier », aime-t-il répéter devant ceux qui s'étonnent de sa longévité dans l'univers parfois sulfureux du football professionnel.

M. Darmon a commencé son activité en 1968 en éditant des Livres d'Or consacrés à des équipes de football. Un an plus tard, il devient le partenaire économique de son premier club professionnel, le FC Nantes. Il est alors l'un des rares à

### DES AMIS ET DES ENNEMIS

M. Darmon diversifie en même temps la gamme de ses services, devenant un intermédiaire dans les négociations avec les chaînes de télévision. En 1982, celui qui est désormais appelé « le grand argentier du football français » décroche ce qui n'est pas encore un « gros lot », mais ne tardera pas à l'être : le marketing de l'équipe de France. Son contrat avec la Fédération française de football (FFF) sera reconduit régulièrement. Les Bleus deviennent champions du monde en 1998, puis champions d'Europe en 2000 : autant de succès qui lui permettront de faire monter le prix des contrats de partenariat.

En 1996, alors que dix-huit clubs de D1 (sur vingt) lui ont confié la gestion de leurs droits télévisés, le Groupe Jean-Claude Darmon est introduit au Second Marché de la Bourse de Paris. Son chiffre d'affaires n'en finit pas, alors, de grimper.

Deux ans plus tard, la société Audiofina, qui possède 50 % du groupe audiovisuel CLT-UFA, acquiert 25 % de son capital. Ses activités ont, depuis longtemps, dépassé le champ du football. Les « villages » pour VIP sur les matches du Tournoi des Cinq nations, le marketing de la Fédération française des sports de glace, la régie publicitaire du tournoi de tennis de Monte-Carlo ou encore la gestion des manifestations de l'école équestre du Cadre Noir de Saumur figurent dans son catalogue.

Son sens des affaires ne lui fera pas que des amis. Arrivé à la Ligue nationale de football (LNF) sous la présidence de Jean Sadoul, il s'en fera éconduire par Noël Le Graët, lequel en subira les « conséquences » quelques années plus tard puisqu'on prêtera à M. Darmon d'avoir œuvré pour sa mise à l'écart, en juillet 2000. A l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie refusera de lui confier la gestion de l'image du club. Pour la Coupe du monde 1998, Michel Platini préférera créer une section marketing au sein du comité d'organisation plutôt que de la céder à M. Darmon.

Frédéric Potet

Suspense

Supprimer...

Formuler

Références

Qu'allez-vous faire de votre banque quand vous découvrirez que nous proposons une épargne rémunérée au taux d'intérêt brut de 6,15%\* ?

6,15%

Épargne rémunérée Bipop Bank Up.

Plus de performance, plus de souplesse, une grande disponibilité, une relation différente avec votre banquier, des Financial Planners\*\* qui se déplacent où vous voulez, quand vous voulez.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI AVAIT BESOIN DE LA BANQUE DE DEMAIN

\* Le taux d'intérêt nominal annuel brut de référence au 1.05.2001 est porté de 5,30% à 6,15% dans la limite de 1 million de francs de dépôts soit un taux net de 4,61%. Au-delà de ce montant, le taux d'intérêt de référence est diminué de 0,05 point soit un taux brut de 5,30% et un taux net de 3,97%. Ces taux sont susceptibles de varier. Offre réservée à un compte par personne physique.

\*\* Conseillers Financiers Personnels.

www.banquebipop.fr

N°Vert 0 800 643 643

BANQUE BIPOP

A BIPOP GROUP COMPANY

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **ZARA : le prix maximum de l'action Inditex**, le leader de la confection espagnole, plus connu sous le nom de sa marque principale Zara et qui fera son entrée en Bourse mercredi 23 mai, a été fixé à 14,70 euros.

● **HOLDERBANK : le cimentier suisse**, récemment détrôné par le français Lafarge de la première place mondiale, a décidé de changer de nom pour se rebaptiser Holcim.

● **VIVENDI WATER : la filiale de Vivendi Environnement a été retenue par Millenium Chemicals Inc**, deuxième producteur mondial de dioxyde de titane, pour le traitement des effluents industriels et des rejets dans ses usines françaises de Thann (Haut-Rhin) et du Havre (Seine-Maritime). Ce contrat prévoit la construction de nouvelles installations et la reprise d'une partie des salariés concernés par cette activité.

## SERVICES

● **SFR : le deuxième opérateur mobile français (groupe Cegetel, Vivendi Universal)** n'excluerait pas un recours légal au cas où la procédure d'attribution des licences UMTS hexagonales serait annulée, a indiqué, lundi 21 mai, Philippe Germond, PDG de Cegetel, précisant qu'il ne verrait « aucune justification à un arrêt de la procédure » d'attribution des licences UMTS françaises.

● **Lernout et Hauspie : une centaine d'actionnaires de la société de technologie de reconnaissance vocale** Lernout et Hauspie ont assigné en justice le cabinet d'audit KPMG, qui avait certifié les comptes, a annoncé lundi 21 mai, l'avocat des petits porteurs. « Les chiffres qui ont été contrôlés par KPMG sont entièrement faux (...), le chiffre d'affaires pour la dernière année comptable aurait dû être réduit de 80 % », a déclaré cet avocat à l'agence de presse Belga.

● **LA POSTE : aucune organisation syndicale n'a siégé**, lundi, au Comité technique paritaire consacré au projet SOFT de réorganisation des services. Les syndicats craignent un risque de démantèlement de l'entreprise. Selon la direction, les appels à la grève, lancés par Sud et la CGT, n'ont toutefois quasiment pas été

suivis. Au centre de tri de Montpellier (Hérault), la grève se poursuit après l'échec de nouvelles négociations sur « la suppression de 24 emplois en raison de l'installation d'une nouvelle trieuse ».

● **MESSAGERIES : la fédération CFDT des transports affirme que la vente du groupe de messageries XP**, filiale de la Poste néerlandaise TPG, à une holding financière va entraîner, à partir de septembre, un plan de restructuration pouvant se traduire par « 400 licenciements minimum » sur un total de 1 600 salariés.

## FINANCES

● **CGNU : le premier assureur britannique** devrait annoncer, mardi, la cession de ses activités d'assurance non-vie belges à Winterthur.

● **CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ : la filiale de crédit agricole a racheté au CCF** (filiale française du britannique HSBC), le Crédit international d'Égypte, en partenariat avec le groupe d'investisseurs Mansour-Maghraby.

● **FHH : le conseil d'administration de la société immobilière Feldschloessen Huerlimann Holding** a démissionné en bloc, lundi, à Bâle (Suisse), après l'échec de la fusion avec Swiss Prime Site (SPS), refusée par les actionnaires de FHH. La fusion, qui aurait donné naissance à l'une des plus importantes sociétés immobilières de Suisse, a été combattue en assemblée générale par la société Marc Rich Finance GmbH et un entrepreneur de Zoug (centre), Mario Hauri.

## RÉSULTATS

● **SEGA : le fabricant japonais de jeux vidéo et consoles** a annoncé, mardi, une perte nette de 51,73 milliards de yens (475 millions d'euros) pour l'exercice 2000-2001.

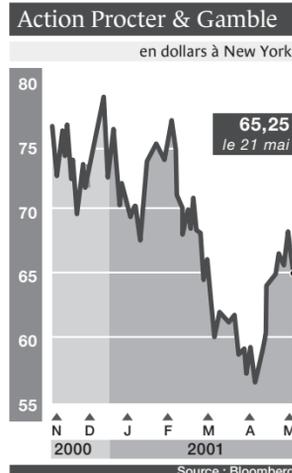
● **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique** a réalisé un bénéfice avant impôts de 150 millions de livres (242 millions d'euros) sur l'exercice 2000-2001.

● **EMI : le groupe d'édition musicale** a annoncé un bénéfice avant impôts de 259,5 millions de livres (418,5 millions d'euros) sur l'exercice 2000-2001, en hausse de 5,7 %.

## VALEUR DU JOUR

## Procter &amp; Gamble sur les traces de L'Oréal

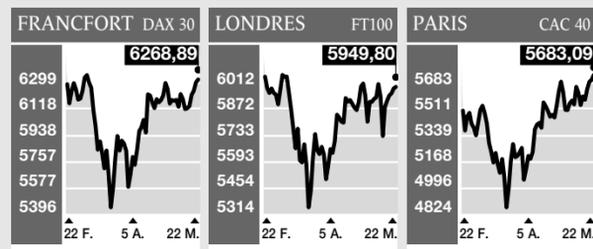
IL AVAIT échoué dans la reprise des laboratoires pharmaceutiques American Home Product, puis Warner-Lambert, aux Etats-Unis (*Le Monde* du 25 janvier 2000). Le géant des produits grand public Procter & Gamble, allant des lessives aux couches-culottes, a donc décidé de trouver le relais de croissance qui lui faisait défaut dans les produits capillaires, un domaine où il opère déjà avec les marques Head & Shoulders ou Pantène. Lundi 21 mai, Procter & Gamble - 39,9 milliards de dollars de chiffre d'affaires - n'a pas hésité à verser 4,95 milliards de dollars, en numéraire, pour acquérir Clairol, filiale du groupe pharmaceutique Bristol-Myers Squibb et numéro deux mondial des teintures capillaires derrière L'Oréal. Le groupe de Cincinnati réalise ainsi sa plus importante acquisition. Mais les 1,6 milliard de dollars de ventes annuelles de Clairol suffiront-ils ? Frappé par le ralentissement de l'économie américaine, Procter & Gamble se débat dans d'importantes difficultés en raison de coûts de fonctionnement plus élevés que ses concurrents. Sa capitalisation boursière s'est dégradée de plus de 40 % depuis le début de l'année 2000. L'entreprise qui se restructure a annoncé, mardi, de nouvelles suppressions d'emplois touchant 16 % de ses effectifs qui s'élevaient à 110 000 personnes. Avec cette acquisition, les stratégies de Procter & Gamble tablent sur des éco-



nomies de 200 millions de dollars avant impôts grâce à l'intégration des réseaux commerciaux et industriels de Clairol dans la filiale beauté de Procter & Gamble, et sur une solide croissance de 4 à 6 % par an des produits colorants pour cheveux. « Soit le double de la croissance du marché des shampoings », précise Procter & Gamble dans son communiqué. Mais le groupe, qui ambitionne de « devenir un leader mondial des soins capillaires », n'a pas tout à fait convaincu les investisseurs. L'action était en recul, lundi, abandonnant près de 3 %, à 65,25 dollars. Les analystes craignent que l'acquisition de Clairol n'ajoute à la dette du groupe et vienne encore compliquer le vaste plan de restructuration du géant américain.

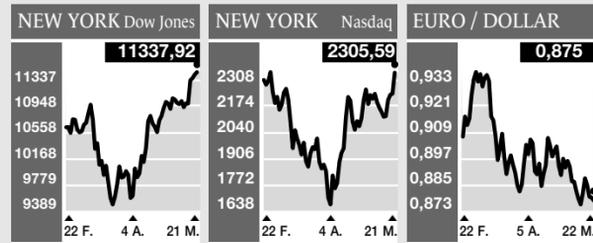
Véronique Lorelle

## EUROPE



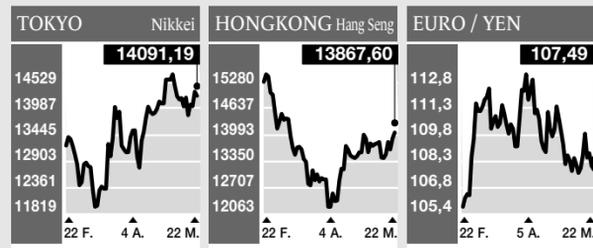
Europe 9h57	Indices sélection	cours 22/05	Var. % 21/05	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4580,81	0,48	-4,01
EUROPE	STOXX 50	4365,10	0,37	-4,21
EUROPE	EURO STOXX 324	377,87	0,47	-3,56
EUROPE	STOXX 653	348,89	0,34	-3,03
PARIS	CAC 40	5683,09	0,55	-4,11
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3874,87	0,54	-3,67
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	603,24	0,92	-5,39
BRUXELLES	BEL 20	2777,45	0,19	-8,17
FRANCFORT	DAX 30	6268,89	0,30	-2,56
LONDRES	FTSE 100	5949,80	0,14	-4,38
MADRID	STOCK EXCHANGE	9685,20	0,07	6,32
MILAN	MIBTEL 30	39615,00	0,38	-9,39
ZURICH	SPI	7692,20	0,26	-5,45

## AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 21/05	Var. % 18/05	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11337,92	0,32	5,11
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1312,83	1,62	-0,56
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2305,59	4,85	-6,68
TORONTO	TSE INDEX	8270,55	0,51	-7,42
SAO PAULO	BOVESPA	15127,91	....	-0,86
MEXICO	BOLSA	369,02	0,61	16,78
BUENOS AIRES	MERVAL	435,47	1,73	4,49
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,53	0,89	12,01
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7656,98	-0,10	12,19

## ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 22/05	Var. % 21/05	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14091,19	-0,60	2,22
HONGKONG	HANG SENG	13867,60	1,07	-8,13
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1682,77	0,96	-12,67
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	77,37	-0,18	22,13
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3370,70	0,04	6,85
BANGKOK	SET	20,70	2,02	11,11
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3640,53	0,01	-8,35
WELLINGTON	NZSE-40	2089,65	0,10	9,89

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

DANS LE SILLAGE des marchés américains, la Bourse de Paris a ouvert en hausse de 0,63 %, mardi 22 mai. Le CAC 40, l'indice des valeurs vedettes de la place parisienne, s'établissait à 5 687,71 points, après avoir terminé lundi sur un gain de 0,24 %, à 5 652,04 points.

## FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort était quasi stable mardi à l'ouverture, l'indice de référence DAX affichant une très légère hausse de 0,01 %, à 6 250,32 points, dans les tout premiers échanges, contre 6 249,87 points lundi à la clôture.

## LONDRES

LE MARCHÉ des actions britanniques a ouvert en hausse mardi. L'indice Footsie des cent principales valeurs progressant de 19,6 points, soit un gain de 0,33 %, à 5 961,2 points.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a effacé ses gains de la séance pour clôturer en baisse, mardi. Les investisseurs vendaient leurs titres, craignant une dégradation de la situation économique japonaise. L'indice Nikkei a perdu 85,64 points, soit 0,60 % en clôture, à 14 091,19 points. Il avait gagné 1,2 % en début de séance, favorisé par la progression de NEC Corp et d'autres valeurs vedettes de la technologie après la hausse de l'indice composite Nasdaq américain.

## NEW YORK

LES ACTIONS américaines ont à nouveau terminé en hausse lundi 21 mai, avec un bond de l'indice Nasdaq, les investisseurs estimant que les cinq baisses de taux depuis le début de l'année pour soutenir l'économie bénéficieraient en premier lieu aux valeurs technologiques. L'indice Nasdaq a gagné 4,85 %, à 2 305,59 points (*lire aussi page 20*). De son côté, l'indice Dow Jones des grandes valeurs industrielles n'a gagné que 0,32 % pour clôturer à 11 337,92 points. L'indice Standard & Poor's 500 a progressé de 1,62 %, à 1 312,83 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en hausse, en début de séance, mardi. Évoluant mécaniquement à l'inverse du cours, le taux de l'emprunt d'Etat français à dix ans reculait à 5,20 %. Aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation du Trésor à dix ans avait, la veille, reculé à 5,38 %, contre 5,39 %, et celui de l'obligation à trente ans avait fini à 5,74 %, contre 5,76 %.

## MONNAIES

L'EURO était bloqué sous 0,8750 dollar mardi. L'euro s'était affaibli la veille, en raison de la reconstitution des indices actions MSCI (Morgan Stanley Capital International) qui s'est effectuée au détriment de la zone euro. Mardi matin, la devise européenne s'échangeait à 0,8748 dollar. L'euro se négociait à 107,44 yens. Le dollar cotait 122,83 yens.

## ÉCONOMIE

## Les Etats-Unis ont évité la récession, selon Paul O'Neill

LES ÉTATS-UNIS ont évité une récession, a estimé, lundi 21 mai, le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision Fox. « Je pense que le processus de correction est bien entamé », a déclaré M. O'Neill, prédisant que la première économie du monde allait retrouver « un taux de croissance réelle respectable » d'ici à la fin de l'année 2001.

Le secrétaire au Trésor pense que la croissance du produit intérieur brut (PIB) se situe actuellement dans une fourchette comprise entre 0,5 % et 2 %. Au premier trimestre, la croissance du PIB s'est inscrite en hausse de 2 %, un chiffre qui sera révisé vendredi 25 mai.

● **JAPON : l'activité économique a progressé de 0,4 % en mars**, selon l'indice industriel publié mardi 22 mai par le ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (MITI).

● **La Banque du Japon doit faire un usage plus agressif de tous les instruments à sa disposition** pour conduire l'assouplissement monétaire afin de lutter contre la « déflation incrustée » dans l'économie japonaise, a indiqué mardi à Tokyo Charles Collins, chef de mission au Fonds monétaire international (FMI).

● **ASIE : l'Asie de l'Est doit revoir « complètement » la stratégie de croissance économique en vigueur depuis plusieurs décennies**, et qui se concentre sur un commerce extérieur puissant et l'attraction d'investissements étrangers, en raison de ses défauts structurels, estime un rapport de la banque d'affaires Morgan Stanley Dean Witter. Ce modèle « a enfermé l'Asie dans un cercle vicieux où elle doit offrir de la main-d'œuvre à bas prix pour produire des biens industriels pour le reste du monde, à côté de ressources naturelles et agricoles bon marché », affirme le rapport publié lundi à Singapour.

● **ZONE EURO : « Nous avons une stratégie, contrairement à ce que croient certaines personnes. La baisse des taux était complètement en ligne avec notre stratégie »**, a affirmé Christian Noyer, le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), en marge d'une réunion d'économistes à Washington.

● **Le ralentissement de l'économie américaine n'a peut-être pas encore atteint son maximum**

et le nouvel accès de faiblesse de l'euro est étonnant, compte tenu du fait que les différentiels de croissance et de taux d'intérêt penchent actuellement en faveur de la zone euro, estime la Bundesbank dans son rapport mensuel publié mardi.

● **FRANCE : les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés ont reculé de 0,8 % en avril** par rapport au mois de mars, et augmenté de 3,2 % sur un an, selon les données publiées mardi par l'Insee.

● **ALLEMAGNE : la croissance pourrait être inférieure en 2001 aux prévisions du gouvernement** et contrarier ses objectifs de lutte contre le chômage, a indiqué, lundi, au quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Bert Ruerup, l'un des cinq sages allemands chargés de conseiller le gouvernement sur l'économie.

● **L'économie allemande a progressé de 0,5 % au cours du premier trimestre**, par rapport au précédent, les entreprises continuant de liquider leurs arriérés de commandes, estime la Bundesbank dans son rapport du mois de mai. Sur un an, la croissance a atteint 2 %, contre plus de 2,5 % au trimestre précédent. Le déficit budgétaire en 2001 sera supérieur à l'objectif de 1,5 % du PIB, a également annoncé la banque centrale.

● **DANEMARK : le ministère de l'économie a réduit, lundi, sa prévision de croissance pour 2001**, portant celle-ci à 1,5 % (contre 1,8 % auparavant), en raison du fléchissement de l'économie américaine.

● **IRLANDE : la République d'Irlande ne se trouve pas en situation de surchauffe**, en dépit de la hausse de plus de 10 % de son PIB enregistrée en 2000, a estimé lundi l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

● **GRANDE-BRETAGNE : le déficit commercial**, publié lundi, a atteint son niveau le plus élevé depuis plus de trois siècles en raison de la force de la livre sterling et du ralentissement de l'économie aux Etats-Unis. Sur le premier trimestre, il a totalisé 7,7 milliards de livres (11,3 milliards d'euros).

● **PÉTROLE : le prix du Brent pourrait grimper jusqu'à 30 dollars en moyenne au quatrième trimestre**, si l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'augmente pas sa production en juin, selon une étude du Centre for Global Studies (CGES) publiée lundi.

## Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	21/05
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4608
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9310
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	8,9800
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	DOLLAR CANADIEN.....	1,6575
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6575
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,3432
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR HONGKONG.....	6,8279
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0508
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	6,12607	FORINT HONGROIS.....	258,5200
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	LEU ROUMAIN.....	25078
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503	ZLOTY POLONAIS.....	3,4945

## Cours de change croisés

22/05 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. \$
DOLLAR.....	.....	0,81446	0,87555	0,13348	1,43875	0,57104
YEN.....	122,78000	.....	107,49500	16,39000	176,66000	70,12500
EURO.....	1,14214	0,93028	.....	0,15245	1,64295	0,65220
FRANC.....	7,49155	6,10225	6,55957	.....	10,77940	4,27820
LIVRE.....	0,69505	0,56605	0,60865	0,09275	.....	0,39690
FRANC SUISSE.....	1,75120	1,42580	1,53300	0,23370	2,51960	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 21/05	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,54	4,47	5,21	5,72
ALLEMAGNE.....	4,50	4,52	5,07	5,61
GDE-BRETAG.....	4,88	5,07	5,12	4,75
ITALIE.....	4,50	4,47	5,44	6,02
JAPON.....	0,05	0,41	1,29	2,34
ÉTATS-UNIS.....	4,03	3,63	5,41	5,78
SUISSE.....	3,06	3,06	3,48	4,21
PAYS-BAS.....	4,45	4,47	5,23	5,67

## Matif

Cours 9h57	Volume 22/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	7014	88,15	88,10
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001.....		NC	NC

## Pétrole

En dollars	Cours 21/05	Var. % 18/05
BRENT (LONDRES).....	29,50	+ 0,27
WTI (NEW YORK).....	0,30	- 0,10
LIGHT SWEET CRUDE.....	29,96	+ 0,20

## Or

En euros	Cours 21/05	Var. % 18/05
OR FIN KILO BARRE.....	10220	+ 2,20
OR FIN LINGOT.....	10580	+ 6,22
ONCE D'OR (LO).....	266,40	.....
PIÈCE FRANCE 20 F.....	60	+ 6,19
PIÈCE UNION LAT. 20.....	59	+ 6,19
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	185,75	.....
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	361,75	.....
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	386	+ 5,18

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

# VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **British Telecom** (BT) s'est inscrit parmi les plus fortes baisses des grandes valeurs européennes, lundi 21 mai. Il a perdu 5,09 %, à 458,5 pence, alors que débutaient les transactions sur les bons de souscription émis par l'opérateur de télécommunications britannique. BT a lancé une augmentation de capital à prix bradé afin de réduire une dette massive.

● L'action **Philips** était en repli lundi à Amsterdam et terminait la séance en recul de 1,51 %, à 37,72 euros. Le géant européen de l'électronique grand public a dit s'attendre à un ralentissement de la demande, alors que le ralentissement des économies américaine et

européenne se poursuit. Mais il a confirmé ses objectifs financiers à moyen terme.

● A Londres, le titre **British Airways** gagnait 6,5 pence, à 356,5 pence, lundi. Une progression qui s'explique par la réaction des marchés à l'annonce attendue de la vente de sa filiale Go, qui commercialise des vols à bas prix, au groupe de capital-risque 3i pour 100 millions de livres.

● L'action **Swissair Group** a connu une journée très mouvementée lundi à Zurich, suite à l'annonce du plan de restructuration d'AOM-Air Liberté. Il s'est finalement stabilisé quasiment à son niveau de vendredi, à 129,75 de francs suisses.



RICHEMONT UNITS	CH	3068,69	....
ROY.PHILIPS ELE	NL*	37,72	....
RYANAIR HLDGS	IE	12,56	+ 0,48
SAIRGROUP N	CH	84,72	....
SAS DANMARK A/S	DK	12,53	....
SEB	FR*	58,60	....
SODEXHO ALLIANC	FR*	51,45	....
TELE PIZZA	ES*	2,62	....
THE SWATCH GRP	CH	1360,02	....
THE SWATCH GRP	CH	278,79	....
THOMSON MULTIME	PA	49,51	....
J D WETHERSPOON	GB	5,99	....
WILSON BOWDEN	GB	13,22	....
WM-DATA -B-	SE	5,03	....
WOLFORD AG	AT*	17,19	....
WWWV UK UNITS	IR*	1,16	....
► DJ E STOXX CYC GO P		153,08	....

## ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,90	+ 0,48
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,75	....
BBAG OE BRAU-BE	AT*	43,40	....
BRAU-UNION	AT*	41,70	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,39	....
CARLSBERG -B-	DK	52,25	....
CARLSBERG AS -A	DK	47,72	....
COCA COLA HBC	GB	15,86	....
DANISCO	DK	39,41	....
DANONE	FR*	146	....
DELTA HOLDINGS	GR	8,44	....
DIAGEO	GB	12,23	....
ELAIS OLEAGINOUS	GR	22,04	....
ERID.BECH.SAY	FR*	97,80	....
HEINEKEN HOLD.N	NL*	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	10,38	....
KAMPS	DE*	9,93	....
KERRY GRP-A-KONINKLIJKE	GB	21,43	- 0,08
KONINKLIJKE NUM	NL*	46,39	....
MONTEDISON	IT*	3,06	....
NESTLE N	CH	2413,82	....
PARMALAT	IT*	1,82	....
PERNOD RICARD	FR*	76,60	....
RAISIO GRP -V-	FI*	1,62	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,56	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,85	....
TATE & LYLE	GB	4,14	....
TOMKINS	GB	3,05	....
UNILEVER	NL*	65,15	....
UNILEVER	GB	8,83	....
UNIQ	GB	3,37	....
WHITBREAD	GB	10,30	....
► DJ E STOXX F & BV P		245,48	....

## PHARMACIE

ACTELION N	CH	162,58	....
ALTANA AG	DE*	41,50	....
ASTRAZENECA	GB	56,24	....
AVENTIS	FR*	87	....
BB BIOTECH	CH	88,63	....
CELTECH GROUP	GB	20,49	....
ELAN CORP	IE	38,02	....
ESSILOR INTL	FR*	336,10	....
FRESENIUS MED C	DE*	83,30	....
GAMBRO -A-	SE	8,57	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	31,77	....
H. LUNDBECK	DK	27,30	....
NOVARTIS N	CH	46,68	....
NOVO-NORDISK -B-	DK	215,79	....
NYCOMED AMERSHA	GB	9,36	....
ORION B	FI*	19,79	- 0,05
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,65	+ 2,48
PHONAK HLDG N	CH	4048,05	....
QIAGEN NV	NL*	31	+ 1,64
ROCHE HLDG	CH	103,32	....
ROCHE HOLDING G	CH	8357,27	....
SANOPI SYNTHELA	FR*	72,50	....
SCHERING AG	DE*	61,80	....
SERONO -B-	CH	1137,37	....
SHIRE PHARMA GR	GB	18,72	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,39	....
SSL INTL	GB	9,33	....
SULZER AG 100N	CH	585,01	....
SYNTHES-STRATEC	CH	693,39	....
UCB	BE*	33,99	....
WILLIAM DEMANT	DK	38,07	....
WS ATKINS	GB	12,68	....
ZELTIA	ES*	12,29	....
NOVOZYMES -B-	DK	25,20	....
GALEN HOLDINGS	GB	15,07	....
► DJ E STOXX HEAL		561,42	....

22/05 10h03

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/05
<b>AUTOMOBILE</b>		
AUTOLIV SDR	SE	23,50
BASF AG	DE*	49,70
BMW	DE*	40,80
CONTINENTAL AG	DE*	16,60
DAIMLERCHRYSLER	DE*	56,90
FIAT	IT*	27,13
FIAT PRIV.	IT*	16,55
MICHELIN	FR*	39,70
PEUGEOT	FR*	343
PIRELLI SPA	IT*	3,66
DR ING PORSCHE	DE*	381
RENAULT	FR*	58
VALEO	FR*	51
VOLKSWAGEN	DE*	59,70
► DJ E STOXX AUTO P		254,29

## BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	20,69	....
ABN AMRO HOLDIN	NL*	22,06	....
ALL & LEICS	GB	12,96	....
ALLIED IRISH BA	GB	22,30	+ 0,22
ALPHA BANK	GR	31,18	....
B.P.SONDRIO	IT*	11,35	....
B.P.VERONA E.S.	IT*	11,30	....
BA HOLDING AG	AT*	62	....
BANK OF IRELAND	GB	18,13	....
BANK OF PIRAEUS	GR	14,50	....
BANKINTER R	ES*	42,30	....
BARCLAYS PLC	GB	35,17	....
BAYR.HYPO-UVER	DE*	58,70	....
BBVA R	ES*	16,29	....
BCA AG.MANTOVAN	IT*	10,20	....
BCA FIDEURAM	IT*	13,09	....
INTESABCI	IT*	4,30	....
BCA LOMBARDA	IT*	10,77	....
BCA P.BERG.-CV	IT*	19,07	....
BCA P.MILANO	IT*	4,60	....
B.P.EMILIA ROMA	IT*	37,40	....
B.P.NOVARA	IT*	7,78	....
B.P.LODI	IT*	11,85	....
BCA ROMA	IT*	4,42	....
BCO POPULAR ESP	ES*	38,98	....
BCP R	PT*	4,83	....
BIPOP CARRIE	IT*	4,61	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,60	....
BNL	IT*	3,73	....
BNP PARIBAS	FR*	104,80	....
BSCH R	ES*	11,28	....
CHRISTIANIA BK	NO	6,15	....
COMIT	IT*	6,16	....
COMM.BANK OF GR	GR	54,30	....
COMMERZBANK	DE*	32,45	....
CREDIT LYONNAIS	FR*	42,08	....
DANSKE BANK	DK	18,70	....
DEUTSCHE BANK N	DE*	94,10	....
DEXIA	BE*	184,80	....
DNB HOLDING -A-	NO	5,30	....
DRESDNER BANK N	DE*	50,80	....
EFG EUROBK ERGA	GR	17,20	....
ERSTE BANK	AT*	59,90	....
ESPIRITO SANTO	PT*	14,97	....
FOERENINGSSB A	SE	14,37	....
HALIFAX GROUP	GB	13,51	....
HSBC HLDG	GB	14,53	....
IKB	DE*	15,90	....
KBC BANCASSURAN	BE*	39,95	....
LLOYDS TSB	GB	11,97	....
MONTI PASCHI SI	IT*	3,79	....
NAT BANK GREECE	GR	43,48	....
NATEXIS BPQ POP.	FR*	98,50	....
NORDEA	SE	7,02	....
ROLO BANKA 1473	IT*	19,05	....
ROYAL BK SCOTL	GB	27,42	....
S-E-BANKEN -A-	SE	11,64	....
SAN PAOLO IMI	IT*	16,04	....
STANDARD CHARTE	GB	15,63	....
STE GENERAL-A-	FR*	73,20	....
SV HANDBK -A-	SE	17,54	....
SWEDISH MATCH	SE	5,43	....
UBS N	CH	177,27	....
UNICREDITO ITAL	IT*	5,28	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,78	....
► DJ E STOXX BANK P		332,94	....

## PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	15,80	....
ACERINOX R	ES*	36,20	....
ALUMINIUM GREEC	GR	42,36	....
ANGLO AMERICAN	GB	20,36	....
ASSIDOMAEN AB	SE	27,28	....
BEKAERT	BE*	38,10	....
BILLITON	GB	6,27	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	43,71	....
BUNZL PLC	GB	7,47	....
CORUS GROUP	GB	1,33	....
ELVAL	GR	4,22	....
HOLMEN -B-	SE	23,50	....
ISPAT INTERNATI	NL*	3,90	....
JOHNSON MATTHEY	GB	17,03	....
MAYR-MELNHOF KA	AT*	54,75	....
M-REAL -B-	FI*	8,70	....
OUTOKUMPU	FI*	10,30	....
PECHINEY-A-	FR*	65,50	....
RAUTARUKKI K	FI*	4,68	....
RIO TINTO	GB	23,86	....
SIDENOR	GR	3,52	....
SILVER & BARYTE	GR	23,64	+ 0,17
SMURFIT JEFFERS	GB	2,28	....
STORA ENSO -A-	FI*	13,80	....
STORA ENSO -R-	FI*	13,75	+ 0,36
SVENSKA CELLULO	SE	26,39	....
THYSSENKRUPP	DE*	18,30	....
UNION MINIERE	BE*	50	....
UPM-KYMMENE COR	FI*	37,75	- 0,13
USINOR	FR*	15,94	....
VIOHALCO	GR	11,18	....
VOEST-ALPINE ST	AT*	33,33	....
WORMS N	FR*	19,66	....
► DJ E STOXX BASI P		202,31	....

## CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	172	....
AKZO NOBEL NV	NL*	49,63	....
BASF AG	DE*	49,70	....
BAYER AG	DE*	47,95	....
BOC GROUP PLC	GB	17,83	....
CELANESE N	DE*	25,75	....
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,84	....
CLARIANT N	CH	331,03	....
DEGUSSA-HUELS	DE*	37,60	....
DSM	NL*	44,80	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4825,02	....
ICI	GB	7,45	....
KEMIRA	FI*	6,85	....
KON. VOPAK NV	NL*	26,70	....

LAPORTE

LAPORTE	GB	11,40	....
LONZA GRP N	CH	685,56	....
NORSK HYDRO	NO	47,91	....
RHODIA	FR*	14,31	....
SOLVAY	BE*	54	....
SYNGENTA N	CH	58,83	....
TESSENDERLO CHE	BE*	30,11	....
► DJ E STOXX CHEM P		395,72	....

## CONGLOMERATS

D'IETREN SA	BE*	188	....
AZEL	FR*	71,95	....
GBO	BE*	300,10	....
GEVAERT	BE*	38	....
INCHCAPE	GB	7,67	....
KVAERNER -A-	NO	9,71	....
MYTILINEOS	GR	8,06	....
UNAXIS HLDG N	CH	207,63	....
ORKLA	NO	20,93	....
SONAE SGPS	PT*	1,02	....
► DJ E STOXX CONG P		329,98	....

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,46	....
BRITISH TELECOM	GB	7,54	....
CABLE & WIRELES	GB	8,03	+ 0,41
COLT TELECOM NE	GB	13,71	....
DEUTSCHE TELEKO	DE*	26	....
E.BISCOM	IT*	88,60	....
IRCOM	IR*	1,14	....
ELISA COMUNICA	IE	20,41	+ 1,04
ENERGIS	GB	4,93	....
EQUANT NV	DE*	33,30	....
EUROPOLITAN HLD	SE	9,13	....
FRANCE TELECOM	FR*	72,25	....
HELLENIC TELE (	GR	16,42	....
HELSTELEPH E	FI*	102,60	....
KINGSTON COM	GB	1,90	....
KONINKLIJKE KPN	NL*	12,61	....
KPNQWEST NV -C-	NL*	13,60	....
LIBERTEL NV	NL*	11,80	....
MANNESMANN N	DE*	124,50	....
MOBILCOM	DE*	20,49	+ 1,94
PANAFON HELLENI	GR	7,30	....
PT TELECOM SCPS	PT*	10,30	....
SONERA	FI*	10,58	+ 0,95
SWISSCOM N	CH	287,28	....
T.I.M.	IT*	7,46	....
SONG NETWORKS	SE	4,19	....
TDC -B-	DK	44,10	+ 0,30
TELE2 -B-	SE	46,88	....
TELECEL	PT*	11,46	....
TELECOM ITALIA	IT*	12,03	....
TELECOM ITALIA	IT*	6,74	....
TELIA	SE	7,07	....
TISCALI	IT*	14,47	....
VERSATEL TELECO	NL*	5,50	....
VODAFONE GROUP	GB	3,28	....
► DJ E STOXX TCOM P		622,22	....

## CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	41,10	....
ACS	ES*	30,35	....
AGGREGATE IND	GB	1,46	....
AKTOR SA	GR	8,20	....
AMEY	GB	6,86	....
UPONOR -A-	FI*	18,79	....
AUREA R	ES*	20,24	....
ACESA R	ES*	11,03	....
BLUE CIRCLE IND	GB	7,65	....
BOUYGUES	FR*	45,95	....
BPB	GB	4,29	....
BRISA AUTO-ESTR	PT*	11,05	....
BUZZI UNICEM	IT*	11,82	....
NOVAR	GB	2,96	....
CRH PLC	GB	35,22	- 0,19
CIMPOR R	PT*	24	....
COLAS	FR*	67,70	....
GRUPO DRAGADOS	ES*	14,44	....
FCC	ES*	23,52	....
GRUPO FERROVIAL	ES*	19,26	....
HANSON PLC	GB	8,19	....
HEIDELBERGER ZE	DE*	58,80	....
HELLTECHNODO.R	GR	7,20	....
HERACLAS GENL R	GR	14	....
HOCHTIEF ES			

VALEURS FRANCE

Le titre Bénéteau cédaït 0,41 %, mardi 22 mai dans les premiers échanges, à 121,5 euros. Le constructeur de bateaux de plaisance a publié un bénéfice net part du groupe de 17,9 millions d'euros pour le premier semestre 2000/2001 de son exercice clos à la fin février, soit une hausse de 64,8 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Son résultat opérationnel a atteint 32,3 millions d'euros, soit une hausse de 62,8 %. Ces bonnes nouvelles semblaient déjà attendues par le marché, le groupe ayant fait état, par le passé, de bonnes perspectives.

L'action Info Réalité et le titre Lexibook étaient suspendus, mardi au matin. Le groupe d'électronique Info Réalité a annoncé une perte de 28,3 millions d'euros en 2000, avec 32 millions d'euros de provision pour restructuration. Confronté à ces difficultés de financement, Info Réalité renonce, de plus, à racheter la participation de Luc Le Cottier, le fondateur du fabricant de produits d'électronique grand public Lexibook, dans sa société.

L'action TFI s'appréciait de 1,72 % mardi matin, à 41,3 euros. Le titre figure dans une liste, publiée par le courtier Morgan Stanley Dean Witter, de ses cinq valeurs européennes préférées dans les médias.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 22 MAI

Cours à 9 h 57

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 mai

Table of market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Montant coupon (I).

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and coupon amounts.

Main table of market data for Europe, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and coupon amounts.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and coupon amounts.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 21 MAI

Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

Main table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

SECOND MARCHÉ

MARDI 22 MAI

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for Second Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 mai

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values in euros and francs.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values in euros and francs.

Main table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values in euros and francs.

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values in euros and francs.

LÉGENDE: \* Hors frais. \*\* A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99.

## DISPARITIONS —

# Hans Mayer

## Un grand historien de la littérature germanique

L’**HISTORIEN** de la littérature allemande Hans Mayer est mort, samedi 19 mai, à l’âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Né le 19 mars 1907 à Cologne, dans une famille de la bourgeoisie juive, Hans Mayer s’était engagé au Parti communiste après ses études de droit. D’origine juive, il est contraint en 1933 d’immigrer à Paris, où il se lie avec le Collège de sociologie, puis à Genève, où il travaille pour l’Institut de recherches sociales, et enfin aux Etats-Unis. En 1938, il est déchu de la nationalité allemande. Retourné en Allemagne à la fin de la guerre, il se voit octroyer par les Américains le poste de rédacteur en chef de Dena, la plus grande agence de presse allemande de l’époque, puis, plus tard, celui de Radio Frankfurt.

En 1948, on lui propose la chaire de professeur d’histoire de la littérature à Leipzig. Après s’être heurté à la bureaucratie stalinienne, il quitte la RDA en 1963, en profitant d’un voyage. Dès lors, il enseigne la littérature à l’université de Hanovre, puis à celle de Tübingen. Hans Mayer était connu pour ses études sur Bertolt Brecht, Richard Wagner, Georg Büchner, Thomas Mann et Walter Benjamin. Traducteur, excellent connaisseur de l’existentialisme français, du romantisme allemand, du siècle des Lumières, cet intellectuel polyglotte militait aussi pour l’épanouissement de l’opéra contemporain.

Après la destruction du mur de Berlin, il avait publié un essai dans lequel il contestait la conception idyllique d’une grande Allemagne démocratique réunifiée (*La Tour de Babel, souvenirs d’une République démocratique allemande*). Et surtout, en 1975, *Les Marginaux*, un ouvrage majeur sous-titré *Femmes, juifs et homosexuels dans la littérature européenne*. Il y fait la distinction entre les marginaux « *intentionnels* » et les marginaux « *existentiels* ». Entre ceux qui franchissent intentionnellement la frontière, comme Don Juan et Faust, et ceux qui n’avaient aucune intention de transgresser les règles, mais qui, par la naissance ou leur situation sociale, étaient condamnés à être des marginaux.

Interrogé à deux reprises dans

les colonnes du *Monde*, Hans Mayer revenait sur les drames de l’Allemagne du III<sup>e</sup> Reich : « *Les Allemands n’ont jamais eu le moindre sentiment d’unité culturelle. Ils n’ont jamais cultivé leur langue pour sa beauté. Les intellectuels parlent aujourd’hui comme des présentateurs de télévision. Alors, quand Hitler a forcé à l’exil une majorité d’artistes et d’intellectuels « dégénérés », personne n’a songé que cela pouvait représenter une perte : les exilés étaient des traîtres, on les ratrapperait et on les mettrait dans des camps. En fait, l’Allemand moyen a souscrit des deux mains. S’il est bien une bêtise qui ait été écrite sur ce pays, c’est par M<sup>me</sup> de Staël. Elle a prétendu que l’Allemagne était la patrie “des penseurs et des poètes”. Elle ne savait pas de quoi elle parlait.* » (*Le Monde* du 10 avril 1993)

#### « LA BASE DE MON EXISTENCE »

Volontiers provocateur, Hans Mayer revenait en septembre 1994 sur ce que l’on appelait la symbiose judéo-allemande : « *J’étais né allemand et le IIf Reich a révoqué ma nationalité. Même aujourd’hui, je ne me sens plus allemand. L’Allemagne en tant que telle n’a jamais existé. Etre allemand, c’était être citoyen de son Land : on était prussien, saxon, hessois. Depuis, on a connu deux Allemagnes et, jusqu’en 1956, j’ai été à peu près d’accord avec la ligne générale de cet Etat de la RDA, qui était une alternative. J’y suis même resté après la construction du mur, parce que je voulais être auprès de mes étudiants. Je suis parti en août 1963, après une vaste campagne pour me faire quitter ma chaire. J’ai accepté d’être quelq’un qui vit en Allemagne sans se sentir allemand.* »

On l’appelait « *Hans Mayer l’ana-chronique* ». On le trouvait bon écrivain, mauvais caractère, pas scientifique. Il n’était pas religieux mais « *être juif, disait-il, est la base de mon existence. Je suis né juif et j’ai très très tôt compris que la base de notre symbiose judéo-allemande appelée « assimilation » était fautive. Je suis juif et je ne voudrais pas dire, comme Cohn-Bendit ou Ernst Bloch, que le fait d’être né juif est un hasard de mon existence. Ce n’est pas un hasard* ».

*Jean-Luc Douin*

■ **LE PÈRE ANDRÉ SÈVE**, journaliste et auteur religieux, est mort dimanche 20 mai à Albertville (Savoie). Né le 10 février 1913, il était entré dans la congrégation des assomptionnistes en 1934 et avait été ordonné prêtre le 27 juillet 1941. En 1943, cet ancien instituteur fut envoyé par son supérieur général à Bayard Presse (alors la Bonne Presse) : il y travaillera jusqu’à l’âge de sa retraite, en 1991, successivement pour *Ral-lye*, le mensuel *Panorama* et le quotidien *La Croix*. Son premier livre, qu’il publia en 1974, lorsqu’il avait soixante ans, connut un succès immédiat : par cet ouvrage, intitulé *Trente minutes pour Dieu* (Centu-

#### NOMINATION

#### DIPLOMATIE

**François Gouyette** a été nommé ambassadeur auprès des Emirats arabes unis par décret publié au *Journal officiel* du 19 mai, en remplacement de Jean-François Thibault.

[Né le 17 juin 1956 à Vincennes (Val-de-Marne), titulaire d’une maîtrise de droit public et d’un diplôme supérieur de l’Institut national des langues et civilisations orientales, François Gouyette a été admis au concours pour le recrutement de secrétaires des affaires étrangères en décembre 1980. Il a été notamment en poste à Tripoli (1981-1983), à Djedda (1983-1985), à Nicosie (1985-1987), à Damas (1990-1993), à Ankara (1996-1997) et à l’administration centrale du Quai d’Orsay. De juin 1997 à août 2000, François Gouyette était conseiller technique pour les affaires diplomatiques au cabinet de Jean-Pierre Chevènement au ministère de l’intérieur.]

#### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 20 mai est publié :

● **Saint-Pierre-et-Miquelon** : un décret portant application de l’ordonnance du 20 août 1998 et relatif à l’organisation juridictionnelle dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

#### AU CARNET DU « MONDE »

<b>Anniversaires de naissance</b>
<span> </span>
<b>Rodrigue,</b>
Ensemble nous avons donné Anne-Sophie et Guillaume au monde. Ensemble nous avons beaucoup pleuré, et beaucoup ri. Ensemble surtout nous avons beaucoup marché durant trente-deux ans.
<span> </span>
Bon anniversaire.
Françoise.

#### Mariages

– Portsall. Ljubljana.

Mercredi 23 mai, à 12 heures, à l’ambassade de France,

<b>Gaëlle CLOITRE</b> et <b>Matthieu DEVILLERS</b>
s'embarquent pour vivre de belles aventures.
Bon vent à tous deux.
Malène.

<b>Raphaële RABATEL</b> et <b>Gilles LE GENDRE</b>
se sont mariés le 19 mai 2001, à Paris.
10, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

#### Messages

Nos grands-parents, **Ernest et Cécile DESTHULLIERS,** eurent quatre enfants…

Les Cogis, Desthulliers, Serrière et les autres, Deux cents descendants, d’Adèle à Zacharie, de Californie, de Bretagne, de Provence et d’ailleurs sont invités à se retrouver dans le berceau familial, à Chelles, le 26 mai 2001.

Tél. : 06-62-48-55-04 http://www.desthulliers.fr.st

#### Décès

– Tlemcen. Cannes. Lyon. Paris.

Jacqueline et Jean-François Chol, Michèle et Jean-Pierre Poncabare, ses enfants, Philippe Chol, Isabelle et Gilles Martin, Christophe et Valérie Chol, ses petits-enfants, Benjamin et Justine, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Denise AMAR,** née LAIK,

survenu le 18 mai 2001, à l’âge de quatre-vingt-sept ans.

Nous rappelons à votre souvenir le décès de son époux,

**Fernand,**

en 2000.

– M. et M<sup>me</sup> Salomon Stambouli, son gendre et sa fille, Jacques, Michel et Mylène, ses petits-enfants, et leurs conjoints, Elsa, Nathalie, David, Raphaël et Sandra, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Léonie COHEN,** née CICUREL, à Mansourah (Egypte),

survenu à l’âge de quatre-vingt-quinze ans.

L’inhumation aura lieu le mercredi 23 mai 2001, à 16 h 30, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et M<sup>me</sup> Stambouli, 18, avenue Lowendal, 75015 Paris.

– Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Et toute sa famille, ont la grande tristesse de faire part de la disparition, le 19 mai 2001, de

**Antoinette COHEN-SÉAT,** née MALFREYT,

dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L’inhumation aura lieu au cimetière de Chaville, le 23 mai, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

38, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.

– Nicolas et Jérémie, ses fils, Toute sa famille, Ses amis, accompagneront

**Daniel DELIGNIET,**

lors de la cérémonie religieuse qui aura lieu en l’église Saint-Denis-de-l’Estrée, à Saint-Denis (Seine-Seine-Denis), le vendredi 25 mai 2001, à 15 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Francine Crehange, son épouse, M. Pierre-Yves Nedelec et M<sup>me</sup>, née Corinne Crehange, M. Laurent Muller et M<sup>me</sup>, née Laurence Crehange, Aurélie, Julie, Guillaume et Maxence, ses petits-enfants. Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Michel CREHANGE,** ancien bâtonnier, avocat honoraire,

décédé le 11 mai 2001.

Ses obsèques ont eu lieu le 14 mai.

– Le président de l’association Droit et commerce,

Le conseil d’administration ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président d’honneur,

**M<sup>e</sup> Michel CREHANGE,** avocat honoraire et ancien bâtonnier,

survenu à Metz, le 11 mai 2001.

Ils présentent à la famille leurs très sincères condoléances.

– M<sup>me</sup> Lucien Barrière, sa mère, M<sup>me</sup> Paul Desseigne, sa belle-mère, M. Dominique Desseigne, son époux, Alexandre et Joy, ses enfants, Docteur Françoise Desseigne, sa belle-sœur, ont la profonde douleur de faire part du décès, le 18 mai 2001, à l’âge de quarante-quatre ans, munie des sacrements de l’Eglise, de

**M<sup>me</sup> Dominique DESSEIGNE,** née Diane BARRIÈRE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 mai, à 16 heures, en l’église de la Madeleine, à Paris-8<sup>e</sup>.

L’inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés au profit de l’Institut pour la recherche sur la moelle épinière, 45, rue Vineuse, 75116 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Dominique Desseigne, coprésident du Groupe Lucien Barrière, Les membres des différents conseils d’administration, Et tous les collaborateurs, ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 18 mai 2001, à l’âge de quarante-quatre ans, de

**Diane BARRIÈRE-DESSEIGNE,** coprésident, président de la Fondation Lucien-Barrière.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 mai, à 16 heures, en l’église de la Madeleine, à Paris-8<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président de la section des sciences religieuses de l’Ecole pratique des hautes études a le regret de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

**M. Jean GAUDEMET,** directeur d’études à la section des sciences religieuses.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 mai 2001.

– Patrick Kessel a la douleur de faire part de la disparition de

**Christiane KESSEL,** née TELLAROLI,

sa femme et sa complice.

Selon sa volonté, la cérémonie d’incinération a eu lieu dans la stricte intimité le mardi 22 mai 2001, au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

– M<sup>me</sup> Melloul Rachel, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Alain Melloul et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> André Wahnich et leurs enfants, Ses frères et sœurs et leurs familles, Sa proche famille, ses amis, Les collaborateurs de Davyco, ont la douleur de faire part du décès de

**Victor MELLOUL,**

survenu le 20 mai 2001.

Il était le fondateur de la société Davyco, et s’est éteint dans sa soixante-quatorzième année entouré des siens.

La cérémonie a lieu ce jour au cimetière parisien de Pantin, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Ruas et Tabanou ont la tristesse de faire part du décès, à Montpellier, de

**M<sup>me</sup> Henri RUAS,** née Alice TABANOÙ,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 23 mai 2001, à 10 h 30, à Montpellier, au centre funéraire de Grammont, suivies de l’inhumation dans le caveau familial à Alès (Gard).

– M<sup>me</sup> Jacques-Louis Lions, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Pierre-Louis Lions, ses enfants, Dorian , son petit-fils, Mlle Carinne Olivier, sa nièce, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques-Louis LIONS,**

survenu le 17 mai 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Le président Et les membres de l’Académie des technologies ont la profonde tristesse de faire part du décès du

**professeur Jacques-Louis LIONS,** commandeur de la Légion d’honneur, grand officier de l’ordre national du Mérite, membre de l’Institut, professeur au Collège de France, membre de l’Académie des technologies.

Ils s’associent à la douleur de la famille, à laquelle ils présentent leurs plus vives condoléances.

– Thierry Breton Et les membres du conseil d’administration de Thomson Multimédia ont le grand regret d’annoncer le décès de

**M. Jacques-Louis LIONS,** administrateur de Thomson Multimédia, membre de l’Institut, professeur au Collège de France.

Ils s’associent pleinement à la douleur de sa famille et à la peine de ses amis.

– Le président, Le vice-président, Les secrétaires perpétuels de l’Académie des sciences, ont la tristesse de faire part du décès à Paris, le 17 mai 2001, de leur confrère,

**Jacques-Louis LIONS.**

Professeur honoraire au Collège de France, il fut un des mathématiciens les plus brillants de sa génération. Il présida, de 1997 à 1999, l’Académie des sciences. Il coordonna ses travaux pour apporter, notamment, une réponse au président de la République qui l’avait questionné sur les conditions du développement harmonieux de la société. Il fut à l’origine de la dernière réforme des statuts de l’Académie des sciences et mit en place le processus de création de l’Académie des technologies.

– Le directeur, Et tous les membres du laboratoire d’analyse numérique de l’université Pierre-et-Marie-Curie (UMR 7598 du CNRS) tiennent à exprimer leur profonde tristesse à l’annonce du décès de

**Jacques-Louis LIONS,**

qui avait fondé ce laboratoire de mathématiques appliquées en 1969 et en avait été le premier directeur.

Le rayonnement scientifique et personnel de Jacques-Louis Lions, qui s’étendait bien au-delà des frontières de la recherche universitaire française, continue à se développer en particulier par l’école de mathématiques appliquées qu’il a créée.

Ils souhaitent que sa famille trouve ici les marques d’admiration, d’estime et d’amitié que chacun lui portait et leurs sentiments de profonde sympathie.

– Le président Et le conseil d’administration de la Compagnie de Saint-Gobain ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur administrateur,

**M. Jacques-Louis LIONS,** professeur au Collège de France, ancien président

de l’Académie des sciences, commandeur de la Légion d’honneur.

Ils s’associent à la douleur de sa famille, à laquelle ils présentent leurs plus vives condoléances.

– Le président, M. Alain Bensoussan, Le directeur général, M. Gérard Brachet, Le directeur général adjoint scientifique, M. José Achache, Et tous les personnels du Centre national d’études spatiales, Le président-directeur général, M. Bernard Larrourou, Le directeur scientifique, M. Gilles Kahn, Et tous les personnels de l’Institut national de recherche en informatique et en automatique, ont la tristesse de faire part du décès du

**professeur Jacques-Louis LIONS,** professeur au Collège de France, ancien président de l’Académie des sciences (1997-1999), ancien président du CNES (1984-1992), ancien président de l’Inria (1980-1984), commandeur de la Légion d’honneur, grand officier de l’ordre national du Mérite,

survenu le 17 mai 2001.

Tant par l’étendue de ses travaux que par le rôle éminent qui fut le sien dans le monde de la recherche et de la technologie, le professeur Jacques-Louis Lions a été l’un des scientifiques les plus marquants du pays.

Tous ceux qui ont travaillé avec lui gardent en mémoire une personnalité hors du commun.

Les personnels du CNES de l’INRA s’associent à la peine de sa famille.

(*Le Monde daté 20-21 mai*)

– M. Jean Marty, son époux, Michel, Joëlle et Danièle Marty, ses enfants, Laure et Anne Marty, ses petites-filles, Les familles Marty, Coquand, Ribeill, parents et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Odette MARTY,** née RIBELL,

survenu le 18 mai 2001, à Paris.

Elle sera incinérée le 25 mai, à 14 h 50, au crématorium du Père-Lachaise.

108, boulevard Blanqui, 75013 Paris.

– Julie et Anne Séror ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Charles SÉROR,**

malicieux zouave qui, entre deux effets de « Séror », se nourrissait de revues psychanalytiques.

Papa, à tchao bonsoir.

– Karina, Fabienne, Frédéric, ses enfants, Jacques Van der Stegen, Philippe Schwartz, ses gendres, Laura, Ariel, Diane-Charlotte, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, le 18 mai 2001, de

**Freddy Feliks WAKS** (Varsovie 1920 - Paris 2001).

Il aurait aimé une pensée pour sa mère et son neveu disparus à Treblinka,

**Rajla et Aleksander.**

Fabienne Waks, 84, route de Croissy, 78110 Le Vésinet.

#### Rectificatifs

– Dans le faire-part de décès de

**Guy SAUER,**

paru dans le Carnet daté 22 mai 2001, il fallait lire « l’inhumation aura lieu le mercredi 23 mai, à 16 heures », au lieu de 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris, entrée Nord, rue des Rondeaux.

#### Remerciements

– Sonia Dayan-Herzbrun remercie tous ceux qui lui ont exprimé sympathie et affection à l’occasion du deuil qui l’a frappée. Leur amitié l’aide à affronter cette terrible épreuve.

#### Anniversaires de décès

– Depuis le 22 mai 1997,

**Dominique BLOCH** nous manque. Tendresse infinie.

– Il y a dix ans, le 23 mai 1991, nous quittait

**M<sup>me</sup> BORDAS,** née Antoinette PIANI, directrice honoraire de l’Ecole professionnelle d’Hammam-Lif (Tunisie).

Que ceux qui l’ont connue et aimée aient une pensée affectueuse pour elle.

– *In memoriam,* **Denis LANZENBERG.** Depuis le 21 mai 1995, tu nous manques.

En chacun d’entre nous, le souvenir de ta présence demeure aussi vivant.

Tes amis.

#### Cours

**Et vous, qu’attendez-vous pour vous initier à l’informatique ?**

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous pour vous former en bureautique et à Internet (PC ou Mac).

Documentation gratuite Aldisa : 01-46-67-18-90

#### Expositions

Du 16 mai au 30 juin 2001 **Artistes tchèques à Paris,** au **Centre tchèque,** 18, rue Bonaparte, Paris-6<sup>e</sup>, du mardi au vendredi, de 10 heures à 18 heures, le samedi, de 14 heures à 19 heures. **Centre tchèque,** 18, rue Bonaparte, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-73-00-22 www.centretcheque.org

#### Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris,** mercredi 30 mai, à 21 heures. Leçon talmudique d’Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix, sur le thème : « **Ne te sépare pas de la communauté** », sous la présidence de **Moïse Cohen,** président de l’ACIP. Dans les salons Cap 15 : 1-13, qui de Grenelle, Paris-15<sup>e</sup>. Réservations à l’avance : 01-53-20-52-52. PAF. 100 francs et 80 francs.

# La Société des lecteurs du

## Pour l'indépendance et le développement du « Monde » Rejoignez-nous... en souscrivant !

La Société des lecteurs lance aujourd'hui sa deuxième augmentation de capital depuis son origine. La première a eu lieu en 1987, deux ans après sa création. Elle a permis de porter le capital à son niveau actuel de 33 millions de francs.

En 1985, la Société des lecteurs a été créée lorsque *Le Monde* avait cruellement besoin d'argent pour redresser une situation économique catastrophique qui menaçait l'existence même du journal ou, à tout le moins, son indépendance, ce qui revenait au même. André Fontaine avait été appelé à sa tête pour assurer la pérennité du projet éditorial et du projet d'entreprise. À son appel, les lecteurs s'étaient mobilisés par milliers, contribuant d'abord au sauvetage du journal, ensuite à son développement. De lecteurs, ils sont devenus actionnaires, et la SDL est entrée, à un niveau significatif, dans le « tour de table » de l'entreprise aux côtés des sociétés de personnel, de l'Association Hubert-Beuve-Méry, qui réunit les successeurs des fondateurs, et de personnalités et entreprises amies, regroupées dans une autre société, Le Monde Entreprises.

Après avoir franchi au début des

années 1990 une nouvelle passe dangereuse, *Le Monde* aujourd'hui se porte bien. La « refondation » opérée à partir de 1994 sous la direction de Jean-Marie Colombani a été couronnée de succès. Le passage au statut de société anonyme a permis une recombinaison du capital et des apports de fonds. La nouvelle formule du quotidien l'a conduit, avec un gain de quelque 50 000 acheteurs, aux plus hauts niveaux de diffusion atteints à la fin des années 1970. Enfin, *Le Monde* a renoué depuis trois ans avec les bénéficiaires et a même connu, sur ce plan, l'an passé, une année record.

La Société des lecteurs n'a pas seulement accompagné ce nouveau redressement. Elle l'a soutenu, elle y a pris toute sa part. Forte de ses douze mille actionnaires, expression du lectorat le plus fidèle, elle détient 10,4 % du capital de la SA Le Monde. Sa situation, à la charnière de l'actionnariat « interne », parti-

culièrement des sociétés de personnel, et de l'actionnariat « partenaire », composé, comme elle-même, d'apporteurs de capitaux, lui donne une position-clé.

Une entreprise prospère, une Société des lecteurs pleinement reconnue : quelles peuvent être, dans ces conditions, les raisons d'une augmentation de capital ?

Si aucune menace immédiate ne pèse sur le journal, *Le Monde* n'en vit pas moins aujourd'hui dans un univers de la communication où s'affrontent les ambitions de conglomérats financiers de plus en plus puissants et qui repoussent sans cesse leurs frontières. Le temps n'est plus à l'isolement. Pour rester indépendant, il faut être puissant. Il faut disposer des ressources propres nécessaires pour se faire respecter et affronter les aléas économiques. Ces vicissitudes conjoncturelles, les quotidiens nationaux comme *Le Monde* y sont particulièrement sensi-

bles en raison de leurs conditions spécifiques d'exploitation.

Jean-Marie Colombani, dès le redressement acquis, a donc mis en œuvre une stratégie de développement avec une triple ambition : construire un groupe suffisamment important pour être à l'abri de toute menace ; offrir à des journaux et à leurs rédactions une structure d'accueil dont la finalité première est la diffusion d'une information libre et de qualité ; être présent, avec les mêmes exigences, avec la référence aux mêmes valeurs morales et citoyennes, dans les nouveaux médias. C'est le sens de la prise de contrôle du groupe Midi libre, de la création du Monde interactif, aujourd'hui premier site Internet d'information en France, de la mise en place d'un pôle magazine appelé à croître, avec les *Cahiers du cinéma* et *Le Monde 2*.

Tel est l'enjeu. Bien évidemment, ce n'est pas la Société des lecteurs

qui peut donner au *Monde* les moyens financiers dont il a besoin, mais notre concours ne lui en est pas moins indispensable. La force de notre société tient d'abord au nombre de ses actionnaires, à leur motivation, à leur engagement, à leur dynamique. Participer à l'augmentation de capital, souscrire, si modestement soit-il, c'est d'abord, pour les actionnaires actuels, réaffirmer leur soutien à l'indépendance du journal, la conforter, appuyer l'effort du *Monde* pour être plus largement à l'œuvre sur la scène de l'information au travers d'un groupe présent à tous les niveaux, régional, national et même européen. C'est offrir, à tous les lecteurs qui se reconnaissent dans ces objectifs, la possibilité de nous rejoindre et de participer à la lutte.

Ce renfort comblera les vides qui se sont, inévitablement, creusés en quinze ans. Il permettra aussi, en le rajeunissant, de mettre en adéqua-

tion l'actionnariat avec un lectorat qui s'est beaucoup développé ces cinq dernières années sur la base de la nouvelle formule du journal. Il donnera enfin à la Société des lecteurs le supplément de ressources nécessaire pour disposer d'une marge de manœuvre.

Telle qu'elle est mise en œuvre, et afin d'ouvrir largement la porte à de nouveaux sociétaires, l'augmentation de capital se fait sans droit préférentiel de souscription pour les actionnaires actuels, mais avec un simple délai de priorité. Ainsi pourra se nouer le lien que nous souhaitons entre anciens et nouveaux. L'action est émise à 140 francs, comme l'exigent, pour ce type d'émission, les dispositions légales. Sur le plan financier, c'est une opportunité qui correspond à la valeur comptable de l'action.

Il vous appartient de faire de cette opération un succès afin de conforter *Le Monde* dans ses choix et de signifier que ses lecteurs entendent bien continuer, à l'avenir, à jouer un rôle-clé dans le dispositif garantissant son indépendance et celle du groupe qu'il constitue. Rejoignez-nous. Souscrivez !

Alain Minc

### LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE

Société Anonyme au capital social de F 33 000 000  
Siège social : 21 bis, rue Claude Bernard - 75005 Paris  
333 749 786 RCS PARIS

#### RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription mais avec délai de priorité par émission de 66 000 actions au prix de F 140 (soit environ € 21,34) du 22 mai au 15 juin 2001 inclus

La notice légale sera publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 mai 2001.



#### Visa de la Commission des Opérations de Bourse

Par application des articles L 412-1 et L 621-8 du Code Monétaire et Financier, la Commission des Opérations de Bourse a apposé sur le prospectus, objet du présent résumé, le visa n° 01-592 en date du 18 mai 2001.

Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération présentée aux investisseurs.

#### Avertissement

La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur les éléments suivants :  
- La souscription des actions nouvelles n'est pas garantie par les établissements introducteurs, conformément à l'article L 225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, c'est-à-dire après la date de règlement-livraison ;  
- En cas de non-réalisation de la totalité de l'augmentation de capital, l'ensemble de l'opération sera annulé et un nouveau prospectus sera soumis au visa de la Commission des Opérations de Bourse.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE, 21 bis, rue Claude Bernard, 75242 Paris cedex 05, ainsi qu'auprès de BNP PARIBAS.

### I — CARACTÉRISTIQUES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

ÉMETTEUR : LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »  
NOMBRE D'ACTIONS ÉMISES : 66 000 actions.

PRIX DE SOUSCRIPTION DES ACTIONS :

F 140 (soit environ € 21,34) par action d'une valeur nominale de F 100 à libérer en espèces.

PRODUIT BRUT DE L'ÉMISSION :

F 9 240 000 (soit € 1 408 628,92).

DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS :

1<sup>er</sup> janvier 2001.

DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION :

Les actionnaires ont renoncé en assemblée à leur droit préférentiel de souscription.

PRIORITÉ DE SOUSCRIPTION RÉSERVÉE AUX ACTIONNAIRES :

Sur la totalité de l'émission, du 22 mai au 15 juin 2001 inclus, à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes possédées.

INTENTION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES :

M. Odon Vallet, actionnaire à hauteur de 12,29 % du capital, souscrit proportionnellement aux actions qu'il détient. Aucun autre actionnaire n'a fait part de son intention de souscription, étant précisé qu'aucun actionnaire détenant plus de 0,5 % du capital ne fait partie du conseil d'administration.

PLACEMENT PUBLIC :

Du 22 mai au 15 juin 2001 inclus.

GARANTIE DE BONNE FIN :

La présente augmentation de capital ne fait l'objet d'aucune garantie de bonne fin. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à la réalisation de l'augmentation de capital, qui pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies, à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'émission décidée. En cas de non-réalisation, l'ensemble de l'opération sera annulé et, le cas échéant, un nouveau prospectus sera soumis au visa de la Commission des Opérations de Bourse.

COTATION :

Prévue le 28 juin 2001 au MARCHÉ LIBRE D'EURONEXT PARIS.

COURS DE BOURSE :

Dernier cours de l'action : € 17,49 (soit F 114,73) le 15 mai 2001.

### II — RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

#### II. 1. Le garant de l'indépendance

De par son objet social, la Société des lecteurs du *Monde* (SDL) est destinée à grouper des personnes physiques ou morales attachées à l'existence du quotidien *Le Monde*, soucieuses d'en assurer l'indépendance et souhaitant contribuer à son développement.

La société intervient sur un plan économique vis-à-vis du *Monde* et n'entend pas de ce fait interférer avec la vie rédactionnelle des publications.

La société partage le même attachement d'indépendance du *Monde* vis-à-vis de tous les pouvoirs. Convaincue que l'indépendance du journal *Le Monde* et des publications passe par celle de l'entreprise, elle a souscrit

au préambule des statuts de la société Le Monde dont l'objet est de garantir la stabilité de l'actionnariat de la société Le Monde.

#### II. 2. La spécificité de l'actionnariat du « Monde »

Pour préserver son indépendance, *Le Monde* a toujours favorisé l'émergence d'un actionnariat interne fort. Les recapitalisations successives se sont effectuées dans le respect du principe d'un contrôle interne majoritaire.

La rédaction, à travers la Société des rédacteurs, demeure le premier actionnaire. Elle garde un rôle moteur dans tout le dispositif. Une minorité de blocage lui est reconnue pour toutes les décisions essentielles qui supposent un vote du conseil de surveillance ou de l'assemblée générale des actionnaires du *Monde*.

Les cadres et les employés accompagnent aussi les rédacteurs à travers leurs structures propres.

L'engagement de tous les salariés du *Monde* au sein de son actionnariat s'est encore renforcé avec la création, en décembre 1997, du Fonds commun de placement des personnels du *Monde* qui, au fil des mois, est devenu un actionnaire majeur de l'entreprise. Grâce aux bons résultats de la société et à la forte mobilisation de ses salariés, il a acquis en trois étapes (novembre 1998, juillet 1999, mai 2000) près de 6 % du capital du *Monde*.

Cet investissement a permis, à la fois, de renforcer les fonds propres de l'entreprise et de consolider l'ensemble de l'actionnariat des salariés (rédacteurs, cadres, employés et fonds de placement) qui est passé de 39 % à près de 41 % du capital du *Monde*.

L'Association Hubert-Beuve-Méry, qui regroupe les successeurs cooptés des fondateurs, constitue la dernière composante du bloc interne. Elle détient 11,77 % du capital du *Monde*. Toutefois, depuis 1990, elle a accepté que ses titres soient dépatrimonialisés pour bien marquer une implication plus morale que financière.

Désormais, 52,6 % du capital du *Monde* sont tenus par les actionnaires internes.

Tant en 1985 qu'en 1995, l'ouverture aux actionnaires externes s'est déroulée sous la contrainte du respect de quatre règles : l'actionnariat indirect, la limitation du poids de participation, la diversité des investisseurs, la transparence complète de l'actionnariat.

Ainsi, aujourd'hui, les actionnaires externes du *Monde* sont, outre la Société des lecteurs :

- Le Monde Entreprises avec 28 actionnaires,
- Le Monde Investisseurs avec 8 actionnaires,
- Le Monde Presse avec 9 actionnaires,
- Le Monde Prévoyance avec 7 actionnaires
- Claude Bernard Participations avec 14 actionnaires,
- Le Monde Europe avec 7 actionnaires.

Ces six dernières structures fédèrent autour du *Monde* 73 actionnaires dont aucun, s'il avait une participation en direct, ne détiendrait plus de 3 % du capital.

Ce capital éclaté où figurent aussi bien le Crédit mutuel que BNP Paribas, Dexia que Groupama, Saint-Gobain que des caisses de retraites, *La Stampa* que Canal Plus, Fimalac que Prisa, place *Le Monde* au cœur même de la société civile française, voire européenne.

Le conseil de surveillance du *Monde* incarne d'emblée la « corpo-rate governance » qui s'impose de plus en plus aux sociétés cotées. Il réunit un nombre élevé de personnalités du monde économique, toutes présidentes des sociétés actionnaires intermédiaires du journal. Par ailleurs, afin de bien manifester que leur responsabilité fiduciaire vis-à-vis de l'entreprise Le Monde ne saurait mettre en cause l'indépendance rédactionnelle du journal, elles sont aussi attentives à la défense de l'intérêt de l'entreprise qu'à ne pas interférer avec la vie rédactionnelle du journal *Le Monde*.

A cette fin, conformément à la charte que le conseil de surveillance a adoptée dès sa première réunion en 1994, ses membres s'engagent, dans l'exercice de leur mandat, à prendre en compte le seul intérêt du *Monde*, à préserver son indépendance et à respecter son pluralisme.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, cet exercice se fait dans une stricte indépendance à l'égard des autres engagements, liens ou relations que les membres du conseil de surveillance peuvent avoir dans la vie économique et les médias.

#### II. 3. Un actionnariat citoyen

La démarche de la Société des lecteurs du *Monde* s'inscrit moins dans une perspective d'investissement classique que dans le choix d'un engagement militant.

Cette société anonyme atypique est née, en 1985, pour défendre l'indépendance et l'intégrité du *Monde* au moment où celui-ci était menacé, ayant perdu ses fonds propres, à la suite de mauvais résultats.

En moins d'une semaine, plus de dix mille personnes physiques ou morales ont souscrit aux 30 000 actions de 500 F alors émises après que 180 fondateurs eurent pris les 3 000 actions initiales.

Dotée d'un capital de 16,5 MF, la Société des lecteurs pouvait alors devenir, à parité avec Le Monde Entreprises, le premier actionnaire externe du *Monde*.

Juridiquement actionnaire externe du *Monde*, la Société des lecteurs peut être moralement considérée comme consubstantiellement alliée aux actionnaires internes puisqu'elle n'existe que par et pour *Le Monde*.

Son unique raison d'être est le devenir d'un *Monde* autonome où, en fait, elle occupe une position charnière entre l'externe et l'interne.

La meilleure preuve réside dans le fait que la présidence du conseil de sur-

veillance du *Monde* a été confiée au président de la Société des lecteurs. Comme lors de ses deux premières augmentations de capital, en 1985 et 1987, la Société des lecteurs veut tout à la fois contribuer au renforcement du *Monde*, mais aussi tenir son rang historique de premier actionnaire externe.

Sur le plan symbolique, il n'est pas indifférent qu'un journal contrôlé par ses personnels cherche aussi à montrer qu'il dispose d'une forte adhésion chez ses lecteurs.

En cohérence avec *Le Monde*, la Société des lecteurs doit se protéger de toute éventuelle mise sous influence qui ne manquerait pas de porter gravement atteinte au journal. La SDL doit traduire la diversité et ne pas tomber sous le contrôle de quiconque.

C'est pourquoi la SDL s'est donné des statuts qui la mettent en marge du marché boursier ordinaire. Tout franchissement de seuil de 0,50 % du capital doit être agréé par le conseil d'administration.

Le droit de vote, lors des assemblées générales, est limité à cinquante voix, maximum, quel que soit le nombre d'actions détenues au-delà de cinquante.

A l'évidence, de telles règles pénalisent la valorisation de l'action de la SDL. Mais l'indépendance n'a pas de prix. Elles expliquent aussi, pour une grande part, pourquoi la capitalisation de la SDL ne peut qu'exprimer une sévère décote par rapport à la valorisation de son unique actif : ses titres au sein de la SA Le Monde. Ainsi, à la traditionnelle décote de holding vient s'ajouter une décote de liquidité due à une très stricte procédure d'agrément.

La participation de la SDL au sein du *Monde*, par essence, est inaliénable. Cela constitue un facteur de décote supplémentaire.

L'investissement s'inscrit dans le contexte d'un engagement citoyen pour la défense de la liberté et du pluralisme de la presse.

A la faveur de son augmentation de capital, la SDL vise à marquer sa volonté d'ouverture permanente et son souci d'intégrer tous ceux qui, de plus en plus nombreux, ne cessent de participer à ses activités.

La société souhaite que le nombre de ses actionnaires reflète mieux la progression des lecteurs du *Monde*.

#### II. 4. En phase avec l'histoire du « Monde »

Lancée lorsque *Le Monde* affrontait de sérieuses difficultés financières, la SDL s'est rapidement muée en partenaire de développement pour *Le Monde*. Quelques grandes dates marquent l'histoire de la Société :

- 31 mai 1985 : Le Monde vote le principe de l'ouverture de son capital à ses lecteurs.
- 11-30 novembre 1985 : 12 000 lecteurs répondent présents à l'opération « portes ouvertes » réalisée par le journal.
- fin 1985 : la SDL a collecté 16,5 MF auprès de 11 484 personnes.
- 21 mars 1987 : 3 000 lecteurs actionnaires participent à la première assemblée générale.
- 5 juin 1987 : la SDL collecte, par une augmentation de capital, 24,75 MF qui sont mis à la disposition du *Monde*.
- Septembre 1988 : premier numéro de la *Lettre de la Société des lecteurs*. Son but : informer en toute transparence sur la vie du journal et l'évolution du groupe.
- 19 décembre 1994 : ouverture du capital du *Monde* à de nouveaux actionnaires, mais la SDL demeure le leader des externes. Le président de la SDL devient le premier président du conseil de surveillance du *Monde*.
- Juin 1996 : création du Club des jeunes lecteurs par la SDL.
- Mai 2000 : quinzième anniversaire de la SDL avec décision d'une augmentation de capital de la SDL.
- Décembre 2000 : 39<sup>e</sup> livraison de la *Lettre de la Société des lecteurs*.

#### II. 5. Agir avec les lecteurs pour le journal

Selon une convention, signée le 22 décembre 1997, *Le Monde* confie à sa Société des lecteurs toute une série de prestations visant à conforter sa communication et à élargir son rayonnement.

En fonction du programme d'action proposé par la SDL, *Le Monde* alloue un budget annuel. Ce dernier s'est élevé à 3,6 millions de francs en 2000. Il devrait progresser au cours de l'exercice 2001.

L'intervention de la SDL se focalise sur quatre axes :

- La commercialisation directe de produits du *Monde* ou de ses filiales auprès des actionnaires de la SDL ;
- Le recueil et l'analyse des réactions des lecteurs et des questions qu'ils se posent quant au contenu et au fonctionnement du journal ;
- Le développement par l'intermédiaire des actionnaires de la SDL d'opérations qui contribuent à la recherche de nouveaux lecteurs et qui renforcent l'image et l'audience du *Monde* ;
- L'organisation de manifestations culturelles destinées à fidéliser les lecteurs actionnaires.

A titre d'illustration, il est intéressant de rappeler le programme mis en place par la SDL de septembre 1999 à décembre 2000.

- Les spectacles en avant-première : 13 500 invitations ont été envoyées pour 31 manifestations culturelles, 11 à Paris et 20 en régions (pièces de théâtre, films, opéras, concerts, expositions). Depuis 1986, les lecteurs ont pu notamment rencontrer : Pierre Arditi, Sabine Azema, Alain Resnais, Jérôme Savary, Marcel Maréchal, Gildas Boudet, Georges Lavelli, Jean-Claude Casadesus, Jacques Lassalle, Francis Huster, Maria Casarès, Jacques Weber... Lors de chaque rencontre, les lecteurs peuvent aussi dialoguer avec la direction du *Monde*, qui vient les informer de l'évolution du journal.

- La présence dans des festivals ou des Salons : *Le Monde* dispose d'un stand lors des Festivals d'Avignon, d'Aix et de Montpellier, ainsi qu'au

# « Monde » augmente son capital

Salon du livre de Bordeaux. La SDL a adressé 1 600 invitations à ses actionnaires régionaux pour profiter de l'occasion d'un contact avec les responsables de *Monde*.

– Les relais des pages spéciales locales : lors de la parution de suppléments locaux du *Monde* sous le titre « Vivre à... », la SDL se joint au journal pour assurer la communication des manifestations organisées sur place. La SDL a ainsi envoyé 1 200 invitations à Nantes, Clermont-Ferrand, Marseille et Bordeaux.

– Les conférences thématiques : à l'initiative de la SDL, des conférences sont organisées soit avec des rédacteurs du *Monde*, soit avec des journalistes extérieurs. Ces soirées sont ouvertes aussi aux abonnés du *Monde* non actionnaires de la SDL. Cinq débats ont mobilisé 1 200 personnes.

– Les tables rondes en direction des étudiants : la parution de *Bilan économique et social* de l'année permet à la SDL de faire connaître le journal et ses rédacteurs sur les campus des facultés et des grandes écoles.

– L'invitation aux voyages : la SDL appuie les voyages culturels organisés par *Le Monde*. Plus de 11 500 invitations ont été envoyées l'an passé.

– La vente de livres : par le canal de la SDL, 1 200 ouvrages coédités par *Le Monde* ont été vendus aux lecteurs actionnaires avec une dédicace de l'auteur.

La Société des lecteurs s'investit pleinement dans l'information sur *Le Monde* sous toutes ses formes :

– Envoi d'une plaquette aux abonnés ayant entre cinq et dix ans d'ancienneté, soit 10 000 envois ;

– Publication d'une lettre d'information : elle paraît désormais tous les trimestres sur deux pages du *Monde*. Elle traite toujours d'un sujet touchant directement le fonctionnement du journal ou de l'activité de ses nombreuses filiales,

– Le site Web : Le Monde interactif héberge gracieusement le site spécifique de la Société des lecteurs qui est relié à celui du *Monde*.

L'assemblée générale annuelle de la SDL constitue le point culminant de l'activité. Les actionnaires y viennent toujours en nombre (environ 1 500). Suivant les années, près de 2 000 à 2 500 personnes y participent, puisque les actionnaires peuvent venir accompagnés.

L'assemblée générale traite autant de la vie du journal que de l'activité de la SDL. Lors de la dernière réunion, grâce au questionnaire « Je voudrais savoir », plus de 1 250 questions ont été listées. La synthèse des réponses est publiée chaque année. Près d'une centaine de salariés du *Monde*, dont 75 rédacteurs, étaient présents à la 15<sup>e</sup> assemblée générale de mai 2000.

La SDL a également une action de formation :

1. Un club de jeunes : ce club, créé par la SDL, organise des journées ou des soirées de réflexion avec le concours de la rédaction. Parmi les derniers sujets abordés : le traitement de l'information politique dans le journal, ou comment un dessinateur travaille, présenté par Plantu lui-même.

2. Graines de lecteurs : ce programme consiste à assurer une formation aux actionnaires qui le souhaitent afin de leur donner les outils pour qu'ils aillent dans les établissements scolaires informer et donner l'envie de lire la presse écrite aux jeunes. Deux séances d'un samedi complet ont eu lieu, au cours desquelles des rédacteurs, un rédacteur en chef et le médiateur ont rencontré les participants.

Enfin, la Société des lecteurs participe à une opération de mécénat lancée en 1997 : « Lecteurs sans frontières ». Il s'agit de drainer de l'argent auprès des actionnaires en vue de souscrire des abonnements au *Monde* ou à ses publications. Ces abonnements sont destinés à des personnes qui, pour des raisons économiques ou politiques, n'ont pas accès à l'information libre. 540 000 F, versés par 1 525 actionnaires, ont ainsi permis d'offrir 985 abonnements, principalement à la *Sélection hebdomadaire*, à 674 personnes.

Pour conduire toutes ces tâches, la Société des lecteurs dispose d'une structure légère, à savoir 4 personnes, dont 3 salariées permanentes.

## II. 6. Du journal au groupe

*Le Monde* a réussi sa refondation amorcée en 1995. Les résultats de l'exercice 1999 du groupe Le Monde attestent en renforçant les tendances positives enregistrées en 1997 et 1998.

Le chiffre d'affaires consolidé (*Le Monde* quotidien, ses publications, *Le Monde diplomatique*, Le Monde Imprimerie, Le Monde Publicité, Le Monde interactif et les Editions de l'Etoile) pour 1999 est en progression de 10,9 % par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 1,545 milliard de francs (235,6 millions d'euros). Le bénéfice d'exploitation (79,3 millions de francs, soit 12,1 millions d'euros) est également en progression de 25,5 %.

Ces bons résultats ont permis au Monde SA de verser à ses actionnaires un dividende en progression de 10 % par rapport à l'année précédente. A ce titre, la SDL a perçu 1 461 461,03 francs en 2000, contre 1 288 842,54 francs en 1999.

Pour la cinquième année consécutive, la diffusion payée France du quotidien est en hausse. Elle s'établit à 346 125 exemplaires par parution, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à l'année précédente. Par rapport à 1994, la progression est de 14,5 %, ce qui prouve, à l'évidence, le succès de la nouvelle formule. La diffusion totale, incluant les ventes à l'étranger, dépasse les 400 000 exemplaires par jour (400 435 très exactement), score qui n'avait pas été atteint de puis 1982, année pour laquelle la diffusion totale s'établissait à 400 168 exemplaires.

Les abonnements France continuent également de croître, puisqu'ils représentent 129 481 exemplaires en moyenne par parution, soit + 4,5 % par rapport à l'année précédente. Depuis 1994, le nombre d'abonnés au quotidien s'est accru de 28,6 %.

Le chiffre d'affaires publicitaire pour 1999 est en forte progression par rapport à 1998 : + 32,2 %. Le quotidien a bénéficié d'un marché extrêmement porteur. Toutefois, *Le Monde* est le quotidien national qui a enregistré la plus forte hausse.

La diffusion du mensuel *Le Monde diplomatique* continue de progresser et atteint 200 000 exemplaires en moyenne par parution pour son édition française. Au fil des ans, *Le Monde diplomatique* s'est enrichi de quinze éditions étrangères, dont les ventes cumulées s'élèvent en janvier à 700 000 exemplaires.

L'année 1999 a été marquée par le développement rapide du site Internet du Monde, géré par sa filiale, Le Monde interactif. Grolier Interactive (groupe Lagardère) participe à son capital à hauteur de 34 %. Le Monde interactif figure parmi les premiers sites éditoriaux généralistes. En 1999, son chiffre d'affaires a atteint 13 millions de francs. Le Monde interactif s'appuie sur une équipe d'une quarantaine de personnes, dont la moitié de journalistes. Depuis janvier 1999, cette filiale produit un nouveau supplément hebdomadaire du quotidien, paraissant le mercredi, « Le Monde interactif », consacré aux nouvelles technologies.

Pour Jean-Marie Colombani, qui préside aussi Le Monde interactif, « la déferlante Internet doit nous conduire à prendre conscience que nous ne sommes pas devant un simple moyen de diffusion supplémentaire, mais face à une obligation de nous transformer en une nouvelle source de production d'information, d'analyses et de services qui complète et doit conforter l'écrit sur un marché devenu transparent et global ».

Afin d'accompagner ce développement, une régie publicitaire pour la commercialisation des espaces sur Internet a été créée, dès avril 1999, i-régie.com, filiale du Monde Publicité et du Monde interactif.

En juillet 2000, *Le Monde* a accru de manière déterminante sa participation au capital des Editions de l'Etoile, société éditrice des *Cahiers du cinéma* et d'ouvrages consacrés au septième art. Une nouvelle formule de la revue est sortie en septembre 2000.

En novembre 2000, en association avec les frères Siegel, fondateurs de VSD et d'Hachette Filipacchi Média, *Le Monde* a lancé le mensuel *Le Monde 2*. Nouvelle déclinaison du quotidien, *Le Monde 2* entend faire toute sa place au regard et à ce qu'il dévoile en offrant un lieu de liberté aux plus grandes signatures du photojournalisme et en utilisant les meilleures sources de l'iconographie mondiale. Tout cela en résonance, en écho et en affi-

nité avec ce qui a fait la réputation du *Monde*, l'écrit. Objectif de ce nouveau titre : une diffusion supérieure à 120 000 exemplaires.

La presse quotidienne constitue de toute évidence le cœur du métier du *Monde*. En 1999, le journal a cherché comment développer des alliances sur ce créneau, tant en France qu'en Belgique.

Une première étape a été concrétisée avec la prise de participation de 15 % au sein du capital du groupe Midi libre à Montpellier. En 2000, *Le Monde*, associé à l'italien *La Stampa*, au suisse Edipresse et à l'espagnol Prisa, au travers de sa filiale Presse Europe Région, où il est majoritaire, a pris le contrôle du groupe Midi libre. Cette opération génère une forte croissance du chiffre d'affaires du groupe Le Monde dès 2000 et devrait produire son plein effet en 2001. Le groupe Midi libre (près de 1 milliard de chiffre d'affaires en 1999) ne se limite pas au seul quotidien de Montpellier (162 000 exemplaires diffusés), il comprend également deux quotidiens départementaux – *L'Indépendant*, à Perpignan (73 000 exemplaires diffusés) ; *Centre Presse*, à Rodez (25 000 exemplaires diffusés) – et plusieurs hebdomadaires locaux, dont *La Semaine de Nîmes* et *tout Toulouse*.

Afin de finaliser sa prise de contrôle du groupe Midi libre, *Le Monde* a créé la holding Presse Europe Région pour répondre à un triple objectif :

– Structurer le capital de Midi libre tout en conservant sa diversité pour doter ce groupe des moyens de sa croissance, mettre en œuvre de nouvelles synergies avec des partenaires professionnels, disposer d'une structure dédiée apte à participer aux restructurations à venir de la presse quotidienne régionale française ;  
– A moyen terme, l'ambition est de faire naître la grande chaîne des régionaux du Sud, zone la plus dynamique de France après la capitale. Il est envisageable de fédérer un pôle régional pouvant atteindre la taille du leader français, *Ouest-France*. Une telle perspective introduit en France le concept de chaîne régionale qui a assuré la prospérité des éditeurs américains et allemands. C'est le défi qu'entend relever *Le Monde* en le faisant partager à ses alliés européens.

Comme le souligne Jean-Marie Colombani : « *L'indépendance, ce n'est pas la solitude. Rester isolé, dans le monde d'aujourd'hui, c'est se condamner à revivre un jour les mêmes difficultés que par le passé. C'est ma conviction. Tous ceux qui ne sont pas dans le giron d'un groupe de communication se posent la même question. De là l'idée de faire naître autour du Monde une confédération à trois niveaux : l'Europe, la nation et la région. Cela peut passer par des accords commerciaux ou éditoriaux, par des collaborations de natures très diverses.* »

Pour financer son développement, *Le Monde* ne s'interdit pas, le moment venu, de renforcer ses fonds propres. Selon les opportunités, *Le Monde* se réserve donc la possibilité de solliciter ses actionnaires actuels, de faire appel à de nouveaux partenaires, voire de s'introduire en Bourse.

Toute opération à venir sur le capital du *Monde* devra préserver les règles de fonctionnement et d'équilibre entre les associés actuels et respecter les principes intangibles assurant l'indépendance du journal.

## II. 7. Partenariats et alliances

Néant.

## II. 8. Litiges en cours

Néant.

## II. 9. Facteurs de risques

Il est rappelé que l'actif essentiel de la société est constitué de sa participation dans *Le Monde*.

## II. 10. Passage aux 35 heures et à l'euro

Sans incidence significative, compte tenu de la taille de la société et de ses effectifs (3 personnes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001). La conversion du capital en euro devrait intervenir en septembre 2001 et la comptabilité tenue sur un logiciel compatible euro dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

## II. 11. Locaux

La société occupe un bureau de 39 m<sup>2</sup> loué au *Monde* pour un loyer annuel, charges comprises, de F 132 305 (HT) pour un prix conforme à celui du marché. Le bail a été signé le 13 juin 1996 pour une durée de 9 ans.

## III – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE, RÉSULTAT

BILAN (en francs)

ACTIF				
RUBRIQUES	Montants (en FRF) déc. 00	Montants (en €) déc. 00	Montants (en FRF) déc. 99	Montants (en FRF) déc. 98
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	224 262,75	34 188,63	219 656,33	129 562,57
Immobilisations corporelles	89 738,05	13 680,47	30 784,87	23 378,89
Immobilisations financières	47 243 400,00	7 202 209,90	40 088 544,00	40 086 035,00
I : TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	47 557 400,80	7 250 079,01	40 338 985,20	40 238 976,46
ACTIF CIRCULANT				
Créances d'exploitation	266 850,70	40 681,12	896 223,96	248 796,23
Val. mobilières de placement	319 891,00	48 767,06	4 167 810,40	3 341 685,10
Disponibilités	78 151,84	11 914,17	185 005,91	158 601,96
Charges constatées d'avance	26 191,00	3 992,79		
II : TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	691 084,54	105 355,15	5 249 040,22	3 749 081,76
III : TOTAL DE L'ACTIF (I) + (II)	48 248 485,34	7 355 434,17	45 588 025,42	43 988 058,22

BILAN (en francs)

PASSIF				
RUBRIQUES	Montants (en FRF) Déc. 00	Montants (en €) Déc. 00	Montants (en FRF) Déc. 99	Montants (en FRF) Déc. 98
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	33 000 000,00	5 030 817,56	33 000 000,00	33 000 000,00
Primes d'émission	6 550 229,87	998 576,10	6 550 229,87	6 550 229,87
Réserve légale	547 083,39	83 402,32	481 138,60	472 878,81
Report à nouveau	4 735 144,90	721 868,18	3 482 193,95	3 325 257,95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 121 816,11	171 019,76	1 318 895,74	165 195,79
IV : TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	45 954 274,27	7 005 683,95	44 832 458,16	43 513 562,42
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	1 427 337,12	217 596,14	0	1 275,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	585 780,10	89 301,60	300 558,48	233 642,00
Dettes fiscales et sociales	191 067,79	29 128,09	278 549,03	180 664,88
Autres dettes	90 026,06	13 724,38	176 459,75	58 913,00
V : TOTAL DES DETTES	2 294 211,07	349 750,22	755 567,26	474 495,80
VI : TOTAL DU PASSIF (IV)+(V)	48 248 485,34	7 355 434,17	45 588 025,42	43 988 058,22

## COMMENT SOUSCRIRE

### Vous êtes actionnaire

A. Vos actions sont inscrites chez BNP PARIBAS (en nominatif pur).

Vous allez recevoir une lettre d'information (c'est une obligation légale) accompagnée d'un coupon-réponse à retourner, complété et signé, à BNP PARIBAS avec votre RIB.

B. Vos actions sont inscrites chez un intermédiaire financier (en nominatif administré).

Vous allez recevoir, d'une part, une lettre d'information (c'est une obligation légale) et, d'autre part, une demande d'instructions de votre intermédiaire financier accompagnée d'un coupon-réponse à retourner, complété et signé, à votre intermédiaire financier.

### Vous n'êtes pas actionnaire

Il vous suffit d'appeler **BNP PARIBAS, 01.40.14.74.68**, qui vous adressera une lettre d'information accompagnée d'un coupon-réponse à retourner, complété et signé, à BNP PARIBAS avec votre RIB.

## LEXIQUE

### Délai de priorité

Les anciens actionnaires bénéficient d'une **priorité** pour souscrire qui s'exerce proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent ; en l'occurrence, cette **proportion est de 1/5**. Ainsi un actionnaire qui détient 5 actions peut souscrire 1 action, celui qui en détient 10 peut souscrire 2 actions, etc.

Si le nombre d'actions détenues n'est pas un multiple de 5, il sera pris en compte le multiple de 5 immédiatement supérieur au nombre d'actions détenues (ex : souscription à 2 actions pour 9 détenues, souscription à 5 actions pour 23 détenues, souscription à 8 actions pour 37 détenues...).

**A noter que les souscriptions déposées dans le cadre du délai de priorité sont OBLIGATOIREMENT honorées.**

### Placement public

**Parallèlement au délai de priorité, toute personne peut déposer une demande de souscription.**

Toutefois, ces demandes ne seront honorées que dans la mesure où toutes les actions nouvelles n'auront pas été souscrites par les « déjà » actionnaires dans le cadre du délai de priorité.

Dans ce cas, le conseil d'administration décidera, conformément aux statuts, quelles demandes dans le cadre du placement public seront honorées et dans quelles quantités.

A noter qu'un « déjà » actionnaire peut également déposer une demande de souscription dans le cadre du placement public. Il conviendra qu'il applique les 2 « comment souscrire » ci-dessus.

**Il est rappelé que les actions de la SDL sont éligibles au PEA.**

COMPTE DE RÉSULTAT (en francs)

RUBRIQUES	Exercice Déc. 00	Exercice Déc. 99	Exercice Déc. 98
Produits d'exploitation	3 515 251,37	2 895 001,56	2 310 004,11
Charges d'exploitation	3 850 801,40	2 895 564,02	2 173 070,50
Résultat d'exploitation	-335 550,03	-562,46	136 933,61
Produits financiers	1 533 152,31	1 394 816,78	124 911,64
Charges financières	75 786,17	877,58	1 015,46
Résultat financier	1 457 366,14	1 393 939,20	123 896,18
Résultat courant avant impôt	1 121 816,11	1 393 376,74	260 829,79
Résultat exceptionnel	0	0	0
Impôts Sociétés	0	74 481,00	95 634,00
Résultat net	1 121 816,11	1 318 895,74	165 195,79

## IV – ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

### IV. 1. Evolution récente

La situation de la SDL est saine : de nouveaux actionnaires ont été recrutés (entre 1 200 et 1 500), grâce notamment au publipostage effectué en février 2000 auprès des abonnés et à ce connu un fort rendement (environ 2,5 %), permettant un certain renouvellement de la société et une remontée du cours de l'action. Elle est par ailleurs actionnaire d'une entreprise de presse en pleine expansion, et son rôle charnière en tant que premier actionnaire externe aux côtés du Monde Entreprises n'est contesté par personne.

Il s'agit maintenant non seulement de conforter cette position, mais encore de lui assurer un développement lui permettant d'accompagner la constitution du *Monde* en groupe. Compte tenu du nombre important de demandes d'actions qui lui sont adressées, la SDL peut avoir une vision dynamique de son avenir : son conseil d'administration contribue d'ailleurs activement à la conception de son développement.

### IV. 2. Perspectives

Consciente de son rôle particulier pour conforter la croissance du *Monde*, la SDL envisage de participer au capital du groupe Midi libre, même dans des proportions modestes, mais symboliquement fortes. Cette participation constituerait la première étape de l'accompagnement du *Monde* dans tous ses développements, et qui pourrait se poursuivre par une participation au Monde interactif, autre vecteur fort du développement du groupe Le Monde.

La SDL illustre bien au sein du groupe Le Monde un modèle de gouvernance où les clients-lecteurs sont représentés, au côté de la Société des rédacteurs.

Cette structure de capital indépendante et diversifiée peut servir de référence aux différentes entités auxquelles *Le Monde* participe déjà ou entend participer.

Un autre axe majeur d'orientation de la SDL dans les prochaines années consistera à entreprendre une politique volontariste de rajeunissement de ses actionnaires.

En effet, une telle politique permettra de rapprocher l'actionnaire du lectorat du journal : les deux premières augmentations du capital ayant eu lieu il y a quinze ans, il est évident que, d'un point de vue strictement démographique, des mesures nouvelles s'imposent.

Parmi celles-ci, des projets de partenariat sont à l'étude avec un grand nombre d'universités et de grandes écoles, en liaison avec les associations étudiantes, très actives sur les campus.

Par ailleurs, pour accroître la visibilité de la SDL, de nouvelles manifestations sur des sujets d'actualité seront organisées, avec à chaque fois un ancrage professionnel spécifique, afin de diversifier le recrutement des actionnaires. Ainsi, des actions de communication sont d'ores et déjà programmées avec la Mutualité française.

En conclusion, la Société des lecteurs, par un dynamisme renforcé, entend développer ses actions, au service à la fois des lecteurs actionnaires du *Monde* et de la promotion du groupe.

Pour tout savoir sur l'augmentation de capital, connectez-vous au site de la SDL [sdl.lemonde.fr](http://sdl.lemonde.fr)

**SCIENCES** Les espèces invasives sont au cœur de la Journée mondiale de la biodiversité, mardi 22 mai. Importés volontairement ou non, ces organismes – animaux,

végétaux, micro-organismes, etc. – colonisent leur milieu d'adoption au point de mettre en péril les espèces autochtones. ● CE PHÉNOMÈNE, aussi vieux que l'humanité, devient

plus problématique à mesure que les échanges commerciaux et touristiques se multiplient. ● CES « ALIENS », comme les nomment les Anglo-Saxons, non seulement por-

tent atteinte à la diversité biologique, mais aussi à certains équilibres économiques. Les contrôles préventifs sont extrêmement coûteux, mais restent préférables aux politiques

d'éradication, souvent difficiles à mettre en œuvre. ● EN FRANCE, un programme de recherche baptisé Invabio vient d'être lancé par le ministère de l'environnement.

## La diversité du vivant menacée par la mondialisation

La Journée mondiale de la biodiversité du 22 mai est consacrée aux espèces invasives, qui, en colonisant de nouveaux territoires, compromettent l'équilibre de nombreux écosystèmes. L'impact écologique et économique de ces « aliens » se chiffre en centaines de milliards de dollars

**HOMO SAPIENS** est sans conteste l'espèce la plus envahissante de la planète. Mais elle entraîne dans son sillage, volontairement ou non, nombre d'organismes qui, à leur tour, colonisent de nouveaux milieux, entrent en compétition avec les autochtones, au point parfois de les supplanter et de mettre en péril l'équilibre de ces écosystèmes. Ces « invasions biologiques » sont au cœur de la Journée mondiale de la biodiversité, organisée mardi 22 mai. L'Union mondiale pour la nature (IUCN), qui en est un des promoteurs, souhaite attirer ainsi l'attention du grand public et des « décideurs » sur un phénomène aux conséquences écologiques – mais aussi économiques – considérables.

A vrai dire, le problème est aussi ancien que l'humanité : les premiers Asiatiques à passer le détroit de Béring pour prendre pied en Amérique étaient accompagnés de chiens, et les Polynésiens ont emporté sur leurs nouveaux territoires du Pacifique environ une trentaine de végétaux. Les guerres et colonisations ont accentué ce processus : les Conquistadors ont eu pour alliés les germes de la rougeole et de la variole, qui ont tué des millions d'Amérindiens. Du fait de leurs nombreuses campagnes, les militaires ont toujours été de grands pourvoyeurs, souvent involontaires, d'aliens : le serpent arboricole brun, originaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée, en est un exemple. Enroulé dans le logement du train d'atterrissage des avions, il a envahi Guam à la faveur de la seconde guerre mondiale et menace aujourd'hui, grâce à un nouveau voyage incognito, les lézards et oiseaux d'Hawaï.

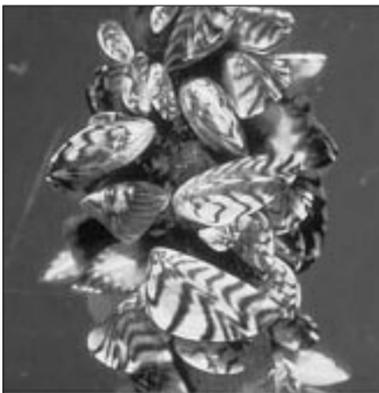
### LE DANGER D'EXTINCTION

La nouveauté, au cours du siècle qui vient de s'achever, souligne Jeffrey McNeely, directeur scientifique de l'IUCN et auteur d'un ouvrage intitulé *Le Grand Brassage* (que l'on peut trouver sur [www.iucn.org/biodiversityday](http://www.iucn.org/biodiversityday)), c'est l'incroyable intensification du commerce mondial – le montant des échanges a été multiplié par 17 entre 1965 et 1990 – et avec elle l'accroissement de la circulation des organismes vivants, à des fins commerciales ou par le biais du tourisme. Les espèces invasives ne mettent pas toujours en péril la biodiversité. La faune de Grande-Bretagne n'a jamais été aussi



**Sciurus carolinensis.** L'écureuil gris d'Amérique s'est fort bien implanté en Europe, au point de supplanter son cousin l'écureuil roux, moins robuste. En Italie, les campagnes d'éradication ont été stoppées à la demande des associations de défense des animaux, et l'américain poursuit sa conquête.

**Dreissena polymorpha.** La moule zébrée, originaire de la Caspienne et de la mer Noire, s'est implantée dans les Grands Lacs et fleuves américains, où elle a causé la disparition de nombreuses moules indigènes. Elle envahit désormais le bassin de la Seine, où l'on redoute son impact écologique.



variée depuis le néolithique. Elle s'est enrichie de 21 espèces de mammifères, sur les 49 actuellement dénombrées. Après l'introduction d'un poisson censé détruire les larves de moustiques, le lac Nakuru (Kenya), qui n'abritait que des flamants roses, deux espèces d'algues et quelques invertébrés, accueille désormais une trentaine d'espèces d'oiseaux pêcheurs.

Cependant, « des preuves accablantes montrent l'effet profondément négatif des introductions sur les autres espèces et la biodiversité, tant sur un plan local que global », note Jeffrey McNeely dans le rapport de l'IUCN. Il ne faut pas se tromper de perspective : si de nombreuses îles présentent une plus grande diversité qu'à l'origine – en Nouvelle-Zélande, par exemple, il y a presque autant de végétaux invasifs (1570) que de plantes indi-

gènes (1790) – les nouveaux venus ont concouru à la disparition d'espèces endémiques. Si bien que globalement « l'unique a été remplacé par le commun ». Actuellement, 20 % des espèces de vertébrés en danger d'extinction sont menacées par des aliens.

### ENVAISEMENT ET DÉFORESTATION

Les introductions d'espèces ont aussi des conséquences économiques énormes (politiques de contrôle, utilisation accrue de pesticides, pollutions afférentes). Les moules zébrées, qui envahissent les canalisations des installations industrielles des zones tempérées, auraient coûté entre 750 millions et 1 milliard de dollars aux Etats-Unis et en Europe, entre 1989 et 2000. Le budget annuel des herbicides utilisés entre 1983 et 1992 en Grande-Bretagne pour détruire



**Carpobrotus spp.** Cette griffe de sorcière, plante sud-africaine, envahit les rives de la Méditerranée, où elle prolifère, comme l'herbe de la pampa, autre invasive redoutée.

**Diabrotica vigifera.** Cet insecte, dont les larves attaquent les racines du maïs, a été détecté aux abords de l'aéroport de Belgrade en 1990. Probablement débarqué des Etats-Unis, il poursuit sa progression en Europe.



**Caulerpa taxifolia.** Probablement échappée de l'aquarium de Monaco, cette algue progresse en Méditerranée, où elle occupe 10 000 hectares. Elle a été détectée en Californie durant l'été 2000.

rique du Nord par l'eau de ballast des navires.

On estime à 3 000 le nombre d'espèces transportées chaque jour autour du monde dans ces réservoirs, susceptibles à tout moment d'être relarguées dans l'environnement. Les exemples foisonnent : étoile de mer japonaise menaçant l'industrie conchylicole australienne, crabe japonais désormais commun sur les côtes nord-atlantiques américaines, méduse américaine *Mnemiopsis leidyi*, responsable de la quasi-disparition de la pêche aux anchois en mer Noire et en mer d'Azov...

Mais les introductions délibérées contribuent pour une large part aux dégradations causées par les aliens. La perche du Nil (*Lates niloticus*), importée dans le lac Victoria pour des raisons économiques, rapporte 400 millions de

dollars par an à l'exportation. Mais elle a causé la disparition de douzaines d'espèces de poissons endémiques et son fumage a entraîné la déforestation des alentours du lac. Déforestation qui à son tour se traduit par l'envasement et l'eutrophication des eaux, compromettant à terme la productivité du lac – par ailleurs infesté par un autre alien, la jacinthe d'eau...

### LA STRATÉGIE DE LA PRÉVENTION

Les solutions à ces problèmes ne sont jamais simples, rappelle Jeffrey McNeely. Pour se débarrasser d'un ravageur (*Choristoneura fumiferana*) des forêts de l'ouest du Canada, on a abondamment utilisé le Matalcil, un insecticide, dont l'un des composants, un solvant inerte, a causé le déclin des stocks de saumon dans la rivière Restigouche. Supprimer un alien peut aussi mettre en péril des espèces endémiques, comme certains reptiles et amphibiens qui, sitôt privés de l'abri d'ajoncs introduits à Sri Lanka il y a cent cinquante ans, ont été dévorés par les corbeaux.

Pourtant, souligne Jeffrey McNeely, « l'efficacité des politiques de contrôle a été démontrée par les études coûts-bénéfices, et il est prouvé que la prévention est la meilleure stratégie ». La Convention pour la biodiversité, adoptée à Rio en 1992, prévoit bien dans son article 8-h que les pays signataires devront « empêcher l'introduction, contrôler ou éradiquer les espèces étrangères qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces ». Mais dans les faits, regrette le chercheur, la politique de contrôle des espèces se heurte à l'orthodoxie du commerce international, qui prône la liberté des échanges.

La prise de conscience est donc urgente de la part des pouvoirs publics. Ainsi des agences internationales pour le développement, « qui bien souvent semblent préférer le rapport de l'IUCN, regrette le rapport de l'IUCN, introduire des espèces étrangères – provenant bien souvent du pays qui finance le programme d'assistance – plutôt que de promouvoir les espèces indigènes ». La FAO et d'autres agences des Nations unies le font pourtant pour un grand nombre de plantes, arbres et légumes, connues pour leur capacité d'invasion dans plusieurs pays...

Hervé Morin

## La France commence à traquer ses envahisseurs

**LA FRANCE** a aussi ses envahisseurs. Le plus célèbre est sans doute la caulerpe, cette algue qui depuis le milieu des années 1980 envahit les eaux de la Méditerranée et qui, au dernier pointage, avait essaimé sur 10 000 hectares. Objet de toutes les attentions et de bien des polémiques, *C. taxifolia* a longtemps caché la forêt des autres « aliens » qui prospèrent tant en métropole que dans les DOM-TOM. Mais l'an 2000 a vu la naissance d'un programme de recherche sur les invasions biologiques (Invabio), lancé par le ministère de l'environnement, qui vise à combler cette lacune.

Quatorze projets ont été retenus, qui bénéficieront sur trois ans d'un budget global de 7 millions de francs (1,1 million d'euros). Il s'agira d'étudier aussi bien des mollusques (crépide, moule zébrée) que des mammifères (ragondin et rat musqué), des insectes invasifs, des bactéries toxiques, un petit escargot à l'aspect insignifiant, *Xeropicta derbentina*, des végétaux comme la griffe de sorcière ou des plantes exotiques qui envahissent la Réunion. L'approche sera scientifique, économique et sociologique, voire anthropologique. La plupart des organismes de recherche sont impliqués dans cette étude (CNRS, INRA, IRD, ENS, universités).

« Notre espoir est de créer une

communauté, un réseau de compétence, plutôt que de donner des coups de pouce ponctuels, explique Robert Barbault, spécialiste de la biologie de la conservation (Paris-VI), qui préside le comité scientifique du programme Invabio. Jusqu'ici, la biologie était très centrée sur le génome, mais avec la création de l'Institut français de la biodiversité, un groupement d'intérêt scientifique, l'écologie est plutôt dans une phase ascendante. » Selon lui, la discipline doit recruter au-delà de quelques « dévoués collègues » spécialistes d'écologie et favoriser une approche « écosociologique ». « Tous les problèmes posés passent par des interactions avec la société, il faut sortir de l'opposition démagogique entre écologistes et scientifiques, insiste-t-il.

### LA DIFFICULTÉ À TOUT CONTRÔLER

La linguistique elle-même pourrait s'en mêler : comment qualifier ces espèces ? Invasives, indésirables, nuisibles, étrangères, exotiques, envahissantes ? Les termes ne sont pas neutres. « D'autant moins quand ils désignent par exemple un loup qui vient d'Italie, comme l'ont fait nombre d'émigrés avant lui », rappelle Robert Barbault, frappé par le fait que pour certains, comme l'a montré une de ses collègues, introduire un ours « slo-vène » était pire qu'introduire « un

ours tout court ». « D'un point de vue biologique, toute espèce par nature est invasive », rappelle le chercheur. Etudier celles qui, à la faveur des circonstances ou par accident, le deviennent plus que d'autres « oblige in fine à réfléchir à la position de l'homme dans la nature ».

Mais cela incite aussi à la modestie. Certes, il existe des procédures de quarantaine et de surveillance, mises en œuvre notamment par le service de protection des végétaux du ministère de l'agriculture, qui contrôle l'importation de 265 organismes nuisibles et est en charge de la lutte contre plus de 400 espèces (insectes, végétaux, champignons et micro-organismes), envahisseurs potentiels. « Mais les voies de pénétration sont tellement multiples qu'il est difficile de tout contrôler », déplore Robert Barbault. D'autant que le dispositif actuel se concentre sur la protection des espèces agricoles, mais ignore celle des plantes sauvages, laissant de côté des pans entiers des écosystèmes naturels.

L'ennemi, souvent invisible, est d'ailleurs mal connu. Le ministère de l'environnement vient juste d'entamer la collecte des différents inventaires des espèces invasives (organismes marins, invertébrés, espèces végétales, etc.). La lutte ne fait que commencer.

H. M.

## Portrait de groupe des plus méchants

**DE « A »** comme *Acacia mearnsii* – un mimosa commun – à « W » comme *Wedelia trilobata* – une plante à fleur jaune à l'aspect anodin –, l'alphabet des « Cent pires espèces invasives au monde » offre un saisissant panorama du vivant et de ses déviances, parfois insoupçonnées. Dressée à partir de la base de donnée globale des espèces invasives (GISD) et financée par la fondation Total, cette liste vise « à illustrer collectivement l'étendue de l'impact » de ces « aliens ». Etant donné la complexité des écosystèmes, il est difficile de dire quelle est la « pire » engeance, indique le document. Il précise que certaines de ces espèces retenues peuvent n'avoir envahi que des régions très restreintes, mais présenter « une énorme probabilité d'expansion », quand d'autres sont déjà omniprésentes, causant des dégâts moins visibles mais plus durables.

Les espèces les plus représentées se recrutent parmi les végétaux terrestres (32), tandis que les reptiles ne comptent que deux représentants – un serpent et une tortue –, et que les oiseaux et les amphibiens se retrouvent à parité, avec trois espèces chacun. Parmi les animaux, ce sont les invertébrés terrestres (18 espèces) qui remportent la palme de l'invasion. Les invertébrés aquatiques, sont au nombre de huit, dont la redoutable

étoile de mer du Pacifique *Asterias amurensis*, véritable Attila des fonds marins.

La liste comprend huit poissons, une truite et aussi *Gambusia affinis* introduit un peu partout dans le monde en vertu de son goût supposé pour les larves de moustique. Or il s'est plus illustré pour sa voracité tous azimuts, qui a déstabilisé nombre d'écosystèmes. Malgré tout, des agences de lutte contre les moustiques continuent de le relâcher.

### LA FABLE DE L'ÉCUREUIL

Il faudrait aussi énumérer les invertébrés aquatiques (8), les plantes aquatiques (4) et les micro-organismes (8). Les mammifères, plus gros et en principe plus faciles à contrôler, sont au nombre de quatorze. On rencontre aussi bien des animaux sauvages, comme l'hermine ou le sanglier, que d'autres compagnons, familiers tels que la chèvre ou *Felis catus*, notre chat domestique, accusé par exemple de tuer chaque année en Grande-Bretagne plus de 250 millions d'oiseaux et autres petits animaux. Lâché dans des îles, il peut commettre des dégâts considérables mais a l'immense mérite de combattre *Mus musculus*, la souris et *Rattus rattus*, le rat, eux aussi inscrits sur la liste.

H. M.

# Emprunts russes

## Une nouvelle génération de restaurateurs moscovites s'inspire de la cuisine française

À MOSCOU, ils y sont tous allés. La russophilie des Français est insatiable, sinon inextinguible. Alexandre Dumas de passage à Moscou, allant vers Bakou, Théophile Gautier trouvant « la couleur de thé foncé de la Volga », le marquis de Custine et son toujours actuel : *Voyage en Russie en 1839*. Et Poincaré d'offrir un dîner de deux mille bougies, pour Nicolas II, en juillet 1914. Quel attrait extraordinaire possède donc ce pays, pour que l'on accorde à certains thés parfumés, au champagne de la Belle Otero, le qualificatif envié de « goût russe » et à un parfum historique, celui de « cuir de Russie » ? Quel mirage culinaire, entre Danube et Don, et jusqu'au fleuve Amour, célébré par Cendrars ?

Ces Slaves de la région du Dniepr, pour qui l'aneth, le raifort et l'oignon, le sésame sont de doux condiments, utilisent depuis toujours un bouquet aromatique aux secrets ingrédients. Ajoutez les zakouski, les poissons fumés de la Baltique, inséparables de la vodka, puis la crème aigre, et voilà qu'embaume considérablement la marmite. C'est la formule du goût russe. Mais à l'inverse, le véritable « emprunt » russe, c'est celui que ce pays a fait à la cuisine française.

Ajoutons pour faire bonne mesure, les mariages diplomatiques, celui de la princesse Anne de Kiev avec le roi Henri 1<sup>er</sup> de France. Le thé fait exception, ce sont les délicats voisins mongols qui apportent le samovar. Au Grand Siècle, Pierre le Grand visite Madame de Maintenon dans sa ruelle, nous dit Saint-Simon et la Grande Catherine, amie de Diderot, fait néanmoins préparer par son cuisinier français les suaves mélanges allemands, le chou et la betterave accommodés à la moutarde et au miel.

L'apogée des culinaires francorusses date d'Alexandre I<sup>er</sup>, applaudi par les Parisiens en 1814, sur les Champs-Élysées, rapporte Chateaubriand. Il invite à Moscou le grand Carême qui, outre la truffe, apporte les sauces gigognes, genre poupees russes, dont il a le secret. Il

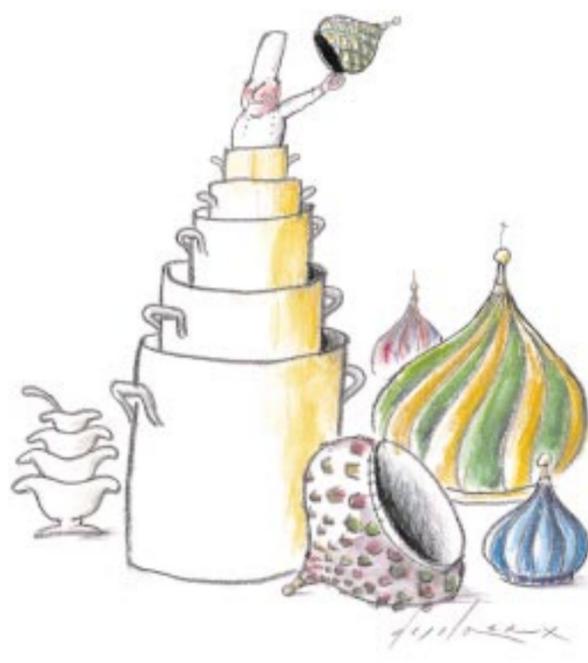
n'est point alors de petit noble, de « barine », de général Dourakine, lecteur de l'*Encyclopédie*, qui n'ouvre sa cuisine à un chef français. Les chroniques de l'époque parlent du Strelnia, de l'élégant Philippoff, tables huppées, et des auberges rustiques et populaires, visitées par Gorki, près du marché paysan.

### DEUX PIONNIERS

Les restaurants du Moscou d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec ceux, fort rares, de la période soviétique où les étrangers payaient en devises. Paradoxe, Moscou accueillait cinq millions de touristes par an à la fin de la Perestroïka, huit cent mille aujourd'hui. Le changement, accéléré après la crise financière de 1998, outre l'enrichissement spectaculaire de quelques-uns, voit l'apparition d'une classe moyenne qui aspire au divertissement pourvu qu'il évoque une ambiance, un passé, souvent chassé des mémoires. Le plus spectaculaire est le Café Pouchkine, vrai vrai que nature, créé de toutes pièces en 1999, d'après la chanson de Bécaud, *Nathalie*.

Deux pionniers dominent la nouvelle génération de restaurateurs moscovites, Arcadi Novikov et Andreï Dellos. Le premier est cuisinier de formation, trente-huit ans et déjà trente-deux établissements, du Sirena, restaurant de poisson, au Soleil blanc du désert, cuisine ouzbèke, sans omettre le fameux La chasse du Tsar, une isba de ronds dans le village de Joukovka. Gastronomie franco-russe au sommet, c'est là que le président russe accueillit le français, Eltsine, célèbre pour sa descente, Chirac pour son appétit. Pour concurrencer les nombreux MacDo moscovites, Arcadi Novikov a aussi développé la chaîne Yolki Palki (Branche de sapin) attachée au goût russe.

Andreï Dellos, peintre, décorateur, bâtisseur – formé pendant six ans à Paris à la fin des années 1980 –, s'applique depuis 1996 à créer des restaurants à thèmes. Le Café Pouchkine, c'est lui ; mais aussi d'autres



DESSINS DES/CLIOZEAUX

établissements, russe ou ukrainien, et aussi un français, Le Duc, pour lequel il vient de faire appel à Géro Coustillas, chef de talent. Trois tables à la même adresse, une ancienne usine textile au bord de la Moskova, devenue friche industrielle. Prix élevés, décor d'un kitsch achevé, musique d'ambiance ; mais réussite incontestable.

A ce joyeux mélange on est tenté d'appliquer l'aphorisme de Primo Levi : « *Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre.* » Andreï Dellos s'aventure aussi sur le terrain d'un fast-food à la russe ; deux adresses pour le moment, où l'addition ne dépasse guère 40 F (6,10 €). Enfin il vient d'ouvrir un luxueux établissement Koumir (*Le Monde* du 7 février), dont Michel Troisgros est le chef consultant, et la carte, copie conforme de celle du célèbre éponyme de Roanne.

Cette profusion peut paraître brouillonne. Elle est à l'image de cette ville : méconnaissable, bruyante, colorée, envahie par la circulation ; magasins de luxe, éclairage urbain et vie nocturne, Moscou s'est

dépouillée d'une partie de son charme oriental. Le Goum, face au Kremlin, abrite Calvin Klein et La Perla. « *Il n'y manque rien*, disait Custine, *que la liberté, c'est-à-dire la vie.* » Voire. Mis à part l'abondance des champignons – depuis Tchernobyl, les Russes sont devenus méfiants –, les produits du sol sont rares et saisonniers, la pêche limitée. Les légumes, les viandes, les poissons importés sont lourdement taxés.

D'où les additions fulgurantes de la plupart des tables de luxe. La clientèle locale, celle des néo-riches, n'en a cure, qui noie dans les grands crus classés de Bordeaux jusqu'au souvenir du pain noir, de la kacha et des carottes séchées de l'après-guerre civile. Pour les autres, innombrables, le comichon en saumure et la vodka évoquent toujours le souvenir de l'âme russe décryptée par Gogol, l'Ukrainien. Certainement pas le caviar, dont tout le monde parle, mais que très peu ont vu, ces œufs si serrés, si brillants, qui sont peut-être aussi la quintessence inappréciable et dispendieuse du goût russe.

### Jean-Claude Ribaut

★ Dernier guide de voyage à jour, Petit Futé Moscou, Edition 2001, 99 F, 15,09 €.



## Le sbrinz

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la moitié du lait que produisent les vaches suisses ne va pas dans le chocolat, il sert à fabriquer du fromage. Beaucoup de lait, car si la Suisse est un minuscule pays, elle n'en est pas moins le huitième producteur de fromages dans le monde. Des alpages de nos voisins limitrophes, nous connaissons et nous importons régulièrement emmental, gruyère, ou appenzeller. Mais il existe aussi quelques trésors laitiers méconnus, comme ce fromage au lait cru que fabrique Hanz Rölli dans son petit village de Buochs : le sbrinz. Ils ne sont qu'une quarantaine comme lui à produire ce fromage en Suisse, alors que le pays dénombre tout de même 1 300 fromagers dans ses campagnes. Ce fromage à pâte dure, assez voisin dans son aspect du parmesan italien, est-il pour autant d'une absolue rareté ? Pas tant que cela. Il s'en exporte chaque année plus de 230 tonnes en France, et nous ne sommes pas les seuls à l'apprécier puisque les Italiens trouquaient déjà au XVII<sup>e</sup> siècle des meules de sbrinz contre du riz, des marrons et du vin de la Péninsule. Situé, comme la plupart de ses confrères, en Suisse

centrale, aux abords du lac des Quatre-Cantons, Hanz Rölli fabrique quotidiennement plusieurs meules de sbrinz, comme le faisaient avant lui son père ou son grand-père Walter, le fondateur de la fromagerie en 1940. Le lait provient de 23 fermes environnantes, et les vaches ont la particularité de n'être nourries que d'herbe fraîche ou de foin, avec interdiction formelle d'utiliser de l'ensilage. Ce lait très parfumé sert à fabriquer une pâte cuite et pressée dans de larges cercles à fromage. Une fois démoulées, ces grosses tommes de 35 kilos environ vont passer deux à trois semaines dans un bain de saumure, un mélange d'eau et de sel minier en provenance de Bâle. Pendant le mois qui suit, les meules sont entreposées dans des caves à 18 degrés, les fromages régulièrement retournés et brossés perdent une grande partie de leur humidité. Démarre ensuite un très long affinage, de dix-huit mois au minimum, où les meules sont rayonnées à la verticale comme sur les rayons d'une immense bibliothèque fromagère. Même l'emmental des grottes, cette autre rareté suisse qui mûrit

patiemment dans les grottes naturelles de grès de la Confédération helvétique, n'y mûre que quatorze mois. Le sbrinz, dont la pâte friable semble a priori assez proche de celle du parmesan, se distingue de lui de diverses façons. Moins granuleuse, sa pâte sèche et fondante est aussi moins salée que celle du fromage italien. « *Il est très rond, plus suave* », raconte Jean Marc Philip, dont la société Mifroma importe à elle seule un tiers du sbrinz consommé en France. Les crémiers français en vendent de plus en plus, et on en trouve également dans certaines grandes surfaces, notamment de la région niçoise. Bizarrement, c'est en effet dans un rayon de 50 kilomètres autour de Nice que se vendent les deux tiers du sbrinz en France. Les Niçois fondus du fromage suisse ? Après tout, il y a bien une équipe olympique de bobsleigh à Monaco.

### Guillaume Crouzet

★ Sbrinz affiné dix-huit mois, 95 F, 14,48 € environ le kilo. Affiné vingt-quatre mois, 120 F, 18,29 € environ le kilo.

J.-C. Rt

## TOQUES EN POINTE À MOSCOU

### CHINOK

■ En Ukrainien, *chinok* signifie taverne. Tout y est, en effet, y compris, dans le patio, les dindes, les poules, la chèvre et le cheval, gardés par une babouchka tricoteuse. Plus réaliste encore que chez Marc Veyrat à Megève ! Table de zakouskis, pirojkis, varenikis (raviolis) au chou, aux cerises, bortch, pommes de terre, c'est la cuisine de l'Ukraine à l'époque de Gogol. ★ Rue 1905 Goda, 2, Moscou 123100.

### BOTCHKA

■ Taverne à l'ancienne, ouverte en 1996, décor appliqué et charmant, c'est l'atmosphère de la table de village, avec sa broche immense sur laquelle chaque vendredi on prépare le bœuf en quartier, ou l'agneau. Seigle et pommes de terre donnent à tout un peuple la nostalgie de l'isba. Pirojkis et vodka pour commencer, sur le mode populaire. Puis viennent le bortch, le koulibiak, les côtelettes Pojarski et le bœuf Strogonov, plats arrivés en France après 1917, dans les bagages des grands-ducs chauffeurs de taxis, et de l'ineffable prince Youssouпов, client de Dominique, rue Bréa. ★ Rue 1905 Goda, 2, Moscou 123100.

### CAFÉ POUCHKINE

■ Les Français qui venaient à Moscou depuis la chanson de Bécaud demandaient : « *Où est le Café Pouchkine ?* » Andreï Dellos, avec l'appui du maire de Moscou, a fini par le réaliser. Son inauguration le 4 juin 1999, après six mois de chantier – une prouesse, car il fallut tout construire –, correspondait au bicentenaire de la naissance de l'écrivain. C'est le rendez-vous du Tout-Moscou, du petit déjeuner, avec chocolat, au souper. Cuisine russe raffinée, délicieux pelmenis au saumon, sterlet (poisson) sauce caviar, desserts au chocolat. Réserver en raison du succès. ★ Tversky boulevard, 26a, Moscou 1003009. Tél. : (007-095) 229-59-90. Ouvert tous les jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

## Restaurants français

### LE DUC

■ Autant le dire d'emblée, le décor, néogothique et farfelu, n'est pas le cadre idéal pour déguster la cuisine moderne, incisive et créatrice de Géro Coustillas, formé par Christian Willer et ancien du Juana, qui obtint en 2000 une étoile Michelin au Warwick, à Paris. Mais, comme l'assure le propriétaire, les Russes raffolent de tout ce qui est exotique. Et le gothique est, au moins, une manifestation du génie français. Créé en 1998, ce restaurant proposait une cuisine française classique, que l'arrivée de ce nouveau chef, il y a six mois, a propulsé au premier plan. Le chef s'intéresse aux produits locaux, comme les écrevisses géantes, préparées en gelée de tomate. Goûteuse rosace de saint-jacques aux truffes et artichauts, mais c'est dans une préparation associant une escalope de foie gras poêlée, une réduction de « mors » aux cerises et une « impression » de pain d'épices en dentelle, en utilisant donc les saveurs locales, que Géro Coustillas signe un plat délicat, aux saveurs parfaitement imbriquées, dans une architecture « à la Lucullus » et suffisamment précises pour fixer l'attention du palais. L'aloxe-corton Comte Sénard 1997, choisi par le sommelier Frank Hardy, participait aussi de cette réussite. L'aiguillette de loup de Méditerranée et gnocchis à la sauge donnaient à ce repas une heureuse touche ensoleillée. Goûts méditerranéens encore, associés à des produits russes, avec la trilogie d'agneau de lait de la plaine de Murom, carré et gigot rôti, épaule confite, tomates de Tachkent et légumes géorgiens. Château Kefraya 1985, un vin libanais, dont les accords ténus convenaient avec l'épaule confite. Le service en Russie est plutôt lent. L'une des grandes qualités des restaurants d'Andreï Dellos est au contraire l'efficacité, due à un personnel motivé et abondant. A la carte, compter 800 F (121,96 €).

★ Rue 1905 Goda, 2, Moscou 123100. Tél. : (007-095) 255-03-90. Ouvert tous les jours de 12 heures à 24 heures.

### KOUMIR

■ « *Un cuisinier non violent* », ainsi Jean-Pierre Quélin qualifiait-il Michel Troisgros, lors de l'ouverture, il y a quatre mois, de la « succursale » moscovite de la prestigieuse table roannaise. En retrait, à proximité de la place Pouchkine, partie dans un immeuble réhabilité, le restaurant qui accueille Michel Troisgros paraît assez neutre dans son décor. Service impeccable, sous l'œil d'un maître d'hôtel qui, pour être russe, n'en a pas moins un air de famille avec Pierre Troisgros. Le menu annonce prudemment qu'il « *a été pensé par Michel Troisgros pour le restaurant Koumir* », ne laissant ni croire ni espérer qu'il pouvait parfois se trouver aux fourneaux. Il s'agit donc d'une cuisine de « multiplex », une seule source et plusieurs canaux d'émission. Les produits sont contrôlés, importés à 100 %, l'exécution est sous l'autorité d'un ancien chef de la maison mère. On se laisse, alors, en confiance bercer par l'énoncé des plats, y compris l'escalope de saumon à l'oseille, tous éprouvés à Roanne : l'huile creuse relevée de raifort, le foie gras de canard chaud à la rhubarbe sauce câline, le velouté de châtaigne aux épices et œufs de caille ; puis les filets de rougets, panés d'une chapelure de noisette et de romarin, cuits au beurre. En petite quantité, sous la forme d'une dégustation, ces entrées peuvent constituer un sérieux zakouski. Le carré d'agneau piqué de clous de girofle à la croque-jardinière, voilà du sérieux, parce qu'il doit être cuit à la goutte de sang et présenter un jus court et goûteux, parfumé au clou de girofle. Un peu trop, car deux bouillons du giroflier étaient restés dans l'assiette, au risque, sous la dent, de transformer le client en patient d'un dentiste. Explication, le chef était en vacances, et le « passe » distrairait. Excellente prestation, au demeurant, et cave variée où l'on peut même trouver un beaujolais de Dubœuf paradant aux côtés des meilleurs millésimes des grandes appellations. A la carte, compter au minimum 1 000 F (152,45 €).

★ Triokhproudiri Peredulok, Moscou 103001. Tél. : (00-70-95) 231-25-25.

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**  
**A L'Escargot Montorgueil**  
Nouvelles formules : Midi Bistrot 130 F et 190 F  
Le Soir : Menu 190 F et Carte TLJ  
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

**PARIS 8<sup>e</sup>**  
**SHOZAN**  
Cuisine Franco-Japonaise  
Formules déjeuner 165 F et 195 F  
Menus dîner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)  
11, rue de la Trémoille (Voiturier le soir)  
Rés. : 01.47.23.37.32

En mai  
**Menu Homard du Canada**  
278 Frs 42,38 €  
Bavaroise de Homard  
Pincés de Homard aux Asperges  
Dos de Homard aux Morilles  
Sorbet marbré aux Bleuets

Charlot 12 place de Clichy 01 53 20 48 00.  
Le Petit Zinc 11 rue St Benoît 01 42 86 61 00.  
Le Procopé 13 rue de l'Anc.Comédie 01 40 46 79 00.  
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes 01 56 21 22 00.  
La Fermette Marbeuf 5 rue Marbeuf 01 53 23 08 00.

et Ouvert Jour & Nuit  
L'Alsace 39 Champs-Élysées 01 53 93 97 00.  
Le Grand Café 4 bd des Capucines 01 43 12 19 00.  
Au Pied de Cochon 6 rue Coquillière 01 40 13 77 00.

**PARIS 9<sup>e</sup>**  
**A la Cloche d'Or**  
Restaurant Français de tradition  
Ouv. TLJ jusqu'à 5h du matin dim. 2h  
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**AU MOULIN VERT**  
une addition sans surprise 196 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.  
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.  
M<sup>o</sup> Alésia - 5<sup>o</sup>m de Montparnasse. Tous les jours.  
Salon de 20 à 80 personnes - 34 bis, rue des Plantes, Paris 14<sup>e</sup>. Tél. 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

Renseign. Publicité :  
☎ 01.42.17.39.63

A deux pas du pont de Levallois  
**Savourez...**  
le menu spécial  
Fête des Mères  
au Café Laurel

250 F boissons non comprises  
Amuse-bouche & coupe de champagne

Notre restaurant offrira une rose à toutes les dames

Marbré de rouget-barbet aux légumes fanes  
Suprême de barbe en habit vert et artichauts poivrade  
ou  
Canon d'agneau braisé au romarin, pommes Anna  
Gratin de fruits rouges au Sabayon  
Café - Mignardises

**Evergreen Laurel Hotel**  
Réservations : 01 47 58 88 99  
8 place Georges Pompidou, 92300 Levallois-Perret - Parking sur place

# A 36 ans, Jocelyn Angloma continue à défendre le plaisir de jouer

Le Français du Valence CF joue la finale de la Ligue des champions face au Bayern Munich

La finale de la Ligue des champions 2001 oppose, mercredi 23 mai, à Milan (Italie), le club espagnol du Valence CF à la formation allemande du

Bayern Munich. Dans les rangs de Valence, où il côtoie Didier Deschamps, le défenseur français Jocelyn Angloma pourrait faire, à trente-six ans,

figure d'ancêtre, n'était sa joie de jouer jamais démentie. Et sa discrétion, rare à l'époque du « foot business », a quelque chose de réjouissant.

**LE DÉFENSEUR** français du FC Valence Jocelyn Angloma est un footballeur rare. Tout d'abord parce qu'à bientôt trente-six ans le Guadeloupéen va disputer, mercredi 23 mai, à Milan (Italie), face au Bayern Munich, sa troisième finale de Ligue des champions.

Sa deuxième consécutive après celle perdue (3-0) en 2000 face au Real Madrid, au Stade de France. Son premier - « et sûrement dernier match » - dans le temple du foot tricolore. Auparavant, en 1993 à Munich, il emportait, avec l'Olympique de Marseille et Didier Deschamps, qui est également son coéquipier à Valence, le premier trophée européen jamais gagné par un club français. « Un souvenir inoubliable », résume-t-il. Mais Jocelyn Angloma, c'est surtout et avant tout un parcours professionnel exceptionnel et pour le moins atypique.

## « J'AI FAIT L'AFFAIRE »

« Je suis satisfait de l'évolution de ma carrière et de la façon dont je l'ai construite, tranquillement », commente-t-il. La modestie est une autre des vertus de cet intraitable défenseur qui veut croire qu'à force de matches et d'efforts il est « aujourd'hui considéré ».

Le destin de ce Guadeloupéen, venu au ballon rond « par hasard », détonne à l'heure du foot business et des transactions record. Il est ouvrier électricien dans son île natale lorsqu'à vingt ans il se décide à traverser l'Atlantique pour tenter d'embrasser une carrière de joueur profes-

sionnel. Il atterrit à Rennes. Le club breton lui offrait un bout d'essai.

« J'ai fait l'affaire », résume-t-il. Coup de maître pour le natif de Morne-à-l'Eau. Il signe dans la foulée son premier contrat à l'âge où d'autres parlent de virage décisif dans une carrière préprogrammée, à l'âge où Didier Deschamps revêtait pour la première fois le maillot de l'équipe de France.

Jocelyn Angloma a juste voulu aller « au bout du truc ». Au-delà du rêve et d'un secret qu'il livre : « C'est tout bête, mais j'ai toujours aimé jouer au foot ». Élémentaire, effectivement, pour cet épicurien qui poursuivait son aventure à Lille, en 1987, club où il explosait au poste de milieu de terrain. Lors de la saison 1989-90, « Joss » inscrivait sept buts et voyait s'ouvrir les portes de l'équipe de France.

« C'est drôle, commente-t-il, j'ai commencé en 1990 contre la Tchécoslovaquie et terminé en demi-finale de l'Euro 96 contre la République tchèque. » Trente-sept sélections au total et un but. Entre-temps, il a quit-

té Lille pour le Paris-Saint-Germain, où l'entraîneur Henri Michel le convertissait définitivement au poste de défenseur latéral. Là encore, il fait mouche, et Bernard Tapie, président de l'OM, séduit, portait l'estocade commerciale.

Jocelyn Angloma est échangé contre trois joueurs phocéens (Laurent Fournier, Bruno Germain et Bernard Pardo). Durant ses trois saisons olympiennes, le Guadeloupéen se forge un palmarès avec, outre la consécration européenne, un titre de champion de France (1992). Il quittait le club en pleine tempête OM-VA, en 1994, pour rejoindre l'Italie et le Torino, l'autre club de Turin avec la Juventus. « Il y avait beaucoup de pression là-bas », se souvient-il.

Deux saisons plus tard, en 1996, ce fut l'Inter de Milan, « le plus grand club où [il a] évolué ». Il n'y restait qu'une saison, mais disputait trente matches sur trente-quatre et une finale de la Coupe de l'UEFA. En 1997, il a trente-deux ans et, croyait-il, sa carrière derrière lui. Il envisa-

geait déjà une semi-retraite aux Etats-Unis lorsqu'il est contacté par Valence.

« Je me suis totalement épanoui en Espagne à tous les niveaux », assure-t-il. Il se retrouvait surtout dans le système de jeu « en perpétuel mouvement », définit-il, prôné par son entraîneur argentin Hector Cuper. Depuis quatre ans, celui que ses coéquipiers surnomment « Joss-le-jeune » renouvelle son bail à la fin de chaque année et n'en finit plus de gambader : « Le plus important, ce ne sont pas les jambes, mais le mental. Si tu as encore l'envie de courir, tu peux le faire. »

Il peut le faire et comptabilise plus de cent matches en Liga. La retraite ? « C'est vrai qu'il faudrait que je me pose sérieusement la question », s'amuse-t-il, mais il semble bien que l'infatigable ait pris goût à la prolongation malgré l'évolution des moeurs d'un jeu qu'il ne reconnaît pas toujours. « Aujourd'hui, c'est un peu le show-biz, lâche-t-il, mais attention, je ne vais pas cracher dans la soupe, je gagne excessivement bien ma vie. » Il poursuit, en héritier d'une époque révolue : « Je touche deux fois et demi plus d'argent que quand j'étais international et gagnais la Coupe d'Europe avec l'OM. »

Mercrdis, face au Bayern Munich, Jocelyn Angloma, qui en a vu d'autres, prévoit un match fermé entre deux équipes au style de jeu proche : « Deux jeux basés sur la défense, où l'équipe qui inscrira le premier but devrait s'imposer. » Il souhaite, bien entendu, être dans le camp des vainqueurs, « histoire de gagner un dernier grand truc » et d'oublier une fois pour toutes la cruelle défaite subie contre le Real Madrid.

Etienne Labrunie

## Munich perd Jeremies mais retrouve Effenberg

Le milieu de terrain défensif du Bayern Munich, Jens Jeremies, ne pourra pas disputer la finale de la Ligue des champions, mercredi 23 mai, face au Valence CF, en raison de l'inflammation musculaire d'une cuisse. « Il n'est pas question qu'il joue, a déclaré son entraîneur Ottmar Hitzfeld. Cela me fait de la peine pour lui mais ses son avenir et sa santé qui sont en jeu. » Personnellement, cela me rend très amer, mais parfois on ne peut tout simplement pas en demander trop à son corps », a déclaré, quant à lui, l'international allemand, visiblement déprimé par la décision. Il a ajouté qu'il ne pourrait « définitivement » pas participer au match amical de l'Allemagne contre la Slovaquie organisé le 29 mai en préparation des éliminatoires de la Coupe du monde 2002. En revanche, le capitaine, Stefan Effenberg, suspendu lors de la demi-finale retour contre le Real Madrid (2-1), fera sa rentrée au milieu de terrain pour tenter d'apporter à l'équipe le titre qui échappe au club bavarois depuis 1976.

## Deux clubs prestigieux

### BAYERN MUNICH

- **Palmarès** : 17 titres de champion d'Allemagne (1932, 69, 72, 73, 74, 80, 81, 85, 86, 87, 89, 90, 94, 97, 99, 2000 et 2001) ; 10 Coupes d'Allemagne (1957, 66, 67, 69, 71, 82, 84, 86, 98 et 2000) ; 3 titres de champion d'Europe (1974, 75, 76), une Coupe des vainqueurs de coupe (1967) et une Coupe de l'UEFA (1996).
- **Année de création** : 1900.
- **Budget** : 144 millions d'euros en 1999-2000.

- **Sponsor maillot** : Opel.
- **Président** : Franz Beckenbauer, 55 ans, également vice-président de la Fédération allemande de football (DFB) et président du comité d'organisation du Mondial 2006 en Allemagne.
- **Entraîneur** : Ottmar Hitzfeld, 52 ans.

- **Effectif** : 19 internationaux, dont 8 Allemands et 2 Français (Bixente Lizarazu et Willy Sagnol).

### VALENCE CF

- **Palmarès** : 4 titres de champion d'Espagne (1942, 44, 47, 71) ; 6 coupes d'Espagne (1941, 49, 54, 67, 79, 99) ; une Coupe des vainqueurs de coupe (1980) ; deux coupes de l'UEFA (1962, 63) et une Super Coupe d'Europe (1980).
- **Année de création** : 1919.
- **Budget** : 52 millions d'euros en 1998-1999

- **Sponsor maillot** : Terra Mítica.
- **Président** : Pedro Cortés, 61 ans.
- **Entraîneur** : Hector Cuper, 45 ans.

- **Effectif** : 18 internationaux, dont 5 Espagnols et 2 Français (Jocelyn Angloma et Didier Deschamps).

## Le stade Grimonprez-Jooris va être rénové et agrandi

### LILLE

de notre correspondant régional

Tout le monde le reconnaît : le stade Grimonprez-Jooris, inauguré en 1975, est indigne d'une équipe de première division appelée à disputer la saison prochaine la Ligue des champions si elle en franchit le tour préliminaire. La cession du Lille Olympique Sporting Club, le LOSC, à Luc Dayan et Francis Graille incluait d'ailleurs un engagement de la ville à mettre à la disposition du club des installations conformes à son nouveau statut (*Le Monde* du 15 décembre 1999). Deux options étaient envisagées : la rénovation et l'agrandissement de Grimonprez-Jooris ou la construction de toutes pièces, sur un autre site, d'un ensemble plus ambitieux où le stade serait inclus dans une vaste zone commerciale et de loisirs. La ville a finalement opté pour la première solution.

La maquette du projet a été présentée début avril par Martine Aubry, maire de Lille, et Bernard Roman, adjoint aux finances, en charge du LOSC depuis de nombreuses années. Une couronne couverte construite au-dessus des tribunes actuelles permettra de faire passer la capacité du stade de 20 000 à 35 000 places assises et augmentera le nombre de « loges » louées aux sponsors. Des bâtiments construits sur une surface de 4 000 mètres carrés contiguë au stade accueilleront les services administratifs du club, des boutiques, un restaurant, etc. Le coût, estimé à 200 millions de francs, devrait être pris en charge par la communauté urbaine. Les travaux devraient

débuter en avril 2002 et seront menés par tranches, de manière à ce que l'exploitation du stade ne soit pas interrompue.

Cette solution satisfait les repreneurs du LOSC. Dans son état actuel, en effet, le stade Grimonprez-Jooris actuel ne leur permet pas d'exploiter pleinement la réussite - survenue plus rapidement que prévu - d'un club dans lequel ils ont déjà investi 40 millions de francs en fonds propres. Or, souligne Pierre Dréossi, « la vente de places représente, généralement, de 10 à 11% des recettes des clubs, le reste venant des droits télévisés et du sponsoring ».

### « BRICOLAGE »

De plus, si les supporters n'y sont pas moins passionnés que les autres, le public de la métropole lilloise est, selon Pierre Dréossi, très différent de celui de Lens ou d'Auxerre, par exemple. « Nous misons sur des spectateurs qui viennent en famille, pour le spectacle, comme ils iraient au concert ou au cinéma, explique-t-il. Il faut donc leur offrir des installations confortables, de quoi boire et manger, des boutiques. » Mais, compte tenu des études et des procédures nécessaires, ainsi que de l'ampleur du chantier, tout cela n'aurait sans doute pas été disponible avant la fin de la décennie dans un grand stade construit *ex nihilo*.

Pour la ville et la communauté urbaine, le choix effectué à l'avantage de l'économie : l'alternative envisagée aurait coûté 600 millions, voire - selon Bernard Roman - 1 milliard de francs pour un stade de

50 000 places et son environnement. Mais il présente un inconvénient de taille : le stade Grimonprez-Jooris est coincé entre la rivière Deule et la citadelle construite par Vauban. Les parkings y sont d'un accès malaisé et tout juste suffisants pour 20 000 spectateurs. La municipalité compte résoudre le problème en mettant en place « un système performant de navettes ».

Grand amateur de football, lui aussi, mais apparemment moins sensible aux arguments des dirigeants du LOSC, Bruno Bonduelle, président du comité Grand Lille, ne décolère pas face à ce « bricolage » qui « abîme » un peu plus « l'un des seuls sites historiques lillois méritant d'être classé au Patrimoine mondial ». Selon lui, ce stade rénové sera incapable de jouer pleinement le rôle de « lieu de vie » qu'on attend de lui.

Concernant la saison prochaine, Martine Aubry a déclaré au soir de la dernière journée de championnat que les matches de Ligue des champions devraient pouvoir se dérouler à Grimonprez-Jooris. « Nous allons faire quelques aménagements pour que toutes les places soient transformées en places assises, ce qui va nous faire perdre environ 1 800 places », a-t-elle affirmé. La capacité du stade passera alors à 17 000 places. L'hypothèse de voir le LOSC évoluer à Lens, Villeneuve-d'Ascq, au Stade de France ou même à Bruges ou Bruxelles avait été évoquée. Mais Lille jouera dans le Nord - Pas-de-Calais et « certainement pas ailleurs », a assuré Martine Aubry.

Jean-Paul Dufour

# Le Grand Prix du Midi-Libre inaugure le code éthique pour les courses à étapes

Tous les coureurs engagés ont signé le document

LES 144 coureurs des 18 équipes alignés au 53<sup>e</sup> Grand Prix du Midi-Libre qui s'élance mardi 22 mai de Gruissan (Aude) ont tous signé « le code éthique » mis en place par les organisateurs de l'épreuve (*Le Monde* du 7 avril). Cette initiative prise durant l'hiver est commune aux trois grandes courses à étapes françaises : le critérium du Dauphiné-Libéré, le Tour de France et le Grand Prix du Midi-Libre. Elle vise à obtenir des participants un engagement sur l'honneur « contre la tricherie, la corruption et toute forme d'arrangement permettant de vaincre autrement que par les moyens du sport ».

« Ce code est certes un engagement formel, mais c'est le minimum à faire pour un coureur et un patron d'équipe, a expliqué Yvon Sanquer, président de la Ligue professionnelle de cyclisme et de l'association AC 2000, regroupant les directeurs sportifs. Avant d'en arriver là, durant ces deux dernières années, nous avons eu de nombreuses discussions, parfois houleuses. Ces mesures font un peu la synthèse des réflexions menées par tous depuis 1998. Elles me paraissent

assez complètes. » Les mesures adoptées se divisent en trois grands chapitres : éthique, médico-scientifique et préventif. Elles visent à renforcer l'adhésion des coureurs et des équipes à l'effort de lutte contre le dopage, à accroître les contrôles et les moyens de leur mise en œuvre. Ainsi le nombre des coureurs soumis quotidiennement au test urinaire passera durant le Tour de France de quatre à dix, la visite médicale préalable, obligatoire pour tous avant le départ, sera plus approfondie.

Après les affaires de dopage qui depuis plusieurs années ravagent ce sport, le nouveau directeur du Groupe Midi-Libre - propriétaire de la course cycliste - ne voulait pas « cautionner par défaut ou par ignorance simulée, des dérives » ainsi que l'affirme Noël-Jean Bergeroux, son président. Emportée lors de sa précédente édition par le coureur de la formation Bonjour Didier Roux, l'épreuve qui se dispute en 6 étapes s'achèvera dimanche 27 mai à Sète.

Y. B.

## La France veut réorienter l'utilisation de son arsenal antidopage

« NOUS n'allons pas continuer la course en avant. » Le propos n'émane pas du milieu sportif et ne vise pas la quête, mise en évidence ces dernières années, des nouveaux produits dopants. Ce refus du tou-

jours plus concerne au contraire l'arsenal antidopage. Il est formulé par les pouvoirs publics français. C'est qu'aujourd'hui la volonté du ministère de la jeunesse et des sports est avant tout de procéder à des aménagements qualitatifs au niveau des contrôles - part plus importante accordée aux tests inopinés, diversification des produits recherchés - ainsi qu'à un rééquilibrage entre les différents sports.

● **Laboratoire national de dépistage du dopage** : l'établissement de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), où le nombre d'analyses de prélèvements a été doublé entre 1996 et 2 000 (9 457 analyses), n'a pas vocation à accroître sa capacité. Celle-ci sera « stabilisée » à 10 000 analyses par an. « Nous avons pris l'engagement auprès de Bercy de ne pas poursuivre la course à l'armement si l'on peut dire, indique-t-on au cabinet de Marie-George Buffet, nous lui donnons les moyens d'améliorer le qualitatif (analyses nouvelles sur de nouveaux produits). »

● **Cyclisme** : le souhait des organisateurs du Tour de France de voir s'accroître le nombre de contrôles urinaires ne sera que partiellement satisfait. « La mise en œuvre de dix contrôles chaque jour durant le Tour [six en plus des quatre habituellement pratiqués, NDLR] n'est pas possible pour des raisons matérielles, relève-t-on au ministère de la jeunesse et des sports, nous interviendrons sur cinq ou six étapes seulement au hasard. »

● **Contrôles inopinés** : ce type de contrôle va continuer à être privilégié. En 2000, ils ont déjà représenté 45 % du total des contrôles, contre 20 % en 1999. « Ce n'est pas en compétition qu'il faut contrôler, mais entre les compétitions », plaide-t-on auprès de Mme Buffet, où l'on note que « les deux cas positifs

à l'EPO qui sont sortis dans le cyclisme [le Danois Bo Hamburger (CSC-World Online) et le Suisse Roland Meier (Team Coast), Ndlr] sont issus de contrôles inopinés ».

● **Rugby et football** : la volonté des autorités françaises est de stabiliser le poids du cyclisme dans les contrôles (22,2 % des prélèvements en 2000) tout en accentuant les actions en direction d'autres disciplines, à commencer par le rugby et le football. Sur les quatre premiers mois de 2001, une inflexion est tangible. « Le rugby a représenté 25 % des contrôles, et sur le football nous avons aussi opéré une correction, explique-t-on au ministère, nous allons arriver à un doublement des contrôles en rugby et à une multiplication par 1,5 en football ». En 2000, le football a compté pour 5,9 % dans le total des prélèvements réalisés, le rugby pour 3,2 %.

● **Suivi biologique** : le ministère souhaite voir ces bilans sanguins être institués au niveau des clubs professionnels de football, comme ils l'ont été au sein des formations cyclistes, ou encore des équipes de rugby. « L'idée est que la Fédération française de football (FFF) inscrive ce suivi à son règlement médical et en délègue la mise en œuvre et la gestion à la Ligue nationale (LNF), celle-ci en faisant une exigence pour la participation aux compétitions. » Les discussions avec la FFF et la LNF ont tout juste démarré.

● **Déontologie médicale** : les médecins ont été les grands absents du procès Festina. Les pouvoirs publics considèrent que, dans le cadre de la lutte contre le dopage, il y a « surtout à régler un problème de déontologie de médecine d'accompagnement de la performance ». Auprès de Mme Buffet, on indique qu'une « déclaration commune », sur ce thème du « dévoiement de la médecine », est en cours de préparation « avec Bernard Kouchner », le ministre délégué à la santé.

Philippe Le Cœur

## Un journaliste dans la course

Pour la première fois, un journaliste se fond dans le peloton  
Il nous fait vivre en direct le Grand Prix cycliste «Midi libre» 2001

Retrouvez Eric Fottorino chaque jour dans *Le Monde*

jusqu'au lundi 28 mai

Le Monde  
daté 29

# Soleil au nord, orageux au sud

**MERCREDI.** Des hautes pressions se situent sur la mer du Nord et favorisent les conditions anticycloniques sur la moitié nord du pays. Une zone dépressionnaire se trouve sur la Méditerranée et a tendance à remonter un peu sur la France.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** La journée sera très ensoleillée. Le vent d'est se fera sentir sur les côtes nord. Le thermomètre indiquera entre 20 et 24 degrés localement, entre 17 et 20 degrés sur les côtes.

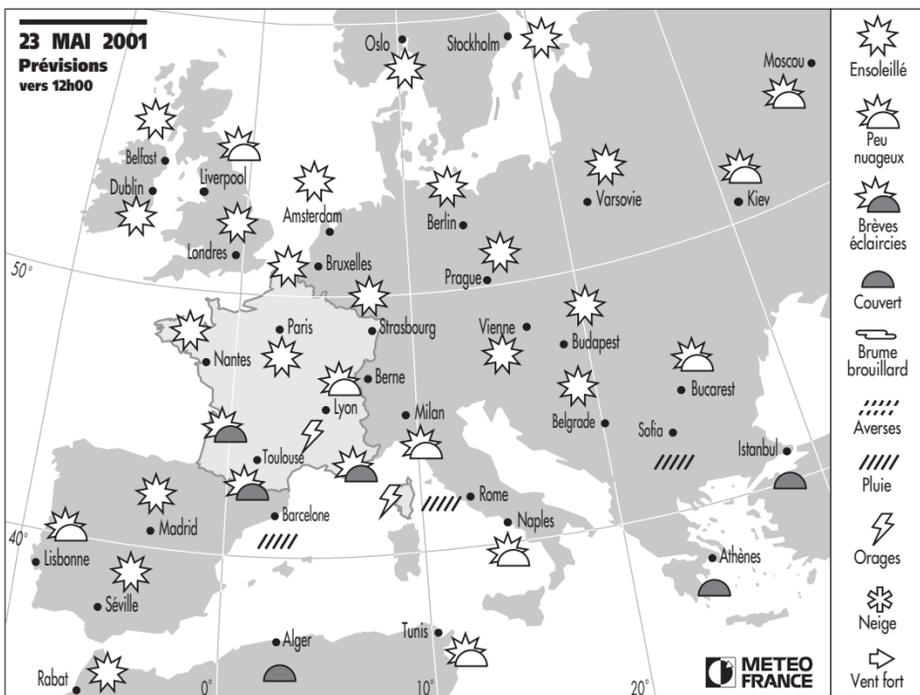
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Beaucoup de soleil pour cette journée. Le vent de nord-est faiblit un peu. Le thermomètre indiquera entre 20 et 24 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Sur la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, une grande partie de la journée est ensoleillée. Dans l'après-midi, des nuages arrivent sur le sud de la Lorraine et de l'Alsace.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Nuages et éclaircies devraient alterner sur ces régions. Sur Midi-Pyrénées et toute la chaîne pyrénéenne, des ondées ou des orages pourront se produire.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les nuages alterneront avec des éclaircies dans la matinée, puis l'après-midi les nuages deviendront plus menaçants et pourront donner des orages. Les températures indiqueront entre 20 et 23 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies. L'après-midi, des orages éclateront sur le relief mais pourront déborder en plaine. Le vent sera faible. Le thermomètre montera entre 20 et 24 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

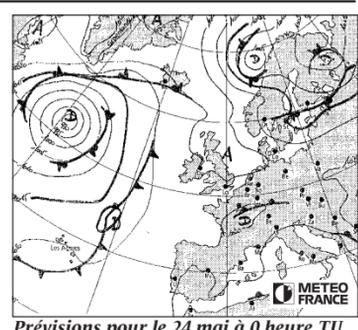
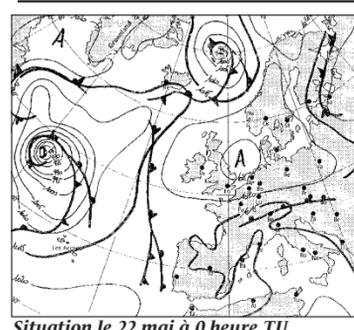
**INTERNET.** Sur le site [www.jefix.com](http://www.jefix.com), le consommateur peut fixer lui-même le prix pour un billet d'avion, une chambre d'hôtel ou une voiture de location. Il dépose une demande, garantie par une empreinte de carte bancaire, sur la destination, les produits ou services qu'il souhaite acquérir, ou fait de même par l'intermédiaire d'un centre d'appel (tél. : 08-20-90-23-45). Ces offres sont ensuite consultées par les professionnels du tourisme concernés, via un site sécurisé ([www.jefixpro.com](http://www.jefixpro.com)), qui leur est réservé, et répondent par e-mail, téléphone ou fax, dans le délai fixé par le consommateur. Une contre-proposition peut également lui être transmise. Les transactions sont confidentielles. Agence de voyages comme les autres, *jefix.com* est membre de l'APS (Association professionnelle de solidarité) du tourisme et du SNAV (Syndicat national des agences de voyages).

### PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	14/21 P	NANTES	9/23 S
BIARRITZ	14/20 N	NANTES	13/25 S
BORDEAUX	15/25 N	NICE	17/22 N
BOURGES	11/23 S	PARIS	11/24 N
BREST	11/21 S	PAU	13/20 N
CAEN	11/21 S	PERPIGNAN	17/23 N
CHERBOURG	11/19 S	RENNES	12/25 S
CLERMONT-F.	10/24 P	ST-ETIENNE	13/23 N
DIJON	11/24 S	STRASBOURG	10/24 S
GRENOBLE	12/21 N	TOULOUSE	15/23 N
LILLE	9/22 S	TOURS	10/23 S
LIMOGES	13/22 S	YANENNE	24/29 P
LYON	13/23 N	FORT-DE-FR.	26/31 S
MARSEILLE	15/23 N	NOUMEA	20/24 S

PAPEETE	24/29 S	KIEV	8/15 S	VENISE	18/23 S	LE CAIRE	23/35 S
POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	13/21 S	Vienne	6/21 S	NAIROBI	17/23 C
ST-DENIS-RE.	22/29 S	LIVERPOOL	10/21 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	8/25 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	10/22 S	BRASILIA	15/27 S	RABAT	14/23 S
AMSTERDAM	11/22 S	LUXEMBOURG	11/23 S	BUENOS AIR.	10/19 S	TUNIS	16/24 S
ATHENES	18/30 C	MADRID	10/22 S	CARACAS	24/28 S	<b>ASIE-OCEANIE</b>	
BARCELONE	15/19 P	MILAN	17/22 S	CHICAGO	10/14 C	BANGKOK	26/37 C
BELFAST	12/21 S	MOSCOW	4/12 S	LIMA	16/19 S	BEYROUTH	24/28 S
BELGRADE	10/22 S	MUNICH	6/21 S	LOS ANGELES	14/26 S	BOMBAY	29/34 S
BERLIN	11/22 S	NAPLES	15/25 S	MEXICO	12/18 S	DJAKARTA	27/29 P
BERNE	10/21 S	OSLO	8/21 S	MONTREAL	14/21 P	DUBAI	26/35 S
BRUXELLES	10/24 S	PALMA DE M.	14/23 S	NEW YORK	16/19 P	HANOI	26/31 P
BUCAREST	6/19 S	PRAGUE	6/19 S	SAN FRANCISCO	16/25 S	HONGKONG	22/28 S
BUDAPEST	9/22 S	ROME	14/22 P	SANTIAGO/CHI	6/16 S	JERUSALEM	20/31 S
COPENHAGUE	9/18 S	SEVILLE	13/30 S	TORONTO	13/19 S	NEW DEHLI	25/39 S
DUBLIN	11/19 S	SOFIA	10/16 P	WASHINGTON	16/23 C	PEKIN	23/36 C
FRANCFORT	10/24 S	ST-PETERSB.	3/11 C	AFRIQUE		SEOUL	14/20 C
GENEVE	12/21 P	STOCKHOLM	8/22 S	ALGER	13/23 C	SINGAPOUR	27/30 C
HELSINKI	1/15 C	TENERIFE	20/24 S	DAKAR	21/24 C	SYDNEY	10/15 S
ISTANBUL	13/19 C	VARSOVIE	4/18 S	KINSHASA	21/28 P	TOKYO	19/22 P



### PRATIQUE

## La prévention des accidents de skate, rollers et trottinette

**LES TROTTOIRS** ont toujours défendu les piétons contre les véhicules : à Pompéi, il existait même une zone piétonnière autour du forum. Or, depuis peu, ces havres de sécurité, généralisés dans les villes au XIX<sup>e</sup> siècle, sont envahis par les bipèdes à roulettes : planchistes, patineurs, trottineurs et même cyclistes. On comprend que les adeptes de la glisse écologique préfèrent la compagnie des promeneurs à celle des camions, mais leur évolution sur les trottoirs fait courir à tous des risques graves. « Un soir, j'ai été heurtée par une planche qui avait échappé aux pieds de son propriétaire », se plaint une jeune fille.

Il est difficile d'évaluer le nombre des accidents, car les statistiques provenant des services d'urgence des hôpitaux ne prennent en compte que les patineurs blessés au cours de chutes ou de collisions, mais non les piétons qui en sont victimes. Ces accidents sont pourtant en très forte augmentation : le docteur Bertrand Thélot, de l'Institut national de veille sanitaire (INVS), les estime à plus de 50 000 par an. A titre de comparaison, on compte environ 165 000 blessés de la route. Les blessures

les plus fréquentes sont les fractures (39 %), les contusions (35 %) et les entorses (14 %). Les traumatismes affectent le plus souvent les membres (83 %) mais aussi la tête (11 %).

Faut-il, comme pour l'automobile, se résigner à cette fatalité ? Non, car, s'il n'y a pas de solution miracle, les autorités et le public ne sont pas dépourvus de moyens d'action. La plupart des accidents surviennent au cours des premiers mois de pratique ; une véritable formation pourrait donc limiter l'hécatombe de l'apprentissage. On pourrait aussi améliorer la qualité du matériel : la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) a fait retirer du marché quatorze modèles de trottinettes défectueuses.

Il faut savoir que cet innocent engin provoque 9 400 accidents par an aux Etats-Unis ! La Commission de sécurité des consommateurs (CSC) a critiqué des équipements de protection (pour les poignets, genoux, coudes, tête) qui s'apparentent plus à des panoplies pour enfants qu'à de véritables boucliers. Ils ne sont pas toujours faciles à repérer, c'est pour-

quoi la commission a recommandé aux pouvoirs publics d'harmoniser les normes au niveau européen et aux industriels d'améliorer leurs notices.

#### VIDE JURIDIQUE

Il y a enfin la réglementation. Celle-ci n'est claire que pour les cyclistes. Les enfants de moins de neuf ans peuvent circuler à vélo sur le trottoir. Les autres doivent emprunter la chaussée et les pistes cyclables, à la rigueur les formations pourraient limiter l'hécatombe de l'apprentissage. On pourrait aussi améliorer la qualité du matériel : la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) a fait retirer du marché quatorze modèles de trottinettes défectueuses.

#### A savoir

- **Adresses.** La Commission de la sécurité des consommateurs (CSC) est chargée de fournir aux pouvoirs publics et aux professionnels des avis relatifs à des produits ou à des services dangereux et de développer la prévention par des campagnes d'information. Elle peut être saisie par toute personne, par simple lettre, ou à l'aide du formulaire

existant sur le site Internet. CSC, cité Martignac, 111, rue de Grenelle, 75353 Paris ; tél : 01-43-19-56-60. Site : [www.securiteconso.org](http://www.securiteconso.org).

- **A lire.** Douze rollers, sept trottinettes et six packs de protection au banc d'essai dans le numéro de mai de *60 Millions de consommateurs* (n° 350, 26 F, 3,96 €).
- **Formation.** Roller Squad Institut, 7, rue Jean-Giono, 75013 Paris ; tél : 01-56-61-99-61.

res a gagné son procès devant le tribunal de police. Celui-ci a estimé que l'agent avait appliqué à tort l'ordonnance du 25 juillet 1862 interdisant les jeux dangereux sur la voie publique et que le patinage était un nouveau moyen de locomotion. Mais peut-on laisser les jeunes qui s'accrochent à l'arrière des bus ou des automobiles mettre en péril leur vie et risquer de provoquer de graves accidents ? On comprend que la question préoccupe les autorités publiques et les assureurs.

Qui est responsable en cas d'accident ? Le patineur qui table sur le fait que le piéton ne déviara pas de sa trajectoire ? Ou le piéton qui s'arrête brusquement ou rebrousse chemin, provoquant la chute du patineur ? Celui-ci n'est pas davantage en sécurité sur les bandes cyclables : leurs utilisateurs font remarquer que les patineurs constituent une gêne en raison de leur vitesse et surtout de leur amplitude latérale de déplacement (1,50 m). En outre, étant donné la gravité des accidents, il y aurait grand danger à envoyer le patineur sur la chaussée. Au Québec, la route leur est interdite, et les recommandations de la

Commission de sécurité des consommateurs (CSC) vont dans ce sens.

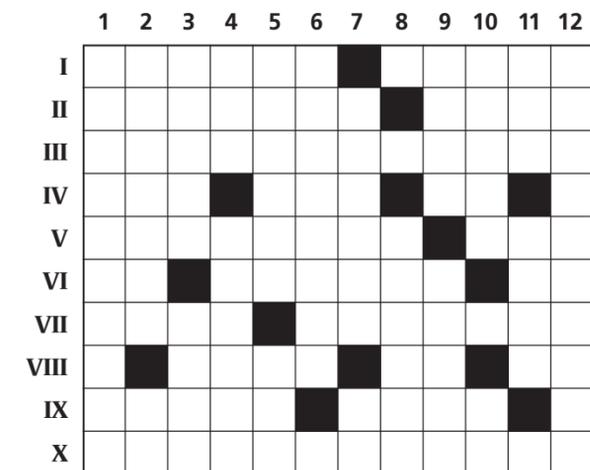
Un groupe de travail réfléchit depuis 1997 à un statut du patineur, et ses propositions seront rendues publiques en juin. Il semble qu'il n'y ait pas de volonté de légiférer, mais qu'on laisserait aux collectivités locales le soin de réglementer. « Le problème est politique : veut-on développer les moyens de déplacement non motorisés ? », souligne Paul Barré, de la Prévention routière. En attendant, on table sur la discipline de chacun pour partager trottoir et chaussée. Sans oublier un casquette supplémentaire sur lequel se penche la Commission de sécurité des consommateurs : l'arrivée des trottinettes à moteur, dont certaines peuvent rouler jusqu'à 45 kilomètres/heure. Selon Paul Barré, leur place serait sur la chaussée. Mais les assurances ne les considèrent pas comme des véhicules : le moteur ne suffit pas, il faut aussi le siège, comme pour la tondeuse à gazon du héros du film de David Lynch, *Une histoire vraie*.

Michaëla Bobasch

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 121

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



#### HORIZONTALEMENT

- Met le paquet en beauté. Les petites sont plus tendres.
- Beaux paquets d'oseille. Amateur de lentilles.
- Améliore l'air ambiant.
- La moitié du gâteau. Vigneron en montagne. Le strontium.
- Qui occasionnera de grosses dépenses. Marque le doute.
- Inscription en affaires. Canal intérieur. Convient parfaitement.
- Ses eaux gardent leur mystère. Employeur d'un autre temps.
- Entité politique. Son livre

est plein de bons mots. Grande réunion.
- Affaiblissement. Eblouissante dans un sens, nuisibles dans l'autre.
- Calme les ardeurs des plus rapides.

#### VERTICALEMENT

- Passe la brosse dans le sens du poil.
- Facilite les efforts. Possessif.
- De belle dimension. Sans suite.
- L'Europe des étoiles. Grossier et brutal.
- Travailler à la pièce. Lettres de l'Arétin.
- Reprennent après interruption.
- Petit somme

intermédiaire. Sur la portée.
- Armes du gallinacé.
- Boîte à sardines. Partis à l'aventure.
- Descend des Alpes pour grossir le Rhône. Ile.
- Entoure la précédente. La plus grande des îles Wallis.
- Imposer lourdement.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 01 - 120

##### Horizontalement

- Police. Patin.
- Apologiste.
- Téton. Lyrics.
- Crêtes. Cènes.
- V. Hère. Euh. Die.
- Tisonnier.
- Ste. Satie.
- VIII. Té. CIA. Teopr (porte).
- IX. Panier. Nia.
- X. Rapporteuses.

##### Verticalement

- Patch. Star.
- Opérette.
3. Loterie. Pp.
4. Ilotes. Cap.
5. Côte. Ogino.
6. Eg. Sen. Air.
7. II. Uns. Et.
8. Psychiatre.
9. Atré. Eté.
10. Teindriens.
11. CEI. Epie.
12. Nasses. Ras.

### SCRABBLE N° 226

## La costaude décousit la voilette

- Tirage : I I M S S U V.**
- Trouvez et placez un huit-lettres (HOLA est invariable), puis écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).
  - Placez un sept-lettres. Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous). Solution de a) : SUIVISME, 5 G, 74.
  - Trouvez un mot qui rapporte 35 points. Trouvez un huit-lettres. Solution de b) : FOLATRAI, B 2, 76.
  - A C E N O R U : trouvez un sept-lettres. Ce tirage scrabble sur un B, un G, un I et un R. Trouvez ces quatre huit-lettres.



#### Solutions dans Le Monde du 30 mai.

#### Solutions du problème paru dans Le Monde du 16 mai.

- GALETTE, GALETE, usiné par des galets rotatifs – PLACETTE – LARGET, produit de laminage (pas de rajout final) – JARRETTE, garnit de jarretières, JARRETE – PLUMETTE, petite plume, PLUMETE, qui imite la plume – VIOLETTE, teinte de violet, VIOLETE – BILLETTE, morceau de bois fendu,

- BILLETTE (héraldique) – REPLETE.
- COURTES, 5 E, 36.
- CUSTODE, G 1, 77, en colante au-dessus de NEURONE.
- DOCTEURS, 5 B, 72 – COSTAUDE, B 5, 65, ou COUDATES – DECOUSIT, F 3, 65, ou DOUCI-TES, polîtes (une glace).
- BISQUANT – BANQUAIS – BLINQUAS, belg, astiquas – BANQUISE.

Michel Charlemagne

**PHOTOGRAPHIE** Soixante-cinq images de maisons anonymes et standardisées, sans personnages, sous des ciels blancs : la galerie Renn, à Paris, consacre la première

exposition de grande envergure en France à Bernd et Hilla Becher, couple de photographes allemands dont l'influence est déterminante sur le courant du réalisme documen-

taire, très en vogue aujourd'hui. ● DEPUIS la fin des années 1950, leur concept mêle archéologie – de l'archéologie industrielle – et art, épuré, millimétré. ● DANS UN ENTRETIEN

au *Monde*, Bernd et Hilla Becher reviennent sur leur parcours, le regard porté sur leur travail et l'enseignement dispensé par Bernd Becher à l'Académie des beaux-arts de

Düsseldorf, où il a eu pour élèves Thomas Struth et Andreas Gursky, deux vedettes contemporaines. Pour Hilla Becher, « la photographie est une esthétique qui informe ».

## L'influence sans égale des Becher, artistes de l'objectivité

La galerie Renn consacre une exposition en soixante-cinq images (des maisons anonymes et standardisées, sans personnages) au couple allemand. Inspiratrice du réalisme documentaire qui triomphe dans les musées et les magazines, leur œuvre archive depuis quarante ans l'archéologie industrielle

**BERND ET HILLA BECHER, « HÄUSER », galerie Renn, 14-16, rue de Verneuil, Paris-7<sup>e</sup>. M<sup>°</sup> Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-61-25-71. Du mardi au samedi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 juillet.**

Regardez ces images, elles ne paient pas de mine. Certains diront qu'elles sont accablantes de neutralité, de netteté, de répétition, de platitude. Des maisons frontales, sans personnages, aux ciels blancs. La composition n'autorise aucune fantaisie, les habitations ne sont pas spectaculaires. On ne trouve pas le moindre indice de distraction.

Il faut aller voir, à la galerie Renn, les soixante-cinq images des photographes allemands, Bernd et Hilla Becher, prises entre 1959 et 1994 – la série est en cours. Depuis celle du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 1985, il s'agit de la première exposition personnelle d'ampleur en France d'un couple qui occupe une place centrale dans l'art contemporain. A la galerie Renn, le document devient œuvre. Ces maisons deviennent des « objets » intemporels coupés de leur contexte et de leur usage. Des prises de vue d'une haute complexité, surgissent des volumes, des formes, des variations autour de lignes et masses. Bref, ces maisons anonymes et standardisées deviennent, sur le papier photographique et sous leur regard, des « sculptures » trouvées dans la nature qui ont chacune leur personnalité.

« Les Becher », comme on dit, ont forgé ensemble leur concept documentaire à la fin des années 1950. Il vise « non pas à idéaliser le monde mais à le rendre plus reconnaissable », explique l'historien Herbert Molderings. Hilla maîtrisait les questions techniques, Bernd était d'abord graphiste et peintre. Ils ont appliqué leurs convictions à des motifs industriels, pour certains victimes de la crise économique des

années 1970-1980 : hauts-fourneaux, gazomètres, concasseurs de graviers, silos, chevalements, châteaux d'eau. Ils croisent une préoccupation patrimoniale – créer la mémoire d'une archéologie industrielle – et un style millimétré.

Héritiers d'une tradition documentaire allemande (les usines de Renger-Patzsch, les Allemands de Sander, les végétaux de Blossfeldt), imprégnés de textes de Walter Benjamin (*L'Œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*), les Becher ont rejoint les préoccupations d'artistes conceptuels et minimalistes. Ces derniers, au début des années 1960, ont accueilli ces artisans du *ready made* in situ et sans qualités, présenté en séries. Dans cette logique, le couple a reçu pour ses images, en 1990, le Prix de la sculpture à la Biennale de Venise.

### SÉRIES TYPOLOGIQUES

Aujourd'hui, Bernd et Hilla Becher sont sans doute plus reconnus pour leur influence que pour leurs œuvres. Il y a un peu des Becher dans le triomphe, depuis dix ans, d'un réalisme documentaire, flirtant parfois avec le banal et le quotidien, que ce soit au musée ou dans les magazines de mode. Les Becher ont également réactualisé la présentation de photos (aux motifs très proches) non pas isolées mais en séries typologiques – la somme des images fait œuvre. Dans le même ordre d'idée, ils ont opéré un rapprochement, au moyen de la photographie entre art et archive, comme en témoigne leur présence dans l'exposition « Voilà », au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, en 2000 (*Le Monde* du 29 juin 2000). Bernd Becher, enfin, a formé, à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf, une génération de photographes dont les succès, autant culturels que marchands, sont sans équivalent : Andreas Gursky, Thomas Struth, Thomas Ruff, Axel Hütte, Candida Höfer.



B. & H. BECHER

### Repères biographiques

- 1931. Bernd Becher naît à Siegen. Etudes à l'Académie des beaux-arts de Stuttgart. Premières photos de bâtiments industriels, en 1957. Il étudie la typographie à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf.
- 1934. Hilla Wobeser naît à Potsdam, dans l'ex-RDA. Après un apprentissage, elle devient photographe commercial à Hambourg et à Düsseldorf, ville où elle s'installe en 1957 et où elle suit des cours de photographie à l'Académie des beaux-arts.
- 1959. Bernd Becher et Hilla Wobeser prennent ensemble soixante-trois photos de sites et de bâtiments industriels autour de Siegen. Ils se marient en 1961. Ils sont installés à Düsseldorf.
- 1961-1965. Photos prises de sites industriels dans la vallée de la Ruhr, aux Pays-Bas, en Belgique, en France.
- 1966. Bourse du British Council pour travailler six mois en Angleterre.
- 1968. Photos de sites industriels aux Etats-Unis.
- 1972. Première exposition à la galerie Sonnabend à New York, leur galerie principale. Bernd et Hilla Becher ont participé à de nombreuses expositions, en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.
- 1976. Bernd Becher devient professeur de photographie à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf. Il est un des rares à aborder autant des questions techniques qu'esthétiques. Il arrête son enseignement, à la fin des années 1990.
- 1977. Publication de *Framework Houses of the Siegen Industrial Region*, Munich, 1977. Suivent une vingtaine de livres, publiés pour la plupart aux éditions Schirmer/Mosel.
- 1990. Prix de sculpture à la Biennale de Venise.

### Bernd et Hilla Becher, artistes

## « Nous avons montré des images qui étaient déjà composées »

« Qu'est-ce qui vous a poussé, à la fin des années 1950, à redonner une actualité à la tradition "objective" et documentaire de la photographie ?

– Hilla Becher : Après la guerre, j'étais apprenti chez un vieux photographe à Potsdam. Il n'était pas pris au sérieux dans le milieu de la photo mais moi j'avais l'impression que sa position était juste : si une forme photographique devait survivre, c'était la photographie objective. Après deux guerres mondiales, il était de bon ton, chez les artistes allemands, de ne pas regarder la réalité en face, d'ignorer l'histoire. Le style documentaire était devenu impossible. Nous avons pourtant voulu retourner aux sources mêmes de la photographie parce que c'est un moyen très riche de représenter la réalité. C'est même un cadeau du ciel.

– Bernd Becher : Quand j'étais jeune, j'ai sauvé des poubelles des photos publicitaires représentant des sites industriels avec les ouvriers bien rangés devant pour vanter la beauté et le rayonnement de l'entreprise. J'ai voulu prendre des photos, en respectant ce style de lieux où j'avais grandi. C'est le sens de l'objet photographié qui m'intéressait.

– H. B. : Nous aurions pu réaliser des photos d'esprit surréaliste mais nous ne l'avons pas fait...

– B. B. : Parce que, contrairement à la peinture, ces objets que nous photographions contiennent leur propre forme, leur propre surréalité.

– Vous avez photographié des vestiges industriels un peu comme Baldus, dans les années 1850, a photographié les premiers ouvrages d'art ?

– B. B. : Nous poursuivons cette tradition. Je pense aussi à August Sander et à Eugène Atget. Atget a photographié les lieux avec respect. Il était seul mais aujourd'hui il a sa

place dans l'histoire de la modernité. Et puis l'Américain Walker Evans, dont j'ai découvert l'œuvre en 1969. Nous sommes retournés sur les lieux de ses images pour les photographier, pour comprendre son point de vue.

– Le mouvement minimaliste a vanté les formes de vos "sculptures" anonymes, sorties de leur contexte. Mais peut-on y voir d'abord un témoignage sur un patrimoine menacé de disparition ?

– B. B. : J'ai d'abord peint ces objets, dans la tradition du nouveau réalisme. Jusqu'aux années 1970, l'Allemagne a connu une expansion industrielle phénoménale. Ensuite, l'Europe a connu un changement économique radical. L'expansion a laissé la place à la disparition. Il n'était plus opportun de dessiner ces objets mais de les fixer pour les conserver, puisqu'ils allaient disparaître.

– Vous pensiez que documenter a sa place dans le monde de l'art ?

– B. B. : Nous voulions réaliser des documentations aussi larges que possible. Notre environnement architectural évoluant très vite, ces photos étaient aussi un document sur le sens de l'histoire. Poser la question de l'art, c'est comme s'interroger sur la valeur "architecturale" des images ou, plus largement, de la façon dont on peut les utiliser. La question de l'art implique un déplacement de sens. Le haut-fourneau que nous photographions a un usage précis et l'image apporte beaucoup d'informations ; nos livres les donnent même si le projet est un peu naïf car le haut-fourneau n'a pour seule fonction que de produire.

– H. B. : Nous poursuivons cette tradition. Je pense aussi à August Sander et à Eugène Atget. Atget a photographié les lieux avec respect. Il était seul mais aujourd'hui il a sa

représenter une forme de beauté, à l'imaginer ; la photo est à la fois la photo d'un objet et sa métaphore, c'est une esthétique qui informe. Or nos bâtiments ne sont pas ceux que le public considère généralement comme objets esthétiques, à cause de leur aspect provisoire. Ils ne correspondent pas à l'idée que l'on se fait d'une architecture à conserver. On peut regarder nos photos d'un point de vue sentimental, scientifique ou artistique selon que l'on est habitant, architecte, ingénieur, spectateur.

« On peut regarder nos photos d'un point de vue sentimental, scientifique ou artistique selon que l'on est habitant, architecte, ingénieur, spectateur »

– Votre projet a-t-il été compris dès le début ?

– H. B. : Pour mes collègues des écoles de photo, ce n'était pas de l'art. Installer un matériel lourd sur un site qui ne bouge pas afin de créer une image statique était une démarche antimoderne pour des photographes qui recherchaient la mobilité et le reportage.

– B. B. : La perturbation venait du fait que nous n'avons pas montré des images que nous avions composées mais qui étaient déjà composées. Nous avons choisi des objets qu'il était possible de fixer et d'emporter. Notre position, en Europe,

était inconfortable. Notre première exposition a eu lieu dans un musée de peinture. Nous, on regardait Yves Klein, l'art conceptuel. Heureusement, aux Etats-Unis, à la même époque, il y avait Ed Ruscha et d'autres qui partageaient nos préoccupations documentaires.

– On regarde souvent vos "Maisons" comme des variations formelles. Leur fonction sociale est-elle importante ?

– H. B. : Elles ont été construites et habitées par des ouvriers alors que, dans la plupart des sites, l'entreprise en est propriétaire.

– B. B. : Ce facteur est très important. C'était dans les années 1860-1910, après l'industrialisation. Je possède une collection de gravures où on voit les ouvriers concevoir leur maison durant les mois d'hiver et les construire durant les mois d'été. Ils ont décidé des formes que l'on voit à l'extérieur, de la répartition de l'espace à l'intérieur. Aucune n'est identique à l'autre, même si elles sont toutes bon marché et au même endroit. Dans le livre, nous indiquons le lieu, l'année de construction, la rue, le nom du propriétaire, sa profession...

– Votre travail se présente comme des séries typologiques, avec parfois plusieurs photos regroupées sous le même cadre...

– B. B. : La série typologique implique que l'on puisse mettre ensemble des images plus ou moins fortes, en l'occurrence des maisons qui ont plus ou moins de personnalité. Ensemble, elles traduisent le phénomène industriel. Une image peut fonctionner individuellement mais l'industrie appelle le groupe. La personnalité d'une image est chose complexe. Elle provient de l'image elle-même et de l'objet représenté. Les deux choses se confondent dans la vision.

Ci-contre, de haut en bas et de gauche à droite : « Dortmund-Harten, Ruhrgebiet » (1979) ; « Duisburg, 3, Ruhrgebiet » (1976) ; « Dreikirchen, Westerwald » (1990) ; « Rensdorfstrasse, 1, Sachendorf » (1961).

Cette consécration est le fruit d'une bataille – centrale – d'idées. Elle s'est jouée en Allemagne au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les Becher se sont opposés à Otto Steinert (1915-1978), qui était également photographe et théoricien, et qui a forgé la Subjektive Fotografie. Subjectivité contre objectivité. On penserait les premiers mieux armés pour faire définitivement entrer la photographie contemporaine dans le marché de l'art. Erreur. Les Becher ont montré qu'un style documentaire objectif, plus proche de la « vérité » du procédé, pouvait autant, sinon plus, séduire. La liste de leurs œuvres vendues aux enchères est vertigineuse, certaines avoisinant les 200 000 francs, il y a déjà dix ans. Ils sont largement dépassés par deux de leurs élèves, Thomas Struth et Andreas Gursky, qui affichent des pièces qui valent plus d'un million de francs. Le premier dit de Bernd Becher : « Il m'a appris à penser globalement les choses ; quand il citait Atget, Proust ou Flaubert n'étaient pas loin. » Le second sera exposé au Centre Pompidou au printemps 2002.

Il y a, entre les Becher et leurs élèves, comme un changement d'époque : le passage à la couleur, des formats qui enflent et se mesurent en mètres, un sens du spectaculaire. A les écouter, les maîtres ne sont pas amers. Hilla a le sourire et le tempérament généreux. Bernd a le regard qui trahit la mélancolie, la même qui se dégage de leurs photos.

M. G.

– Quel est votre protocole de prise de vue ?

– H. B. : Nous photographions avec une chambre grand format, par temps très ensoleillé, au zénith pour éviter les ombres, le plus proche possible de l'objet, avec un objectif qui ne déforme pas les lignes horizontales et verticales. Nous surplombons parfois l'objet pour mieux voir comment il se pose et s'enracine. Les tirages sont faits par nous.

– Bernd Becher, vous avez formé à l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf des photographes aujourd'hui célèbres par le musée et par le marché. Est-ce une satisfaction ? La consécration d'un style ?

– B. B. : Il est bien que la façon la plus évidente de prendre des photos soit consacrée. Ce n'est pas un point de vue moral, c'est logique.

– Comment réagissez-vous quand vos noms sont associés à leur succès ?

– H. B. : D'une manière générale, nous sommes contents du succès de nos élèves. Nous n'en sommes pas jaloux ! Ils sont un peu nos enfants... Les gens ont aussi besoin de classifications. Mais beaucoup de photographes passés par la classe de Bernd sont encore à des prix abordables !

– L'enseignement vous manque-t-il ?

– B. B. : J'ai pris du recul il y a cinq ans même si je vois fréquemment certains anciens élèves. Ça ne me manque pas. Mais ce n'est qu'aujourd'hui que je prends conscience que l'enseignement m'a énormément préoccupé. Ce n'est pas évident de former des jeunes qui, pour beaucoup, n'auront pas de succès. Finalement, je suis soulagé de ne plus avoir cette préoccupation dans la tête. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

# Peter Zadek et Luc Bondy triomphent aux Rencontres théâtrales de Berlin

La présence des deux metteurs en scène ravive le débat entre anciens et modernes

## BERLIN

de notre envoyée spéciale

Tout peut arriver, même que Christoph Marthaler rate un spectacle. Sa mise en scène de *Comme il vous plaira* relègue Shakespeare au rang des accessoires. Christoph Marthaler se sert de l'intrigue pour embarquer les personnages dans la cale d'un bateau où ils tangent d'un mur à l'autre et tombent brusquement sur le sol, quand ils ne sont pas occupés à dormir sur de mauvais fauteuils ou à chanter des chansons faussement gaies. Le voyage de Shakespeare, en forme de conte de fées, devient ainsi un voyage en mélancolie – terrain sur lequel Christoph Marthaler est imbattable, mais où il joue cette fois à vide, en creux. Et c'est triste de voir s'échouer dans l'ennui un vaisseau théâtral habité par des comédiens remarquables.

Créé en février à Zurich, *Comme il vous plaira* a été présenté quatre soirs au Berliner Ensemble, devant un public très chic (le jour de la première, des voitures de place attendaient devant le théâtre de Brecht) à l'occasion des trente-huitièmes Rencontres théâtrales. Ce fut l'une des rares déceptions du festival qui s'achève le 24 mai, laissant le souvenir de grands moments : *Rosmersholm*, d'Henrik Ibsen, mis en scène par Peter Zadek (*Le Monde* du 19 mai), ou *La Mouette*, de Tchekhov, mise en scène par Luc Bondy, qui a également présenté *Trois versions de la vie*, la nouvelle pièce de Yasmina Reza. Ce fut un triomphe.

Yasmina Reza est énormément jouée en Allemagne, où elle a la

caution de metteurs en scène et de comédiens prestigieux, qui lui est refusée en France. *Trois versions de la vie* n'est pourtant pas une meilleure pièce à Vienne ou Berlin qu'à Paris. Cette histoire de soirée ratée entre amis, vue sous trois angles différents, n'est qu'une petite comédie dans l'air du temps. Mais c'est de l'or pour les comédiens, qui prennent un plaisir fou à amuser le public. Luc Bondy joue sur cette corde, avec un quatuor d'acteurs parfaits. En tête de distribution, on trouve Suzanne Lothar, qui fut une inoubliable Lulu, sous la direction de Peter Zadek. C'est dire...

## BATAILLE DANS LA PRESSE

Luc Bondy et Peter Zadek ont créé leurs spectacles au Burgtheater de Vienne, une institution venue en force aux Rencontres théâtrales, avec quatre spectacles : *Rosmersholm*, *La Mouette*, *Trois versions de la vie*, et *Glaupe und Heimat* de Karl Schönherr, mis en scène par Martin Kusej. L'importance de cette présence viennoise, et les triomphes remportés par Peter Zadek et Luc Bondy ont déclenché une bataille dans la presse, sur le thème des anciens et des modernes : la nouveauté, c'est ce qui vient des anciens (Zadek, soixante-quinze ans, et Bondy, cinquante-deux ans), écrivaient certains, trop contents d'écraser au passage les nouveaux metteurs en scène berlinois, Thomas Ostermeier en tête.

Ce vieux débat masque une autre réalité, dont cette manifestation est le miroir : les grands comédiens des années 1970 et 1980, en particulier ceux de la

Schaubühne du temps de Peter Stein, travaillent aujourd'hui beaucoup à Vienne, où le Burgtheater est devenu le lieu d'excellence du jeu.

Pour le visiteur étranger, la qualité d'interprétation des pièces, aux Rencontres théâtrales berlinoises, est un miracle de (presque) tous les soirs. Il faut dire qu'on y voit les meilleurs acteurs. Mais aussi, les comédiens allemands sont habitués à travailler dans des ensembles – des troupes – où ils sont formés à jouer ensemble précisément, passant d'un rôle à l'autre, d'une pièce à l'autre. Cela donne une unité qui manque souvent aux distributions françaises, où la tradition est différente. Et l'on sent, à Berlin, un amour des acteurs magnifique : tout le monde vous parle d'Angela Winkler dans *Rosmersholm*, même ceux qui ne l'ont pas vue.

Nombreux sont ceux qui essaient en vain d'obtenir des places pour les Rencontres théâtrales. Ils peuvent cependant se mettre devant leur poste de télévision : les représentations sont retransmises en direct. C'est Torsten Mass, le directeur des Rencontres depuis treize ans, qui a lancé cette excellente initiative. C'est lui aussi qui a ouvert la manifestation aux théâtres de langue allemande venus de Suisse et d'Autriche. A l'origine, le festival était l'occasion de présenter à Berlin-Ouest les meilleures productions allemandes. Dans le contexte de la partition de la Ville, et de son isolement au milieu de la RDA, cela avait un sens artistique et politique indéniable.

Avec le temps, les Rencontres théâtrales se sont élargies, mais elles fonctionnent toujours selon le même mode : un jury de critiques voit au cours d'une année plusieurs centaines de représentations, et discute àprement de celles qu'il juge les meilleures. Au final, il reste une dizaine de productions, qui acceptent de venir à Berlin sans être payées. Berlin, c'est la reconnaissance, le prix d'excellence, en sorte.

## AU MILIEU DES SPECTATEURS

Ce peut être aussi un tremplin pour les metteurs en scène les plus jeunes, comme Michael Thalheimer, qui installe les spectateurs autour d'une immense table pour *Das Fest*, d'après le film *Festen*. Il s'agit d'assister en direct au lynchage perpétré à l'occasion d'une fête de famille où sont révélés les secrets impossibles. Les comédiens sont au milieu des spectateurs mais, au fond, cela ne change pas grand-chose : chacun joue son rôle, et le théâtre se perd dans la fausse bonne idée de l'intervention héritée des années 1970.

Pour appréhender le talent de Michael Thalheimer, il aurait fallu voir *Liliom*, de Ferenc Molnár, également présenté à Berlin. Reste que pour leur trente-huitième édition, les Rencontres théâtrales ont été à la hauteur de leur réputation : elles ont suscité l'enthousiasme et le débat. Que deviendront-elles dans les prochaines années ? La question est ouverte depuis que Torsten Mass a annoncé son départ.

Brigitte Salino

## L'ensemble TM+ maîtrise les références de Josquin à Cuniot

**JOSQUIN DES PRÉS : *Vultum tuum deprecabuntur, Tu solus* – GASPARD SANZ : *Instrucción de musica sobre la guitarra española* – ALEXANDROS MARKEAS : *Are You a Man or a Mouse ?* – HENRY PURCELL : *Fantaisies pour violes* – LAURENT CUNIOT : *Ihm, eine Hymne*. Par Anne-Sophie Duprels (mezzo-soprano), Sylvia Marini (soprano), Christian Rivet (guitare), ensemble A Sei Voci, ensemble TM+, Laurent Cuniot (direction). Maison de la musique de Nanterre (92), le 18 mai.**

Pour le dernier concert de sa saison à la Maison de la musique de Nanterre, où il est en résidence depuis 1996, l'ensemble TM+ a vu grand. Du haut de l'affiche, cinq siècles d'histoire musicale nous contemplant...

Judicieusement réunies sous l'enseigne « La mémoire du geste », six œuvres de qualité supérieure confirment que le temps de l'écoute ne saurait se limiter à celui de la partition. Le rayonnement du motet *Vultum tuum deprecabuntur*, de Josquin Des Prés (v. 1440-1521), le plus grand compositeur du XV<sup>e</sup> siècle,

couvre l'intégralité du concert. L'alternance renouvelée d'envols et de plongées, comme le motet à quatre voix de Josquin, l'ouvrage pédagogique de Gaspar Sanz (1640-1710) *Instrucción de musica sobre la guitarra española* multiplie les allers et retours entre expérimentation savante et entraînement populaire. Plus ambigu encore sur le plan esthétique, *Are You a Man or a Mouse ?*, d'Alexandros Markeas (né en 1965), s'inspire de notes de travail de la chorégraphe Pina Bausch telles que : « Je ne peux plus supporter d'entendre jouer si faux / Vouloir devenir un Ligeti / Un exercice pour devenir plus fort ».

## GÉRER BRILLAMMENT L'HÉTÉROGÉNÉITÉ

Il en résulte un *continuum* insolite pour sept instruments jouant à cache-cache avec les références, thème rythmique de l'œuvre (fil conducteur fragmenté) ou expressions connues (dont celle de Ligeti justement). Caractéristique d'un parti d'écriture actuel qui consiste à gérer brillamment l'hétérogénéité, *Are You a Man or a Mouse ?* sonne aussi parfois comme de la musique pointilliste des années 1950 et, compte tenu de son titre, invite à se demander

si c'est du lard ou du cochon ! Point de doute avec les pièces qui suivent.

Le motet de Josquin Des Prés *Tu solus* est d'une perfection absolue, les *Fantaisies pour violes* d'Henry Purcell (1659-1695) – interprétées à deux violoncelles, un violon et un alto – sont d'une fraîcheur inaltérable et le cycle vocal (pour deux solistes féminins, quatuor masculin et ensemble instrumental de sept unités) *Ihm, eine Hymne*, de Laurent Cuniot (créé, comme la pièce de Markeas, lors de l'édition 2001 du festival Présences, de Radio France) revêt l'intensité des plus grandes pages expressionnistes.

Ouvert et refermé sur un poignant solo de guitare, ce polyptyque attaché à la poésie d'Else Lasker-Schüler force l'admiration par son équilibre formel qui rejoint celui d'un concert où tout est maîtrisé. Enfin, presque, car Laurent Cuniot doit assister, les bras croisés de stupefaction, à un inénarrable « bis » de TM+ chantant l'anniversaire de son chef sur un rythme de tango.

Pierre Gervasoni

## INSTANTANÉ

### L'OREILLE HARMONIQUE DE CÉLINE FRISCH

La Cité de la musique, à La Villette, a donc sorti les clavecins historiques de sa collection pour une intégrale des vingt-sept « ordres » des pièces de clavecin et de *L'Art de toucher le clavecin* de François Couperin que se seront partagés les clavecinistes Blandine Verlet, Pierre Hantaï, Violaine Cochard, Aline Zylberajch, Noëlle Spieth, Céline Frisch, Béatrice Martin, Olivier Beaumont, Davitt Moroney et Kenneth Gilbert, dans l'auditorium du Musée et dans la salle d'orgue du Conservatoire.

A Céline Frisch, jeune Marseillaise passée par la Schola Cantorum de Bâle, où elle a été l'élève, entre autres, d'Andreas Staier, échoit l'honneur du XX<sup>e</sup> *Ordre*, dimanche 20 mai, à midi.

Elle joue le Hemsh du musée, un instrument en habits simples, caisse noire soulignée par des filets or, intérieur du couvercle gris en attente d'un somptueux décor peint qui n'est jamais venu, instrument sublime que l'excellente musicienne Aline Zylberajch accapara bien vite, délaissant le grand Ruckers revêtu d'or et de rinceaux délicatement ouvragés placé à côté. Instrument mal accordé, mal harmonisé, ne tenant pas l'accord, la veille, à

17 heures. Et l'on est au Musée de la musique...

Grande, un peu pâle, vêtue de gris, d'allure simple et modeste, Céline Frisch prend place devant le vénérable instrument. Nervosité vite dissipée, elle sculpte le son comme jamais ou presque on n'aura entendu un claveciniste l'oser (Gustav Leonhardt, il y a bien longtemps), et le clavecin se plie à la volonté de l'artiste, resplendissant, projetant des gerbes d'harmoniques d'un métal noble. Frisch sait tout aussi bien croquer un tableautin vif et ironique que prendre son temps, faire respirer le texte avec une grâce nonchalante irrésistible, faite de tension-détente, de ruptures enchaînées, émouvante, fondée sur un rubato que l'on rêve d'entendre sous les doigts des pianistes qui osent Chopin, le « frère » de Couperin.

L'oreille harmonique exceptionnelle de Frisch fait surgir une paradoxale polyphonie harmonique, puisque ces deux notions sont censées s'opposer, qui porte une main droite chantant alors avec la plénitude d'un concert à quatre. En bis, l'« Aria » des *Goldberg*. Bach après Couperin ? Oui et l'on est heureux de vérifier que le « bon goût dans l'exécution » dont parlaient les anciens auteurs n'est pas une notion abstraite et que cette litote désigne un peu plus que cela dont Céline Frisch est la dépositaire.

Alain Lompech

## SORTIR

### PARIS

#### Mestre Ambrosio

Les jeunes saltimbanques brésiliens Mestre Ambrosio se sont appropriés le *forro*, et toutes les musiques de danse du Nordeste, afin de le transformer en énergie pure : tambours et sifflets, flûtes et scansions deviennent les ingrédients d'une musique acoustique qui ressemble étrangement aux boucles électroniques. Exotique, dépayant, dansant, Mestre Ambrosio, originaire de Recife et vivant dans la mégapole de Sao Paulo, vient de publier un album éponyme (Buda Musique/Méloodie), produit par Lenine, un autre acteur de cette nouvelle scène nordestine. Les six musiciens du groupe y jouent des musiques populaires à base d'instruments traditionnels comme le triangle, le sanfona (accordéon) ou le rabeca (violin), auxquels s'ajoutent parfois des lignes de basse électrique et des riffs de guitare électrique. *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Le 23. Tél. : 01-47-00-57-59. 110 F.*

## GUIDE

### FESTIVALS CINÉMA

#### Quinzaine des réalisateurs

Tous les longs et courts métrages de la 33<sup>e</sup> édition de la Quinzaine des réalisateurs du 54<sup>e</sup> Festival de Cannes. *Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Les Halles. Du 23 au 29 mai. De 14 heures à 21 heures. Tél. : 01-44-76-62-00 ; 01-44-76-63-33 (samedi et dimanche). De 20 F à 30 F.*

**Les Années pop : cinéma et politique**  
Des documentaires et des fictions réalisés entre 1956 et 1970 : *Moi, un Noir* (Jean Rouch, 1958) ; *Le Joli Mai* (Chris Marker et Pierre Lhomme, 1962) ; *Nanette un jour* (Bernard Cuau, 1962) ; *Prima della rivoluzione* (Bernardo Bertolucci, 1964) ; *Les Sans-Espoir* (Miklos Jancso, 1965) ; *Trotsky* (Jacques Kébedian, 1967) ; *Classe de lutte* (Groupe Medvedkine, 1968) ; *Black Panthers* (Agnès Varda, 1968) ; *Le fond de l'air est rouge* (Chris Marker, 1970-1993, nouvelle version)...

**Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Du 23 mai au 18 juin ; séances à 12 h 30, 17 heures et 20 heures. Tél. : 01-44-78-44-49. 20 F et 27 F.**

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

#### La Mère confidente

de Marivaux, mise en scène de Sandrine Anghade, avec Claire Vernet, Claudie Guillot, Alexandre Pavloff, Christian Gonon, Guillaume Gallienne et Emilie Lafarge.

*Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Saint-Sulpice, Sévres-Babylone. Les vendredis 18 et samedi 19, à 20 heures ; le dimanche 20, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. De 60 F à 160 F. Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.*

#### Naissances et chaos

de Roland Fichet, Lev Rubinstein et Jon Fosse, mise en scène de Robert Cantarella, Annie Lucas et Renaud Herbin, avec Angélique Clairand, Renaud Herbin, Olivier Husenet, Valérie Lang, Monique Lucas, Julika Mayer, Laurent Meininger, Mathieu Montanier, Karim Qayouh, Delphine Simon et Charlie Windschmidt. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 18 mai. Du mercredi au vendredi, le mardi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 19 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F. Jusqu'au 2 juin.*

#### 1962

de Mohamed Kacimi, mise en scène de Valérie Grail, avec Valérie Grail, Jean-Benoît Terral et Rachid Guerbas (musicien).

*Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 3 juin.*

#### L'Ane et le Ruisseau

d'Alfred de Musset, mise en scène de Nicolas Lormeau, avec Florence Viala, Denis Podalydès, Françoise Gillard et Laurent Natrela.

*Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Palais-Royal, Louvre. Du mercredi 16 au dimanche 20, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 50 F à 85 F. Jusqu'au 24 juin.*

**Renaud Gagneux (carillon)**  
Transcriptions des clavecinistes français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Improvisations sur des airs traditionnels, créations d'œuvres de compositeurs contemporains. *Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Louvre. 13 h 30, les 23 et 30. Entrée libre.*

**Alfred Brendel (piano)**  
Œuvres de Mozart, Beethoven et Haydn. *Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 20 heu-*

### LYON

Les enfants du quartier de la Duchère, à Lyon, sont à la fête pour le 8<sup>e</sup> **Printemps du festival des enfants** piloté par le chorégraphe Michel Hallet-Eghayan et sa compagnie. Suite aux différents ateliers de sensibilisation menés dans les écoles maternelles, primaires et les collèges avec 1 500 élèves, cette manifestation rassemble les spectacles conçus par les enfants (chaque matin dans le studio des Echappées belles), sur le thème de travail actuel du chorégraphe : les portes d'Orient et d'Occident, les mythes d'Eros et Psyché. Des représentations de la nouvelle pièce de la Compagnie Hallet-Eghayan, intitulée *Le Secret de la clef*, ponctuent ces semaines de réjouissances (les 21, 22, 28, 29, 30 et 31 mai). Des projections de films, des expositions, des soirées mêlant conteurs et danseurs accompagnent également ce parcours chorégraphique inhabituel.

*Les Echappées belles, 65-73, rue du Bourbonnais, Lyon (Rhône). Jusqu'au 31 mai. Tél. : 04-78-64-84-98. De 15 F à 30 F.*

*res, le 23. Tél. : 01-40-28-28-40. De 100 F à 460 F.*

**Davitt Moroney (clavecin, déclamation).**  
Couperin : *Œuvre pour clavecin, 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> « ordres », L'Art de toucher le clavecin.*

*Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 17 heures, le 24. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio-France**  
Burgan : *Le Lac, création*. Messiaen : *Turangallia-Symphonie*. Véronique Gens (soprano), Florent Boffard (piano), Valérie Hartmann-Claverie (ondes Martenot), Eliahu Inbal (direction).

*Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. 20 heures, le 25. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.*

**Etudiants du conservatoire supérieur de Lyon**  
Couperin : *Œuvre pour clavecin, 3<sup>e</sup> « ordre », Sonates n<sup>os</sup> 3, 4, 8. Françoise Lengellé (clavecin), Yves Reichsteiner (direction).*

*Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 17 heures, le 26. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.*

**Thierry Madriot et Emmanuel Petit**  
*Montreuil (Seine-Saint-Denis). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-42-87-25-91. 40 F.*

**Thomas Dalle**  
*L'Olympic-café LMP, 20, rue Léon, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-Rouge. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-42-52-42-63. 40 F.*

**Batata y su Rumba palenquera (Colombie)**  
Suresnes (92), Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. Le 23 mai, 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. De 90 F à 150 F.

**Sinsemilia, Root'ssecours, Bill Deraine, Mig**  
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23. Tél. : 01-42-08-60-00. 143 F.

**Emergenza Festival**  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet-Eau. 21 heures, du 23 au 27. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

**Simon Hantaï**  
Galerie Jean Fournier, 22, rue du Bac, Paris-7<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-97-44-00. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 juin.

**Bernard Boutet de Monvel (1881-1949)**  
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna, bus : 63, 72, 94. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi et fêtes. Jusqu'au 30 juin. Entrée libre.

**Marc Couturier**  
Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-Dorée, bus : 46, PC. Tél. : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juillet. 30 F et dimanche 20 F ; gratuit le 1<sup>er</sup> dimanche du mois et pour les - de 18 ans.

**Richard Long**  
Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 mai.

**Pompéi, nature, sciences et techniques**  
Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Champs-Élysées-Clemenceau, Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-56-43-20-21. De 9 h 30 à 18 heures ; dimanche et fêtes de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 22 juillet. 37 F, supplément planétarium : 20 F. 24 F.

**Régions**  
**Alice Underground**  
d'après Lewis Carroll, mise en scène de Cyril Teste. *Dijon (Côte-d'Or). Usine, 37, rue de Longvic. 15 heures, le 24 ; 20 heures, le 25 ; 15 heures et 19 h 30, le 26. Tél. : 03-80-66-70-49. 60 F et 80 F.*

**Le Parlement de musique**  
Œuvres de Bach. Martin Gester (direction). *Fontevraud (Maine-et-Loire). Abbaye royale. 17 heures, le 24. Tél. : 02-41-51-73-52. 100 F.*

**Le Salon de musique**  
Musiciens de Turquie, d'Inde, d'Espagne, de Roumanie et de France. *Sens (Yonne). Le Théâtre. Le 23 mai, 21 heures. Tél. : 01-43-38-76-65.*



# La vie difficile du maire de New York

Le « New York Post » raconte comment Rudy Giuliani, atteint d'un cancer de la prostate, est confiné dans une chambre, sans salle de bains, par son épouse, avec laquelle il est en instance de divorce

SI VOUS AVEZ aimé la vie privée de Bill Clinton, vous allez adorer celle de Rudy Giuliani. Le divorce très public du maire de New York fait en ce moment les délices des chroniqueurs et tabloïds de la ville, qui se vautrent dans les détails de la délicate cohabitation de deux époux à couteaux tirés, le mari qui poursuit sa femme pour « traitements cruels et inhumains » et la femme qui demande à la justice d'interdire l'accès de leur résidence à la maîtresse de son mari.

L'énergique maire républicain, champion de la lutte contre la criminalité, est donc, raconte le *New York Post* de Rupert Murdoch, confiné par sa femme, Donna Hanover, alias « Cruella DeHanover », dans une chambre d'appoint sans salle de bains de Gracie Mansion, la résidence officielle du maire de New York, sur l'East River, tandis qu'elle en occupe les appartements privés avec leurs deux enfants.

M. Giuliani, dont le deuxième et dernier mandat expire en novembre, suit un traitement pour un cancer de la prostate découvert l'an dernier ; d'après ses amis, ce traitement « le fait vomir jusqu'à huit fois par nuit et il en est réduit à nettoyer lui-même après s'être entraîné au fond du couloir vers un cabinet de toilette qui n'a ni baignoire ni douche ».

Rudy Giuliani ne peut même pas compter sur la sollicitude de sa nouvelle compagne, Judith Nathan, interdite de séjour à Gracie Mansion jusqu'à ce que le divorce soit prononcé. En guise

d'encouragements, l'épouse légitime « réveille le maire à 5 heures du matin en utilisant les installations de gymnastique au-dessus de sa chambre ».

Le juge chargé d'examiner la procédure de divorce ayant levé l'ordre de confidentialité que M. Giuliani avait tenté d'imposer au procès, tous les coups sont permis. La palme revient, de ce point de vue, à l'avocat du maire, Raoul Felder, grand spécialiste des divorces de stars, qui a accusé M<sup>me</sup> Hanover de « couiner comme un cochon attaché à un pieu ». Non contente d'avoir voté pour quelqu'un d'autre en 1997 et de s'être délestée du nom de Giuliani, Donna Hanover est, dit-il, « une mère sans cœur » qui utilise

ce divorce pour promouvoir sa carrière de présentatrice à la télévision et que le prochain maire de New York devra sortir de là « enchaînée aux lustres » lorsqu'il voudra emménager.

## VIE SEXUELLE

Soucieux de combler quelques lacunes pour des administrés aguerris par une tradition de divorces houleux grâce à Woody Allen, Mia Farrow, Donald et Ivana Trump, M<sup>e</sup> Raoul Felder a jugé utile d'enrichir le débat d'un certain nombre de précisions sur la vie sexuelle de leur maire. Les New-Yorkais savent donc désormais que son traitement anticancéreux le rend provisoirement impuissant, que le Viagra est



contre-indiqué dans son cas et que les relations de Rudy Giuliani et de Judith Nathan sont donc, depuis un an, purement platon-

ques. Le tout a été révélé avec la bénédiction du maire, qui affirme faire la œuvre d'éducation en matière de santé publique.

Malheureusement pour lui, la blonde « Cruella DeHanover », à laquelle on ne connaît aucune infidélité, platonique ou pas, a choisi de se taire, se plaçant du coup dans le camp de la dignité de la mère de famille traînée dans la boue. Interpellé par les journalistes au cours d'un déplacement professionnel, M. Giuliani a admis que son avocat avait un peu dérapé. Mais les coupables, a-t-il conclu, rassurant, sont les médias, qui auraient dû s'abstenir de reproduire ses propos.

Sylvie Kauffmann

## DANS LA PRESSE

### WASHINGTON POST

■ La popularité de « Loft Story » a secoué la nation française. N'est-ce pas simplement l'histoire d'une chaîne privée montante qui cherche à trouver un créneau sur le marché des jeunes, comme Fox aux Etats-Unis, face à une TF1 grisonnante ? (...) Les classes bavardes françaises déclenchent leur artillerie intellectuelle découvrant avec horreur que la France n'est pas toujours l'exception culturelle dont ils sont fiers.

### LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ C'est un peu tourner en rond que de proposer le contournement d'une procédure bloquée par

une procédure sans issue (...). Nul doute que la Chiraque tirera argument de la signature de la proposition Montebourg par des députés de gauche seulement, pour dénoncer à grands cris un coup tordu politicien en vue de la présidentielle (...). En l'état, la première sanction souhaitable du maire de Paris ne peut être que politique, donc électorale.

### RTL

Alain Duhamel

■ La gauche en général et Lionel Jospin en particulier n'ont aucune envie de transformer la campagne électorale en règlement de comptes judiciaires. Les dirigeants de gauche sont conscients du fait que les accusations contre Jacques Chirac constituent un gros handi-

cap pour le chef de l'Etat. Ils font le pari que la presse continuera à les entretenir. Pour leur part, ils mettront l'accent sur leur engagement à renoncer à tout privilège de juridiction si leur candidat est élu. Arnaud Montebourg veut traduire Jacques Chirac devant la Haute Cour. Les autres socialistes veulent au contraire pousser le chef de l'Etat vers les juridictions ordinaires.

### FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ L'hostilité de Matignon à l'initiative d'Arnaud Montebourg est tout à fait explicable. La mise en route d'une telle procédure, condamnée à l'échec, apparaîtrait pour le premier ministre comme une manœuvre (...). Ce sont les

Français qui trancheront cette affaire dans la seule utilité de démontrer l'urgence d'une réforme du statut présidentiel en matière pénale.

### L'HUMANITÉ

Jean-Paul Piérot

■ Rarement un débat parlementaire aura été à ce point placé sous la surveillance de l'opinion publique comme celui qui s'engage sur la loi dite de modernisation sociale (...). Il apparaîtrait incompréhensible que le projet de loi ne soit pas substantiellement amélioré. Une majorité des Français sont favorables à l'adoption de dispositions légales permettant d'annuler purement et simplement les licenciements collectifs dans les entreprises bénéficiaires ?

## EN VUE

■ Des instruments de musique ont été brûlés en place publique par les talibans de Taloqan en Afghanistan.

■ Lundi 14 mai, un chauffeur new-yorkais rapportait au violoncelliste Lynn Harrel le stradivarius qu'il avait oublié dans son taxi.

■ La Cour suprême du Canada autorise l'université Trinity Western, qui proscrit les homosexuels, à former des professeurs d'écoles publiques : « Rien ne prouve que les futurs diplômés pratiqueront eux-mêmes une telle discrimination. »

■ « C'est une violation des droits de l'homme ! », s'insurgent les policiers de la ville balnéaire d'Antalya en Turquie contre la décision de Mehmet Yazici, directeur de la sûreté, qui, après leur avoir interdit de fréquenter les bars et les boîtes de nuit, les autorise à se « détendre uniquement dans les institutions sociales de la police ».

■ Annemie Neyts, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Belgique, a protesté contre un album obscène des aventures de Tintin, circulant à Bangkok sous le manteau : « Nous ne pouvons tolérer qu'un de nos héros des plus célèbres soit exploité d'une telle façon. »

■ Sylvia Brustad, ministre norvégienne entartée, porte plainte : « Ce genre d'action fait davantage rire les personnes qui en sont à l'origine que leurs victimes », explique Marianne Aasen Agdestein, sa conseillère politique.

■ « Il écumait de rage », dénonce Graig Evans, fermier du pays de Galles, qui, après avoir lancé un œuf sur John Prescott, vice-premier ministre britannique au physique très massif, ancien boxeur réputé pour son caractère sanguin, a reçu un crochet du gauche en retour.

■ La société de marketing sur Internet Panlogic annonce que, depuis l'ouverture du site, jeudi 17 mai, 140 000 visiteurs britanniques ont joué sans risque à « Pan sur le député ».

■ Une sculpture de l'artiste italien Maurizio Cattelan intitulée *La Neuvième Heure*, représentant le pape Jean Paul II en cire couché sur le sol, sa crose à la main, écrasé par une météorite, entouré de verre brisé, a atteint près d'1 million de dollars, jeudi 17 mai, chez Christie's à New York.

■ « Elle pourra bientôt reprendre une vie normale », diagnostiquaient, vendredi 18 mai, les médecins de l'hôpital Saint-François de Nuoro en Italie, au chevet d'une aveugle qui s'était jetée par la fenêtre après la mort de son chien.

Géraldine Faes

Christian Colombani

## SUR LA TOILE

### SALAIRE À VIE

■ L'ex-PDG de l'épicerie en ligne Webvan percevra 375 000 dollars par an (soit plus de 200 000 francs par mois) de son ancien employeur jusqu'à la fin de ses jours. Pour le débaucher d'Andersen Consulting, le site s'était engagé à lui verser 50 % de son salaire de base et de ses gratifications, et ce jusqu'à sa mort, s'il partait après le 30 juin 2000. Webvan s'est aussi engagé à verser l'argent à son épouse en cas de décès de l'ex-PDG.

### MÈRES DE FAMILLE

■ Près de la moitié des Françaises connectées à Internet (48,3%) sont mères de famille, tandis que la Grande-Bretagne (61,5%) et les Etats-Unis (52,5%) comptabilisent le plus fort taux de mères connectées, selon une étude de l'institut NetValue. Vient ensuite l'Espagne, avec 34 % de mères connectées, et l'Allemagne, avec 30,1 %. Les mères anglaises détiennent le plus fort taux de clics sur les publicités, les mères françaises s'adonnent davantage au courrier électronique, les mères allemandes sont les championnes en nombre de jours de consultation (9,4 jours par utilisatrice) et les mères espagnoles en temps de navigation (session de 22,6 minutes par utilisatrice).

POUR PROLONGER la vie de trois documentaires de 90 minutes diffusés en avril dernier sur Arte, le producteur Artline Films a confié à l'agence Mondo Rondo la création d'un site expérimental. A partir des images et des sons d'« Au chœur du sacré », trilogie télévisuelle consacrée aux musiques religieuses chrétienne orthodoxe, musulmane et juive, les concepteurs du projet se sont d'abord interrogés « sur ce qu'Internet pouvait apporter à un documentaire ». Pour Philip Clark, le directeur de Mondo Rondo, « l'objectif était de proposer une approche différente du sujet à partir d'une matière identique. Chaque film traitant d'une religion, nous avons adopté une démarche inverse, et choisi de montrer les convergences et les points d'intersection existant entre les trois grandes religions ».

Cette réflexion a orienté les choix graphiques et techniques des concepteurs : « Il fallait imaginer un mode de navigation totalement fluide, pour passer d'un univers à l'autre sans briser l'envoûte-



ment suscité par les chants, toujours présents.

Un fondu enchaîné d'images panoramiques encadrées de bandes noires invite le visiteur à une promenade musicale, poétique et mystique. Derviches tourneurs à Istanbul, chœurs masculins à Athè-

www.artlinefilms.tv

A la recherche des convergences entre les musiques sacrées chrétienne orthodoxe, juive et musulmane

Sous son apparente sobriété, « Au chœur du sacré » est un projet complexe : il a fallu produire 30 extraits musicaux et près de 400 clips d'animation, dotés de liens pour ne pas donner le sentiment d'une lecture linéaire. Présenté comme une « exploration des extensions numériques possibles d'un documentaire », le site reçoit environ 200 visiteurs par jour. Après l'avoir découvert, plusieurs chaînes de télévision étrangères ont contacté Artline Films pour acheter l'un des documentaires. M. Clark a donc décidé de prolonger l'expérience : « Le projet a désormais sa vie propre. Comme il n'existe pratiquement aucun site de qualité sur les musiques sacrées, nous allons enrichir le nôtre avec un lexique et une bibliographie. » Poursuivant sa recherche de convergences, Mondo Rondo a organisé un débat entre les trois réalisateurs des documentaires, qui ne s'étaient jamais rencontrés, et a mis en ligne un compte rendu filmé.

nes, chorale dans une synagogue d'Anvers, prière des talibés sénégalais de Touba... L'homogénéité des scènes et des sons est mise en valeur pour abolir les différences. Des textes et fiches techniques sur les films, les réalisateurs et les partitions apparaissent à la demande.

## Pur plaisir

par Luc Rosenzweig

NOUS NOUS FÉLICITONS, finalement, d'avoir résisté à la tentation qui nous mit à deux doigts, ces dernières semaines, de régler le sort de notre récepteur au kalachnikov, pendant la diffusion d'une émission dont tout le monde parle. Outre que cela aurait rendu problématique l'accomplissement de la tâche grâce à laquelle nous nous maintenons, avec notre famille, au-delà du seuil de pauvreté, un tel acte nous aurait privés de ce *Pique-nique chez Osiris*, téléfilm en deux parties de Nina Companeez.

Lundi soir, c'était le premier épisode et, après un bref débat interne, où une autre part de nous-même nous tirait par la manche vers *Les Vieux de la vieille* sur France 3, nous nous installâmes devant cette nouvelle livraison d'une scénariste, puis auteur de fiction filmée française de bonne réputation. Le résumé de l'action de ce téléfilm traînant dans

toutes les revues de programmes de télévision, y compris celle, excellente, livrée chaque semaine avec ce journal, cela nous dispense de raconter dans le détail une histoire romanesque sur fond de voyage en Egypte de trois femmes de la bourgeoisie française du début du siècle précédent. Ce n'est pas une adaptation d'une œuvre classique archiconnue, comme le sont la plupart des téléfilms populaires en costume, mais un scénario original, nourri de littérature de l'époque, où l'on retrouve aussi bien Paul Bourget que Marcel Proust, sans oublier ceux qui, comme Pierre Loti, avaient lancé la mode orientaliste. Sur fond d'affaire Dreyfus, de déchirements internes à la bourgeoisie française entre les réactionnaires et les libéraux, Companeez nous tricote l'histoire de trois femmes, la mère, la fille et la tante, qui vont trouver le chemin de leur émancipation quelque

part entre Le Caire et Héliopolis. Cet hymne fougueux à la liberté féminine n'empêche pas quelques scènes de comédie stigmatisant des travers du beau sexe que n'aurait pas reniés Sacha Guitry.

Pour le reste, c'est de la belle ouvrage, du cousu main, Companeez faisant du cinéma comme les corsetières des quartiers chics confectionnent les dessous des dames de la haute. Un léger regret pourtant : fallait-il vraiment que l'héroïne fasse réellement mourir son père, interprété par Jean-Pierre Cassel, en lui annonçant de manière provocante sa liaison avec un journaliste juif ? N'eût-il pas été plus adéquat, dans le ton du film, que le sentiment de sa responsabilité lui fut instillé par le discours familial ? L'autre regret est que cette œuvre n'ait pas pu être tournée en Egypte même, mais au Maroc. Le Nil manque cruellement. N'empêche, demain, nous serons à notre poste !

## Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances :

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

En France métropolitaine uniquement. Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60446 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

101MQVAC

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. La non-exécution des décisions pénales. LCI  
 22.00 Nulle part ailleurs. Forum  
 23.00 Erythrée, la paix enfin ? Forum

## MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. LCI  
 19.00 Nulle part ailleurs. Canal +  
 19.00 Archimède. Les tortues marines. Après l'arrêt de Tchernobyl. Voler à Mach 5. Un nombril plein de promesses. Portrait : Eye of Science, la science en photos. Arte  
 19.30 et 0.50 Rive droite, rive gauche. Paris Première  
 20.50 Voleurs à 15 ans. A la Défense, batailles rangées entre bandes rivales. A Paris, pillage des horodateurs. Aux Deux-Alpes, magasins de sport dévalisés. Viols collectifs, appelés « tournantes ». M 6  
 21.00 Le gai savoir. Les best-sellers. Invités : Didier Van Cauwelaert ; Eliette Abécassis ; François Cérésa ; Yann Appery ; Pascale Clark ; Antoine Audouard. Paris Première  
 21.05 Temps présent. Fric, Afrique et sida. TV 5  
 22.15 Ça se discute. Comment vivent les adultes autistes ? TV 5  
 23.10 Ciel mon mardi ! TF 1

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Le Golfe sous surveillance. Arte

## Le Monde

## TELEVISION

## La Cinquième

**14.35 Un été au pays.** France - Algérie regards croisés. *Un été au pays* est un documentaire réalisé par Malek Bensmail, celui-là même qui réalisa *Boudiaf, un espoir assassiné*. Ici, le réalisateur accompagne une famille algérienne désirant renouer avec le pays et, par là même, retrouver ses racines. A l'arrivée, le choc est rude. La maison de vacances que le père a entrepris de faire construire n'est toujours pas finie. Et cela fait déjà vingt ans que

- 20.25 Notre siècle. Churchill et son état-major. La Chaîne Histoire  
 20.45 La Vie en face. Geneviève de Gaulle Anthoinz ou l'engagement. Arte  
 21.00 La France. François Mitterrand, le roman du pouvoir. Histoire  
 21.00 La Collection David Oistrakh. [3/3]. Concerto de Tchaïkovski. Muzzik  
 21.30 Notre siècle. [1<sup>er</sup> volet]. Corée, la guerre oubliée. La Chaîne Histoire  
 21.35 La Légende de l'Eldorado. Planète  
 21.50 Renaissance. L'éclatante pureté du passé. Odyssee  
 22.05 Mitterrand vu par... François Dalle. Histoire  
 22.20 Les Mystères de la Bible. La reine Esther. La Chaîne Histoire  
 22.25 Une rivière au bout du monde. Planète  
 22.50 Vie et mise à mort de A. J. Bannister. Planète  
 22.55 Comedia. Rue du Conservatoire. Arte  
 23.05 Biographie. Al Capone, Scarface. La Chaîne Histoire  
 23.30 Sur la route avec Ray Brown. Entre les lignes. Muzzik  
 23.50 Georges Brassens. Odyssee

## SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Basket. Pro A. Quart de finale retour : Chalon-Sur-Saône - Pau-Orthez. Pathé Sport  
 21.00 Boxe. Poids super-plume : Pedro Octavio Miranda (Esp.) - Pablo Osuna (Col.). Eurosport

## DANSE

- 21.55 Comedia. Körper. Chorégraphie de Sasha Waltz. Arte

## MUSIQUE

- 19.50 La Garde républicaine. Par l'Orchestre de la garde républicaine, dir. lieutenant-colonel François Boulanger. Mezzo  
 22.00 Musique pour San Rocco. Par le Gabrieli Consort, dir. Paul McCreesh. Mezzo  
 22.30 The Joshua Redman Quartet. Lors du Festival international de jazz, en 1995. Muzzik  
 23.15 Orphée aux enfers. Opéra d'Offenbach. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Monnaie, dir. Patrick Davin. Mezzo

## TÉLÉFILMS

- 20.50 Un pique-nique chez Osiris. Nina Companeez. [2/2]. France 2  
 22.50 Un étranger dans la maison. Farhad Mann. O. M 6  
 0.10 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Michel Favart [2/4]. Arte

## SÉRIES

- 20.20 Friends. Celui qui était le pire témoin du monde O. Celui qui avait un livre à la bibliothèque (v.o.) O. Celui qui n'aimait pas les chiens (v.o.) O. RTL 9  
 20.45 Invasion planète Terre. Vengeance O. 13<sup>ème</sup> RUE  
 20.50 Ally McBeal. The ex-Files (v.o.). Téva  
 21.50 That 70's Show. La guerre des barbecues (v.o.) O. Canal Jimmy

## Ciné Classics

**22.10 Anna Karénine** ■■■■  
 En 1935, avec le luxe de décors et de costumes propre à la MGM, Clarence Brown met en scène Anna Karénine, chef-d'œuvre de Tolstoï. Greta Garbo, qui dès 1927 avait interprété ce rôle, dans *Love* d'Edmund Goulding, va réinterpréter Anna Karénine. La voix grave toujours teintée d'accent suédois accentue la magie. Garbo sourit, rêve, aime, manifeste sa passion, transgresse l'ordre de son milieu, souffre et meurt. Splendide.

## FILMS

- 16.00 L'Été de Kikujiro ■■■■  
 Takeshi Kitano (Japon, 1999, 120 min) O. Canal +  
 16.30 Femmes ■■■  
 George Cukor (Etats-Unis, 1939, 130 min). TCM  
 18.15 Le Mystère Picasso ■■■  
 Henri-Georges Clouzot (France, 1956, 105 min). TV 5  
 18.20 La messe est finie ■■■  
 Nanni Moretti (Italie, 1985, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 1  
 18.50 Un homme et une femme ■■■  
 Claude Lelouch (France, 1966, 100 min) O. Ciné Cinémas 2  
 19.05 Le Souffle de la tempête ■■■  
 Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1978, v.o., 115 min) O. Cinétoile  
 20.30 Mission ■■■  
 Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1986, 125 min) O. Ciné Cinémas 2  
 20.30 Le Plus Grand Cirque du monde ■■■  
 Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, 135 min) O. Ciné Cinémas 1  
 20.40 Belle maman ■■■  
 Gabriel Aghion (France, 1999, 105 min) O. TSR



- 22.10 Anna Karénine ■■■■  
 Clarence Brown. Avec Greta Garbo, Fredric March (Etats-Unis, 1935, v.o., 95 min) O. Ciné Classics  
 22.20 L'Anguille ■■■  
 Shohei Imamura, Daisuke Tengan et Motofumi Tomikawa (Japon, 1997, 115 min) O. Cinéstar 1  
 22.30 Possession ■■■  
 Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) O. Paris Première  
 23.25 Guépier pour trois abeilles ■■■  
 Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1966, 130 min) O. Cinétoile  
 23.45 Convoi vers la Russie ■■■  
 Lloyd Bacon, Byron Haskin et Raoul Walsh (EU, 1943, v.o., 130 min) O. Ciné Classics  
 0.10 Le Mors aux dents ■■■  
 Burt Kennedy (Etats-Unis, 1965, 90 min). TCM

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. La non-exécution des décisions pénales. LCI  
 21.00 Où en est la lutte anti-Mafia ? Forum  
 22.05 Quel public pour le documentaire ? Forum  
 23.05 Le Rêve de la robotique. Forum

## MAGAZINES

- 13.05 Temps présent. Fric, Afrique et sida. TV 5  
 13.55 C'est mon choix. France 3  
 14.15 Envoyspécial. La brigade des mineurs. Les années après. TV 5  
 16.00 Saga-Cités. Poïce, j'écoute... France 3  
 17.00 Les Lumières du music-hall. Paris Première  
 17.10 et 0.10 LCA, La Culture Aussi. Invités : Jean Bernard ; Maryse Wolinski ; Tsilia Chelton. LCI  
 17.20 CD' aujourd'hui. Olivier Gann. France 2  
 17.25 Premier rendez-vous. France 2  
 18.15 Union libre. Invité : Franck Dubosc. TV 5  
 18.30 L'Invité de PLS. Henri Emmanuelli. LCI  
 19.00 Nulle part ailleurs. Loft Story. Invités : Renaud Muselier ; Yann Galut. Canal +  
 19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Paris Première  
 19.50 et 20.40, 22.40 L'Invité de l'Economie. Louis Gallois. LCI  
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Femmes du Hezbollah. Arte  
 20.55 Des racines et des ailes. Pompéi : le renouveau. Passions andalouses. L'Iran lève le voile. France 3  
 21.05 Strip-tease spécial. Les larmes de Ludovic ou le concerto imposé. TV 5  
 22.35 Ça se discute. L'insoumission. France 2  
 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Chronique d'une renaissance : La Musée national des arts asiatiques - Guimet. France 3  
 0.15 Ciné-Cinécourts. La mer. CinéCinémas  
 0.15 Le Club. Bernard Fresson. Monte-Carlo TMC  
 0.30 La Route. Invités : Louis Chédid et Christophe. Canal Jimmy

## DOCUMENTAIRES

- 18.05 Le Monde des animaux. [7/24]. Animaux rescapés. La Cinquième

## Le Monde

## TELEVISION

## Arte

**20.45 Les Mercredis de l'Histoire** Alexandre Adler propose ce soir un documentaire du Libanais Maher Abi-Samra, *Femmes du Hezbollah*. Les femmes qu'il a rencontrées expliquent leur adhésion au « parti de Dieu » quand celui-ci a comblé le vide social et politique dans lequel était leur communauté. Elles expriment aussi la misère immense et l'insupportable frustration des chiïtes sud-libanais, ballottés d'exode en exode.

- 18.20 Paul Aussaresses « Algérie, c'était la guerre » [1 et 2/2]. 1940-1956 : un soldat de l'ombre. 1957 : la bataille d'Alger. Histoire  
 19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde. [3/3]. Football en Angleterre - Sepak Takraw en Malaisie. Arte  
 19.40 L'Homme technologique. [3/8]. Les marches du progrès. Planète  
 20.00 Régions de France. La Bretagne. Voyage  
 20.05 The Awful Truth. [6<sup>e</sup> volet]. Canal Jimmy  
 20.15 Les Fleuves de sable. Odyssee  
 20.25 Reportage. Le Combat du père Shay. Arte  
 20.30 Portraits de la musique jamaïcaine. Planète  
 20.35 Les Grandes Batailles. L'Invincible Armada. La Chaîne Histoire  
 20.50 Un port, des marins et la mer. [3/6]. Saint-Cyprien. Odyssee  
 21.00 Le XX<sup>e</sup> siècle. L'Espoir pour mémoire. [2/3]. Terre des hommes. Histoire  
 21.25 Les Mystères de l'Histoire. Alerte aux requins 1916. La Chaîne Histoire  
 21.25 L'Inde fantôme, réflexions sur un voyage. [4/7]. Planète  
 21.40 Musica. Un Viennois à Hollywood. Les aventures du compositeur Erich Wolfgang Korngold. Arte  
 21.50 Peuples de la forêt. La forêt des poètes (Landes). Odyssee  
 22.00 Cubanismo. La salsa. Mezzo  
 22.00 Les Présidents américains et la Télévision. [1/2]. Histoire  
 22.20 Qui a tué le juge Falcone ? Planète  
 23.00 Biographie. Arthur, vie et légendes d'un roi. La Chaîne Histoire  
 23.10 Profil. Les Chemins de Don Quichotte. Arte  
 0.20 La Lucarne. De sable et de vent. Arte  
 0.50 Cannes 2001. Cannes confidential. Canal +

## SPORTS EN DIRECT

- 15.30 Cyclisme. Tour d'Italie (4<sup>e</sup> étape) : Potenza - Montevegino - Mercogliano (172 km). Eurosport  
 20.45 Football. Ligue des champions (finale) : Bayern Munich (All.) - FC Valence (Esp.). TSR-TF 1  
 2.05 Basket-ball NBA. Finale de la Conférence Est : Premier match : Philadelphia Sixers - Milwaukee Bucks. Canal +

## DANSE

- 20.30 Les Chaises. Chorégraphie de Maurice Béjart. Avec Marcia Haydée, John Neumeier. Musique de Wagner. Texte d'Eugène Ionesco. Muzzik

## France 2

**20.55 Objectif bac** Ce téléfilm réalisé par Patrick Volson tombe à pic, au moment où les élèves de terminale révisent leur bac. Vif et léger, il raconte les dernières semaines de scolarité d'une classe de terminale d'un lycée du Mans. Clémentine Célerié interprète avec beaucoup de crédibilité une prof de philo passionnée, et les jeunes qui l'entourent sont épantés, notamment Arthur Jugnot, fils de son père.

## MERCREDI 23 MAI

## FILMS

- 21.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie d'Erik Bruhn. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet national du Canada. Avec Erik Bruhn (le prince), Lois Smith (la reine des cygnes), Olga Makcheeva (la reine-mère). Par l'Orchestre, dir. George Crum. Muzzik  
 23.45 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Karine Saporta. Musique de Tchaïkovski. Par la Compagnie ballet plus. Mezzo  
 19.45 Haendel avec Olivier Baumont. Concert enregistré à Gouvix, Calvados, le 23 mai 1997. *Prélude et Chaconne* en ré mineur ; *Suite n° 1* en la majeur ; *Suite n° 4* en ré mineur ; *Chaconne* en sol majeur, de Haendel. Muzzik  
 21.00 Classic Archive. Avec Yvonne Lefebvre, piano ; Vlado Perlemuter, piano. Mezzo  
 22.50 Horace Silver Quintet. Concert enregistré piazza del Popolo, à Orvieto, en Italie. *Ad J Instrument* ; *Barbara* ; *In Pursuit of the 27th* et *Song for my Father*. Muzzik  
 22.55 Carlos Montoya joue du flamenco. Mezzo  
 17.45 Deux femmes à Paris. Carole Huppert. Festival  
 20.45 La Jeune Fille et le Milliardaire. Lorenzo Doumani. TF 6  
 20.50 Grosse bêtise. Olivier Péray O. M 6  
 20.55 Objectif bac. Patrick Volson. France 2  
 22.15 Le Mari de l'ambassadeur. François Velle. [2/7]. TV 5  
 22.30 Enlevée. Jerry Jameson. RTL 9  
 22.30 Raz de marée, alerte sur la côte. George Miller O. M 6  
 22.30 Le Pouvoir d'aimer. Michael Ray Rhodes O. Téva  
 23.35 La Proie et l'Ombre. Jag Mundhra O. TF 6

## TÉLÉFILMS

- 17.55 Friends. Celui qui voulait jouer Mac. O. France 2  
 19.25 Hill Street Blues. La patrouille démontée. O. Monte-Carlo TMC  
 19.50 Homicide. [2/3]. Impasse. Série Club  
 20.00 La Vie à cinq. [1/2]. La fin d'une époque O. Téva  
 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Qui va pleurer Morn ? O. Canal Jimmy  
 21.25 Profiler. La tête dans le sac O. Série Club  
 21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Vérité et conséquences. 13<sup>ème</sup> RUE  
 22.45 Les Soprano. La balance O. Canal Jimmy  
 0.05 Sex and the City. Trente ans et des poussières O. M 6

## France 3

**23.20 Chronique d'une renaissance** Pendant plus d'un an, avant la réouverture en janvier, Martin Fraudeau a filmé la dernière phase des travaux qui ont transformé le vénérable Musée Guimet (Paris), voué aux arts asiatiques, l'un des plus riches au monde. On suit la réinstallation des œuvres dans un cadre nouveau. Tant de soins est admirable, mais l'auteur semble avoir manqué de recul.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 17.30 Sunset Beach. 18.20 et 1.55 Exclisif. 19.00 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. Invité de Répondez-nous : Bernadette Chirac. 20.55 Air Force One. Film. Wolfgang Petersen O. 23.10 Ciel mon mardi ! Invité : Jean-Michel Jarre. 1.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.

## FRANCE 2

- 17.00 Des chiffres et des lettres. 17.35 Viper. 18.25 Un agent très secret O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.55 Journal, Météo. 20.50 Un pique-nique chez Osiris. Téléfilm. Nina Companeez. [2/2]. 22.50 Fous d'humour. 1.25 Clicomédie.

## FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 C'est l'histoire d'un mec. Hommage à Coluche. 22.50 Météo, Soir 3. 23.15 La Classe de neige. Film. Claude Miller O. 0.55 Libre court. Le Centre du monde. Djibril Glissant. 1.15 Toute la musique qu'ils aiment.

## CANAL +

- 16.00 L'Été de Kikujiro ■■■■  
 Film. Takeshi Kitano O.  
 ▶ En clair jusqu'à 19.00  
 18.00 Spy Groove O.  
 18.30 Nulle part ailleurs cinéma.  
 18.50 Canal + classique O.  
 19.00 Nulle part ailleurs O.  
 20.35 Le Prof. Film. Alexandre Jardin O.  
 22.05 Wild Wild West. Film. Barry Sonnenfeld (v.o.) O.  
 23.55 Ma mère, moi et ma mère. Film. Wayne Wang (v.o.) O.  
 1.44 Pin-up.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour. 14.45 Tequila et Bonetti. 15.40 Cœurs rebelles. 16.35 Alerte Cobra. 17.30 Sunset Beach. 18.20 et 0.30 Exclisif. 19.00 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.35 Spécial sport. Football. Ligue des champions. Bayern Munich - FC Valence. 20.45 Coup d'envoi. 22.55 Confessions intimes. 0.20 Rallye. Rallye du Maroc. 1.00 TF 1 nuit, Météo.

## FRANCE 2

- 13.45 Derrick O. 15.50 Tiercé. 16.05 Rex O. 16.50 Un livre. 16.55 Des chiffres et des lettres. 17.25 Premier rendez-vous. 17.55 Friends O. 18.25 Un agent très secret O. 19.10 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.50 Tirage du Loto. 20.00 et 0.40 Journal, Météo. 20.55 Objectif bac. Téléfilm. Patrick Volson. 22.35 Ça se discute. L'insoumission. 1.05 Des mots de minuit. Fous de toros.

## FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. 15.00 Questions au gouvernement. 16.00 Saga-Cités. 16.50 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 20.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Des racines et des ailes. 22.45 Météo, Soir 3. 23.20 Les Dossiers de l'Histoire. 0.15 La Loi de Los Angeles. Trafic d'organes. 0.55 Un ceruciel à Noël.

## CANAL +

- 13.45 A la une O. 14.05 Ned et Stacey O. 14.30 2267, ultime croisade O. 15.10 Piège de haute technologie. Téléfilm. Jakob Schaufellen O. 16.45 La Légende des animaux O. 17.15 Chris Colorado O. ▶ En clair jusqu'à 20.35 18.00 Spy Groove O. 18.30 Nulle part ailleurs cinéma. 18.50 Canal + classique O. 19.00 Nulle part ailleurs O. 20.35 Le Journal du cinéma. 21.00 Jakob le menteur. Film. Peter Kassovitz O. 23.00 Football. Ligue des champions. Bayern Munich - FC Valence. En différé. Finale de la Ligue. 0.50 Cannes confidential O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA  
 O Tous publics  
 O Accord parental souhaitable  
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 O Public adulte  
 O Interdit aux moins de 16 ans  
 O Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Le Golfe sous surveillance. 20.45 La Vie en face. Geneviève de Gaulle Anthoinz ou l'engagement. 21.55 Comedia. Körper. 22.55 Rue du Conservatoire. 0.10 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Téléfilm. Michel Favart. [2/4]. 1.50 La Femme de ta vie. Téléfilm. Imanol Uribe. [2/7].

## M 6

- 17.10 Highlander O. 18.10 Buffy contre les vampires O. 19.00 et 20.40, 0.30 Loft Story. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer O. 20.50 Voleurs à 15 ans. 22.49 L'Équipée nature. 22.50 Un étranger dans la maison. Téléfilm. Farhad Mann O. 1.09 Météo. 1.10 Capital.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Ceci est juste une lettre d'amour : Carson Mc Cullers, 1917-1967. 0.05 Du jour au lendemain. Barbara Honigmann (Très affectueux ; Un amour fait de rien). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal. 22.00 Jazz, suivez le thème. Yesterdays. 23.00 Le Conservatoire. 0.00 Tapage nocturne. "Les instants chavirés".

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Albéric Magnard, la quête de l'absolu. Œuvres de Magnard, Ropartz, Indy, De Séverac. 22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Schumann, Brahms.

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 et 18.40 Le Journal de la santé. 14.05 J'aurai 100 ans. 14.35 Voyage en Egypte, rencontres. 15.30 Éléments déchaînés. 16.00 T.A.F. 16.30 En juin, ça sera bien. 17.35 100 % question 2<sup>e</sup> génération. 18.05 Le Monde des animaux. 18.55 Météo. 19.00 Connaissance. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Le Combat du père Shay. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Femmes du Hezbollah. 21.40 Musica. 23.10 Profil. Les Chemins de Don Quichotte. 0.20 La Lucarne. De sable et de vent. 1.10 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Téléfilm. Michel Favart. [3/4].

## M 6

- 13.24 et 18.09 Bioclette. 13.30 M6 Kid O. 16.45 Fan de. 17.25 Highlander O. 18.10 Buffy contre les vampires O. 19.00 et 20.40, 0.35 Loft Story. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer O. 20.50 Grosse bêtise. Téléfilm. Olivier Péray O. 22.30 Raz de marée, alerte sur la côte. Téléfilm. George Miller O. 0.05 Sex and the City. Trente ans et des poussières O. 1.15 Turbo sport.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait. 20.30 Fiction 30. Le divan de lumière ou la vie de Younouss el Filali racontée par ses disciples, de Jean-Marie Simon. 21.00 Mesures, démesures. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Paris slam. 0.05 Du jour au lendemain. Hervé Gauville (Crier gare). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Kasushi Ono, François Kerdonuff, piano. Œuvres de Bon, Rattü, Mestral. 22.00 Jazz, suivez le thème. Yesterdays. 23.00 Le Conservatoire. 0.00 Tapage nocturne.

## RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Les Saisons de Joseph Haydn. Par le Chœur de chambre The English Baroque Soloists, dir. John Elliot Gardiner, Barbara Bonney, soprano, Anthony Rolfe Johnson, ténor, Andreas Schmidt, basse. 23.00 Les Rendez-vous du soir (suite). Par le Chœur de chambre et Les Éléments, dir. Joël Sühubiette. Œuvres de Bach.

## Les cotes des films

- On peut voir  
 ■■ A ne pas manquer  
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique  
 Les symboles spéciaux de Canal +  
 DD Dernière diffusion  
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

## Mac Paillote

par Pierre Georges

**ET COMMENT** il va le Francis ? Le Francis de la paillote, la paillote flambée à la sauce préfectorale, nocturne recette qui fit jadis les délices de la chronique ?

Eh bien, il va bien ! Pas aussi bien que fort bien, mais bien. On lisait hier dans une gazette que l'aimable tenancier de cet estaminet de plage ne dédaignait point de se plaindre un peu. Dans le genre « la paillote ça eut payé, mais ça ne paye plus ! ». Normal, cela fait partie du genre. Il n'est de bon commerce sans gémissement à fendre les cœurs les plus endurcis.

Mais si la saison dernière ne fut pas aussi bonne que la publicité faite à ce lieu de convivialité précaire pouvait le laisser espérer, l'avenir s'annonce radieux. Avec le projet de loi sur la Corse, le bon Francis-Yves Féraud pourra désormais tirer des plans sur la paillote. Ouvrir quand il voudra. Et surtout ne plus fermer, et démonter son chapiteau, quand on le lui ordonnera.

Francis eut la loi contre lui. Le préfet, présumé hors la loi, tout contre lui. Une équipe de gendarmes-pyromanes, acharnée à passer son édicule par le fer et le feu, absolument déterminée à n'en rien laisser, sauf des cendres et leurs traces. Et voici qu'une autre loi radieuse, en gestation certes et comme faisant la navette entre île et continent aussi bien qu'entre Palais-Bourbon et Sénat, laisse entrevoir une sorte de paradis législatif : le droit imprescriptible de pailloter en paix ! Hiver comme été, jour et nuit, dimanches et fêtes. Article 12 Langoustes, numérotez vos pinces et antennes !

Bien sûr, la loi valant pour tous, il est à craindre qu'une

concurrence féroce ne se crée. Qu'une course à la paillote comme à la mer, impitoyable et forcennée, ne divise les amis les plus amis et les familles les plus unies. Qu'en somme, après le doux temps des colonies françaises et des paillotes délicieusement indigènes, vienne le temps, affreux, des Mac Paillotes, des chaînes de fast-oursins et des Big Francis !

Ce serait affreux ! Moins affreux certes que de voir des bétonneurs, article 12, guigner le littoral, en chasser tous les Francis de la belle et vieille Corse et y planter leur mur de la Méditerranée. Cette abominable perspective paraît cependant assez peu plausible : on voit mal les Corses s'ingénier à gagner leur paradis législatif pour mieux perdre leur eden environnemental !

Donc prenons le pari que les paillotes resteront bien les paillotes. La Corse, la Corse. Et Francis, Francis. Ici nous vient une idée qui vaut ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pas grand-chose : maintenant que les petits enfants des écoles insulaires vont, sauf méfaits anti-pédagogiques du Conseil constitutionnel, devoir apprendre la langue corse, pourquoi ne pas imaginer une pédagogie ouverte, type Francis-Freinet. Une sorte de paillote-école, aérée et conviviale fermée à l'heure des repas et ouverte à l'heure de la langue.

Cessons ! Les Corses vont finir par croire qu'on les moque ! On ne se moque pas. Pas plus en tout cas que de la sélection nationale de football de Bretagne dont *L'Equipe* nous apprend ce matin qu'elle existe depuis 1997 mais n'a joué qu'un match ! Vite, vite, un Bretagne-Corse au Stade d'ex-France !

# Des inondations en Sibérie provoquent l'évacuation de dizaines de milliers de personnes

La ville de Iakoutsk est menacée par la débâcle du fleuve Léna

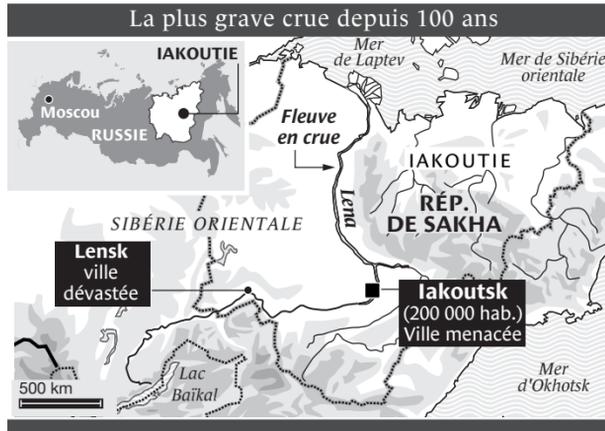
MOSCOU

de notre correspondant

Des blocs de glace de plusieurs tonnes, hauts parfois de 2 mètres, ont été projetés comme fûts de paille sur les terres. Baignant dans une eau noirâtre, certains ont broyé des maisons, d'autres entraînant des arbres, poussent des voitures, écrasent des granges, viennent buter contre des digues de sable dressées à la va-vite. A 8 000 kilomètres de Moscou, Iakoutsk, capitale de la République Sakha, un territoire grand comme six fois la France au cœur de la Sibérie orientale, tente depuis trois jours d'échapper à la furie du fleuve Léna et aux gigantesques inondations du printemps.

Mardi 22 mai, les autorités russes ne donnaient pas cher de la ville. Bâti en bordure du fleuve, cet ancien comptoir cosaque compte aujourd'hui 200 000 habitants et la cité se prolonge par de vastes zones d'isbas, ces maisons en rondins de bois, souvent construites sur des terres inondables. Cette année, la débâcle de la Léna et d'autres grands fleuves sibériens porte bien son nom. « C'est une vraie catastrophe », concède Sergueï Shoïgou, le ministre russe des situations d'urgence, qui fait état de 50 000 personnes déjà évacuées, deux à trois mille maisons détruites. Et le pire est peut-être à venir.

Selon plusieurs météorologistes, de telles inondations seraient sans précédent depuis un siècle. Et ils tentent d'expliquer la démesure sibérienne. La terrible vague de froid du mois de janvier (de -40 à -50 °C durant trois semaines) a gelé le fleuve Léna sur une épaisseur pouvant atteindre 3 mètres. Elle fut suivie de fortes chutes de neige en février. Et dès le début mai des températures de 35 degrés étaient enregistrées à Iakoutsk. L'eau et la glace se sont alors mis en mouvement,



balayant tout sur des milliers de kilomètres.

La semaine dernière, la bourgade de Lensk, à 1 200 kilomètres en amont de Iakoutsk, fut dévastée : 25 000 habitants évacués, 1 800 maisons détruites, et une ville à reconstruire entièrement, « probablement dans un autre endroit, plus loin du fleuve », a expliqué lundi M. Shoïgou. Ce qui s'est passé à Lensk menace aujourd'hui de se reproduire à Iakoutsk. Les amoncellements de glace provoquent de gigantesques barrages qui empêchent l'écoulement du fleuve. En aval de Lensk, un « bouchon » de glace de 50 kilomètres de long, avec des pics atteignant par endroits 17 mètres de haut, s'était constitué en quelques jours : dans la bourgade, l'eau a grimpé de 8 mètres et le lit de la Léna s'est, en un jour et demi, élargi de près de 30 kilomètres.

L'armée et ses chasseurs bombardiers ont été appelés en renfort. Comme dans d'autres régions de Sibérie, les autorités russes tentent par des bombardements aériens de faire sau-

ter les barrages pour permettre l'écoulement des fleuves. A Lensk, quatre Sukhoï ont lâché des bombes de 250 et 500 kilos, puis des hélicoptères ont déposé une centaine de tonnes d'explosifs. Mais, libéré, le fleuve Léna s'est alors rué vers Iakoutsk. « Cela représente une vague de 2 mètres de haut qui menace de submerger la ville », expliquait un spécialiste.

« DIEU NOUS PUNIT »

Joint par téléphone depuis Moscou, plusieurs habitants décrivent une ville en état de siège. « Les étudiants ont été envoyés en renfort pour construire une digue de sable et de terre explique Olga Melnitshouk, professeur à l'université, il n'y a pas de panique mais plusieurs faubourgs sont déjà inondés. » Mardi matin, un « bouchon » de glace en aval de la ville était finalement détruit, donnant un court répit à la population. Toutes les heures, les radios locales diffusaient les appels du maire demandant aux habitants des faubourgs de quitter leur maison, ce

qu'ils se refusaient généralement à faire par crainte des pillages. Le niveau de la Léna, à 9,2 m de haut, dépassait de 1,5 m la cote d'alerte et menaçait d'emporter les digues de fortune cernant la ville.

Vassili Vlassov, « premier ministre » de la République Sakha, a assuré que « toutes les mesures étaient prises ». Mais sur fond de catastrophe les polémiques se multiplient. Pas seulement contre ces habitants propriétaires de barques et qui ont aussitôt monnayé leurs opérations de sauvetage en faisant le taxi pour 10 ou 20 francs. M. Vlassov s'en est pris aux services de prévision, qui avaient pourtant annoncé la violence de la débâcle, et à l'armée, qui aurait tardé à fournir les bombes nécessaires à la destruction de la glace.

En retour, le ministre des situations d'urgence a dénoncé le « manque de préparation » des autorités locales. Plusieurs responsables locaux ont été limogés. Un plan de « mesures spéciales » devait être mis en œuvre dès le début du mois mais son application aurait débuté avec deux semaines de retard. Les responsables ont également avancé quelques explications plus métaphysiques. « Il est vrai qu'on ne respecte pas Dieu, qu'on vole trop, et puis il y a le changement de climat », déclare M. Vlassov au quotidien *Kommersant*. « Nous sommes le pays du péché, Dieu nous punit, et après on se demande pourquoi », note le leader des agrariens, Nikolai Kharitonov. L'archevêque Tikhon, de Moscou, a, lui, jugé plus prosaïquement qu'il vaudrait sans doute mieux « cesser de construire des villes » dans des zones inondables.

François Bonnet

► www.lemonde.fr/russie

## Un Conseil de la recherche sur le changement climatique

LE MINISTRE DE LA RECHERCHE, ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG, a annoncé, lundi 21 mai, la mise en place, d'ici à l'été, d'un Conseil de la recherche sur le changement climatique et le développement durable. Cette structure interdisciplinaire aura pour mission de « préparer une stratégie et un plan d'action pour la recherche sur le changement climatique, ses conséquences et les solutions à développer ». Le ministre souhaite que ces travaux puissent être « pris en compte dans le cadre des budgets 2002 » du ministère et des organismes de recherche. M. Schwartzenberg a par ailleurs jugé « très préoccupante » la position des Etats-Unis, qui ont décidé de ne pas ratifier le protocole de Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre. ► www.lemonde.fr/climat

## Vache folle : un deuxième cas chez un animal né après juillet 1996

L'AGENCE FRANÇAISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS a indiqué, mardi 22 mai, avoir identifié un deuxième cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez un bovin né après juillet 1996, date à laquelle une série de nouvelles mesures préventives concernant les farines carnées avaient été prises par le gouvernement. Ce animal sont qualifiés de super-NAIF (nés après l'interdiction des farines). Le diagnostic a été porté chez un animal d'un élevage de Seine-Maritime né en novembre 1996 et qui présentait les signes de cette maladie neuro-dégénérative. Le premier cas de super-NAIF avait été identifié dans ce même département (*Le Monde* du 9 avril). L'émergence de cas super-NAIF retarde l'échéance de l'éradication de l'ESB dans le cheptel bovin français.

## Un gène de la maladie de Crohn identifié

UNE PROTÉINE appelée NOD2 pourrait être impliquée dans environ 15 % des cas de la maladie de Crohn, une grave affection inflammatoire de l'intestin grêle qui touche surtout les jeunes adultes (environ une personne sur 1 000), selon une étude à paraître dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* daté du 31 mai, mais déjà rendue publique. L'équipe franco-suédoise dirigée par Gilles Thomas, de la fondation Jean Dausset CEPH, et les chercheurs américains travaillant sous la direction de Gabriel Nunez de l'université d'Ann Arbor (Michigan) et de Judy Cho de Chicago ont identifié le gène codant cette protéine, peu connue jusqu'à présent. Elle ferait partie du système de régulation de l'inflammation, la première réponse innée aux agressions microbiennes. La fréquence de la maladie de Crohn devrait doubler dans les cinq ans à venir suggérant un rôle pour l'environnement, parallèlement aux facteurs génétiques de prédisposition à la maladie.

DÉPÊCHE

« LE MONDE 2 » reçoit le Prix du meilleur lancement presse de CB News. - Le mensuel *Le Monde 2*, édité par *Le Monde*, le groupe Siegel et Hachette, lancé en octobre 2000, dont le principe est de republier des textes du quotidien en les illustrant grandement avec pour objectif de réhabiliter le photojournalisme, a été primé par l'hebdomadaire *CB News*, qui écrit : « *Le Monde fait une entrée remarquable dans la culture de la presse magazine.* »

## La fabrication de la DHEA en pharmacie va être facilitée

VANTÉE pour d'hypothétiques propriétés « anti-vieillesse » mais ne faisant, en France, l'objet d'aucune réglementation sanitaire, la DHEA devrait prochainement devenir aisément accessible, sur prescription médicale, auprès des pharmacies d'officine. Face à une demande nationale en très forte expansion, la société Cooper, basée à Melun (Seine-et-Marne) et leader français dans la fourniture de produits à usage pharmaceutique, proposera dans quelques semaines de grosses quantités de matière première à partir de laquelle les pharmaciens pourront faire des préparations magistrales de DHEA. Jusqu'à présent, seules de petites quantités de cette matière première étaient importées en France. Cette initiative est la conséquence de la campagne médiatique incitant à la consommation de DHEA et ce alors que le Conseil national de l'ordre des médecins a demandé à ses adhérents de ne pas prescrire cette substance (*Le Monde* du 12 avril).

L'annonce de la société Cooper vient aussi compliquer la tâche des autorités sanitaires, confrontées à un vide juridique et réglementaire dû au fait que la DHEA n'est, à ce jour, considérée ni comme un médicament ni comme un complément alimentaire. « Nous sommes dans une situation ambiguë vis-à-vis d'une substance dont la consommation est a priori sans risque mais pour laquelle nous ne disposons en réalité d'aucune garantie quant à son innocuité ou à sa prétendue efficacité », explique-t-on dans l'entourage de Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Sur ces deux points nous avons saisi l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé. » Inquiet des conséquences que pourrait avoir la consommation de DHEA par des personnes âgées, le ministère de la santé va demander à cette agence de rendre ses conclusions dès les prochaines semaines.

Jean-Yves Nau

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



## Artistes en rébellion

La culture à l'ère d'Internet, par Ignacio Ramonet. ■ L'art et la démocratie, par Jean-Loup Motchane. ■ La procédure silence, par Paul Virilio. ■ Leurres de la photographie virtuelle, par Christian Caujolle. ■ Le crédit perdu du photojournalisme, par Edgar Roskis. ■ Dépassé le livre ? par Lucien Sfez. ■ Un cinéma français fasciné par le sordide, par Carlos Pardo. ■ L'impitoyable industrie du disque, par Mario d'Angelo. ■ Décervelage à l'américaine, par Herbert I. Schiller. ■ Contre l'Etat culturel d'exception, par Jean-Pierre Vincent. ■ Elargir le cercle des connaisseurs, par Jean-Michel Leterrier. ■ L'Etat, ce défenseur de l'inutile..., par François Barré. ■ Fausse querelles, vraies questions, par Marc Jimenez. ■ De l'esthétique comme faculté de juger, par Marc Jimenez. ■ La fonction sociale retrouvée de la création, par Jean-Louis Maubant. ■ Pour que Beaubourg soit universel, par Régis Debray. ■ Le déclin des avant-gardes au XX<sup>e</sup> siècle, par Eric J. Hobsbawm. ■ Une révolution ignorée, par Jean-Pierre Jouffroy. ■ Une raison d'habiter le monde, par Henri Gaudin. ■ Gestes et signaux, par Henri Cucco. ■ La musique, une thérapie de la démocratie ? par Jean-Pierre Armengaud. ■ Contre la guerre d'Algérie, naissance d'une nouvelle radicalité, par Alain Jouffroy. ■ Les langues, ces fils d'or de la lutte contre la mondialisation libérale, par Bernard Cassen. ■ Le théâtre à refonder, par Jean-Pierre Sarrazac. ■ Regards acides sur la société britannique, par Gareth Mc Feely. ■ L'Afrique conteste en rap, par Jean-Christophe Servant. ■ La subversion de « Christine », par Anne-Cécile Robert.

Bibliographie, sites Internet, adresses utiles.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €



**PORTRAIT**  
Véronique Kleck s'occupe des nouvelles technologies au secrétariat d'Etat à l'économie solidaire.  
**P. IV**

## CYBERCULTURE

Le livre électronique n'est ni le monstre high-tech décrié par certains, ni la révolution clamée par d'autres. Premières impressions.

**P. VII**



## CITOYEN

En passant en ligne, la démocratie risque de limiter la citoyenneté à sa plus simple expression: donner son avis.

**P. VIII**



## ENTREPRISES

Affichant la meilleure rentabilité du paysage audiovisuel français, M6 applique sur le Net les recettes de son succès.

**P. VI**



**CYBERCAFÉ**  
A La Havane, Internet s'est invité dans l'une des salles les plus prestigieuses du Capitole.

**P. IV**

ENQUÊTE

# Rien n'arrête la rumeur sur la Toile

Vraies et fausses nouvelles prennent des proportions envahissantes sur Internet

**UNE DÉNOMMÉE** Arlette, du centre d'hydrogéologie de la faculté des sciences de Neuchâtel, signale l'arrivée sur le marché suisse de bananes costaricaines infectées par la bactérie de la « fasciite nécrosante ». A ne surtout pas manger, met-elle en garde, sinon celles-ci risquent de dévorer la chair à la vitesse de 2 centimètres à l'heure. Nombre d'internautes suisses ont reçu ce courriel alarmant et l'ont largement diffusé, pensant bien faire en sauvant peut-être des vies. Dans le même goût, nombre d'internautes français ont cliqué aussi vite que leur ombre lorsqu'ils ont

reçu, au mois de février dernier, un courriel révélant la présence d'aiguilles infectées au VIH au creux de fauteuils de cinéma, dans la région parisienne.

Quant à l'information selon laquelle Miss France serait, contre toute attente, un homme, elle a également fait le tour du Web. En témoignent les contributions au forum de discussion accolé à l'article « Miss France est un homme » sur [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com) (site qui répertorie les rumeurs françaises du Net). Christophe, déclarant habiter Puteaux, écrit: « Un ami bolivien vient de m'envoyer un courriel pour

me demander si c'était vrai que Miss France était un homme : cela fait la "une" des journaux dans son pays... » Pierre-Antoine, Français d'Atlanta, lui répond: « En allant au boulot, une petite station de radio locale parlait de l'affaire et s'en gaussait. »

Tout est faux, les bananes portoricaines, la transsexualité de Miss France, les piqûres au VIH... Ce sont de purs « hoaxes », ou canulars en anglais, qu'il faut rattacher à la grande famille des rumeurs en ligne. Qui sont avant tout des rumeurs tout court, c'est-à-dire, comme le précise Jean-Noël Kapferer, spécialiste français incontournable en la matière, « des informations non encore vérifiées et dont la source est non officielle » (lire page III). Mais, sur la Toile, le phénomène, « vieux comme le monde », prend des proportions « mécaniques » formidables.

Imaginons en effet qu'un courriel mensonger soit envoyé à 10 internautes, qui, chacun, le renvoient à 10 de leurs connaissances. Au bout de la sixième génération d'envois, cette chaîne de courriels aura contaminé 1 million d'internautes ! Le premier canular en ligne fut un faux virus qui, dès 1988, voyageait par courriel, comme le rappelle le site du bureau des incidents de sécurité informatique du département de l'énergie américain. Depuis, le nombre de rumeurs en circulation n'a cessé d'augmenter. Il ne se passe plus une semaine, à présent, sans que les trois chevaliers blancs trentenaires de [hoaxbuster.com](http://hoaxbuster.com), qui travaillent en bénévoles, épinglent une nouvelle rumeur en ligne. Ils en ont compilé 150, uniquement en français, depuis la naissance du site, en mars 2000, et commencent à se fatiguer à la tâche. Le site [www.stiller.com](http://www.stiller.com), lancé par l'éditeur d'un logiciel d'antivirus américain Wolfgang Stiller, assure recevoir 1 000 courriels d'internautes par semaine lui signalant un nouvel « hoax ».

Internet excite en effet les vocations de « rumoristes ». Il n'aura pas échappé à nombre d'internautes la facilité avec laquelle ils peuvent « se lâcher » en ligne, puis bénéficier d'un coup de pub planétaire en se dénonçant - à un site de traqueurs de rumeurs, par exemple. Ou, plus discrètement, en laissant une grosse intoxication sur l'une des centaines de milliers de groupes de discussion qu'héberge le Réseau. La rumeur en ligne rencontre également des oreilles internautes particulièrement réceptives. Comme dans le monde réel, « plus c'est gros, plus ça marche », précise un rumo-

riste qui a vérifié la chose avec succès. Et « du moment que c'est écrit, c'est comme si c'était vrai », a également constaté Guillaume Brossard, cofondateur de Hoaxbuster. De plus, sur ce média jeune, les relais de crédibilité vers lesquels se tourner en cas de doute manquent encore, et l'esprit critique peut-être aussi.

Tant qu'il n'y a pas mort d'homme, on pourrait en rire, et finir, avec le temps, par moins parler du phénomène. Les rumeurs en ligne ont même cela de réjouissant qu'elles sont irrévérencieuses et, à ce titre, une expression de l'opinion publique. Elles adorent s'en prendre aux grandes multinationales: Nike, Coca-Cola ou Microsoft en sont les victimes incessantes. Des sociétés en auraient déjà souffert dans leur cours de Bourse et commenceraient à peaufiner leur contre-offensive en profitant elles aussi de la formidable efficacité « rumorante » de la Toile.

Cécile Ducourtieux



Pourquoi et comment une histoire de seringues a réussi à parcourir la Toile en passant par Issy-les-Moulineaux.

Lire page II



CLOVIS GOUX

Informations non officielles et non vérifiées fleurissent sur le Réseau. Activistes et entreprises s'en emparent pour déstabiliser ennemis et concurrents. Les garde-fous sont encore trop faibles.

PUBLICITÉ

Des seringues infectées, volontairement dissimulées dans des fauteuils de cinéma: c'est le bruit qui a récemment couru sur Internet. Pourquoi et comment

# Sur les traces d'une rumeur électronique

AINSI court la rumeur sur le Net. Cela commence par un simple courrier électronique. « ATTENTION TRÈS IMPORTANT !!! », prévient d'emblée le message. Avant de préciser: « Merci de faire suivre ce mail à vos amis et autres personnes... » Et plus loin: « Ceci s'est passé à Paris. Il y a quelques semaines de cela, dans un cinéma, une personne s'est assise sur quelque chose de piquant sur l'un des sièges. Lorsqu'elle s'est relevée pour voir de quoi il s'agissait, elle a trouvé une aiguille plantée à travers le siège avec une note attachée disant: "Vous venez d'être infecté par le VIH." Le Centre de contrôle des maladies rapporte plusieurs événements similaires dans plusieurs autres villes récemment. (...) L'information mentionnée ci-haut a été envoyée par la police municipale de la ville d'Issy-les-Moulineaux... » On l'appelle la rumeur d'Issy.

D'abord, elle s'est insinuée, rampante et feutrée, un bruissement, un murmure, dans quelques boîtes électroniques. Puis de moins en moins sourde, passant de courriel en courriel, se multipliant à l'infini ou presque, se métamorphosant en « un cri général, un crescendo public, un chorus universel », pour reprendre la formule de Beaumarchais.

D'où vient-elle précisément? Mystère. Où est-elle née exactement, dans les tréfonds de quelles inconscients? Nul ne peut le dire avec certitude. Qui, le premier, lui a donné mots et forme? Impossible à savoir, en réalité. Et d'ailleurs, « bien qu'il passionne le public, le problème de la source n'est pas le plus intéressant », note Jean-Noël Kapferer, professeur à HEC, président de la Fondation pour l'étude et l'information sur les rumeurs, dans *Rumeurs, le plus vieux média du monde*, aux Éditions du Seuil. Cette poursuite de la source s'inscrit dans un mythe de la rumeur qui voudrait que celle-ci soit en général provoquée à dessein. Certes, il existe des rumeurs notoires dont l'arrivée au bon moment et au bon endroit ne saurait être le fruit du hasard: ainsi en va-t-il des rumeurs sur la vie privée des candidats aux élections (...), coïncidant en général avec un scrutin imminent; mais la

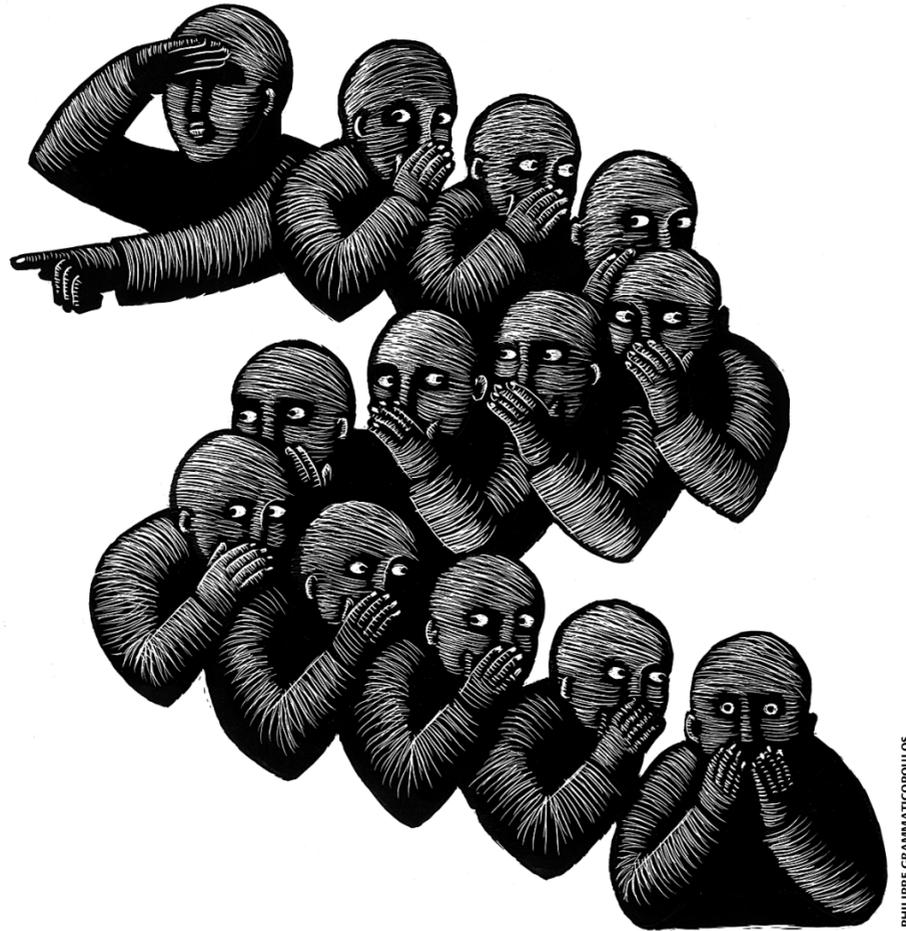
rumeur est le plus souvent une production sociale spontanée, sans dessein ni stratégie ».

De fait, que de circonvolutions, de tours et de détours, dans le parcours de la rumeur d'Issy. Sa trace n'est pas directe: on l'a vue à Dallas, Denver, Atlanta, en Virginie, au cours de l'été 2000. On l'a reçue au Québec. Plaque tournante et tremplin vers le réseau francophone. A Montréal, l'information émanait de la gendarmerie royale canadienne. Dans l'Hexagone, quelques mois plus tard, allez savoir pourquoi, c'est la police municipale d'Issy-les-Moulineaux qui fait office de source. Partout, elle doit s'adapter, et se vernir d'un peu de vraisemblance. La police montée, cela n'aurait certes pas fait très sérieux. Alors qu'importe que la commune d'Issy-les-Moulineaux, comme elle l'a fait savoir sur son site, ne dispose pas de police municipale: la rumeur poursuit son chemin électronique.

## DÉMENTI INEFFICACE

Le hasard va lui donner un important coup de pouce. Dans ses pégrinations numériques, le courrier va en effet atterrir le vendredi 23 février 2001 dans la boîte de l'Institut Pasteur, à Paris. Croyant bien faire, un stagiaire répercuta le message à ses contacts, sans effacer dans le libellé de l'adresse son appartenance audit institut. Ça y est: voilà la duperie marquée dorénavant du plus crédible des sceaux scientifiques. Elle n'avait peut-être pas besoin de cela. Mais il y a là de quoi convaincre les plus sceptiques. « De la même manière », rappelle François Reumaux (\*), professeur de sociologie à Poitiers, les rumeurs transmises par fax trouvaient elles aussi des relais involontaires: des personnes qui réécrivirent le texte du message d'origine sur du papier à en-tête de leur société, avant de les faxer de nouveau. L'information, ainsi, semblait provenir des sources les plus sérieuses. »

Le démenti publié sur le site de l'Institut Pasteur, quatre jours plus tard – « Il s'agit d'une information erronée qui n'émane pas de l'Institut Pasteur et qui n'engage absolument pas sa responsabilité » – n'y chan-



PHILIPPE GRAMMATICOPOULOS

gera rien. Au contraire, même. Car « le démenti de la rumeur contribue à sa propagation », comme le souligne Pascal Froissart, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à Paris-VIII.

Sans même attendre le démenti, d'autres éléments auraient pourtant permis de ne pas donner foi à ces messages. La rumeur d'Issy fait, par exemple, référence au Centre de contrôle des maladies. Organisme inconnu au bataillon français. La traduction littérale, en fait, du très américain « Center for Di-

seases Control ». Mais qui veut l'entendre vraiment? Qui y porte attention, alors que l'information est ailleurs? Qu'un seul clic de souris suffit à alerter du danger?

Ainsi donc se propage la rumeur sur le Net. Sans que rien ne semble être en mesure de l'arrêter. Puis, après avoir fait son chemin, emprunté d'autres voies et d'autres voix, elle s'apaise. Connaît de nouveaux soubresauts, parfois, des foyers de reprise. Sans plus de raison, à bout de souffle, aphone d'avoir trop crié, un jour elle

s'éteint, comme elle était venue. Est-ce ainsi que les rumeurs meurent? Et ressuscitent, presque toujours. Remises au goût du jour. Au début du siècle, un semblable bruit courait déjà bus et fiacres, de seringues et piqûres fatales. Autant dire que la rumeur passée par Issy, aujourd'hui dissipée, finira par repasser par-là.

Olivier Zilbertin

(\*) François Reumaux est l'auteur de *Les Oies du Capitole* ou *Les Raisons de la rumeur* (CNRS Éditions) et de *La Rumeur* (Armand Colin).

## Du simple canular à la désinformation orchestrée

Activistes et entreprises profitent du phénomène

LES « RUMORISTES », ou créateurs de rumeurs, n'agissent pas par hasard. Il y a ceux qui en tirent un profit immédiat en espèces sonnantes et trébuchantes. Des individus isolés, comme Jonathan, 15 ans, qui a défrayé la chronique en septembre 2000, lorsque la SEC (l'équivalent de la Commission des opérations de Bourse aux États-Unis) l'a épinglé. Elle l'accusait d'avoir empoché 270 000 dollars de plus-values en lançant des rumeurs sur des forums boursiers du genre « cette société est notoirement sous-évaluée », après en avoir racheté des parts. Il fait partie de ces petits futés qui profitent de la formidable caisse de résonance planétaire que constitue Internet pour propager une nouvelle.

D'autres ne semblent servir que pour s'amuser ou satisfaire un besoin de reconnaissance, en gagnant une notoriété ultrarapide et internationale. « C'est un étudiant de Troyes qui a lancé la rumeur 307 Peugeot: "Si vous avez le temps d'en-

voyer 30 700 e-mails "Gagnez une 307" à vos contacts, vous gagnez la voiture." Il nous a appelés pour se dénoncer et nous expliquer qu'il voulait voir si cela marcherait », assure Guillaume Brossard, cofondateur de [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com), site souvent cité pour la qualité du travail qu'il effectue, en surveillant les rumeurs francophones en ligne.

Certains « rumoristes » ont un goût certain de la provocation. Frédéric Royer, 36 ans, rédacteur en chef du site Web du magazine masculin *FHM*, inscrit *L'Examineur*, dans le prolongement du travail qu'il réalisait au sein de l'équipe d'*Infos du monde*, l'hebdo satirique lancé en 1994 par Hachette Filipacchi Presse. « C'est du bidonnage tellement gros qu'il est impossible de tomber dedans. Mais ce qui est marrant, justement, c'est que plus c'est gros, plus les gens marchent », explique celui qui a été aussi commercial chez Saint-Gobain et pigiste pour *Marianne*. Il aimerait bien transformer son webzine en « nid de rumeurs » du Web.

Cela a fonctionné un peu par hasard, semble-t-il, pour la rumeur « Miss France est un homme », parue dans le *Daily News*, quotidien new-yorkais, en avril dernier. Frédéric Royer relate l'épisode, « formidable coup de pub pour *L'Examineur* », comme suit: « Un quotidien

portoricain voulait écrire quelque chose sur Miss France. Ils ont dû faire une recherche "Miss France" sur les moteurs de recherche et sont tombés sur un papier de *L'Examineur*. Ils ont traduit la nouvelle telle quelle. Elle a été reprise par le *Daily News*. »

Du coup, Frédéric Royer avance en rumoriste démasqué. Il prétend qu'il serait aussi à l'origine de la rumeur TotalFina de l'année dernière, qui consistait en un échange de courriels bidons entre grands patrons du groupe pétrolier, et qui a obligé la société à réagir par voie de communiqué officiel. « J'ai envoyé le faux message d'un cybercafé, à 200 ou 300 internautes au hasard », explique Frédéric Royer. La RTBF a repris l'annonce, la rumeur était lancée. » Faut-il le croire? « Rien ne permet de vérifier ce qu'il dit », assure Guillaume Brossard, visiblement exaspéré par le personnage.

Mais les agissements d'un Royer, par leurs effets, sont à rapprocher de ceux des activistes du Web, qui commencent à manipuler la rumeur en ligne pour éprouver le fait qu'« un individu a, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le pouvoir de déstabiliser une multinationale », selon les mots d'Alain Pajot, directeur associé de la société de veille économique Stratem. L'éditeur de *L'Examineur* a d'ailleurs pris contact avec Raymond Thomas, membre de RTMark ([www.rtmark.com](http://www.rtmark.com)), l'une de

ces organisations qui ont déclaré la guerre à la mondialisation, pour travailler à d'autres rumeurs.

Américain d'origine belge, Raymond Thomas vient de s'installer à Paris afin de « s'inspirer de méthodes très inventives de déstabilisation, à la José Bové », explique-t-il. A l'actif de RTMark, constitué depuis 1993 d'une demi-douzaine de membres, une action d'éclat contre le fabricant de jouets eToys, qui a obligé ce dernier à lâcher prise contre une autre société, dont il essayait de récupérer le nom de domaine. RTMark invitait en ligne les internautes à jouer à « tuer eToys » pour que le cours en Bourse s'écroule. « Notre but est de montrer comment agissent les entreprises en général », explique l'Américain.

## PASSER À L'OFFENSIVE

Mais face à ces attaques, les entreprises ne restent pas inactives. Gare, donc, à des sociétés comme Vivendi Universal, « cible privilégiée des rumeurs, extraordinairement attaquée en ligne », prévient Alain Pajot. Les grands groupes ne se contenteraient pas d'encaisser. Ils seraient passés, pour les plus gros d'entre eux, en majorité des américains, à l'offensive. S'agirait-il de simples pollutions de forums de consommateurs par des employés de services marketing vantant les produits de leur société?

Sohrab Heshmati, directeur d'Impact Net, spécialisée dans la réalisation de campagnes de marketing viral, ne croit pas à ces tripotages, à ses yeux beaucoup trop simplistes. « Les messages qui ressemblent trop à une démarche commerciale se font littéralement jeter par les internautes intervenant sur les forums », explique-t-il. L'utilisation des rumeurs, lancées ou récupérées pour être instrumentalisées, quand elles ne sont encore que des signaux faibles sur Internet, emprunte des voies plus subtiles. Car « aucun groupe ne pourra se permettre d'avoir un jour été détecté pour faire des rumeurs », précise Philippe Caduc, directeur général de l'ADIT (Agence pour la diffusion de l'information technologique).

« L'utilisation de la rumeur de manière contre-offensive requiert des compétences rares de spécialistes de la technologie. Ils doivent être capables de revenir à la source de la rumeur, mais aussi d'identifier par qui elle était manipulée, pour ensuite mieux passer à la contre-attaque », précise Sorbas von Coester, associé chez Salamandre, société de conseil en stratégie. Des experts en renseignement savent alors activer un réseau humain, auquel ils enverront la contre-information pour être sûrs qu'elle trouve un écho dans plusieurs médias crédibles qui la relayeront sans révéler leurs sources. »

Philippe Caduc précise que « les grandes entreprises françaises ont intégré Internet comme un outil de déstabilisation ». « Elles y surveillent leur présence, leur rayonnement, ajoute-t-il. Pour un industriel, c'est difficile d'en parler. Mais ce serait vous mentir que de vous dire le contraire: oui, nous travaillons avec certains très grands groupes. » L'ADIT a créé, en 1998, une cellule de veille de 5 personnes, qui se consacrent aux attaques à l'image sur Internet et tentent de passer tout le Web au peigne fin. « Nous avons développé pour cela des logiciels qui permettent d'entrer dans des bases d'archives en ligne, de accélérer l'apparition de termes, d'apprécier leur récurrence », précise encore Philippe Caduc. Mais ces recherches sont très coûteuses.

Stratem propose des services plus modestes. « Nous préparons avec notre client un site fantôme, avec des communiqués de presse de démentis, que nous balançons en ligne dès que la crise se déclare », précise Alain Pajot. Quelquefois, il s'agit de communication offensive. L'offensif représente la moitié de nos revenus. »

C. Du.

[interactif.lemonde.fr/enquetes](http://interactif.lemonde.fr/enquetes)



Clés

## R = i x a

Où « R » représenterait la « quantité de rumeur », « i » l'importance du sujet, et « a » son ambiguïté. La formule est issue des travaux des « rumorologues » américains Allport et Postman.

« Les e-mails bidons sont devenus tellement nombreux qu'ils sont parfois considérés comme aussi nocifs pour l'intégrité des réseaux que les vrais virus. »

David Emery, éditeur du site [www.urbanlegends.about.com](http://www.urbanlegends.about.com).

## 1902

C'est l'année de parution de travaux de l'Allemand Louis William Stern, qui, dans le cadre de recherches sur le témoignage, conceptualise pour la première fois la notion de rumeur.

# Comment reconnaître le vrai du faux ?

**Quelques réflexes de bon sens aident à identifier la rumeur**

L'INTERNAUTE n'envoie qu'à des personnes de connaissance ce message expliquant que les candidats de « Loft Story » n'ont peut-être pas été choisis sur des critères aussi objectifs que le prétend la production de la chaîne. Il ne soupçonne que très rarement, par conséquent, que la rumeur accompagnée de son adresse électronique personnelle finiront par tomber dans la boîte aux lettres d'inconnus.

De la même façon, si l'internaute n'est pas sûr de l'efficacité d'une pétition électronique pour les femmes afghanes, il ne voit pas forcément en quoi la faire circuler peut être no-

cif. Peu averti qu'il est souvent des blocages de réseau et de la mise hors service d'un site Web que peuvent générer les chaînes de solidarité et autres pétitions.

Que faire, alors ? Se montrer prudent. De l'avis d'experts en « hoax », Guillaume Brossard, du site [hoaxbuster.com](http://hoaxbuster.com), David Emery, d'Urbanlegends ([www.urbanlegends.about.com](http://www.urbanlegends.about.com)), ou le très sérieux site gouvernemental américain CIAC ([hoaxbusters.ciac.org](http://hoaxbusters.ciac.org)), des moyens simples permettent d'identifier une rumeur.

C'est tout d'abord la présence d'une phrase comme « Envoyez ce message à toutes les personnes que vous connaissez » qui doit mettre la puce à l'oreille. Aucun message d'alerte sérieux envoyé par une source crédible ne demanderait ce genre de chose, explique le CIAC. « Les auteurs de rumeur sont plus soucieux de voir leur message circuler que de fournir de l'information aux lecteurs », confirme David Emery.

Ensuite, il faut savoir qu'il est logique de trouver des noms connus dans une rumeur. Comme le vocabulaire technique lorsqu'il s'agit d'une alerte au virus, ils tendent à crédibiliser l'e-mail. Avant de le renvoyer, il n'est donc pas superflu de s'interroger sur la légitimité de la personne ou de l'entreprise qui le fait circuler. Microsoft, qui n'est pas éditeur d'antivirus, n'a que peu de raisons d'envoyer un message d'alerte. « Rien n'empêche l'internaute d'aller sur le site de l'entreprise en question ou de l'interroger », ajoute Guillaume Brossard.

#### FAUTES ET MAJUSCULES

Enfin, il n'est pas inutile d'étudier le style du message. La présence de fautes est un indicateur assez fiable. Soucieux de l'image qu'il donne de l'entreprise, aucun service de communication n'envairait un mail sans en avoir vérifié l'orthographe. La présence en grand nombre de mots en lettres majus-

cules – destinées à attirer l'attention dans un courrier électronique –, de points d'exclamation mis les uns à la suite des autres et d'un ton catastrophiste pressant le lecteur d'agir au plus vite sont autant d'éléments suspects. « Plus on cherche à convaincre, plus il faut être méfiant sur la qualité de l'information », affirme David Emery.

Quelques connaissances techniques ou une minute de réflexion supplémentaire permettront alors d'affiner le diagnostic. Ajouter son nom en bas d'une liste et la renvoyer à dix personnes, comme il était demandé dans la pétition des femmes afghanes, ne conduit qu'à multiplier les listes. C'est tout bêtement mathématique. De même, il faut savoir que les fournisseurs d'accès n'ont aucun moyen de comptabiliser les e-mails. En aucun cas ils ne pourront donc verser de l'argent pour chaque message envoyé.

Corinne Manoury

## Le top des réseaux

Les traqueurs de nouvelles en tous genres

#### [www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com)

Elu meilleure ressource française grand public aux Clics d'or, ce site vérifie les canulars hexagonaux du Web (avec notamment une rubrique spéciale « Loft Story ») et renseigne aussi sur les vrais virus informatiques. Il donne dans la pédagogie avec la définition des divers types de rumeurs et de leurs dangers, et publie des interviews de chercheurs sur le sujet ou de victimes de fausses informations qui apportent un démenti.

#### [www.urbanlegends.about.com](http://www.urbanlegends.about.com)

Ce site de référence américain de démontage de rumeurs recense tous les us et abus d'informations, des colis bleus envoyés contenant une éponge imbibée de poison aux courriels proposant d'offrir gratuitement des paquets d'actions de start-up non existantes. Les « hoaxes » (« intox ») sont classés par rubriques (accidents, animaux, célébrités, fantômes, crime, alimentation, horreur, santé, virus, etc.).

#### [hoaxbusters.ciac.org](http://hoaxbusters.ciac.org)

Ce service public du bureau des « incidents de sécurité informatique » du département à l'énergie américain vise à l'exhaustivité avec un moteur de recherche sur toutes les « intox », et regorge de conseils pratiques sur la façon de reconnaître un « hoax » et d'agir en cas de doute sur la véracité d'une information.

#### [www.netsquirrel.com/combaitkit](http://www.netsquirrel.com/combaitkit)

Ce site propose un « kit de combat » contre les fausses infos de tous bords sous la forme de modèles de lettres de réponses selon la catégorie de l'intox (virus, maladies, pétitions de soutien, super-affaires...) à copier-coller du site et à renvoyer à l'expéditeur de la rumeur.

#### [vmyths.com](http://vmyths.com)

Spécialisé dans les avertissements contre les faux virus et autres « légendes urbaines », ce site est alimenté par un « gourou » américain du secteur, Rob Rosenberger. Outre une liste des intox par ordre alphabétique, le site décerne bons et mauvais points aux éditeurs de logiciels pare-feu et de sécurité (qu'il refuse en tant qu'annonceurs).

Une sélection de Gaëlle Macke

## Un coût parfois exorbitant

**Du problème d'image à la chute en Bourse, la rumeur peut coûter cher à ceux qui en sont victimes**

LORSQU'ELLE entre en Bourse en 1997, la société Belvédère est pleine de promesses : les analystes financiers de l'époque ne tarissent pas d'éloges sur cette PME spécialisée dans la production de bouteilles de vodka. Son introduction réussie en fait alors l'une des stars du Nouveau Marché. Quatre ans plus tard, Belvédère est dans le rouge et peine à retrouver l'équilibre, après avoir été au bord de l'asphyxie.

Que s'est-il passé ? Une rumeur a enflé via le Web, au point de déstabiliser la société. Point d'orgue de la polémique : un site Internet. Apparu sur la Toile en octobre 1998, il a été conçu par le cabinet de relations publiques Edelman à la demande de Millenium, un concurrent américain de la société Belvédère. Cette dernière était en procès avec lui pour une question de droits de propriété. Fermé deux mois plus tard après une décision en référé du tribunal de commerce de Paris, le site mettait en avant articles de presse et communiqués, reprochant notamment à la firme française le manque de transparence de sa communication.

Si Edelman conteste l'impact du site sur les difficultés de Belvédère, pour Jacques Rouvroy, PDG de cette dernière, il est cependant clair : « Cette campagne nous a coûté 150 millions de francs. » Pour parvenir à cette somme, il intègre entre autres les frais d'avocats et le manque à gagner de 8 millions de bouteilles non livrées depuis juillet 1998. « En outre, nous aurions dû faire appel par deux fois au marché pour assurer notre développement, mais nous n'avons pas pu, précise-t-il. Nous sommes toujours en procès, et nous espérons revenir à la rentabilité cette année. »

Cette affaire est devenue un cas d'école pour tous ceux qui s'intéressent au Web comme outil de déstabilisation. Les entreprises cotées sont très perméables aux rumeurs, qu'elles soient élaborées sur le Net ou non. Il s'agit d'ailleurs des seuls cas où le préjudice subi peut être



évalué de manière tangible. Pour la firme américaine Emulex, par exemple, la sanction a été immédiate : en août 2000, elle a perdu en une demi-heure 60% de sa valeur en Bourse, après la publication d'un faux communiqué sur un site spécialisé, repris dans la foulée par la presse économique. Ce mauvais canular annonçait le départ du PDG, ainsi que des résultats inférieurs aux estimations, aussitôt démentis par le PDG... toujours en place.

#### DES FORUMS SOUS SURVEILLANCE

Dans ces conditions, les newsgroups et forums financiers, qui fournissent un terrain idéal à la propagation des bruits en tout genre, sont sous surveillance. En décembre 2000, la COB a d'ailleurs émis une recommandation, dans laquelle elle demande « la plus grande prudence dans l'appréhension et la prise en compte des informations dont la diffusion peut, dans certains

cas, être guidée par la volonté de fausser le cours d'un titre, voire de porter préjudice à la société citée ».

Toutefois, le dommage ne se chiffre pas nécessairement en millions de francs. Tout dépend du type de rumeur. SFR, Nokia, Peugeot ou Ericsson, par exemple, ont récemment été l'objet de chaînes par courrier électronique, un grand classique qui consiste à faire circuler une fausse pétition ou un faux concours dans les messageries. On est loin ici de la campagne de désinformation. Il s'agit là plupart du temps pour les auteurs de récolter des adresses électroniques en s'appuyant sur des marques connues.

Dans le cas d'Ericsson, la chaîne promettait un téléphone gratuit. Selon Laurent Roullot, directeur de la communication du fabricant de téléphones mobiles, cette rumeur a posé des problèmes en termes d'image, et surtout en termes techniques. « La messagerie de la per-

sonne qui gérait en interne cette rumeur a sauté, précise-t-il. Il lui a fallu deux semaines pour évaluer la première vague de messages. Cela nous a coûté beaucoup de temps, mais il est difficile de quantifier le coût financier. »

A Issy-les-Moulineaux, ville citée dans une récente rumeur à propos de seringues infectées du virus du sida dans les salles de cinéma, c'est le centre d'appels municipal qui a été mis à contribution. Il a reçu plus d'un millier d'appels téléphoniques durant les semaines qui ont suivi l'apparition du canular.

De plus en plus, les entreprises et les institutions vont être amenées à intégrer une stratégie de veille, pour désamorcer les rumeurs. Et cela aussi à un coût : entre 10 000 et 30 000 francs par mois.

Laurence Bernaert

■ [www.cob.fr](http://www.cob.fr)

### Trois questions à...

#### Jean-Noël Kapferer

**1 Professeur à HEC et auteur de Rumeurs, le plus vieux média du monde (\*), vous commencez à étudier ce phénomène sur le Net, auquel vous allez consacrer un nouveau livre. Le phénomène des « rumeurs en ligne » est-il si riche ?**

Oui, car il y a plusieurs façons de faire démarrer un processus de rumeur sur Internet. Le site qui pose une question pleine de sous-entendus (c'est ainsi qu'est partie la rumeur sur Miss France, reprise après off-line), les forums de discussion très ciblés qui reçoivent des « témoignages », répétitifs et convergents. Par exemple, dans un forum d'avionneurs, de fanatiques de l'aviation, ou de pilotes, on observe curieusement, au moment des grandes négociations internationales opposant Airbus à Boeing, l'apparition d'« infos » selon lesquelles, d'après X ou Y qui l'a piloté lui-même (sic), l'A320 a en fait tel ou tel défaut. Si personne ne répond tout de suite à ce genre d'allégation, elle peut alors sortir du forum et être répercutée dans des milieux concernés, magazines spécialisés, etc. Elle sort de l'ombre pour acquérir une visibilité et un écho off-line. L'externalisation d'un échange intra-entreprise est aussi un levier classique. Que l'on se rappelle l'histoire de David, l'étudiant d'HEC irrité d'avoir été éconduit par un cabinet de conseil et dont les mails en réponse à une jeune collègue, elle aussi d'HEC, ont quitté le seul terrain de l'école pour être transférés un peu partout.

**2 Nombre de rumeurs qui « traînent » sur la Toile existaient avant, dans la vie réelle. Avez-vous déjà identifié des rumeurs propres à Internet ?**

Internet est un média, mais aussi une technologie révolutionnaire qui va donc inquiéter. Il y aura des rumeurs sur Internet, en particulier auprès de ceux qui en sont les plus gros utilisateurs (telles les rumeurs sur les virus informatiques). Le manque de sécurité des transactions bancaires sur Internet est aussi une pure rumeur. Les gens imaginent que des tiers espionnent leurs mails et volent leurs numéros, à l'instar des écoutes téléphoniques clandestines. C'est un fantasme. On va bientôt proposer des numéros sécurisants aux particuliers, mais cette démarche ne fait que répondre à leur fantasme : le but est de les rassurer afin que l'e-commerce décolle vraiment.

**3 Est-il bon de lutter contre les rumeurs en ligne ?**

Internet est une « passoire ». Nous sommes beaucoup moins sur nos gardes que lorsque nous recevons un communiqué de presse d'une entreprise. Nous savions en reconnaître les signes d'authenticité. Ce n'est plus le cas avec Internet. La dématérialisation des supports a ouvert la voie à une baisse du sens critique. Il faut sévir et, de ce fait, décourager les velléités. Mais la rumeur est aussi une forme nécessaire de la communication libre. Lutter contre les fausses rumeurs est souhaitable, en ligne ou pas. Mais interdire la libre parole n'est ni possible ni souhaitable. C'est la pluralité des sources qui tue la rumeur. De ce point de vue, il est bon que toute personne recevant une info qui lui paraît « curieuse » sache sur quel site officiel s'informer.

Propos recueillis par Cécile Ducourtieux

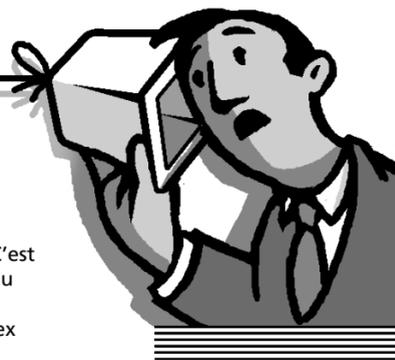
(\*) Rumeurs, le plus vieux média du monde, de Jean-Noël Kapferer, Points Seuil, 1995.

« Il y a beaucoup de rumeurs qui copient des canulars connus. Nous les suspectons de n'agir que pour voir leur canular référencé par les sites qui sont censés les traquer »

■ Rose Guzman Miller, Computer Incident Advisory Center, département de l'énergie américain.

**2,5 milliards**

de dollars (soit environ 18 milliards de francs). C'est la somme partie en fumée en une demi-heure au Nasdaq, le 25 août 2000, suite à une rumeur en ligne très alarmiste, concernant la société Emulex (fabricant de matériel pour réseaux).



PUBLICITÉ

# La politique du lien associatif

**Véronique Kleck est conseillère au secrétariat d'Etat à l'économie solidaire et fondatrice de Vecam**

**VISAGE ROND** mangé par deux grands yeux bleus, silhouette de Betty Boop blonde, démarche chahoutée... A 42 ans, Véronique Kleck a tous les atouts physiques d'une icône médiatique, mais elle n'en joue pas vraiment. Pas le genre. Depuis son arrivée en juin 2000 au cabinet de Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, madame la conseillère technique chargée des technologies de l'information et de la culture s'est lancée dans deux chantiers : la mise en place d'un portail Internet de l'« économie sociale et solidaire » et la recherche de l'autonomie financière pour les milliers d'associations du secteur.

Dans un univers où le système D est la règle et où le bouillonnement créatif laisse peu de place à un quelconque ordonnancement, Véronique Kleck fait office de « médiateur ». Elle essaie d'instaurer un peu de « visibilité », de faire le lien et de « réunir les acteurs du monde solidaire pour les faire accoucher d'un projet de portail et non pas de dix ».

Pas facile : « Certains m'ont reproché d'être passée à l'ennemi », précise-t-elle. Car le cœur de Véronique Kleck balance entre passion politique et tentation associative. En 1991, titulaire d'une thèse sur la politique communautaire de la France, elle quitte la recherche et le professorat à Sciences-Po pour devenir assistante parlementaire de Michel Hervé, ancien maire de Parthenay, alors député européen. « Je me suis lassée de la recherche et des cours, affirme-t-elle. Je suis passée de l'observation à l'action. J'ai rencontré Michel Hervé dans le cadre de ma thèse pour une étude de cas. Quand il m'a proposé de venir travailler pour lui, j'ai tout de suite accepté. »

## MANIFESTE MULTIMÉDIA

En 1995, déçue par une expérience malheureuse au Conseil des communes et des régions d'Europe, Véronique Kleck se lance dans la nébuleuse associative et découvre les implications probables de la société de l'information : « L'intérêt essentiel de l'existence, ce sont les rencontres, la découverte et l'apprentissage. C'est pour ces raisons que je me suis intéressée au Net. Ses dimensions en sont politiques, éthiques, avec une richesse théorique infinie de connaissances mises à disposition de tous. Le potentiel est fabuleux, mais je me suis également



rendu compte à cette époque que les aspects sociaux n'étaient absolument pas pris en compte. »

Parallèlement au G7 qui se tient cette année-là à Bruxelles, elle présente un manifeste multimédia, compte-rendu de déclarations signées d'animateurs de réseaux venus du monde entier et qui mettaient en garde contre une mainmise du marché sur les nouvelles technologies. Elle fonde Vecam, Veille européenne et citoyenne sur les autoroutes de l'information et le multimédia. Son objectif est de mettre en place un lieu de réflexion, d'expérimentation et de formation destiné à l'appropriation des nouvelles technologies par les citoyens.

« Dans l'Internet solidaire, beaucoup d'intervenants sont dans une logique d'opposition au marché, constate-t-elle. Je n'étais pas favorable à cette démarche. Pour nous, la politique autrement, c'est un partenariat entre les entreprises, l'Etat et les associations. » Pari réussi. Aujourd'hui, Vecam compte sept salariés et multiplie les actions : création d'une association européenne de réseaux civiques, mise en réseau de collectivités locales françaises et étrangères...

En 2000, Véronique Kleck laisse ses camarades voler de leurs propres ailes. Elle retourne à ses premières amours politiques et devient char-

gée de mission auprès des Verts. En juin de la même année, Guy Hascoët, nommé secrétaire d'Etat, lui propose de rejoindre son cabinet. Hésitante, elle finit par accepter, mais ne « s'encarte » pas pour autant. « Je suis une militante dans l'âme, affirme-t-elle. J'ai toujours eu envie d'avoir mon mot à dire. Il faut se révolter et agir contre les inégalités. »

## BUDGET DÉCRIÉ

Faut-il en avoir les moyens. Le 1<sup>er</sup> août 2000, Véronique Kleck et son ministre lancent Dynamiques solidaires, un appel à projets dont l'objet était de proposer une alternative à l'Internet du marché boursier. Bilan : 2 600 projets déposés, 9 acceptés et moins de 2 millions de francs consacrés à l'Internet solidaire. Les reproches pleuvent du côté des porteurs de projet, qui critiquent le manque de moyens et une sélection effectuée à la va-vite.

Un gros couac que la conseillère s'efforce de tempérer et de réparer. « En 2000, le secrétariat d'Etat disposait d'un budget d'à peine 40 millions de francs. En 2001, nous sommes passés à 80 millions, précise-t-elle. Et, depuis juin 2000, 6 millions de francs ont été alloués au soutien de projets liés aux nouvelles technologies. » Parmi ses préférés, une coopérative de maintenance informatique, la création d'un espace multimédia

dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris, une galerie marchande fondée sur le principe de l'économie solidaire et une permanence juridique virtuelle du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). Parmi les repêchés : Vecam, dont le projet de mise en place d'un centre de ressources Internet fait finalement partie de treize accords-cadres accompagnés financièrement par le ministère.

Mais la conseillère regrette en pointillé d'avoir trop lâché la bride aux régions qui n'ont pas forcément utilisé l'argent pour aider au développement des nouvelles technologies dans le sens prévu. Résultat, Véronique Kleck a décidé d'aider en priorité les projets relevant plus d'une solidarité nationale que locale, et surtout de suivre très attentivement les dossiers. Bref, de moins déléguer et de cultiver ses défauts : « Je suis un peu psychorigide et très dirigiste. J'essaie depuis des années de lutter contre ces tendances. » Un combat auquel il lui faudra pour l'instant renoncer.

Hanna Waar

[interactif.lemonde.fr/portraits](http://interactif.lemonde.fr/portraits)

## Carnet interactif

### Com One

Jean-Luc Verre est nommé directeur marketing de Com One, société bordelaise spécialisée dans la conception de produits de télécommunications et de solutions Internet. A 33 ans, il aura pour mission d'animer le réseau de distribution, et de promouvoir et d'encourager le développement de la division Internet au niveau mondial.

### Agence Pôle Nord

Christophe Manceau, 29 ans, ancien directeur stratégie et marketing de la Web agency Oven Digital, rejoint l'Agence Pôle Nord pour occuper la fonction de directeur commercial et marketing.

### Solsoft

Bruno de Neuville rejoint Solsoft au poste de vice-président, développement stratégique et ventes pour l'Europe du Sud. Il y apporte plus de trente années d'expérience professionnelle dans les domaines des ventes, du management et du marketing à l'international.

### A bon droit

## Les téléprocédures administratives

L'ADMINISTRATION française témoigne de plus en plus de son désir de dématérialiser les procédures administratives en mettant en ligne divers formulaires et en développant des téléprocédures.

La dématérialisation de ces procédures permet d'améliorer le service rendu à l'usager compte tenu de la rapidité de l'échange des données, et de simplifier les procédures tout en en réduisant les coûts. Déjà 800 formulaires sont disponibles en ligne sur le portail de l'administration, dont 540 concernent le monde professionnel. Les formulaires les plus courants (carte nationale d'identité sécurisée, inscription sur la liste électorale d'une commune...) représentent 80 % des démarches accomplies par les citoyens.

Le procédé de la téléprocédure se caractérise par un échange dématérialisé de formalités entre les autorités publiques et les usagers. La généralisation des téléprocédures apparaît, aux yeux des autorités publiques, comme une priorité depuis quelque temps. Le 12 octobre 2000, le Comité interministériel pour la réforme de l'Etat décidait que plus de 20 téléprocédures seraient mises en œuvre dès l'année 2000. Plusieurs projets étaient annoncés, notamment la télédéclaration de l'impôt sur le revenu pour les particuliers, ainsi que la télédéclaration et le télépaiement de la TVA par les entreprises.

Le 17 avril 2001, lors d'une réunion de la Commission pour les simplifications administratives (COSA), le secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, François Patriat, a annoncé une série de simplifications administratives en faveur des entreprises et de plusieurs catégories de professionnels. Il a été prévu la mise en ligne de six nouvelles téléprocédures d'ici un an : la déclaration unique d'embauche, la déclaration annuelle de données sociales, la déclaration unifiée de données sociales, la passation d'annonces en ligne au Bulletin officiel des annonces des marchés publics, la télédéclaration de TVA et la télédéclaration de revenus.

A noter que la loi du 30 décembre 1999 impose aux entreprises dont le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 100 millions de francs de souscrire par voie électronique leurs déclarations d'impôt sur les sociétés à compter du 31 décembre 2000 et de souscrire et d'acquitter la TVA par voie électronique, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2001. Cependant, toutes ces opérations de télédéclaration ne sont envisageables que si des services de certification électronique sont mis en place afin de garantir la fiabilité et l'intégrité de leur contenu. Le nouveau décret relatif à la signature électronique, tant attendu, du 30 mars 2001 permet le développement de ces opérations en contribuant à renforcer la confiance des utilisateurs.

Enfin, le 19 avril 2001, le député PS Thierry Carcenac a remis au premier ministre son rapport sur le guichet unique, qui, au-delà des téléprocédures, prospecte la mise en place d'un véritable compte en ligne administratif.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
■ [www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)  
■ [www.internet.gouv.fr/carcenac.htm](http://www.internet.gouv.fr/carcenac.htm)

## LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS

## CETTE SEMAINE À CUBA

Il est loin le temps où le Capitolio essayait les assauts de Fidel Castro et de ses guérilleros. Avant la révolution castriste, l'imposant palais, qui rappelle – ironie de l'histoire – la Maison Blanche de l'ennemi yankee, accueillait le gouvernement cubain, le Sénat et la Chambre des députés en sessions exceptionnelles.

« **INTERNET LIBRÉ!** » Aujourd'hui, l'édifice blanc héberge toujours le ministère de la science, des technologies et de l'environnement

et... l'un des rares cybercafés de l'île. A La Havane, Internet s'est invité dans l'une des salles les plus prestigieuses du Capitole, dans le salon des pas perdus, en haut de l'escalier monumental. Comme les ordinateurs ne sont pas légion, on s'installe autour d'une petite table ronde ornée de fleurs roses, on prend une boisson rafraîchissante ou une part de gâteau, et on attend son tour. Mais ce qui frappe le visiteur n'est pas tant la patience ordonnée des clients que leur nationalité : des touristes en transit, des hommes d'affaires, des étudiants boursiers, des journalistes qui ont tous en commun d'être étrangers. Les Cubains peuvent difficilement avoir accès aux services du cybercafé, qui facture l'heure de connexion 5 dollars US.

Capitolio, Paseo del Prado, Municipio de centro Habana, La Habana, Cuba. Tél. : (537) 61-15-19.



JUAN ENRIQUE

## Glossaire

### Organique

Les matériaux organiques sont caractérisés par la présence d'atomes de carbone dans leur composition. Il s'agit des molécules issues du vivant (végétaux ou animaux). Tous les dérivés du pétrole appartiennent à cette catégorie, ce qui englobe, par exemple, toutes les matières plastiques.

### Minéral

Un matériau minéral (ou inorganique) est composé des éléments constitutifs des roches qui forment la croûte terrestre. L'arséniure de gallium, le silicium et le germanium sont les éléments minéraux les plus couramment utilisés dans l'industrie de l'électronique.

### Polymères

Les polymères sont des molécules caractérisées par la répétition d'un même motif moléculaire, appelé monomère. Les premières structures polymères ont été découvertes dans les années 1910 et étaient réputées non conductrices. Les premiers polymères conducteurs ont été identifiés en 1977 par Hideki Shirakawa, Alan Mac Diarmid et Alan Heeger, et ont valu, vingt-trois ans plus tard, le prix Nobel de chimie à leurs inventeurs.

### Lois de Moore

Enoncée en 1965, la première « loi de Moore » – cofondateur de la firme Intel – prévoit que le nombre de transistors intégrés sur une même puce double tous les dix-huit mois. Un rythme infernal – et pour l'heure jamais démenti – dont le prix est fixé par la seconde loi de Moore, qui veut que le coût d'une usine de fabrication de ces puces double tous les quatre ans.

# Les molécules à l'assaut de l'informatique

## L'électronique passera à l'échelle moléculaire pour remplacer le silicium dans les processeurs

**QUI DIT** « organique » dit présence de molécules carbonées. Dit encore écrans souples ou puces flexibles aux quelques initiés qui suivent l'actualité des nouvelles technologies. Ceux-là mêmes qui ont appris, étonnés, qu'on pourrait bientôt imprimer les circuits électroniques comme on imprime un motif sur un tissu. Que cela coûterait bien moins cher de les produire ainsi qu'avec les techniques de lithographie utilisées aujourd'hui. Et que, de surcroît, ils gagneraient des propriétés inédites comme la souplesse.

Pourtant, le terme « organique » cache une forêt d'autres applications où se profile une informatique nouvelle, faite de chimie plus que de physique. A la taille de la molécule, donc plus petite que les actuels systèmes, elle en aurait compris tous les mécanismes et s'en servirait au mieux pour construire de nouveaux circuits. C'est précisément ce qui occupe les chercheurs en électronique moléculaire, discipline qui utilise des composants de même nature que l'électronique organique, mais en nombre plus restreint.

« Avec les films de polymères, on sait aujourd'hui faire des diodes et des transistors, construire des écrans et des éléments de contrôle pour ces mêmes écrans », explique Domi-

nique Vuillaume, directeur de recherches à l'Institut d'électronique et microélectronique du Nord (CNRS). Des composants simples qui, auparavant, étaient bâtis avec du silicium amorphe. Les Bell Labs américains ont été parmi les premiers à travailler sur ce sujet, exploitant les propriétés semi-conductrices de certains polymères. En 1998, ils annonçaient ainsi avoir réussi à construire des polymères de type P (porteurs de charges positives), et d'autres de type N (porteurs de charge négative), qui, mis bout à bout, recréaient un circuit, avec un sens unique de circulation du courant. Comme dans les circuits électroniques classiques.

### STADE TRÈS FONDAMENTAL

Mais si ce domaine de recherche est encore très actif – IBM, Mitsubishi, Motorola et Philips sont dans la course –, il ne fait plus vraiment rêver les chercheurs. Dominique Vuillaume, Christian Joachim, du CNRS, ou Jean-Philippe Bourgoin, du CEA, s'accordent à dire qu'il y a plus qu'une différence d'échelle entre le transistor organique et le transistor moléculaire, c'est-à-dire entre celui qui utilise un grand nombre de molécules et celui qui n'en utilise plus qu'une. D'ailleurs, le second est loin d'être au point. Même si certaines équipes de recherche réussissent des expériences aussi spectaculaires que la mise au point d'un amplificateur avec une seule molécule de carbone 60 ou d'un commutateur à un atome.

C'est pourtant sur cette électronique moléculaire, encore au stade très fondamental, que tous les espoirs de processeurs organiques reposent. Qu'elle soit hybride (faisant intervenir des transistors moléculaires et des nanotubes de carbone pour la circuiterie), mono-molécu-

laire (de la même façon que les circuits intégrés d'aujourd'hui sont monolithiques), ou quantique, exploitant les moments magnétiques des molécules, selon la subdivision en cours au sein de la discipline.

La loi de Moore devrait en effet connaître ses limites physiques d'ici dix à quinze ans. Car ce sera alors une autre loi de Gordon Moore qui contraindra les constructeurs informatiques à changer de méthode. Le prix d'une usine pour construire des puces plus puissantes augmente plus vite que la demande, dit cette loi. D'ici à 2010, elles pourraient coûter quelque 50 milliards de dollars. Un prix exorbitant qui fait dire à Phil Kuekes, chercheur en architecture informatique aux laboratoires HP de Palo Alto (Californie), que si, à cette date, il est devenu possible de se passer de la précision mécanique qui préside à la construction des puces électroniques, alors l'informatique redviendra très bon marché.

C'est dans ce contexte que l'équipe qu'il forme avec Stanley Williams propose une solution simple fondée sur une matrice. Un sandwich composé de nanofils orientés est-ouest, d'une couche de molécules au centre et de nanofils orientés nord-sud au-dessus, permet de définir un certain nombre de points mémoire. Le logiciel de commande assurerait alors les fonctions logiques en allant chercher les informations sur les points, avec possibilité de changer de chemin quand l'un des points est défectueux. Ce qui conduirait à une informatique tolérante aux défauts.

Corinne Manoury

interactif.lemonde.fr/  
technologie

## La courte vie des diodes organiques

### Les futurs écrans seront formés de composants organiques

**ULTRAPLATS**, moins gourmands en énergie, moins coûteux et même potentiellement souples, les nouveaux « écrans organiques » devraient être commercialisés d'ici quelques années. « Si le rythme de la recherche reste aussi soutenu qu'il l'a été jusqu'à présent, ils pourraient être disponibles d'ici deux ans », prévoit Pierre Destruel, directeur de recherches (CNRS) au Laboratoire de génie électrique de Toulouse.

Mais avant de reléguer aux oubliettes leurs semblables à cristaux liquides, à plasma ou à tube cathodique, les écrans formés de composants organiques doivent encore s'affranchir d'un handicap de taille: la durée de vie de leurs pixels. Constitués de diodes électroluminescentes organiques, ces derniers ne conservent en effet leurs propriétés que quelques milliers d'heures. Une trop courte existence qui ne permet, aujourd'hui, que des applications industrielles particulières, comme les panneaux d'affichage de certains autoradios.

« Dans des conditions normales d'utilisation, on arrive à prolonger la vie de ces diodes jusqu'à 4 000 à 6 000 heures », explique Pierre Destruel, engagé depuis 1995 dans un programme de recherche sur ces composants. Certaines publications mentionnent des durées de vie de 90 000 heures, mais ce n'est jamais dans des conditions réalistes de fonctionnement. » Comme tous les matériaux organiques, souligne

Gilles Horowitz, directeur de recherches (CNRS) au laboratoire Itodys, « elles réagissent avec l'oxygène de l'air et sont également sensibles à certains rayonnements ultraviolets ». Autant de facteurs qui accélèrent leur dégradation. Une grande part du travail de recherche consiste donc à mettre au point des techniques d'encapsulation à même de protéger ces diodes du milieu extérieur.

Leur principe de fonctionnement est, peu ou prou, inverse de celui des cellules photovoltaïques: soumises à un courant électrique, elles produisent de la lumière sans effet thermique. Une caractéristique qui leur assure une très faible consommation d'énergie, qualité très recherchée par les constructeurs de téléphones mobiles ou d'assistants personnels numériques.

De surcroît, ces diodes émettent sur un spectre de longueurs d'onde bien plus large que celui de leurs homologues minérales, et peuvent ainsi rendre une vaste palette de couleurs. Des propriétés émissives qui garantiront en outre, comme l'explique Gilles Horowitz, « des angles de vision très ouverts ». Comble du raffinement, la grande réactivité de ces matériaux organiques – c'est-à-dire leur capacité à réagir à des sollicitations électriques très rapprochées dans le temps – gommara les « effets de traînée ».

L'an dernier, déjà, plusieurs industriels ont présenté les premiers prototypes de cette nouvelle génération de périphériques. Leur taille (une diagonale de 14 centimètres pour celui de Sanyo et Kodak) est encore réduite, mais leurs qualités déjà probantes. Reste, encore, à trouver la formule de longue vie.

Stéphane Foucart

PUBLICITÉ

# M6, la chaîne qui monte aussi sur le Net

**C'EST LE TRIOMPHE** chez M6 début mai, à la sortie des derniers chiffres de l'institut Cybermétrie. En avril dernier, m6net.fr totalise 66 millions de pages vues, en



hausse de 110% par rapport au mois de mars, ce qui en fait le premier site de média et lui permet d'accéder au Top 15 des sites les plus visités en France! Certes, plus de la moitié du trafic est dirigé vers loftstory.fr, site dérivé de la trop célèbre émission éponyme lancée en fanfare le 26 avril.

Pour autant, cela ne doit pas dissimuler le bilan flatteur des huit autres sites thématiques du groupe rassemblés sous le portail de loisirs m6net.fr. Leur audience cumulée a décuplé en un an, enregistrant la croissance la plus dynamique de tous les sites de médias en France. Ainsi, le rapport d'audience entre m6net.fr et tfl.fr (encore leader du secteur, hors loftstory.fr, avec près de 50 millions de pages vues en avril), du simple au quadruple il y a un an, s'est réduit à moins du double aujourd'hui.

## LA CIBLE DES 15-35 ANS

Pourtant, M6 est loin d'avoir joué les pionniers sur la Toile en regard de sa grande rivale, qui a lancé eTF1 dès septembre 1999, y consacrant un investissement annuel de 150 millions de francs. Si m6.fr, le site vitrine de la chaîne, existe depuis début 1997, la filiale M6Web n'a, elle, démarré qu'en mars 2000, avec un budget de plus de 110 millions de francs. «*Nous avons pris le temps de préciser nos idées sur la manière dont nous allons utiliser le Web, explique Philippe Carillon, le directeur général de M6Web. De toute façon, notre objectif est de devenir l'un des leaders des sites de loisirs grand public en France d'ici deux à trois ans. Or ce n'est que maintenant que le grand public est en train d'arriver sur le Net.*» M6Web a décliné sur la

**Une stratégie claire, un budget raisonnable et de la patience. M6 applique sur le Net les recettes qui ont fait son succès télévisuel**

aussi l'information locale (les «6 minutes» régionaux) ou l'automobile, l'économie et les sciences grâce à ses émissions «Turbo», «Capital» et «E=M6».

Aujourd'hui, elle est la deuxième chaîne la plus regardée par les moins de 50 ans. «*Nous sommes donc partis sur le Net avec des atouts de poids, reconnaît Philippe Carillon: une marque très connue, un cœur de cible – les jeunes – plus intéressante que la moyenne, la détention de tous les contenus produits par le groupe M6 et un accès naturel à la publicité via la chaîne télé.*» M6Web les a fait fructifier, exploitant toutes

pour développer notre connaissance et nos relations avec ces clients identifiés.» En fait, en entrant prudemment sur le Net, M6 a évité nombre d'erreurs commises par certains «groupes audiovisuels ambitieux, comme TF1 et Canal Plus, note Olivier Beauvillain, analyste de la société d'études Jupiter/MMXI. Ces derniers se sont posés en tant que portails généralistes. Or ce segment est très encombré: il ne restera bientôt que trois ou quatre grands portails par pays, et les médias traditionnels ne gagneront pas face à des mastodontes comme Yahoo, MSN, AOL ou Wanadoo. M6, elle, s'est fo-

leurs revenus, prédit Olivier Beauvillain. La revente de contenus à d'autres entreprises multimédias est une alternative limitée. La mise en place d'une offre de contenus payants grand public restera un marché de niche qui devra attendre le haut débit pour se développer. Enfin, les commissions de cybercommerce n'apporteront qu'un complément.» M6 détient notamment clubteleachat.com, un site déjà rentable dérivé de sa chaîne télé de vente à distance.

Vu la morosité actuelle du marché publicitaire en ligne – l'institut Forrester Research attend une croissance de 70% pour 2001, mais



Toile le positionnement qui a fait la réussite de sa maison mère dans le PAF. Depuis sa création en 1987, M6 n'a cessé de grignoter des parts d'audience aux «grandes» chaînes en visant la cible des 15-35 ans avec une programmation décalée habile (pas de sport ou de grands films) qui l'a imposée sur certains thèmes comme la musique, les séries, mais

les synergies entre la Toile et la télévision. A l'automne 2000, elle a lancé une série de sites thématiques, qu'elle veut de référence, sur la musique (m6music.fr), l'automobile (turbo.fr), le cinéma (cine6.fr), l'économie (m6eco.fr), l'information locale (m6villes.fr), la communauté adolescente (funtv.fr), qui reprennent largement les programmes phares de la chaîne, ajoutant des contenus supplémentaires et des services (infos pratiques, espaces de discussion...).

Mais le Web peut aussi approfondir des thèmes «jeunes» assez peu traités à la télévision, comme avec m6game.fr dans les jeux vidéo. «*Le jeu vidéo est pile dans la cible des 15-35 ans et est fait pour le média Internet. Ce sera un contenu stratégique à l'heure du haut débit, et nous comptons nous développer dans ce domaine*», détaille Philippe Carillon. En appui, M6Web a aussi lancé il y a neuf mois un service d'accès gratuit à Internet, qui totalise aujourd'hui 600 000 inscrits. «*Notre métier est centré sur l'édition de contenus, précise-t-il. Mais la fourniture d'accès est un moyen d'attirer et de fidéliser de l'audience. Surtout, nous comptons l'utiliser comme outil de marketing direct*

calisée sur des portails spécialisés où elle peut mettre en avant la légitimité de sa marque, dans des segments où le jeu concurrentiel reste ouvert.»

Mais, malgré cette stratégie «économe» et ses incontestables succès d'audience, M6Web doit encore faire la preuve de la viabilité de son modèle économique. En 2000, la filiale n'a enregistré qu'un maigre chiffre d'affaires de 15 millions de francs, mais un impressionnant déficit d'exploitation de 105 millions. Elle n'est cependant pas la seule: ses rivales e-TF1 et CanalNumedia (Canal Plus) ont aussi enregistré de lourdes pertes.

## RENTABLE PAS AVANT TROIS ANS

Et, alors que les start-up de la nouvelle économie sont pressées de gagner de l'argent d'ici au maximum six mois, aucune des trois ne prévoit d'arriver à la rentabilité avant 2003-2004. Pour 2001, première année pleine d'activité, Philippe Carillon prévoit de limiter la perte d'exploitation à 85 millions mais ne s'engage pas sur le chiffre d'affaires, que certains analystes financiers attendent au-delà des 60 millions.

«*A court terme, les sites de contenu média continueront de dépendre de la cyberpublicité pour l'essentiel de*

le premier trimestre a été déprimé, alors que l'offre d'espaces est pléthorique et la guerre des prix sanglante», Olivier Beauvillain estime donc que les «sites de médias ne peuvent espérer aucune rentabilité immédiate et devront encore être subventionnés par leur maison mère dans les trois à quatre prochaines années». A plus long terme, Philippe Carillon mise sur l'avènement du haut débit pour proposer de la diffusion d'images payante: «*Nous disposons d'un stock de plus de 10 000 vidéos.*»

En attendant, M6 a d'ores et déjà créé un bel actif. Arnaud Fréault, analyste à la Société générale, valorise ainsi M6Web à «950 millions de francs contre un coût de démarrage d'environ 120 millions. Le retour sur investissement est excellent». Et le groupe connaît la valeur du temps dans les affaires. Après tout, la chaîne M6 n'a-t-elle pas été dans le rouge pendant ses cinq premières années d'existence, accusant une perte abyssale de 1,3 milliard de francs? Aujourd'hui, avec un profit net représentant 14% de son chiffre d'affaires, elle affiche la meilleure rentabilité de tout le PAF.

Gaëlle Macke

## Internet Story

**Raz-de-marée d'audience à la télé, «Loft Story» p'est aussi sur le Net. Philippe Carillon avoue avoir été débordé par l'ampleur de l'afflux. «Nous avons étudié l'effet du lancement d'émissions semblables sur l'audience des sites de télé dans d'autres pays. En Allemagne, par exemple, où la pénétration d'Internet est supérieure et où l'émission passait sur la chaîne leader, son site a vu le nombre de pages vues grimper à 2 millions par jour. Mais nous, nous enregistrons en moyenne quotidiennement 8 millions de pages vues!»**

**A ce rythme, fin mai, loftstory.fr devrait venir rivaliser en audience avec le poids lourd numéro un Wanadoo. Côté publicité, la ruée est moindre: le tarif du bandeau pour mille contacts (CPM brut, dans le jargon publicitaire) a pourtant été fixé au prix compétitif de 143 francs (118 francs pour m6net.fr, 250 francs pour turbo.fr). Aujourd'hui, trois gros annonceurs sont présents: Voila, SFR et Durex. Mais si l'audience persiste, la cyberpublicité suivra, et Philippe Carillon avance que «le phénomène Loft Story pourrait amener M6 à réviser son business-plan».**

# Le secteur high-tech n'aide pas la cause des minorités

**Les sociétés du Net ne favorisent pas le brassage ethnique au sein de leurs équipes dirigeantes**

LA TOILE était censée révolutionner le monde de l'entreprise... Mais aujourd'hui, sur le plan financier, on en revient souvent aux modèles de la vieille économie. Et sur le plan social, c'est pire: rien n'a évolué. On ne trouve pas plus de femmes, de Noirs ou d'Hispaniques dans les milliers de start-up «high-tech» américaines que dans les petites entreprises et les grands groupes industriels.

Parmi la centaine de PDG-stars américains du «e-business» ultra-médiatisés, une petite poignée seulement étaient issus d'une minorité ethnique. Lors des grands Salons informatiques ou durant les ré-

unions d'analystes de grandes banques d'affaires, les Latins ou Afro-Américains sont tout aussi rares, alors qu'ils représentent plus d'un quart de la population des Etats-Unis. «*On aurait pu s'attendre à ce que les gens qui travaillent dans la high-tech soient plus ouverts et audacieux*, déclare Cheryl Mayberry, une Noire de Chicago spécialiste des technologies de pointe et fondatrice d'un site Web destiné aux femmes noires, NiaOnline. *Mais il n'en est rien.*»

Lorsqu'il a été question de promouvoir des femmes et des gens de couleur aux postes de responsabilité, les entreprises du Net se sont mues avec autant de circonspection que des crabes estropiés. Chaque année, *Business Week* dresse la liste des 25 personnes les plus influentes du cybercommerce. La première liste, établie il y a trois ans, réunissait 23 Américains blancs, dont 19 hommes et 4 femmes, un Américain d'origine asiatique et un Japonais. Les Noirs et les Hispaniques brillaient par leur absence. Cette année, la liste comprend un Afro-Américain, deux femmes et deux Japonais. Les Hispaniques en sont une fois de plus exclus.

Pourtant, le magazine économique a vraiment cherché à promouvoir les femmes et les minorités ethniques dans son classement. Mais même la «discrimination positive» ne peut travestir la réalité. «*Dans l'univers des dot.com, on retrouve toujours les mêmes réseaux solidement implantés d'anciens de grandes écoles, de sociétés de conseil, de banques ou de grandes entreprises. Et les gens qui n'en font pas partie ont toutes les peines du monde à s'imposer*», observe Elsa Macias, directeur des recherches sur les technologies de l'information au Tomas Rivera Policy Institute, un institut d'étude et de prospective californien.

## UNE SITUATION PLUS DIFFICILE

En fait, les sociétés high-tech sont pires que les autres. Les femmes ne représentent que 9,8% des cadres supérieurs dans les 56 plus importantes sociétés du secteur, aux Etats-Unis, selon la société d'études Catalyst. En revanche, elles sont 12,5% à occuper les mêmes postes dans les 500 premières entreprises du pays. En 1999, on comptait 2,4% de Noirs et 3,3% d'Hispaniques parmi les dirigeants des entreprises

de pointe de la Silicon Valley, indique la Coalition for Fair Employment, qui surveille les pratiques des entreprises de la région en matière d'emploi.

Pourquoi la diversité est-elle importante? Oubliions un instant la question de la justice sociale. Raisonnons en termes économiques. La composition ethnique des internautes américains est en train de changer. Les Latinos, qui représentaient 10,3% de la population il y a dix ans, sont aujourd'hui estimés à 12,3%, presque à égalité avec les Noirs, évalués à 12,9% de la population. Et les foyers noirs et hispaniques disposant d'un accès à Internet sont aujourd'hui presque aussi nombreux que les familles blanches connectées (soit 45%), selon le cabinet d'études Forrester Research. Et n'oublions pas qu'il s'agit du World Wide Web. Alors que 57% des utilisateurs d'Internet résident au-delà des Etats-Unis et du Canada, 20 des 25 cyberentreprises distinguées par *Business Week* cette année sont installées aux Etats-Unis. Les sociétés qui accueillent des représentants des minorités ou des étrangers dans leurs équipes dirigeantes sont donc

mieux armées pour répondre aux besoins des différentes communautés qui naviguent aujourd'hui sur le Web.

StarMedia, un site Web qui s'adresse aux Hispaniques du monde entier, emploie des cadres originaires de neuf pays. La société a ainsi été en mesure d'adapter son contenu en fonction des diversités culturelles. Le nombre de visiteurs uniques est passé de 12 millions en juin à 27,4 millions en décembre; et le chiffre d'affaires a triplé, atteignant 61 millions de dollars en 2000, indique Gally Baron, le Brésilien directeur général de Star. La diversification, lorsqu'il s'agit de réunir des équipes dirigeantes, n'est donc pas seulement équitable: elle est indispensable pour conquérir les marchés de l'avenir.

Roger O. Crockett



★ Les pages «Entreprises» sont réalisées par les rédactions du «Monde interactif» et de «Business Week/e.biz».

★ Traduit de l'anglais par Bernadette Imbert

## Start-up



## Mediapps équipe les intranets

**PARTIE** dans les premières à la conquête d'un marché alors promis à un très grand avenir, celui de la gestion des contenus sur les portails spécialisés, intranets ou extranets, Mediapps apparaissait encore l'année dernière comme l'une des start-up françaises a priori les plus solides. Ses dirigeants étaient de grands écumeurs du milieu des éditeurs et distributeurs informatiques. Laurent Binard, son PDG, avait ainsi quitté un poste de directeur marketing pour l'Europe de l'Ouest chez IBM France. Mediapps avait même failli s'introduire en Bourse en novembre 2000. Mais l'e-krach l'a rattrapée, l'entrée en Bourse a été reportée, lui a coûté 1 million d'euros, et l'a obligée à revoir à la baisse ses prétentions d'extension internationale, notamment aux Etats-Unis. Mediapps vient à nouveau de lever 15 millions d'euros, mais, avec un peu plus d'une centaine de salariés, et seulement 4 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés en l'an 2000, elle est loin d'être sortie d'affaire. Elle a certes acquis comme clients des grandes entreprises solides (250 clients européens, dont EDF, pour un contrat de plusieurs dizaines de milliers de francs, ou France Télécom et Bull).

**Mais la société** rencontre de plus en plus souvent des concurrents, parfois venus d'outre-Atlantique, tels Epicentric, Plumtree, Autonomy ou Documentum. Plumtree, dont l'offre est très proche de celle de Mediapps, compte comme clients 250 grandes entreprises américaines, dont Ford et Procter et Gamble, et vient de s'installer en France. «*Pour alimenter son intranet en contenu, en faire un outil de communication descendante, la plate-forme logicielle de Mediapps convient et, en plus, elle n'est pas chère. Notre générateur de portails est mieux adapté pour du travail collaboratif entre salariés*», argumente Sylvain Pavlovski, directeur général de Plumtree France. Pour se différencier d'un tel concurrent, Mediapps espère accentuer son positionnement original, mi-éditeur informatique, mi-agrégateur de contenus. La société propose en effet aux intranets des abonnements à des bouquets de sources d'information en ligne, construits par ses soins (5% de ses revenus en 2000). Elle a, à ce jour, déjà démarré 4 000 sources d'information, de Reuters au Monde en passant par des médias plus spécialisés.

**Enfin,** Mediapps doit encore surtout prouver qu'elle répond à un besoin. Et notamment convaincre les directeurs informatiques des entreprises que l'intranet sert à quelque chose. «*Ils se sont aperçus que les intranets n'étaient pas utilisés. Or ils y ont consacré de très forts investissements ces dernières années, et leur hiérarchie leur demande aujourd'hui des comptes. Ils ont donc besoin de relancer le trafic. Nous essayons de les convaincre que l'offre de contenu de Mediapps les y aidera*», explique Laurent Binard. L'autre danger pour Mediapps, c'est que les sociétés construisent elles-mêmes leur intranet et aillent chercher les contenus directement auprès des médias éditeurs.

Cécile Ducourtioux

interactif.lemonde.fr/  
neteconomie



LAUDATOR

## Premières impressions du livre électronique

**LE DERNIER** Salon du livre de Paris, qui s'est tenu en avril dernier, a été un lieu de débats et de confrontations passionnants autour du livre électronique. Lecteurs, éditeurs et auteurs se sont rencontrés pour évoquer l'avenir de cet objet high-tech qui fascine autant qu'il inquiète.

Pour l'amateur de littérature, toutefois, opter pour l'achat d'un eBook relève encore du pari risqué. Car si le produit fait beaucoup parler de lui, il est encore trop récent sur le marché pour avoir fait les preuves de son utilité et de son efficacité. Un test longue durée s'imposait donc pour tenter de voir ce que la machine a vraiment dans le ventre.

### LA PRISE EN MAIN

L'eBook n'est pas un livre. Aucun doute là-dessus. Avec son écran d'une vingtaine de centimètres de haut pour quinze de large (pour la version Cybook de Cytale qui a servi à réaliser ce test), le livre électronique ressemble à ces tablettes électroniques que les constructeurs informatiques s'apprennent à commercialiser. Ou à un superagenda électronique. Difficile, en prenant cet objet en main pour la première fois, de se dire que l'on a un livre, ou du moins un support de lecture devant les yeux.

Passé ce sentiment étrange, dû évidemment à notre longue pratique de ouvrages papier, la prise en main de l'eBook se révèle très simple et plutôt séduisante, malgré des icônes pas assez significatives. Le menu principal, qui s'affiche dès l'allumage sur l'écran tactile, référence les ouvrages disponibles. La navigation se fait à l'aide d'un stylo ou, au pire, avec les doigts. Pour

### Ni monstre high-tech, ni révolution technologique, le livre électronique nécessite un apprentissage

accéder à un livre, il suffit de cliquer sur son titre pour qu'il apparaisse en plein écran.

Le téléchargement des ouvrages ne pose pas de problème. Une fois l'eBook connecté à la prise du téléphone grâce à un câble fourni, vous avez accès au site de Cytale ou aux autres librairies en ligne. Les livres (vendus généralement moins cher qu'en librairie) se commandent comme n'importe quels ouvrages sur un site de commerce électronique (choix, paiement par Carte bleue), à la différence qu'ils se téléchargent immédiatement sur l'eBook. Prêts à être lus.

### LA LECTURE

C'est évidemment le point le plus sensible du livre électronique. Le verdict est ambigu. Les premiers jours se révèlent difficiles tant les repères de lecture appris dès notre plus jeune âge volent en éclats. L'odeur du papier, son toucher, le feuilletage « prélecture » disparaissent. La notion de longueur également. Difficile de se rendre compte de ce que représente physiquement un livre de 500 pages téléchargées. Chez le libraire, vous savez que vous

allez attaquer un gros pavé. Là, non. La première lecture se révèle donc déroutante. L'impression de se regarder lire domine au début.

La concentration sur le texte est ainsi plus dure à trouver, et l'on a bien du mal à ressentir ce sentiment d'absorption que l'on éprouve face à un roman captivant. Plusieurs jours de pratique sont nécessaires pour faire abstraction du support, apprivoiser son poids (plus d'un kilo) et trouver la bonne position pour lire. Sur ce dernier point, le livre électronique se montre pratique pour lire au lit – bien calé sur ses genoux repliés –, surtout avec son éclairage qui permet de ne pas déranger le voisin dans son activité!

En revanche, dans le train ou l'avion, l'eBook nécessite, sous peine de fatigue du bras, d'être posé à plat sur une tablette. Une fois ces contingences apprivoisées, la lecture devient moins fastidieuse, plus agréable. Sans égaler toutefois celle d'un livre papier, force est de constater que la lecture sur écran n'est pas si dérangeante que ça.

### LE TRAVAIL SUR LE TEXTE

Le grand avantage du livre électronique sur le livre papier tient évidemment dans sa capacité à garder en mémoire un grand nombre d'ouvrages (environ 1 500 pages). Idéal pour ceux qui se déplacent beaucoup et qui ont besoin d'une grande quantité de documentation, ou de lecture, pour meubler un long trajet. L'autonomie de lecture, environ 4 heures, permet, elle, une bonne souplesse d'utilisation.

Le livre électronique se révèle aussi très attractif dans ses fonctionnalités propres au texte. Le dictionnaire, la prise de notes et surtout le moteur de recherche qui

permet de trouver un mot ou un nom propre en un instant s'avèrent particulièrement efficaces. Autres fonctionnalités très pratiques, le « cartable ». Celui-ci est destiné aux personnes qui lisent plusieurs ouvrages en même temps. Il regroupe donc différents livres, et l'on peut passer de l'un à l'autre sans être obligé de revenir au menu principal.

Le Cybook propose enfin de grandes possibilités de réglages de l'écran. La luminosité et le contraste peuvent être ajustés pour un confort de lecture maximal. La police de caractère peut également être grossie afin de faciliter la lecture des malvoyants.

Une première conclusion s'impose. Le livre électronique n'est ni le monstre high-tech craint par certains, ni la révolution clamée par les autres. Juste un gadget encore trop onéreux (entre 1 500 francs et 5 700 francs, selon les marques) pour faire oublier l'in-folio.

Et malgré des atouts indéniables, l'eBook n'est, pour le moment, pas destiné au très grand public. Il devrait séduire davantage les grands voyageurs et ceux qui ont besoin de transporter plusieurs livres en un minimum de place, que les lecteurs occasionnels ou les amoureux de belles éditions. Pour conquérir les foules et l'imposer comme un produit sinon indispensable, du moins précieux, les promoteurs du livre électronique devront sans doute faire de gros efforts d'information et d'éducation.

Guillaume Fraissard

[interactif.lemonde.fr/cyberculture](http://interactif.lemonde.fr/cyberculture)

## Des pages de toutes tailles

### Les PDA complètent l'offre encore restreinte des eBook

Déjà prêt

Qu'il s'agisse du iPaq de Compaq ou du Jornada de HP (photo), vous pouvez lire des livres sur ces PDA à partir du logiciel Microsoft Reader. Avec le Jornada 545 Plus, vous pouvez télécharger 250 livres sur un écran de 7,6 x 5,7 cm (résolution : 240 x 320 pixels). Ce PDA est doté d'une mémoire interne 16 Mo et d'un lecteur de carte de stockage amovible CompactFlash 32 Mo.

Prix : 2 990 francs (455,82 euros) le modèle 525, 3 990 francs (608,27 euros) le modèle 545 Plus.

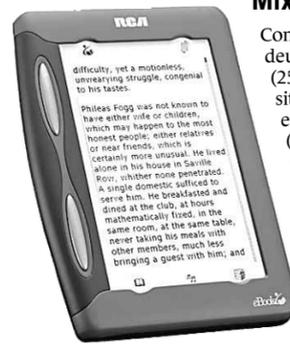
■ [www.france.hp.com](http://www.france.hp.com)



Mixte

Conçu par Gemstar, l'eBook se décline en deux modèles : 1100 (N & B) et 1200 (256 couleurs). Leurs différences se situent au niveau de la taille de l'écran et de la résolution : 7,9 x 11,7 cm (320 x 480 pixels) et 12,6 x 16,7 cm (480 x 640 pixels), du poids : 520 g et 1 kg, de la vitesse du modem (33,6 kbit/s et 56 kbit/s). Prix : environ 2 500 francs (381,12 euros) pour l'eBook 1100, environ 5 000 francs (762,25 euros) pour l'eBook 1200. Disponibilité : sur Internet et en France au dernier trimestre 2001.

■ [www.rca.com](http://www.rca.com)



Ultramince

Sur le PDA Visor Edge, qui a l'avantage d'être très plat (11 mm d'épaisseur) et petit (12,5 x 7,5 cm), léger (150 g), vous pouvez lire un livre en téléchargeant par exemple le logiciel Mobipocket Reader. Certes, la taille de l'écran est petite (8 x 5,7 cm) et la résolution minimale (160 x 160 pixels), mais la lecture est un plus pour un PDA. Prix : 3 590 francs (547,29 euros).

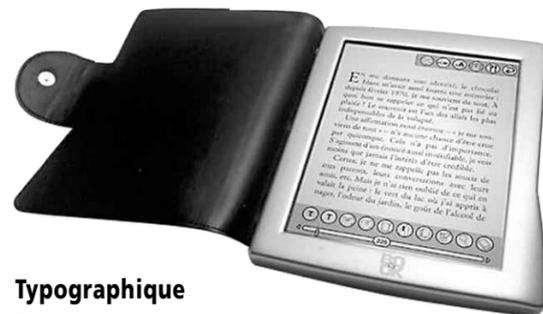
■ [www.handspring.com](http://www.handspring.com)



Noir et blanc

Le fait d'être livre électronique et PDA rend l'eBook polyvalent et très léger (180 g), mais avec un écran tactile petit (6 x 6,7 cm), doté d'une faible résolution (200 x 240 pixels). La mémoire interne dépend du modèle (8 à 16 Mo). Le produit est livré comme une coque vide. Vous devez télécharger le système d'exploitation, les applications et les fichiers texte. Prix : à partir de 1 595 francs (243,16 euros), suivant modèles (900, 901 et 911).

■ [www.franklin.com](http://www.franklin.com)



Typographique

Possédant la taille d'un livre classique (15,3 x 20,3 cm), l'écran tactile en 256 couleurs du Cybook de Cytale offre une bonne visibilité (résolution : 800 x 600 pixels), et les caractères peuvent être agrandis. Le modem intégré permet de surfer sans PC. Le système d'exploitation est Windows CE de Microsoft. La mémoire (10 Mo) n'est pas extensible et le poids est conséquent (1,035 kg). Prix : 5 700 francs (868,96 euros).

■ [www.cytale.com](http://www.cytale.com)

Une sélection d'Agnès Batifoulier

## Mettre en scène la vie quotidienne

**LES SIMS**  
Éditeur : Electronic Arts  
Plate-forme : PC  
Prix : 349 francs (53,20 euros)

**EN MARS 2000**, Will Wright, le concepteur de la série Sim, fut récompensé par ses pairs pour sa dernière création, à l'occasion du Game Developers Choice Awards, une cérémonie aussi importante que celle des Oscars, dédiée au domaine des jeux vidéo. Les Sims, qui a pour objet la gestion de la vie de quelques individus, représente l'aboutissement de dix longues années de travail marquées, dans leur début, par le retentissant succès de Sim City. Si tous les jeux de la série Sim sont consacrés à la gestion d'un environnement (une ville, un hôpital, etc.), le passage d'une vision macroscopique à une représentation microscopique permet de privilégier l'évolution des relations sociales et humaines.

La vie quotidienne des individus n'a rien d'excitant a priori – voir « Loft Story » –, mais c'est sans compter sur les impondérables. Ainsi, tout commence par la création de vos Sims, les personnages destinés à peupler votre quartier. Qu'ils soient colériques, menteurs ou bien voleurs, leur tempérament dépend de cinq paramètres dont les variations influent sur leur carrière professionnelle et leurs rapports humains.



Une fois installé dans sa maison (le seul lieu où vous pouvez intervenir), le Sim typique doit travailler pour payer sa nourriture, ses factures et améliorer son logis. Primaires ou bien secondaires, selon une hiérarchie inspirée des travaux du psychologue Abraham Maslow, ses différents besoins s'exercent parfois au détriment de votre autorité de créateur patenté.

Certes, il vous arrive de contrôler les actions de vos créatures en leur désignant le type d'interactions que vous désirez, mais ce pouvoir est tout relatif. Vos personnages

possèdent une certaine autonomie par rapport à vous, dépendante de leurs besoins.

Si vous faites l'impasse sur ce dernier élément, primordial, ils se révolteront. Ils ne promèneront pas votre tête sur une pique mais deviendront résolument sourds à toutes vos injonctions : ils adopteront un véritable comportement d'autistes.

En fait, vous avez affaire à des êtres au tempérament adulte, dont seules les compétences professionnelles et humaines peuvent évoluer. Vous devez, pour ne pas dimi-

nuer votre influence sur eux, non seulement satisfaire leurs besoins de base, mais aussi faire progresser leur situation tout au long de leur vie quotidienne.

Et leurs journées, chacune avec son lot d'imprévu, ne vous laissent absolument aucun répit. Lundi, le feu se déclare dans la cuisine. Mardi, l'assistante sociale emmène votre enfant que vous avez laissé seul trop longtemps. Mercredi, vous organisez une fête chez vous. Jeudi, votre voisin vient faire du charme à votre femme. Vendredi, le divorce est consommé. Samedi, vous vous consolez avec votre voisine. Dimanche, vous vous faites renvoyer de votre travail pour cause d'absence prolongée (chez les Américains, on travaille même le week-end).

La ressemblance entre eux et vous est bien plus évidente que ne le laisserait supposer le cadre limité de la simulation. Et, lors d'un événement terrible telle la perte d'un enfant ou la fin d'une histoire d'amour, cette empathie ne peut que croître.

Les Sims n'est pas un jeu mais un jouet, simple en apparence, aux multiples possibilités. Il représente un outil facile d'accès qui autorise la mise en scène de personnages, avec toutes les combinaisons de situations que cela suppose.

Céline Guise

PUBLICITÉ

# La démocratie électronique, nouveau marketing politique?

Le 18 mai dernier, André Santini lui consacrait un Forum mondial à Issy-les-Moulineaux

« L'E-DÉMOCRATIE est en marche ! », martèle un slogan publicitaire en vogue sur la Toile. « Donnez votre avis et pesez sur le débat public », exhorte la cyber-réclame. Et d'assurer à l'internaute-citoyen-forcément actif : « Nous transmettons votre avis aux décideurs ». Au cœur du « débat public » : « A votre avis, faut-il traiter la Corse à part ? » ou : « Euro : croyez-vous à une baisse du pouvoir d'achat ? ». Les « décideurs » sommés d'entendre la voix du peuple cyber : José Rossi, le président de l'Assemblée de Corse et Laurent Fabius. Lancé par Jérôme Jaffré, le directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop), expression-publique.com donne à voir ce à quoi pourrait se réduire la démocratie en passant en ligne : à une démocratie de sondage et d'opinions. Où la citoyenneté se résume à sa plus simple expression : donner son « avis ».

Mais on n'y pourra rien changer, la « démocratie électronique » est en marche. Inexorable. Elle possède désormais ses consultants et ses sites spécialisés. En mars 2001, le Global Forum, qui réunissait à Naples des représentants de l'OCDE, de la Banque mondiale, de l'ONU et d'une centaine de pays, a intronisé le « e-gouvernement » sur la scène politique internationale comme « instrument de démocratie et de développement ». La Commission européenne en a fait une de ses priorités en lançant un plan d'action e-Europe 2002 qui vise à « rapprocher les administrations publiques des citoyens ».

Et, pour la seconde année consécutive, André Santini lui a dédié un Forum mondial le 17 mai. L'occasion pour le plus que jamais « premier cybermaire de France » (Michel Hervé, qui pouvait lui contester le titre, vient de perdre la mairie de Parthenay) de rappeler l'ensemble de son œuvre – du conseil municipal interactif aux cybercrêches – pour sa bonne ville numérique d'Issy-les-Moulineaux.



Et de lancer sereinement que « nous passons d'une démocratie intermittente, scandée par les élections, à une démocratie continue ».

Reste que, comme le note une étude réalisée par le cabinet de conseil Accenture dans 55 pays, il existe « un fossé entre les discours et la réalité ». Car malgré des tentatives, comme celle qui permet aux internautes d'Issy de soumettre des questions par mail lors des conseils municipaux, d'associer davantage les citoyens à la chose publique, la démocratie électronique se résume encore à des simplifications d'ordre administratif (remplir sa feuille d'impôt en ligne) ou à la mise à disposition d'informations pratiques telles les coordonnées des pharmacies de garde. On est loin de la démocratie participative voire directe souvent invoquée par les tenants de l'e-démocratie !

C'est peut-être pourquoi la société Profession Politique, partenaire du Forum mondial de la démocratie électronique, après avoir monté avec Accenture le site e1789.com à l'occasion des municipales, vient de lancer le Club du e-public, qui entend être un lieu de « réflexion et de partage d'expériences » entre « les acteurs et les observateurs de l'usage des nouvelles technologies dans le domaine public ». Le Club, qui a tenu sa première assemblée le 18 mai, a déjà réuni plus de 70 membres : responsables associatifs, élus locaux et nationaux, représentants de partis politiques, consultants, webmasters de sites institutionnels, ou encore hauts fonctionnaires.

Parmi eux, Henri Paul, conseiller d'Etat, a décidé de rejoindre l'expérience parce qu'il juge primordial d'avoir « une réflexion citoyenne sur

l'impact des nouvelles technologies sur l'administration et les services publics » et qu'il voit dans Internet « un facteur d'égalité et de mise à niveau pour jouer le jeu de la démocratie ». Le haut fonctionnaire n'en reste pas moins lucide et estime que le Réseau est un vecteur supplémentaire pour la démocratie, mais qu'« il ne doit pas se substituer aux canaux traditionnels par lesquels s'expriment les démocraties occidentales ».

Mais sur le terrain ô combien bouillonnant de la réflexion e-démocratique, e-public pourrait rapidement se voir concurrencé par une autre association, La Maison de la démocratie, qui a décidé d'attendre la date symbolique du 18 juin pour lever le voile sur son grand dessein : faire de la France « le premier pays à montrer la voie vers la démocratie continue ». Son conseil stratégique compte déjà Jean-Marie Descarpentries, ancien président de Bull, et l'ancien trésorier de Citroën, et de nombreuses personnalités politiques, parmi lesquelles le coprésident du groupe d'études nouvelles technologies de l'Assemblée nationale et le sénateur René Trégouët.

« Avec les technologies, une nouvelle ère de la démocratie s'ouvre devant nous : l'ère de la démocratie continue ! », explique Jean Robin, consultant en télécoms et fondateur de l'association, une nouvelle ère des Lumières s'ouvre, mais cette fois c'est la lumière transportée par les fibres optiques qui va rendre possible cette renaissance de la démocratie. »

« Tous les discours sur la e-démocratie sont du bla-bla et du marketing politique », juge pour sa part sévèrement Andy Müller-Magun, porte-parole du Chaos Computer Club, membre de l'Icann et seul représentant de la société civile au Forum mondial de la démocratie électronique. Or, s'il y a une rénovation des pratiques démocratiques à travers Internet, elle est peut-être à chercher du côté des grands absents du Forum, qui n'ont pas attendu la mise en place d'un hypothétique e-gouvernement pour expérimenter, de Seattle à Porto Alegre, un véritable usage citoyen du Réseau.

Stéphane Mandard

interactif.lemonde.fr/  
webcitoyen

## Le top des réseaux

www.villes-internet.net

On connaissait le label Ville fleurie. Depuis maintenant deux ans, les plus branchées des municipalités françaises peuvent également se voir gratifier de celui de Ville Internet. Placé sous le haut patronage du ministère de la ville, l'association entend favoriser l'appropriation des nouvelles technologies par les citoyens.

www.democratieactive.org

Association créée et gérée par six jeunes citoyens français, Démocratie active s'est donné pour vaste mission de « renforcer la démocratie en utilisant Internet ». Outre un « journal de la démocratie », le site offre des forums de discussions, invite à des « e-manifestations » et organise des conférences-débats.

www.prisma-eu.net

Prisma est un projet de recherche qui s'inscrit dans le cadre du Programme pour la société de l'information de la Commission européenne. Le but de ce travail est d'analyser l'impact que les nouvelles technologies auront sur les gouvernements européens et d'offrir des scénarios pour le passage à la démocratie électronique.

## Le TGV Rhin-Rhône en débat sur la Toile

« SUSPAFF : suspect d'affectivité.

Exemple : le défenseur de l'environnement est suspect d'une approche affective du problème TGV, donc subjective. Alors que le porteur de projet d'infrastructure TGV est présumé objectif. » Voici l'extrait d'une page d'humour grinçant recueilli sur le site Rhin-Rhône-Autrement (R2A), réalisé par le collectif du même nom. On y trouve aussi le syndrome lfdreal, traduit par « il faut du réalisme », ou Lenusin, « les nuisances sont inévitables ». Une manière pour les opposants au train de railler les termes dont les affuble la commission d'enquête publique sur le TGV Rhin-Rhône.

Le collectif R2A, qui regroupe quinze associations et des adhérents individuels, n'est pas « contre » le train à grande vitesse. Il s'oppose à son tracé actuel. Au lieu du trajet Mulhouse-Belfort-Dijon-Paris retenu, il préconise une liaison Mulhouse-Besançon-Viotte-Dole-Lyon, soit « une véritable liaison Rhin-Rhône et non pas Paris-Provence ».

Selon les membres du collectif, la commission d'enquête publique « a évacué tous les arguments avancés contre le projet, en les présentant comme inutiles », commente Gérard Chouquet, webmaster. Décision a donc été prise d'ouvrir un site Internet de débat. Au-delà de l'humour, il entend faire état des points d'accord et de désaccord au projet et publier les contributions des parties en présence. On y trouve les informations récentes sur le futur TGV, l'explication détaillée du projet, les positions des différentes associations, des cartes et des textes d'opinion.

« Nous ne souhaitons pas en faire un site militant mais un véritable lieu d'expressions variées », précise Gérard Chouquet. L'intérêt public de se déplacer est aussi important que la question de l'environnement. » Si, pour l'instant, l'ensemble des

contributions reste critique par rapport au projet, le webmaster espère recueillir le plus de contributions possible en faveur du train pour faire naître des discussions constructives sur le forum.

« Nous n'aurions pas lancé ce site si la commission d'enquête en avait réalisé un », souligne Gérard Chouquet. Un fait que regrette aussi le président des deux commissions d'enquête publique sur la branche Est du TGV Rhin-Rhône, Marc Portier. « C'est vrai, reconnaît-il. Si les gens pouvaient trouver le dossier sur Internet, plutôt que de se déplacer dans les mairies, ce serait beaucoup mieux, ils pourraient lire de chez eux. »

Mais la conception de sites lors d'enquêtes de ce type n'est pas développée, aujourd'hui. « Le gouvernement veut rénover la procédure pour y intégrer ce nouveau facteur Internet », éclaire Marc Portier. Mais des questions techniques restent sans réponse. « Seuls les habitants de communes concernées par l'enquête sont habilités à donner leur avis. Que faire si des contributions d'autres départements nous arrivent ? » En tout cas, Marc Portier salue l'initiative du collectif R2A, même si, pour lui, elle sert d'abord à « faire parler d'eux ».

R2A ne s'en cache pas, d'ailleurs. Le collectif y voit une façon de peser dans un débat théoriquement clos, la Commission ayant déjà rendu un avis favorable au projet fin 2000. Certes, un complément d'enquête a été ouvert pour trois communes de Haute-Saône oubliées, et la Commission doit rendre un nouvel avis. Mais il serait très surprenant qu'il diverge du premier. Seule possibilité aujourd'hui pour contrer le projet : le recours en Conseil d'Etat.

Sandrine Feydel

www.rhin-rhone-autrement.net

Tribune

## Jeboycottdanone.com, un débat mort-né

L'AFFAIRE n'avait pourtant pas trop mal commencé : une gauche plurielle en pleine crise d'identité après son échec aux élections municipales et cherchant un thème fédérateur pour rassurer un électoral défaillant ; un plan social scandaleux. Quelques prises de position péremptives sur les méfaits du capitalisme, une belle et grande manifestation unitaire du 1<sup>er</sup> mai autour des Danone, des militants confiants dans l'avenir de leur parti, des dirigeants rassérénés sur le climat des prochaines échéances électorales... trois petits tours et puis s'en vont.

Symbole, depuis Seattle, de la résistance à la mondialisation, le réseau Internet a été lui aussi mis à contribution à travers un site très tendance, jeboycottdanone.com, presque vide de contenu mais tout en détournement d'image, conçu comme une opération de marketing dont personne n'aurait songé à relever jusqu'à l'existence. Il a suffi que Danone montre un peu les dents et porte plainte contre le site pour que son créateur décide de lui offrir un enterrement de première classe. Installé en toute hâte dans les méandres de l'arborescence du site d'une grande organisation politique, jeboycottdanone.com était alors voué à se perdre dans les limbes du cy-

berespace, d'autant que son forum de discussion devenait « temporairement inaccessible ».

Tête dans le sable, il suffisait alors de patienter en attendant que l'affaire se tasse, que les frasques aquatiques de Loana remplacent les chroniques judiciaires de Danone dans les conversations branchées du samedi soir et qu'une indignation de façade en chasse une autre. Tout allait pour le mieux, donc, dans le meilleur des mondes, jusqu'à ce qu'apparaisse, à l'initiative du Réseau Voltaire, un autre site intitulé jeboycottdanone.net. Conçu initialement comme un site miroir de jeboycottdanone.com, ce nouveau site est vite devenu la cible privilégiée de Danone.

Pourquoi avoir pris le risque de relancer la polémique en s'acharnant à ce point contre ce site ? Pourquoi avoir pris le risque de provoquer ainsi deux des personnalités parmi les plus respectées de l'Internet alternatif, en même temps que les plus aguerries à ce genre de combats, que sont Thierry Meyssan du Réseau Voltaire et Valentin Lacambre du centre d'enregistrement de nom de domaine Gandi ? Erreur stratégique, précipitation ? Sans nul doute. En faisant illégalement pression sur certaines entreprises pour qu'un nom de domaine soit désactivé, avant de porter

l'affaire devant la justice pour non-respect du droit des marques et du code de la propriété intellectuelle, la machine Danone s'est emballée.

Et pour cause : le site hébergé par le Réseau Voltaire est aujourd'hui encore très actif. Le forum de discussion et reste un espace de réflexion et de débat citoyen sur lequel s'expriment chaque jour de nombreux internautes autour du boycott de Danone lui-même, mais aussi sur l'ensemble des plans sociaux, de Marks & Spencer à Air Liberté en passant par Moulinex, qui se déroulent en France, dans l'indifférence, désormais quasi générale. Constaté mis à jour, à travers des enquêtes, des tribunes ou des brèves, il est devenu une des références en matière de liberté d'expression politique sur Internet.

Bien que la justice vienne de rendre « indéterminable » le logo de Danone, cet espace restera encore une des preuves que, sur Internet, le débat citoyen n'est pas seulement un instrument au service d'intérêts partisans ou particuliers.

Olivier Blondeau, sociologue.

www.mdc-france.org/jbd/  
reseauvoltaire.com/jbd/

Le Monde  
**INTERACTIF**

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.  
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97.  
E-mail : hitech@lemonde.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.  
Directeur général : Bruno Patino.  
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.  
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.  
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Rédaction : Olivier Zilberstein, chef de service (Enquête),  
Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques),  
Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises),  
Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).

Édition : Olivier Herviaux.  
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montantin.  
Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjourant,  
directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).  
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété  
de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.  
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001  
by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ